This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

From the library of

Lloyd Cabot Briggs

1909 - 1975

Tozzer Library
PEABODY MUSEUM
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Lieutenant de la VERGNE de TRESSAN

La Pénétration française en Afrique

Ses caractéristiques et ses résultats

PARIS
AUGUSTIN CHALLAMEL, EDITEUR
RUE JACOB, 17
Librairie Maritime et Coloniale

1906

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La
Pénétration française
en
Afrique

Digitized by Google

Extrait de la *Revue coloniale*
Publication du Ministère des Colonies.

Digitized by Google

Lieutenant de la VERGNE de TRESSAN

La Pénétration française en Afrique

Ses caractéristiques et ses résultats

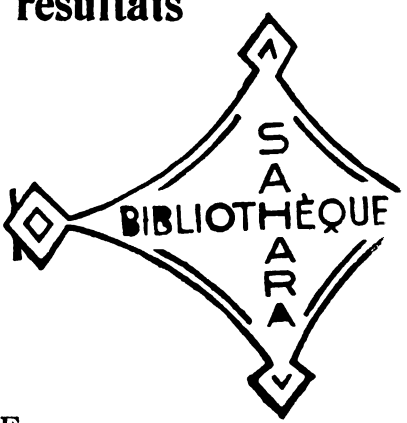

PARIS
AUGUSTIN CHALLAMEL, EDITEUR
RUE JACOB, 17
Librairie Maritime et Coloniale
—
1906

Digitized by Google

AFR. SAH. V5-87p

RECEIVED
MAY 23 1977
TOZZER LIBRARY
PEABODY MUSEUM

Digitized by Google

PRÉFACE

Quiconque a suivi avec quelque peu d'attention le mouvement colonial de ces trente dernières années a pu être frappé de la progression lente mais continue et acharnée avec laquelle s'est effectuée l'expansion française sur le sol africain. Sans se laisser rebuter par les obstacles matériels et humains, nos explorateurs, nos officiers, nos administrateurs coloniaux ont sans cesse poussé de l'avant et ont réussi à créer notre splendide empire d'Afrique occidentale, en prolongeant toujours plus loin et en unissant sur les bords du Tchad, ces petits établissements côtiers du Sénégal, de la Guinée, du Gabon, que nous possédions seuls au milieu du siècle dernier.

En réfléchissant à une pareille œuvre, on est naturellement amené à se demander quelle a été la genèse de cette pénétration française si tenace, sous quelles formes caractéristiques elle s'est produite, quelles ont été les difficultés rencontrées.

Dans les pages qui vont suivre, on s'est proposé cette tâche comprenant tout à la fois l'*analyse* des milieux traversés et des moyens employés et la *synthèse* des résultats obtenus.

N'est-il pas profitable, en effet, de jeter quelquefois un coup d'œil en arrière et de mesurer du regard le chemin parcouru avant de poursuivre sa route et de se proposer un nouveau but? La constatation des brillants avantages conquis est susceptible de donner du courage et de l'espérance, celle des erreurs inhérentes à tout apprentissage, de quelque genre qu'il soit, est le meilleur des enseignements pour l'avenir...

Digitized by Google

La science géographique contemporaine repose essentiellement sur l'analyse des milieux climatologiques, physiques et ethnographiques et sur l'influence réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres. La situation politique, économique et sociale des peuples découle de là et, sans s'en apercevoir, on s'élève de l'étude de la nature à celle de l'homme.

Chacune de nos grandes colonies du continent a donc été étudiée en elle-même et comme voie de pénétration vers le centre africain, en prenant pour bases les éléments fondamentaux que nous venons d'énumérer et qui caractérisent vraiment un pays. Si nos modestes forces n'ont pas été en rapport avec la grandeur de la tâche entreprise, qu'il nous soit permis, du moins, de trouver une excuse dans le sincère désir de faire œuvre utile et patriotique.

Digitized by Google

Digitized by Google

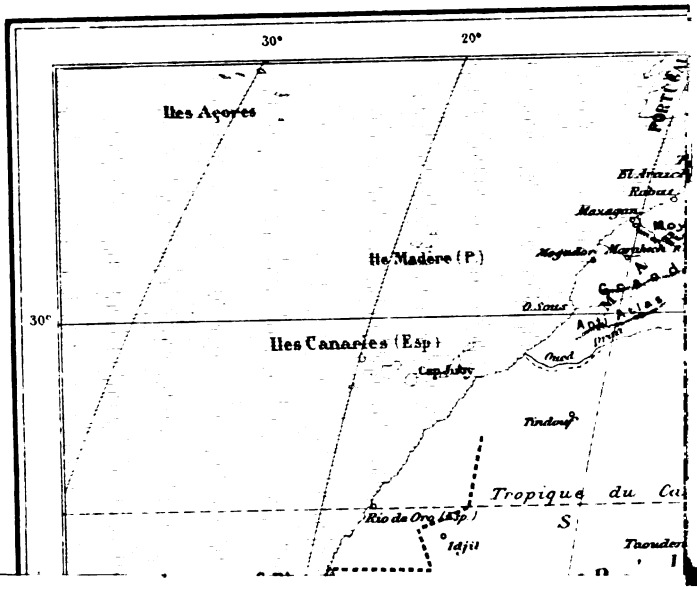

Digitized by Google

La Pénétration française en Afrique

Ses caractéristiques et ses résultats

INTRODUCTION

DE LA NÉCESSITÉ DE L'EXPANSION COLONIALE POUR LES PEUPLES CONTEMPORAINS ET EN PARTICULIER POUR LA FRANCE

C'est un fait historique qu'à chaque nouvelle civilisation éclose dans le monde a correspondu un mouvement d'expansion vers le dehors.

Dans l'antiquité, la colonisation phénicienne est venue se greffer sur l'Egypte de l'époque la plus brillante; puis, la Grèce a jeté des colonies sur les rivages de la Méditerranée, Rome, enfin, a submergé de son immense et lourde puissance tout le monde connu des anciens. Trouver des exemples analogues chez les peuples modernes de toutes les époques serait aisé.

Il faut en outre remarquer que ces mouvements d'expansion ont présenté chacun des caractères particuliers, images des civilisations qui les ont produits. Dans la colonisation hellénique, nous retrouvons le souci artistique qui caractérise l'ancienne Grèce. L'expansion romaine s'offre à nous sous un jour plus solide et plus utilitaire, toute pleine de cette force et de ce grandiose composant l'essence même du génie romain. Le mysticisme et l'esprit batailleur du moyen âge se retrouvent dans les croisades. Les grandes entreprises de la Renaissance sont rendues possibles par le développement scientifique et les découvertes de l'époque.

Digitized by Google

La connaissance des temps écoulés nous fournit donc cette donnée qu'à toutes les époques brillantes de l'histoire a correspondu un mouvement d'expansion coloniale.

Il est intéressant d'étudier la genèse de cet esprit colonial, tout au moins en ce qui concerne l'Europe moderne.

Le premier élément qui ait influé sur son développement est, semble-t-il, la situation géographique de notre vieux continent.

L'étendue des côtes de l'Europe est énorme, comparée à l'espace qu'elle occupe. Son littoral déchiqueté, creusé en une multitude de points, de baies et d'anses susceptibles de devenir des ports a dirigé ses aspirations vers la mer. Les habitants des rivages furent, de tout temps, naturellement portés à chercher leur nourriture dans la pêche, le long de la côte. Les progrès de la navigation leur permirent bientôt de s'aventurer plus loin en mer ; ils se risquèrent enfin dans de grandes traversées.

De l'autre côté des océans, on trouva de nouvelles côtes et la curiosité s'emparant des esprits, amena les découvertes de la Renaissance. Les aventuriers partis à la recherche de terres inconnues ne tardèrent pas à se proposer un but plus pratique que la gloire. La vue des richesses du Nouveau-Monde excita leurs convoitises, le commerce et le gain attirèrent leurs efforts. Ils en vinrent même à se substituer aux anciens possesseurs du sol, pour se réserver l'entière exploitation de ces pays merveilleux. Ce fut alors le règne de la colonisation espagnole par la violence et l'extermination de la race la plus faible.

La métropole ne tarda pas d'ailleurs à employer vis-à-vis des colons les mêmes procédés despotiques que ceux-ci exerçaient envers les indigènes. Elle considéra la colonie comme une mine dont elle puisait sans cesse les richesses, sans chercher à favoriser en échange son développement propre. Elle voulut se réserver les produits de ses possessions à l'exclusion de toute autre puissance, appliquant sans cesse le système protecteur dans sa plus étroite signification.

Il vint fatalement un jour où, suivant l'expression bien connue, « les colonies se détachèrent de la métropole comme les fruits trop mûrs se séparent de l'arbre qui les a produits ».

Une autre conséquence de l'extension du commerce au delà des mers fut la naissance des guerres maritimes. On en vint à se disputer le trafic, puis bientôt les pays mêmes sources de ce trafic.

Digitized by Google

Il fallut créer des ports de guerre et de relâche, jalonner les routes du Nouveau-Monde, organiser enfin d'une façon plus sérieuse les établissements coloniaux. Ainsi prit peu à peu naissance l'immense expansion contemporaine des peuples de l'Europe.

Chaque jour, de plus en plus, « le mouvement d'expansion coloniale apparaît comme la manifestation fatale et nécessaire de la vie des nations » (1).

Cette résultante provient de considérations d'ordre agricole, économique, ethnographique, intellectuel même.

Actuellement, dans bien des pays d'Europe (2), le paysan a souvent une propriété trop petite pour y déployer tout son potentiel d'activité et avoir la faculté de vivre de sa culture. On a pu faire remarquer (3), par exemple, qu'en France, l'agriculture manque aux bras autant que les bras manquent à l'agriculture et ceci en raison de la mauvaise répartition de la propriété. Les cultivateurs trop à l'étroit dans certaines régions ne pourraient-ils donc trouver aux colonies un champ d'action proportionné à leurs forces?

Nombre de familles basques et normandes ont émigré dans l'Amérique du Sud. Il est malheureux de constater que nos colonies de peuplement n'ont pas profité de cet appoint de force vive. Il semble que de nos jours on commence à comprendre cette nécessité d'expansion. Des enfants de familles nombreuses créent des exploitations en Algérie et en Tunisie. Le sol de notre pays appauvri par la culture intensive exige des engrais coûteux que seule la grande culture peut employer en quantité assez considérable. Or, le terrain presque vierge des régions intertropicales peut se suffire à lui-même. En bien des points, le labeur consiste uniquement à semer pour récolter.

D'autre part, le mouvement incessant de la population de la campagne vers les villes a occasionné un développement excessif de l'industrie. Devant la concurrence sans cesse grandissante, c'est pour elle une question de vie ou de mort de trouver des débouchés. Les colonies sont susceptibles de les leur fournir (4).

(1) De Lanessan, *L'expansion coloniale de la France.*

(2) En bien des points de la France, notamment.

(3) M. Rambaud, dans sa préface à la traduction de l'ouvrage de Seeley : *L'expansion coloniale de l'Angleterre.*

(4) Citons notamment l'extension immense prise par le commerce des cotonnades avec les colonies. Rouen en fabrique des quantités très considérables.

Digitized by Google

Bien des pays de l'Europe et en particulier la France ne peuvent suffire à leur propre nourriture. La quantité de blé importée annuellement de Russie et des Etats-Unis est énorme. N'est-il donc pas plus profitable pour une nation d'aller chercher ce qui lui manque dans ses propres colonies plutôt que chez les autres?

On doit enfin prêter attention à une autre considération non moins importante pour un peuple. Nous voulons parler ici de situation occupée par la race dans le monde. Au milieu du struggle for life général, il en est des races humaines comme des espèces végétales et animales : les plus faibles sont appelées à disparaître.

En prenant le cas particulier de la France, celui qui nous intéresse par-dessus tout, nous voyons qu'en demeurant enfermés dans nos frontières maritimes, tandis que toutes les autres nations s'étendent dans le monde, notre race finirait par ne plus occuper qu'une place infime sur le globe.

« Dans le débordement de populations anglo-saxonnes sur le Nouveau-Monde, de populations allemandes ou slaves sur l'Ancien, nous disparaîtrions (1). »

Dilke (2) ne laisse-t-il pas échapper ce cri de triomphe : « Nul concours possible d'événements ne peut empêcher la race anglaise de compter, en 1970, 300 millions d'âmes, parlant la même langue, ayant le même caractère national. L'Italie, la France, l'Espagne ne seront plus que des pygmées en face d'un pareil peuple. »

S'il était un pays appelé par sa situation géographique à devenir une puissance coloniale, c'était pourtant la France. Sa position de « grand continent de terre entre la mer Océane et Méditerranée » (3) lui indiquait clairement la voie à suivre. L'esprit d'aventure, puis le désir du gain ne poussait-il point ses marins dieppois sur la côte de Guinée dès le XIVe siècle? Mais le malheur voulut que la monarchie fût souvent distraite de ses entreprises maritimes par les événements intérieurs ou continentaux. On se contenta longtemps d'échanges et de commerce, sans fonder d'établissement stable.

On eut en vue le gain immédiat plutôt que le défrichement et la mise en valeur des richesses naturelles des terres découvertes.

(1) RAMBAUD, préface de l'ouvrage déjà cité de Seeley...

(2) *Greater Britain, a record of travel in english speaking countries during : 1866, avril 1867.* Londres, Mannillau, 1868.

(3) CHANTEREAU-LEFÈVRE, *Considérations historiques sur la généalogie de la Maison de Lorraine*, 1642.

Digitized by Google

En Amérique, comme en Afrique, un plan bien déterminé et la suite dans les idées firent défaut. L'ancien régime se préoccupa surtout de fonder des compagnies dont les privilèges étaient excessifs, embrassaient trop de choses et entravaient la liberté du trafic. L'organisation même des colonies était défectueuse et se contentait de reproduire les institutions de la mère patrie, sans tenir compte des conditions de lieux et de circonstances. Au Canada, par exemple, on constitua la propriété d'une façon toute féodale.

Il était pourtant évident que « la réunion des terres en grandes propriétés réduisait la quantité et le bon marché des bonnes terres, principales sources de la prospérité rapide des colonies nouvelles ».

L'émigration n'était point suffisante pour peupler des étendues aussi immenses de terrain. On a pu même avancer que notre premier empire colonial était disproportionné à nos forces de l'époque.

L'esprit de persévérance, enfin, faisait défaut aussi bien chez les particuliers que chez l'Etat.

Et pourtant, malgré toutes ces causes de faiblesse, l'avance prise par la France sur l'Angleterre était si considérable « qu'un prophète politique comparant les chances d'avenir des deux puissances, au moment de la Révolution de 1688, aurait été certainement induit à prédire que, dans l'avenir, l'Amérique du Nord appartiendrait à la première plutôt qu'à la seconde ». M. Seeley, l'auteur de cet aveu, ajoute : « Dans l'Inde, les Français avaient en réalité l'avance sur nous plus décidément que dans l'Amérique du Nord. »

Par malheur, la France, embourbée dans sa politique traditionnelle, s'occupa avant tout de ses frontières terrestres et oublia que, du côté de la mer, elle ne rencontrait aucune borne à ses ambitions légitimes.

Le XVIIIe siècle s'ouvrait sur un nouvel état de choses créé par les traités d'Utrecht. La France n'avait plus à craindre d'être absorbée par la maison d'Autriche. Elle avait acquis tout ce qu'elle pouvait attendre d'avantageux de la théorie des Limites naturelles.

Hors la Lorraine, il ne lui restait plus rien à désirer vers l'est. Cette province acquise, son rôle aurait dû être de garder la neutralité dans les affaires du continent pour avoir les mains libres sur mer et par delà aux colonies. Mais elle tomba dans la faute immense de s'intéresser uniquement aux rivalités européennes au point de négliger le reste du monde, lorsque déjà le monde était entré dans

Digitized by Google

l'histoire de l'Europe. Dans ce nouveau monde ouvert à l'activité européenne, la France rencontrait partout la Grande-Bretagne, c'était donc contre elle que toute notre énergie eût dû se diriger. Notre politique continentale serait demeurée subordonnée à notre expansion coloniale et ainsi « une plus grande France » se serait élevée à la place de la « plus grande Bretagne » (1).

Au lieu de cela, notre politique du XVIIIe siècle se contenta d'agir suivant les amitiés du moment : l'anglaise, la prussienne, ou l'autrichienne, les deux dernières surtout néfastes (2) et aboutissant aux hontes de 1763.

Le règne de Louis XVI nous releva pourtant quelque peu de nos désastres. La France, grâce à sa marine reconstituée, à ses forces réparées, se vengea sur l'Angleterre de son expulsion du Nouveau-Monde et avec tant de succès que le traité de Versailles effaça quelque peu de l'opprobre du traité de Paris. Il nous laissa des possessions bien petites il est vrai, mais qui devaient devenir au XIXe siècle le fondement de notre pouvoir dans l'Afrique occidentale, l'un des plus beaux fleurons de notre empire colonial contemporain.

La Révolution eut à lutter d'abord pour l'existence devant la coalition des souverains, puis pour l'extension dans l'Europe des idées nouvelles. Napoléon n'eut pas le loisir d'appliquer ses projets coloniaux. Il est à remarquer que les divers gouvernements qui se succédèrent pendant le reste du XIXe siècle jusqu'en 1870, ne furent amenés à exécuter leurs conquêtes coloniales que fortuitement, pour ainsi dire.

En s'emparant, par exemple, d'Alger, on n'envisagea point toutes les conséquences de cet événement. Le seul but fut de réparer une offense faite au nom français.

Le souvenir des fautes commises dans le passé doit nous servir de leçon. Aujourd'hui plus que jamais, l'expansion coloniale est une nécessité pour la France. Les autres peuples s'en passeraient plus facilement qu'elle. La Russie possède des territoires immenses où

(1) Expression employée pour la première fois par sir Charle DILKE, *loc. cit.*

(2) Il est maintenant prouvé qu'étant donnée la situation de la France à la mort de Louis XIV, l'alliance avec l'Angleterre s'imposait *momentanément*, alliance d'ailleurs toute de circonstance. La France aurait dû en profiter pour employer le mieux possible le répit laissé par la *trêve* conclue, en relevant sa marine et ses finances.

Digitized by Google

elle peut dépenser son activité. La Grande-Bretagne, quand bien même elle perdrait ses colonies, conserverait dans les Etats-Unis un excellent débouché pour son commerce et son industrie.

L'Allemagne peut encore se proposer pour but (1) d'englober tous les éléments germains épars dans le reste de l'Europe, et pourtant, malgré son étendue et sa puissance, elle a compris la nécessité de pousser plus loin, d'aller jusqu'au delà des mers.

Pour nous, bornés du côté de la terre par nos frontières, nous devons chercher ailleurs l'air et l'espace nécessaires à notre vie, en cette époque où la politique du monde est coloniale.

L'opinion publique, longtemps rebelle à toute idée de colonisation, commence enfin à voir plus clairement le véritable intérêt de la France. Notre nouvel empire colonial nous fournit une revanche et une consolation des malheurs de 1870 et c'est une grande gloire pour la troisième république d'en avoir construit la charpente, après vingt années de luttes et de discussions opiniâtres au Parlement.

Dans le passé, l'initiative individuelle avait souvent suppléé à l'action des gouvernements. De simples particuliers avaient parfois réussi à conquérir des territoires immenses. Mais à l'époque actuelle, l'Etat a compris qu'il ne peut plus se désintéresser des entreprises coloniales. Sans son aide, aucun établissement n'est stable : la colonie a besoin de l'appui de la mère patrie contre l'étranger.

Il serait intéressant d'étudier l'influence réciproque que doivent exercer l'une sur l'autre la métropole et la colonie.

D'autres plumes plus autorisées en la matière se sont déjà proposé ce but. Contentons-nous donc d'esquisser les grandes directrices capables de mener à bien l'œuvre commencée.

Il paraît tout d'abord fort naturel que notre expansion suive dans ses méthodes les tendances de l'esprit français. Nous pouvons nous vanter de posséder des qualités éminemment propres à la colonisation. « Il n'est pas de peuple, a-t-on pu écrire (2), qui sache mieux se plier à tous les climats et à toutes les conditions d'existence, qui soit plus sympathique aux races étrangères et primitives, qui sache mieux se fondre avec les aborigènes et s'approprier aux différents milieux. » L'énergie, l'audace sont notre apanage.

(1) Avec la question d'Orient, cette question du pangermanisme est actuellement une des plus importantes de la politique continentale européenne.

(2) Leroy-Beaulieu, *La colonisation chez les peuples modernes*, édition de 1902.

Digitized by Google

Par malheur, nous avons parfois les défauts de nos qualités mêmes : une trop grande insouciance du lendemain, le manque de persévérance et d'ensemble dans les efforts déployés. Il faut, dans l'avenir, que nous sachions rassembler toutes nos forces sur des points bien déterminés, au lieu de les éparpiller parfois stérilement, que nous canalisions les sources trop vives de notre imagination, que nous nous mettions, suivant l'expression vulgaire, du plomb dans la tête.

Au point de vue économique, la grandeur de notre empire colonial exige qu'aucune entrave ne soit apportée au développement du commerce entre la métropole et la colonie. Dans ce but, il semble nécessaire d'abaisser la barrière de douanes qui se dresse à l'entrée de la mère patrie devant les produits coloniaux et de ne pas considérer comme un droit absolu pour cette dernière de faire pénétrer tous ses produits dans les colonies sans acquitter aucun droit de douane.

Le temps ne doit plus être (à part de fort rares exceptions) où la colonie n'était considérée que comme une dépendance susceptible de recevoir en bloc les institutions de la métropole, sans qu'il soit tenu compte « ni des distances, ni des climats, ni de l'infinie variété de ce lointain domaine dispersé dans toutes les parties du monde, sous toutes les latitudes habitables » (1).

Le meilleur moyen de rendre prospères le commerce et l'industrie de la France paraît être de répudier les pensées égoïstes en développant les progrès de nos colonies en elles-mêmes. Ces dernières, reconnaissantes de leurs richesses et obéissant aux affinités de race et d'intérêt verront dans la métropole une source de débouchés pour leurs produits et cette dernière déversera chez elles, en échange, le trop plein de son industrie. Ainsi s'établira la réciprocité des intérêts commerciaux, lien d'une grande force et d'une grande efficacité.

Dans la mise en valeur de ses domaines coloniaux, la France devra se proposer un double but, matériel et moral tout à la fois. Il ne sera point suffisant de défricher, de percer des voies de communication pour drainer les produits tropicaux, d'assainir les pays possédés. Notre mission doit être plus haute et digne de notre passé de puissance civilisatrice.

(1 Discours de M. Jules Ferry au Parlement, en 1892.

Digitized by Google

Quelle œuvre plus belle que de régénérer les peuplades endormies dans leur manque de besoins, abruties par le fanatisme, les superstitions et l'alcool des premiers traitants, vouées à l'esclavage et à l'oppression du plus fort, de les gagner à la raison au lieu de se comporter en « race exterminatrice » (1), comme les Anglo-Saxons le font à l'égard des vaincus (2).

BIBLIOGRAPHIE DE L'INTRODUCTION

DUVAL, *Les colonies et la politique coloniale de la France*. Paris, 1864.

GAFFAREL, *Les colonies françaises*. Paris, 1880.

A. RAMBAUD, *La France coloniale*. Paris, 1886.

J. DE LANESSAN, *L'expansion coloniale de la France*. Paris, J. Filleau, 1886.

FALLOT, *L'avenir colonial de la France*. Paris, Ch. Delagrave, 1902.

LEROY-BEAULIEU, *La colonisation chez les peuples modernes*. Paris, édit. de 1902.

J. R. SEELEY, *L'expansion de l'Angleterre*. Londres, 1884.

Traduction du colonel Baille et préface de M. RAMBAUD. 1901.

Sir Charle DILKE, *Greater Britain, a record of travel in english speaking countries during* 1866, *and* 1867. Londres, Macmillan, 1868.

GOLDWIN SMITH, *The Empire*. Oxford et Londres, Henri et Parker, 1863.

Marcel DUBOIS, *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs*. Paris, Masson.

Die Kolonial Politik Frankreichs, du Dr Alfred ZIMMERMANN, Berlin, 1901.

Au point de vue historique :

L. G. BINGER, *Considérations sur la priorité des découvertes maritimes sur la côte occidentale d'Afrique aux* XIVe *et* XVe *siècles*. (Supplément au *Bulletin du comité de l'Afrique française*, de juin 1900).

BRÉARD (Ch. et P.), *Documents relatifs à la marine normande*. Rouen, 1889.

LINANT DE BELLEFONDS (1666-1667), *Remarques sur les côtes d'Afrique, et notamment sur la Côte d'Ivoire, pour justifier que les Français y ont été longtemps auparavant les autres nations*.

WIESENER, *Le régent, l'abbé Dubois et les Anglais*. 3 vol. Paris, Hachette, 1891-1896.

LEGRELLE, *L'Europe en* 1713, *après la guerre de la Succession d'Espagne*. Braine le Comte, librairie Cerf et fils, 1897.

(1) Expression employée par sir Charle DILKE lui-même, *loc. cit.*

(2) Répondre ici aux objections bien connues contre la colonisation sortirai du cadre de cette étude. M. Rambaud l'a d'ailleurs fait victorieusement dans la préface de l'ouvrage de Seeley, *loc. cit.*

Digitized by Google

HAMONT, *Un essai d'empire français dans l'Inde*. Paris, 1881.

DUSNEIW, *Le Canada sous la domination française*. Paris, 1855.

MALLESON, *Les Français dans l'Inde*. Paris, 1874.

BANCROFT, *History of America* (trad.), Paris, 1874.

PARLEMANN, *France and England in America*. Boston, 1884, 2 volumes

DONIOL, *Histoire de la participation de la France à la libération des États-Unis d'Amérique*. 4 vol., Paris, 1887-1889.

DUC DE BROGLIE, Série d'ouvrages sur la politique extérieure du règne de Louis XV.

A. WADDINGTON, *Le renversement des alliances*. — *La Guerre de Sept Ans*.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

APERÇU GÉNÉRAL DU CONTINENT AFRICAIN

Avant d'entrer dans le sujet même de cette étude, il semble nécessaire de tracer un rapide aperçu de l'Afrique. Au point de vue géologique, comme au point de vue physique, ce continent est encore incomplètement connu. Néanmoins, on peut arriver à déduire quelques notions générales fort importantes des résultats acquis par les nombreuses missions qui l'ont sillonné en tous sens depuis un certain nombre d'années. C'est ce que nous allons tenter d'entreprendre dans les quelques pages qui suivent.

I

Le continent africain, si on en retranche l'Atlas (1), appartient à l'ancien système indo-africain. A travers les vicissitudes de la formation du monde, la masse de ce plateau indo-africain resta fort longtemps sensiblement homogène. Il comprenait à la fin de la période carboniférienne (2) l'Afrique, réunie d'une part à l'Amérique

(1) A la fin de la période carboniférienne, la Méditerranée de l'époque séparait l'Atlas de l'Afrique. Ce dernier appartenait alors à l'Eurasie.

(2) La période carboniférienne est un des étages supérieurs de l'ère primaire. Cette dernière comprenait les périodes précambrienne, silurienne, dévonienne, carboniférienne et permienne.) La caractéristique de l'ère primaire consiste en ce que celle-ci manqua de vertébrés à respiration aérienne, jusque vers la fin des temps carbonifériens.

Digitized by Google

du Nord (l'Océan n'existait pas encore entre ces deux continents), de l'autre à l'Inde et à l'Australie. Ce fut ce que l'on a pu (1) appeler une *unité stable.* A cette même époque carbonifférienne, une autre unité stable était composée des terres comprises entre l'Alaska et l'Oural. (Cette bande aujourd'hui très morcelée formait alors un tout continu.) Entre ces deux masses homogènes du nord et du sud s'étendait la zone faible de l'ancien monde, longtemps recouverte par la mer que vint peu à peu assécher la sédimentation secondaire et tertiaire.

L'ancienneté du plateau africain est prouvée par les nombreux affleurements de terrain archéen (2) éparpillés sur toute son étendue. Il présente le type d'une plate-forme longtemps « réfractaire à la sédimentation marine comme aux plissements, de sorte que son relief offre souvent une indécision que le seul tracé des cours d'eau suffit à mettre en lumière » (3).

Il est à croire que c'était à l'origine une sorte de plateau primaire du genre pénéplaine. Lorsque la mer se fut complètement retirée, des sédiments de formation continentale le recouvrirent peu à peu. Mais la base archéenne fut par suite mise à jour sur bien des points par des efforts de dislocation produits par des causes internes. La surface perdit ainsi de la platitude originelle, des bassins déprimés naquirent et devinrent peu à peu déserts. La dislocation du continent eut une tendance à s'effectuer dans le sens linéaire nord-sud (Monts de la dorsale nord-ouest, sud-est et des grands lacs).

II

L'Afrique en vint ainsi à acquérir son aspect actuel d'immense plateau au relief mal défini, composé d'une série de terrasses s'élevant à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur du continent.

(1) et (3) M. de Lapparent, *Leçons de géographie physique.*

(2) Le terrain *archéen*, caractérisé par les schistes cristallins gneiss et micaschistes existe à la base de la série sédimentaire. C'est une formation fondamentale Le terrain achéen est, soit l'écorce primitive terrestre, sorte de pellicule solide formée au moment du refroidissement superficiel de notre planète, soit au moins une sédimentation plus ancienne que toutes les autres, recristallisée par *métamorphisme*, par l'action des agents intérieurs.

Digitized by Google

La bordure en est marquée :

1° A l'ouest, par le Fouta-Djallon, le Cameroun, les monts du Congo, du Damara et du Namaqualand ;

2° A l'est, par les terrasses successives du Cap et du Drakenberg, du Mozambique, les hauteurs de la Côte des Somalis, de l'Erythrée et des bords de la mer Rouge ;

3° Au nord, l'Atlas n'est autre chose qu'une dépendance des plateaux de la péninsule ibérique autrefois séparée du reste de l'Afrique.

Deux soulèvements caractérisent l'orographie de l'intérieur de l'Afrique.

1° Une ligne de crêtes, sorte de dorsale du continent qui s'étend du sud du Maroc à la région des grands lacs et dont l'ossature est composée de massifs *archéens* et *primaires*. Elle comprend le plateau de *Tademaït*, le *Muydir* (dévonien), le Ahaggar (archéen, primaire et volcanique), prolongé lui-même au nord-est par des plateaux ou *tassili* de grès dévonien ; les monts du Tummo et du Tibesti ; les hauteurs du Ouadaï et du Darfour.

Cet alignement de hauteurs sert de séparation entre les eaux de la Méditerranée et de l'Océan. Au nord-est de cette ligne, le sol est formé par des sédiments crétacés, tertiaires et quaternaires ; au sud-ouest, on rencontre presque uniquement des couches primaires. La mer crétacée s'étendait très probablement jusqu'au pied de cette dorsale dans le sens nord-est, sud-ouest.

2° La grande dislocation de l'Afrique orientale, qui s'étend du Zambèze au littoral de la mer Rouge.

L'effort s'est produit sensiblement dans une direction nord-sud. On peut supposer qu'un même soulèvement a donné naissance à la zone montagneuse des grands lacs, aux plateaux abyssins et érythréens, et, par contre, à l'ouverture des creux où se sont formés les grands lacs eux-mêmes.

Une *première* ligne de fractures est très nettement marquée par la dépression du pays des Afars, située au pied de la falaise abyssinienne, la vallée de l'Aouach et celle de l'Omo, les lacs Rodolphe, Nakoura, Sebelin, Naïroqua, Naïwaska, Natron, Manyara et, plus au sud, par le lac Nyassa.

Elle est enserrée, de part et d'autre, par des montagnes qui se

Digitized by Google

rapprochent parfois fort près. Les volcans (1) abondent sur les bords de cette cassure, quelques-uns encore en activité.

Une *seconde* ligne de fracture, sorte d'embranchement de la précédente, comprend les lacs Léopold, Tanganyka, Kivon, Albert-Edouard, Albert et la vallée du Nil, avec le massif archéen du Rouwenzori (5,000 mètres environ).

Entre ces deux dislocations, s'étend la nappe du Victoria-Nyanza.

En résumé, il semble que toute la partie culminante de l'Afrique, de la mer Rouge au Zambèze, ait subi un immense effort, capable de soulever le sol en forme de voûte. La partie médiane s'effondra et les bords subsistèrent seuls.

Les cassures produites donnèrent passage aux émanations volcaniques et des lacs comblèrent les creux.

Vers le nord, le système est prolongé par le massif éthiopien, limité par le Nil d'une part et la mer Rouge de l'autre. Cette dernière est de formation récente, probablement pliocène. Sa dépression semble même se continuer en Asie par la mer Morte et le lac de Tibériade.

Le bord oriental du bourrelet qui s'étend du Zambèze à la mer Rouge semble avoir arrêté les mers secondaires et tertiaires.

3° Nous avons dit précédemment que des *bassins déprimés* avaient pris naissance en Afrique, en raison du gauchissement de la surface originelle. Le centre des plateaux, en s'affaissant, amena, en effet, la formation de dépressions qui sont encore une des caractéristiques du continent que nous étudions et qui a pu être appelé par Livingstone une « auge immense » aux bords relevés du côté de la mer.

Ces bassins déprimés prirent peu à peu l'aspect désertique, les hauteurs qui les enserrent arrêtant la vapeur d'eau que peuvent contenir les souffles aériens. D'ailleurs, cette vapeur, rencontrant des régions de plus en plus chaudes, la condensation est de plus en plus difficile.

Il est à remarquer que les déserts se succèdent de la Sibérie à la Côte occidentale de l'Afrique, présentant tous des caractères analogues. Les cours d'eau, mal alimentés et souvent desséchés, n'exer-

(1) Le *Dofané*, près d'Ankober; le *Teleki* à l'extrémité du lac Rodolphe; le *Kenia* (5,800 m.), l'*Elgou*, le *Kilimandjaro* près du lac Natron et le *Roungoue* au nord du lac Nyassa.

Digitized by Google

cent aucune action sensible sur la surface. Ils ne trouvent même pas de chemin vers la mer.

III

C'est là d'ailleurs un des principaux traits de l'hydrographie de l'Afrique que ces *rivières sans issue.*

En raison de l'indécision de la surface, les grands fleuves eux-mêmes cherchent longtemps leur direction et ne trouvent la mer qu'après bien des coudes et des détours. En s'approchant des océans, ils rencontrent successivement les diverses terrasses constitutives du plateau, les bords de « l'auge » et doivent les franchir comme de gigantesques degrés donnant ainsi naissance aux cascades, cataractes et *rapides*, obstacles à la navigation. Ils précipitent avec eux dans la mer les alluvions arrachés à leur lit et constituent de la sorte des *lagunes* insalubres ou des *barres* d'approche difficile.

IV

La climatologie de l'Afrique n'est pas plus aisée à établir dans ses grandes lignes que l'orographie et l'hydrographie.

L'Equateur coupe l'Afrique, presque en son milieu. Néanmoins, cette ligne n'est pas un axe de symétrie ; la répartition de la chaleur ne se fait pas également des deux côtés. La partie terrestre étant beaucoup plus évasée au nord qu'au sud, la zone chaude boréale est, par suite, bien plus riche en territoires continentaux. En outre, les courants froids favorisés par les océans largement ouverts vers le sud remontent jusqu'à l'Equateur. L'expérience a prouvé que l'*aire* recevant le *maximum* de chaleur est située à peu près à cheval sur le 20° de latitude nord, de la mer Rouge au Soudan occidental.

Enfin, l'espace compris entre la ligne équinoxiale et l'isotherme (1) de 20° est, dans l'hémisphère boréal, supérieur d'un cinquième à ce qu'il est dans l'autre.

Le *mode de répartition de la chaleur* agit sur la *pression barométrique* et sur la *distribution des pluies.*

(1) Courbe unissant les points de même moyenne thermique annuelle.

Digitized by Google

La zone des basses pressions semble, en effet, être attirée par l'aire de maximum thermique. L'étendue des pressions inférieures à 760 millimètres couvre une trentaine de degrés, sa limite australe étant un peu au-dessus du 10° de latitude sud et sa limite boréale au-dessus du 20° de latitude nord.

Or, au *minimum de pression*, correspond sensiblement *le maximum de pluie*. La courbe hypsométrique sud moyenne de 130 centimètres de pluie par an est presque tangente à l'Equateur vers le 20° de longitude est et ne descend jamais plus loin que le 10° de latitude sud, tandis qu'au nord elle dépasse toujours le 10° de latitude boréale.

V

La division de l'Afrique en zones naturelles découle de ces diverses considérations. On peut distinguer la *zone équatoriale ;* de chaque côté de celle-ci, *la zone tropicale*, puis la *zone désertique* et enfin les *régions tempérées*, de l'Algérie au nord, du Cap au sud.

1° Au centre, la *zone équatoriale*, où les pluies tombent presque continuellement, apportées qu'elles sont par les vents d'ouest. Elle s'étend au nord jusqu'au 10° de latitude boréale environ, cette limite n'ayant pourtant rien d'absolu (1).

Au sud, l'irrégularité de ses points extrêmes est plus grande ; en certains points, elle ne s'avance guère au sud de l'Equateur, en d'autres, elle va jusque vers le 10° de latitude australe. Les jours y sont égaux aux nuits, sans transition d'aurore ni de crépuscule. Le maximum de hauteur annuelle de pluie est atteint au pied du mont Cameroun où l'on a pu relever 9 mètres d'eau.

La zone équatoriale est caractérisée par la forêt dite équatoriale ou *dense*. Les missions récentes ont pu fixer sa largeur moyenne dans l'Afrique occidentale. Elle semble être de 300 à 350 kilomètres (2) de la côte de Sierra-Leone au Bandama. Le capitaine d'Ollone, remontant le Cavally, a trouvé sa limite septentrionale à une trentaine de kilomètres au nord du 8° de latitude boréale. Plus à l'ouest, elle s'étend jusqu'aux sources du Niger, suivant une ligne singu-

(1) La zone équatoriale *proprement dite*, s'étend surtout sur la moitié occidentale de l'Afrique ; on a pu lui donner le nom de *plaines équatoriales*.

(2) Mission *Eysséric* (de Toumodi à Elengué) ; mission *Blondiaux* (de Seguela à Beyla) ; mission d'*Ollone* (de la côte de Guinée au Soudan).

Digitized by Google

lièrement parallèle à la côte. Dans la fourche formée par le Bandama et le Nzi, le ruban forestier s'amincit considérablement, laissant pénétrer comme un coin les savanes du Soudan dans la forêt qui ne s'avance guère plus loin que le 6° de latitude boréale en cette région.

A l'est du Bandama, vers le Comoe, elle reprend une épaisseur plus grande et atteint environ 280 kilomètres de largeur dans la Côte-d'Or anglaise.

Dans l'Hinterland du Dahomey, la forêt vierge ne s'étend que jusque vers 6°-50' de latitude nord (1).

Dans ces contrées, la forêt dense est séparée de la zone des steppes soudanaises par une bande de terrain parsemée de clairières d'une trentaine de kilomètres de largeur (2).

Dans le Congo français, l'immense forêt de Mayomba s'étend de la côte jusqu'à 100 ou 150 kilomètres à l'est.

Une grande partie de l'Etat indépendant du Congo (jusque vers le 5° de latitude boréale) est recouverte par la forêt vierge. Enfin, plus au nord encore, l'immense forêt de l'Arouhimi s'étend sur tout l'espace compris entre Stanleyville, le Haut-Oubanghi, Redjaf et le lac Albert-Edouard.

L'impraticabilité est le caractère commun à toutes ces régions. Le soleil et la pluie elle-même traversent très difficilement le dôme épais formé par le feuillage.

L'érosion pluviale est presque sans efficacité, elle ne peut désagréger les terres et les conduire à la mer.

Les voies de communication font défaut, ou n'existent qu'à l'état de sentiers à peine marqués; les cours d'eau sont peu navigables (3).

Dans l'est de l'Afrique équatoriale, la forêt dense ne se rencontre que le long des fleuves.

Les plateaux du pays des lacs, malgré leur proximité de l'Equateur, appartiennent plutôt, par leur climat, aux régions tropicales. La zone équatoriale proprement dite s'étend donc surtout sur l'Afrique occidentale.

(1) D'après le capitaine *Plé* et le commandant *Toutée*.

(2) La mission d'*Ollone* a rencontré cette zone intermédiaire avant d'arriver au Soudan.

(3) La culture n'existant pas, les habitants de la forêt vivent surtout de la chasse à laquelle ils ajoutent la cueillette de la banane. C'est là une des caractéristiques de la zone équatoriale forestière.

Digitized by Google

2° De chaque côté de la zone équatoriale se trouvent les steppes de la *zone tropicale* caractérisées par un régime de pluies périodiques, dont la durée diminue à mesure que l'on s'éloigne de l'Equateur.

Au nord, cette zone s'étend jusqu'au Sahara et au sud jusqu'au Zambèze. Dans la partie boréale qui nous occupe ici plus particulièrement elle couvre le Soudan.

Après la forêt équatoriale se trouvent les steppes de la zone tropicale où la végétation devient moins puissante ; les vallées seules possèdent des forêts et les dépressions des bouquets d'arbres. Tout le reste du sol est couvert de cultures ou d'arbres fruitiers alternant avec la brousse. La culture du *dourah* ou *sorgho*, plante de la famille des graminées, principale nourriture des habitants du Soudan, caractérise la région. Le pays prend un aspect de plus en plus nu et monotone à mesure que l'on approche du Sahara ; on ne rencontre plus guère que de maigres pâturages. *Tombouctou*, par exemple, appartient à cette région de transition entre la zone tropicale et le désert. de même que le *Tagama* entre le Damergou et l'Aïr.

3° La *zone désertique* est beaucoup plus large dans l'Afrique boréale que dans l'Afrique australe. Dans cette dernière région, les influences océaniques se font mieux sentir, en raison de la moindre épaisseur du continent. Le *Kalahari* n'occupe qu'une bande de territoire relativement étroite. Le Sahara, au contraire, s'étend sur toute la largeur de l'Afrique, obstacle immense aux relations entre le Soudan et la Méditerranée.

Il est composé d'énormes plateaux aux couches sensiblement horizontales, ayant pour limites de grandes lignes de falaises découpées qui reçoivent le nom de *djebel* (ou montagnes) dès que leur relief devient quelque peu accentué.

Leur composition géologique varie avec les différentes régions : le Sahara marocain est composé de terrain primaire, tandis que les *hamada* du Sahara central sont tantôt de *calcaires*, tantôt de *grès* de couleur foncée, d'origine dévonienne. Le terrain nummulitique du tertiaire domine dans le désert lybique.

L'action éolienne a accumulé les dunes en montagnes contre tous les obstacles tracés en travers de la direction du vent dominant (ergs) (1).

(1) Voir plus loin le chapitre consacré à la pénétration saharienne.

Digitized by Google

4° *Les régions tempérées* occupent enfin les deux extrémités de l'Afrique. Elles sont caractérisées par leur analogie climatologique avec les pays du sud de l'Europe. Les mêmes cultures se retrouvent de part et d'autre. Une même civilisation s'y est implantée. Nous aurons peu à parler de ces régions, envisageant surtout ici l'Algérie et la Tunisie à un point de vue particulier, comme bases de la pénétration française dans le centre de l'Afrique.

Ces deux possessions sont d'ailleurs les seules colonies de *peuplement* que nous possédions sur le continent africain.

La colonie d'*exploitation* sera le type rencontré généralement dans la présente étude.

VI

On distingue en Afrique deux races principales, la race blanche et la race noire.

Les représentants de la race blanche appartiennent pour la plupart à la famille sémitique. Leur peau est plus ou moins colorée par suite de l'influence du climat et de leur mode d'existence, mais en dehors de cela, leur anatomie, leur moral, leur état social, tout les sépare nettement du noir. L'Afrique du nord est peuplée par ces nations teintées mais se rattachant à la race blanche. Elles se sont infiltrées dans tout le Soudan où on les retrouve sous le nom de Maures au nord du Sénégal, de Touareg aux environs de Tombouctou et de Zinder, de Foulbé dans le Fouta-Djallon, le Macina.

Cette race blanche sémitique de l'Afrique septentrionale comme du pays somali est essentiellement pastorale et soumise au régime patriarcal. On a pu partager en quatre régions les territoires qu'elle occupe, d'après l'animal le plus répandu dans ses troupeaux. C'est ainsi qu'en allant du nord au sud, on rencontre le pasteur cavalier, puis chamelier, chevrier et vacher, le premier s'étendant jusqu'à la Méditerranée, le dernier jusqu'à l'intérieur du Soudan. L'élevage et l'emploi de certains de ces animaux retiennent l'homme près des pâturages et de l'eau et en font un sédentaire ou tout au moins un demi-sédentaire ; certains autres, au contraire, comme le chameau et le méhari l'entraînent vers le désert et en font un nomade.

Digitized by Google

Il doit se livrer parfois à quelques occupations secondaires, telles que la culture dans la région septentrionale, le tissage dans les oasis du Sahara, le commerce un peu partout, mais les travaux manuels lui répugnent, il les abandonne souvent à ses captifs et garde toujours le caractère *pastoral* et *guerrier*.

Les Berbères *proprement dits* semblent seuls capables d'un travail soutenu. Nous verrons plus loin que ce sont eux qui ont créé, pour ainsi dire, les oasis en assurant la répartition de l'eau. Ils ont bâti les Ksour et planté les dattiers. Quant à l'élément *arabe nomade*, c'est le plus grand fléau que l'on puisse imaginer pour un pays. Il détruit toujours et ne crée jamais... Il en est de même du *targui* qui vit du sédentaire en le pressurant et en le razziant au moment de la récolte.

Dans le désert, les conditions de la vie rendent nécessaire *l'organisation patriarcale*. C'est là une caractéristique essentielle de la race blanche en Afrique. Au point de vue religieux, elle appartient en très grande majorité à *l'islamisme*.

La race noire est beaucoup plus complexe et diverse. Certains caractères anatomiques la distingnent nettement de la race blanche. Ce sont, en outre de la nuance de la peau, la dépression prononcée du front, l'épatement du nez, le développement exagéré de la mâchoire, etc. — Au point de vue social, les différences ne sont pas moindres. Le nègre n'est point pasteur, mais surtout *cultivateur* ou *chasseur*. On ne le trouve nulle part établi sous le régime patriarcal de la famille. Il vit plus généralement en tribus, sous l'autorité d'un chef. La polygamie est beaucoup plus grande chez lui que chez le Berbère. Il est en général fétichiste, parfois même anthropophage. En embrassant l'islamisme, il n'a en vue que l'intérêt ou n'agit que sous l'influence de la contrainte.

La question des origines des races africaines a donné lieu à bien des hypothèses. Toutes peuvent se ramener à deux systèmes principaux émanant du *monogénisme* et du *polygénisme* (1).

En étudiant de près les peuplades pastorales du nord de l'Afrique, du Sahara et du Soudan, on est frappé des points de ressem-

(1) D'après la doctrine *polygéniste*, l'homme serait apparu sur plusieurs points à la fois, ou tout au moins à des époques différentes; d'après la doctrine monogéniste tous les hommes auraient la même origine géographique.

Digitized by Google

blance qu'elles présentent avec celles des steppes asiatiques. Les quatre groupes (cavaliers, chameliers, chevriers, vachers) rencontrés de la Méditerranée au Soudan peuvent se rattacher à des groupes similaires habitant dans l'Arabie et l'Asie antérieure.

Cette remarque a permis d'émettre l'hypothèse suivante : les diverses peuplades de pasteurs d'Asie et d'Afrique se sont peu à peu étendues dans le sens de la largeur de ces continents. Dans cette migration, ils ont parcouru les zones de terrain présentant des conditions de climat et d'existence analogues à celles de leur pays d'origine, les animaux caractéristiques de leurs troupeaux ne pouvant pas vivre en dehors de ces zones.

Reste à déterminer le sens des mouvements de migration. Or, les anthropologistes partisans de la doctrine monogéniste estiment que le type *blanc* eut pour grand centre ethnique l'ouest du Haut-Massif asiatique. Les peuplades pastorales suivirent donc, d'après eux, le sens de la marche du soleil, de l'orient vers l'occident.

Quoi qu'il en soit, nous verrons plus loin, à propos du Sahara et du Soudan, que de nombreuses migrations eurent lieu de l'est vers l'ouest, en particulier celles des Touareg qui se disent venus de l'Yemen et des Foulbé originaires de la vallée du Nil, Nubi-Berbères, issus peut-être des mouvements de populations qui se produisirent pendant les guerres de Ramsès II contre les Hittites.

De même, beaucoup admettent que la race noire est venue d'Asie en Afrique. Au moment de cette migration, disent-ils, elle a dû éviter les déserts où elle n'aurait pu cultiver le sol. Deux routes s'ouvraient à elle : la première traversant l'isthme de Suez, puis suivant la vallée fertile du Nil, la seconde longeant les rivages orientaux et méridionaux de l'Arabie, puis passant le détroit de Bab-el-Mandeb où la mer n'offre pas un grand obstacle par sa largeur.

Les nègres, ou du moins une partie des nègres peuplant actuellement l'Afrique seraient ainsi parvenus sur les pentes de la région montagneuse de l'est africain qui aurait joué le rôle de centre de dispersion pour eux. Devant la poussée de nouvelles invasions, celle par exemple de la race galla, tenant le milieu entre la sémite et la chamite qui s'étendit sur les plateaux abyssins et des grands Lacs, les peuplades nègres venues du Nil et appartenant au type *Chillouk* se dirigèrent vers l'occident et les tribus ayant suivi la route du sud de l'Arabie (du type *Bontou)* vers le sud. Les premières s'étendirent

Digitized by Google

dans la zone tropicale boréale jusqu'à l'Atlantique, les secondes dans la région tropicale australe.

S'il faut en croire les polygénistes, l'Afrique posséda au contraire une race humaine fondamentale peu à peu modifiée par les invasions successives de peuples nouveaux. Il est fort douteux que l'on arrive de sitôt à trancher d'une manière définitive cette question si complexe de l'origine des races.

Contentons-nous donc de constater les traces nombreuses de grandes migrations noires dans un sens sensiblement est-ouest.

Les populations des bassins du Nil se sont étendues dans celui du Congo. Les missions Gentil (1), Bonnel de Mézières (2) et Ponel (3) ont pu affirmer la présence de tribus d'origine nilotique, les Bondos (N'Dys et N'Dérès par exemple), sur le Haut-Oubanghi, aux environs de la Kemo et jusque sur la Sangha.

Des faits analogues se sont produits dans le Soudan où le refoulement des peuples vers l'ouest paraît un phénomène très ancien (4). Les tribus du littoral de la côte de Guinée semblent dues au remous d'une longue série d'invasions. Chez certains Achanti, on retrouve le type égyptien nettement prononcé. Dans l'Afrique équatoriale, enfin, on a pu trouver les traces d'une invasion effectuée dans un sens analogue, du pays de Mombouttou et des Niam-Niam vers le Dahomey et le Gabon. S'il faut en croire les traditions locales et les anciens historiens, une migration nombreuse se serait, en particulier, produite au cours du XVIe siècle.

Les M'fans ou Pahouins du Congo ont sans cesse, eux aussi, marché de l'est vers l'ouest, renversant les tribus rencontrées sur leur route.

Au point de vue ethnographique, la forêt équatoriale offre un trait caractéristique : la présence de peuplades naines dont la taille ne dépasse guère 1^m,20.

D'après *Schweinfürth*, elles s'étendent tout du long des 1° et 2° de latitude Nord. *Stanley* les a rencontrées sous le nom d'Akka dans la grande forêt de l'Arouhmii, *Marche* et *Crampel* dans les forêts du Congo, sous le nom d'A'Bango ou d'A'kona. La mission *Van Ker-*

(1) Mission du Chari.
(2) Dans les sultanats de Rafaï, Zemio, etc.
(3) Sur la Sangha.
(4) Nous verrons dans l'étude du Soudan les mouvements fort étendus de la race *Mandé*.

Digitized by Google

chhœven et le capitaine *Barrows* ont trouvé les pygmées entre les 2° et 3° de latitude Nord, sur l'Ouellé-Makoua et le Roubi-Ouellé.

Quelques-uns ont voulu voir, dans ces nains, les restes d'une race autochtone aujourd'hui presque totalement disparue, anéantie par les invasions successives et repoussées dans les ténèbres de la forêt dense.

Etendre plus loin cet aperçu général nous exposerait à sortir du cadre de cette étude. Nous négligerons en particulier l'Afrique australe qui ne rentre pas dans notre zone d'influence. A propos de chacune de nos voies de pénétration, nous aurons d'ailleurs l'occasion d'étudier d'une manière plus détaillée les races que notre marche vers le centre africain rencontre sur sa route.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE PREMIER

Henri Lorin, *L'Afrique à l'entrée du* xx° *siècle. Le pays et les indigènes. La pénétration européenne.* Paris, A. Challamel, 1901.

Capitaine C. Chatelain, *L'Afrique et l'expansion coloniale.* Paris, Lavauzelle, 1901.

C. Leblond, *Cours de géographie de l'École supérieure de guerre.*

A. Aimoni, *L'Africa degli Europei ed i commerci Africain.* Est. d., *Boll. soc. esplor. comm. in Africa.* Milano, 1896.

Dr Hamy, *Les Races nègres.* Leçon d'ouverture du cours d'anthropologie du Museum (l'*Anthropologie*, VIII, 1897).

A. De Quatrefages, *Introduction à l'Histoire des Races humaines.* Hennuyer.

Hovelaque, *Les Nègres de l'Afrique suséquatoriale.* Lecrosnier et Rabé.

A. De Préville, *Les Sociétés africaines.* Paris, Firmin-Didot, 1894.

H. Sarrazin, *Races humaines du Soudan français*, 2 vol. Chambéry, Imprimerie générale de Savoie, 1902.

E. Demolins, *Les grandes routes des peuples.* Essai de géographie sociale. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1901.

Edgar Sanderson, *Afrika in the Nineteenth Century.* London, Secley and Co, 1898.

Hahn, *Afrika zweite Aüflage.* Leipzig et Vienne, 1901. *Climatology of Afrika* (*The*). Tenth and Final Report of a Commitee counsting of E. G. Ravenstein, H.-R. Mill.

N. Dickson (*Rep. Brit. Ass.*). Adv. sc. Glasgow, 1901). London, J. Murray, 1901.

H. Coutière, *Histoire naturelle de la Mer Rouge* (*Rev. scient.*- 4e série, 1901).

Digitized by Google

Dr Paul Barret, *L'Afrique occidentale.*
Chaillé-Long, *L'Afrique centrale.* Plon, 1877.
Malte-Brun, *Géographie universelle.* Paris, Parent-Desbarres.
E. Reclus, *Nouvelle géographie universelle.* Paris, Hachette.
De Lapparent, *Leçons de géographie physique.* Paris, Masson et Cie 1898.
Marcel Dubois, *Cours de géographie.* Paris, Masson et Cie.
De Lapparent, *Traité de géologie.* Paris, Masson et Cie.
Suess, *Antlitz der Erde I.*

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA DIPLOMATIE ET LA PÉNÉTRATION FRANÇAISE EN AFRIQUE

I. Historique de la pénétration française en Afrique jusqu'en 1890.
II. La question Congo-Nil (1890-1899).
III. La question de la boucle du Niger (1890-1905) (1).

Nous avons vu dans l'introduction de la présente étude que, dès le XIVe siècle, nos navigateurs atteignirent la côte de Guinée. En 1364, deux navires dieppois abordèrent au Cap Vert. Ils longèrent ensuite la côte de Sierra-Leone et s'arrêtèrent dans une baie à laquelle ils donnèrent le nom de Petit-Dieppe (plus tard Rio-Sestro). Durant les années suivantes, des vaisseaux frétés par des commerçants rouennais poussèrent juqu'à la Côte d'Or et fondèrent les postes d'Elmina, Fantin, Cormentin, etc. A cette époque, les grands peuples navigateurs de l'Europe, Génois, Portugais et Espagnols, n'avaient pas encore dépassé les Canaries (2).

Jusqu'à la fin du XVe siècle, aucune expédition marquante ne fut plus entreprise. En 1488, le capitaine Cousin renoua nos relations commerciales avec le Sénégal et la côte de Guinée. Ce mouvement d'exploration se continua durant tout le commencement du XVIe siècle.

Jusque-là, les croisières faites n'avaient eu pour inspiratrice que l'initiative personnelle. François Ier tenta d'associer la couronne à l'œuvre des découvertes, mais bientôt les guerres de religion vinrent détourner celle-ci des continents lointains et c'est seu-

(1) Le présent chapitre étant surtout destiné à retracer le rôle joué par notre diplomatie en matière coloniale, les détails de notre prise de possession des différentes colonies françaises du continent seront exposés dans les chapitres ayant trait à celles-ci.

(2) Voir G. Binger. *De la priorité des découvertes maritimes aux* XIVe et XVe *siècles.*

Digitized by Google

lement sous Henri IV qu'elle put y penser à nouveau (fondation de la Compagnie des Indes orientales en 1604).

A partir de cette époque et durant tout l'ancien régime, on crut faire assez pour la cause coloniale en créant d'innombrables compagnies à monopoles qui enchaînaient le commerce et le livraient à des sortes de corporations privilégiées.

Ce furent successivement, en nous en tenant seulement à celles qui concernaient l'Afrique :

En *1633*, la compagnie du Cap Vert ;

En *1634*, celle de la Guinée ;

En *1642*, une compagnie pour le commerce de l'Orient et de Madagascar.

Et sous Colbert :

En *1664*, les compagnies des Indes occidentales et orientales ;

En *1673*, la compagnie du Sénégal qui se transforma en *1679* en compagnie du Sénégal et de la Guinée ;

En *1681*, une troisième compagnie du Sénégal ;

En *1685*, une nouvelle compagnie de Guinée.

Nous avons déjà signalé dans l'introduction de la présente étude les grands inconvénients de ce mode de colonisation. Notre diplomatie et notre politique tinrent d'ailleurs fort peu de compte des droits que nous avions pu acquérir de l'autre côté des mers. De nos colonies d'Afrique, le traité de Paris de 1763 ne nous laissa que l'ilot de Gorée ; le traité de Versailles nous rendit heureusement le Sénégal et le traité de Paris de 1815 nous le conserva ainsi que quelques comptoirs fondés par la France sur la côte de Guinée, et ce fut là la base de notre empire futur dans l'Afrique occidentale

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que la prise de possession de l'Algérie par le gouvernement de Charles X ne fut pour ainsi dire qu'accidentelle. On n'eut d'abord en vue que la vengeance de l'affront fait à la France sans songer aux conséquences considérables que devait avoir cet acte de vigueur. Alger conquis, il fallut peu à peu soumettre les territoires voisins et bientôt coloniser. Le gouvernement de Louis-Philippe et celui de Napoléon III suffirent à peine pour mener à bien cette tâche.

On avait jusque-là fait peu de chose pour le Sénégal. Dès 1854, le général Faidherbe sut, par une habile et vigoureuse direction, lui donner une grande importance et nous établit solidement sur le fleuve, vraie voie de pénétration vers l'intérieur.

Digitized by Google

Après la guerre de 1870, les colonels Borgnis-Desbordes, Gallieni, Archinard, Bonnier, Audeoud prolongèrent dans le Soudan l'œuvre commencée.

Dès 1838, l'amiral Bouet-Willaumez avait passé avec les chefs indigènes de la Côte d'Ivoire des traités qui devinrent définitifs en 1842. Les postes d'Assinie, Grand-Bassam, Dabou furent fondés successivement.

Durant la même année 1838, la France avait pris pied pour la première fois dans l'Afrique équatoriale en créant des comptoirs à Libreville ; le cours de l'Ogooué fut remonté.

Les années qui suivirent la guerre de 1870 virent l'éclosion du grand mouvement des explorations africaines, par la fondation de l'Association internationale africaine. Celle-ci se proposa un double but : la répression de la traite des nègres et la découverte des régions inconnues du continent.

La France se proposa comme but de ses efforts l'exploration de l'Ogooué. Stanley ayant découvert, pour ainsi dire, le fleuve du Congo dont on ne connaissait que l'embouchure, Savorgnan de Brazza l'atteignit en suivant l'Alima (1880). La rivalité ne tarda pas à s'accentuer entre les deux explorateurs, le premier ayant fondé Léopoldville au nom du roi des Belges, et le second Brazzaville. — Pour trancher la question, la Conférence de Berlin (1885) fonda l'Etat Indépendant du Congo (1) qui reçut Léopold II pour souverain (2). En échange, la France eut les territoires de la rive droite du Congo.

Du côté du Niger, nous nous heurtions aux Anglais prétendant que leur compagnie commerciale de la Nigeria s'était étendue jusqu'à Boussa et sur la Bénoué.

Notre diplomatie voulut profiter du traité de partage de l'Afrique orientale conclu entre l'Angleterre et l'Allemagne pendant l'été de 1890, pour obtenir une délimitation de l'Afrique occidentale.

Mais nous nous étions laissés devancer sur ce terrain : la ligne Saï-Barroua limita vers le sud notre zone d'influence entre le Niger et le lac Tchad.

(1) Les limites de l'Etat Indépendant du Congo furent définies par des traités notifiés à la Conférence de Berlin (traité avec l'Allemagne, du 8 novembre 1884, avec la France, du 5 février 1885 ; avec le Portugal, du 14 février 1883).

(2) L'Etat Indépendant du Congo est la propriété personnelle du roi Léopold II. Il a fait de la Belgique son héritière par un testament de 1889. La France avait le droit de *préemption* sur les autres puissances.

Digitized by Google

II

LA QUESTION CONGO-NIL

Ce n'était là qu'une première escarmouche. De 1890 à 1904, deux grandes questions : la pénétration française du bassin du Congo dans celui du Nil et l'extension de notre domination dans la boucle du Niger mirent sans cesse aux prises les cabinets de Paris et de Londres.

Ces deux sujets de contestations furent d'ailleurs connexes et eurent une influence réciproque l'un sur l'autre. Nos explorateurs, après avoir remonté le Congo inférieur et l'Oubanghi, étaient arrivés jusqu'au bassin du M'Bomou. A la prétention de l'Angleterre d'étendre sa domination sur toute la vallée du Nil, notre diplomatie eut l'idée d'opposer la prise de possession du cours moyen de ce fleuve. De cette façon, le grand projet de jonction de l'Afrique britannique du sud au nord, formé par M. Cécil Rhodes, se serait vu pour ainsi dire coupé par le mouvement ouest-est de la France. C'était là tenter aussi de préparer pour l'avenir une solution de la question égyptienne et prendre d'avance une bonne position pour en retirer quelque profit.

En 1890, M. Liotard fut chargé par le gouverneur du Congo, M. de Brazza, d'occuper progressivement les territoires réservés à notre action politique par le protocole du 29 avril 1887 (1), passé entre la France et l'Etat Indépendant. Il devait « en faire une région française ayant une porte ouverte sur le Nil » (2).

Mais la mission Liotard se heurta aux agents belges qui avaient dépassé le 4° de latitude nord et occupé Bangassou, Rafaï, Sémio. La mission Nillis de la Kéthulle avait même poussé jusqu'à Katuaka et Hofra en Nahas. Plusieurs conférences tenues à Bruxelles ne parvinrent pas à régler le différend (1894).

A ce moment, on apprit que l'Angleterre et l'Etat Indépendant avaient signé à Bruxelles, le 22 mai, un accord de la plus haute importance. La Grande-Bretagne cédait à bail au roi Léopold des

(1) La délimitation franco-belge était marquée par le thalweg de l'Oubanghi et ensuite par le 4° latitude nord.

(2) Discours prononcé par M. Liotard, à son retour à Paris en octobre 1898.

Digitized by Google

territoires circonscrits par une ligne partant de la rive occidentale du lac Albert, puis suivant la ligne de partage des eaux du Nil et du Congo jusqu'au 25° long. est de Greenwich et ce méridien jusqu'à son intersection avec le 10° parallèle nord, longeant ensuite ce parallèle jusqu'au nord de Fachoda et enfin, se dirigeant vers le sud par le thalweg du Nil jusqu'au lac Albert.

Les territoires situés à l'est du 30° long. est de Greenwich et touchant immédiatement au Nil étaient loués pour la durée du règne de Léopold II seulement. Par contre, le bail concernant les territoires cédés à l'ouest de ce même méridien, ainsi qu'une bande de 25 kilomètres en largeur, s'étendant de la ligne de partage Congo-Nil jusqu'à la rive occidentale du lac Albert, devait continuer après l'expiration du règne de Léopold II « tant que les possessions du Congo resteraient comme Etat indépendant ou comme colonie belge sous la souveraineté de Sa Majesté et des successeurs de Sa Majesté ».

Cette dernière clause visait manifestement le cas où la France aurait été à même de faire usage de son droit de préemption. En échange des concessions faites, la Grande-Bretagne obtenait une bande de territoire de 25 kilomètres de largeur, de la partie septentrionale du lac Tanganika jusqu'au point le plus méridional du lac Albert-Edouard. Ce bail devait avoir la même durée que celui relatif aux territoires situés à l'ouest du 30° long. est de Greenwich.

En louant de la sorte les pays du Haut-Nil, l'Angleterre s'attribuait leur possession, en vertu de ce principe qu'on ne peut louer que ce dont on est propriétaire.

Elle cherchait ainsi visiblement à entraver les progrès de la France dans sa marche vers l'est et à se servir de l'Etat du Congo comme d'un « *tampon* » entre nos possessions et la rive gauche du Nil. Le souverain belge devenait, pour ainsi dire, le gardien des territoires réclamés par la Grande-Bretagne.

Le grand transafricain du Cap à Alexandrie ne rencontrait plus d'obstacle politique à son passage.

Un pareil traité ne pouvait être admis sans conteste par notre diplomatie. Celle-ci pouvait d'abord objecter que l'Angleterre portait atteinte aux droits de l'Egypte et de la Turquie sur le Haut-Nil, droit que les sultans avaient conférés aux khédives (par les firmans du 13 février 1841 et du 14 avril 1892). La Grande-Bretagne avait reconnu la validité de ces firmans, dans l'espoir, sans

Digitized by Google

doute, d'en faire son profit personnel. Or, une condition expresse posée par la Porte était que les khédives n'abandonneraient *aucun* territoire. Sans aucun respect pour cette exigence, le traité anglo-belge avait *partagé* des territoires revendiqués par l'Egypte (1).

En outre, l'Etat Indépendant du Congo étendait ainsi son influence bien au delà des limites que lui avaient imposées les conférences de Berlin et le protocole du 29 avril 1887 passé avec la France.

Le gouvernement français voulut agir énergiquement. Par un décret du 13 juillet 1894, le Haut-Oubanghi fut séparé administrativement du Congo français, dans le but de rendre notre action plus rapide. Le commandant Monteil en reçut la direction. Devant cette attitude résolue, l'Etat Indépendant se montra moins intransigeant.

Dès le 14 août 1894, un arrangement était conclu portant la frontière méridionale de nos possessions au thalweg du M'Bomou prolongé par une ligne allant jusqu'au faîte de partage des eaux Congo-Nil et par cette ligne de partage jusqu'à sa rencontre avec le 30° de longitude est de Greenwich (27°40' de Paris).

En outre, l'Etat Indépendant s'engageait à limiter son action vers le nord à une ligne marquée par la ligne de partage Congo-Nil jusqu'à son intersection avec le 30° long. est de Greenwich, par ce méridien jusqu'a sa rencontre avec le 5°3' de latitude nord, et enfin par ce parallèle jusqu'à sa rencontre avec le Nil.

Antérieurement à cette convention, l'Allemagne avait obtenu l'abandon par l'Angleterre de la bande de 25 kilomètres consentie à son profit.

Il s'agissait pour la France de prendre possession de ses domaines. Le lieutenant-colonel Monteil, désigné pour commander une expédition contre Samory, fut remplacé par M. Liotard qui occupa les sultanats de Bangassou, Rafaï et Sémio (1895), points d'appui pour notre future occupation du Bahr-el-Ghazal.

L'Angleterre se montra fort alarmée de ces mesures. Un des membres de la Chambre des Communes, sir E. Eittshmead Bartlett, déclara fort nettement que « l'avenir de l'Egypte serait aux mains

(1) L'intégrité de l'Empire ottoman et par conséquent de l'Egypte et de ses dépendances avait été reconnue par les puissances de l'Europe aux traités du 30 mars 1836; de Londres, du 13 mars 1871; de Berlin, du 13 juillet 1878, etc.

Digitized by Google

de la puissance qui réussirait la première à s'assurer la domination du cours (moyen) du Nil ».

Le cabinet britannique appuya ces revendications. Sir Edward Grey, sous-secrétaire d'Etat, émit la prétention que « les sphères britannique et égyptienne d'influence couvraient toute la vallée du Nil » et que l'entrée d'une mission française dans cette dernière « serait un acte peu amical et considéré comme tel par l'Angleterre ».

Cette puissance appuyait ses prétentions sur le traité qu'elle avait passé avec l'Allemagne en 1890 pour partager les Etats du sultan de Zanzibar. On avait introduit dans cette convention la reconnaissance de l'extension de l'influence anglaise sur la rive droite du Nil « jusqu'aux confins de l'Egypte », en ne lui imposant aucune limite sur la rive gauche.

M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, protesta vivement contre ces prétentions. Pendant ce temps, M. Liotard, poussant vers le nord-est, fondait un poste à Tamboura et la mission Marchand se formait.

Les instructions qu'elle reçut lui recommandaient un essai de pénétration pacifique avec un rôle délicat à remplir, sans engager la lutte contre les Mahdistes ni froisser, par une entente avec ces derniers, les sultans leurs ennemis, acquis à notre influence par M. Liotard.

En juillet 1896, la mission Marchand débarquait au Congo.

Le cabinet français se préoccupait en outre d'une diversion par l'Abyssinie. Durant la guerre soutenue par cette puissance contre l'Italie, Ménélick avait proposé à la France la signature d'un traité reconnaissant l'indépendance et l'intégrité de son empire et donnant, en échange, à nos nationaux des avantages commerciaux.

Dans la crainte de froisser l'Italie, aucune réponse n'avait été fournie à ces avances. La lutte terminée, les mêmes raisons de conserver une attitude aussi réservée n'existaient plus. M. Lagarde, gouverneur de Djibouti, fut envoyé en ambassade extraordinaire auprès du Négus.

Le but le plus immédiat qu'il devait se proposer était d'obtenir un appui matériel et moral pour la mission Marchand. En janvier 1897, il arrivait à Harrar et signait bientôt avec le ras Makonnen un traité fixant la frontière de nos possessions de la Côte des Somalis.

Digitized by Google

Il obtint ensuite du Négus des laissez-passer pour les missions Clochette et Bonvalot envoyées vers le Sobat.

Ménélick se décida à revendiquer ses droits à la frontière du Nil, pour ses Etats, entre le 5° et le 14° de latitude nord et à fonder des postes sur le fleuve.

La mission de Bonchamp (1) partie en avant-garde fut fort éprouvée, sortit difficilement des marécages et arriva trop tôt pourtant sur le Nil. Elle ne put y séjourner faute de vivres et d'embarcations. Les Abyssins rencontrèrent les mêmes obstacles et ne réussirent pas mieux (2).

La diversion orientale que l'on avait pu espérer ne fut donc d'aucun secours à la mission Marchand. Cette dernière avait atteint le Soueh et, après avoir fondé plusieurs postes (Kodjalé, les Rapides, Fort-Desaix) pris pour bases d'opérations, se dirigea sur Meschra-er-Rek et de là descendit le Bahr-el-Ghazal vers le Nil Bleu. Le 10 juillet, elle arrivait à Fachoda où elle repoussait le mois suivant un corps considérable de derviches et signait avec le sultan des Chillouks un traité de protectorat.

En septembre, le sirdar Kitchener, vainqueur des Mahdistes, arrivait à son tour à Fachoda. Les deux chefs d'expédition ne pouvant régler sur place le différend en référèrent à leurs gouvernements. L'Angleterre soutint violemment la thèse précédemment exposée, lord Salisbury déclarant ne pouvoir admettre « qu'on contestât son droit de revendiquer la possession des territoires ayant autrefois appartenu à l'Egypte » (3).

Les réponses de M. Delcassé et de M. de Courcel, notre ambassadeur à Londres, réfutèrent victorieusement la théorie britannique.

L'Angleterre usa alors d'intimidation. En cas de maintien de la mission Marchand à Fachoda, la guerre paraissait inévitable.

Or, la France n'était pas préparée à une guerre navale et il faut

(1) M. de Bonchamp remplaça M. Bonvalot, rentré en France, et M. Clochette mourut d'épuisement.

(2) MM. Faivre et Potter de la mission de Bonchamp, avec l'armée du *Dedjaz Tessama*, arrivèrent au confluent du Sobat et du Nil Bleu le 22 juillet 1898. Ils plantèrent le drapeau français sur la rive gauche du Nil et le drapeau abyssin sur la rive droite, mais ils ne purent y séjourner faute de vivres et d'embarcations. La mission Marchand occupa Fachoda le 10 juillet, 18 jours après le passage de Faivre et de Potter. Le *Faidherbe* envoyé dans le Sobat ne put les rejoindre.

(3) Dépêche du baron de Courcel, du 12 octobre 1898 (*Livre jaune*, de 1898).

Digitized by Google

bien avouer que nos forces maritimes étaient inférieures en nombre et en puissance à celles de notre rivale (1).

Il fallut donc reculer. Il était impossible de ne pas rappeler ici ces douloureux souvenirs. L'événement peut, du moins, servir de leçon.

La diplomatie d'une puissance coloniale a besoin d'une flotte pour soutenir ses déclarations, comme il lui est nécessaire, dans sa politique continentale, d'avoir à sa disposition l'appui d'une solide armée. Reconnaissons donc franchement notre infériorité d'un moment et travaillons à éviter pour l'avenir que le retour de semblables circonstances nous trouve en une situation pareille. Malgré son échec final, indépendant d'elle-même, la mission Marchand demeurera un des plus beaux titres de gloire de la France coloniale du XIXe siècle.

Fachoda évacué, *le 21 mars 1899,* fut signé un acte que l'on annexa à la convention du 14 juin 1898 (2).

La zone d'influence française fut limitée par la ligne de partage des eaux du Congo-Nil, jusqu'à sa rencontre avec le 12° de latitude boréale, puis séparant le Ouadaï du Darfour, son tracé devait se maintenir entre le 18°40' de longitude est de Paris et le 20°40' est de Paris. Les commissaires délégués par les deux gouvernements devaient reconnaître et établir sur place cette frontière (§ 2 de la convention).

Au nord-ouest du lac Tchad, la délimitation était moins précise encore. En principe, la zone française était limitée par une ligne partant du point de rencontre du tropique du Cancer avec le 13°40' de longitude est de Paris, descendait ensuite vers le sud-est jusqu'à sa rencontre avec le 21°40' de longitude est de Paris et suivait ensuite le 21°40' jusqu'à sa rencontre avec la frontière entre Ouadaï et Darfour (§ 3 de la convention).

Rien dans ce paragraphe 3 de la convention n'indique que les gouvernements français et anglais s'interdisent d'exercer une action politique, le premier à l'est, le second à l'ouest, de la ligne tracée. La France n'a donc point (3) reconnu « l'état de fait dérivant de l'occupation anglaise dans les possessions khédiviales ».

(1) Notre artillerie navale, par contre, était supérieure à celle de l'Angleterre.

(2) Voir au sujet de cette convention le paragraphe 3.

(3) Rouard de Card. *Les conventions franco-anglaises et les territoires africains.*

Digitized by Google

Le paragraphe 4 de la déclaration donnait aux Français les mêmes avantages de navigation fluviale, de commerce et de douanes, qu'aux sujets britanniques dans les territoires situés sur la rive gauche du Nil entre le 14°20' de latitude nord et le 5° de latitude sud.

III

LA QUESTION DE LA BOUCLE DU NIGER (1890-1904)

La seconde question à régler était celle de la boucle du Niger et de la région située entre ce fleuve et le lac Tchad.

1° *Frontière anglo-française entre Niger et Tchad.* — La déclaration du 5 août 1890 donnait comme limite sud à la zone d'influence française, entre Niger et Tchad, une ligne tracée de Say à Barroua « tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la compagnie du Niger tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto ».

L'Angleterre avait revendiqué ce dernier, prétendant avoir passé plusieurs traités avec son sultan.

Or, le capitaine Monteil (mission de 1890-1892), passant à Sokoto, y apprit que l'empire n'avait pris aucun engagement vis-à-vis de la Royale Niger Compagny.

Il conclut donc un traité avec le Sokoto, le 27 octobre 1891.

A Kouka, capitale du Bornou, il apprit l'expulsion d'un représentant de la compagnie anglaise.

Le commandant Mizon constata également que dans le Maouri et l'Adamaoua, l'influence anglaise n'était pas plus solidement établie que dans le Sokoto et le Bornou.

Le commandant Toutée, explorant le Bas-Niger, vit qu'au-dessus de Ygga, ne résidait aucun agent anglais.

Les prétentions britanniques constituaient donc un véritable bluff.

L'acte de 1890 laissait bien des questions non résolues. La France, tout en reconnaissant le Sokoto à l'Angleterre, revendiquait le Bornou, l'Adamaoua et le Mori (1).

(1) Ces deux derniers pays avaient passé des traités avec le lieutenant de vaisseau Mizon en 1891 et en 1893.

Digitized by Google

La Grande-Bretagne préféra céder à l'Allemagne la majeure partie de l'Adamaoua, plutôt que de le voir tomber en nos mains (traité anglo-allemand du 15 novembre 1893).

La commission anglo-française, chargée de tracer la frontière entre Niger et Tchad, résolut, après bien des discussions, de remplacer par une ligne brisée, la ligne droite de Say à Barroua.

Par la convention du 14 juin 1898 (1) la nouvelle frontière partait de *Madecati* sur le Niger, longeait le Dallol-Maouri, laissait le Sokoto à l'Angleterre, Zinder à la France et venait aboutir près de Barroua sur le lac Tchad (2).

Il était à souhaiter que la France obtînt un redressement de frontière vers le sud, entre Niger et Zinder. Pour aller du fleuve à ce centre important, nos missions et nos colonnes de ravitaillement étaient obligées, après s'être éloignées de 200 kilomètres du Niger, de parcourir dans le désert un trajet de 250 kilomètres environ. C'est ainsi que la mission Voulet-Chanoine dut passer par Matankari, Komi, Maradi, c'est-à-dire en territoire anglais.

De même, entre Zinder et le lac Tchad, notre zone d'influence était repoussée trop haut vers le nord.

Au moment où fut signée la convention de 1898, l'Angleterre n'occupait pourtant point le Bornou.

Le rapprochement franco-anglais dont nous aurons l'occasion de parler à propos du Maroc vint heureusement modifier cette situation. L'article 8 de la Convention du 8 avril 1904 porte qu'à l'est du Niger, et sous réserve des modifications que pourront y comporter les stipulations insérées au dernier paragraphe du présent article, le tracé suivant sera substitué à la délimitation établie entre les possessions françaises et anglaises par la convention du 14 juin 1898 :

« Partant du point sur la rive gauche du Niger indiqué à l'article 3 de la convention du 14 juin 1898, c'est-à-dire la ligne médiane du Dallol-Maouri, la frontière suivra cette ligne médiane jusqu'à sa rencontre avec la circonférence d'un cercle décrit du

(1) Le capitaine Cazemajou avait pourtant signé le 19 janvier 1898 un traité avec le serky du Kabbi fixant les frontières entre Sokoto et Kabbi et nous donnant le protectorat de ce pays. La convention du 14 juin 1898 coupait en deux le Kabbi en laissant la moitié dans la zone d'influence anglaise; l'autre dans celle de la France. (Voir à ce sujet le chapitre consacré au Soudan).

(2) Coupant l'itinéraire du docteur allemand Grissier.

Digitized by Google

centre de la ville de Sokoto avec un rayon de 160,932 mètres (100 milles). De ce point, elle suivra l'arc septentrional de ce cercle jusqu'à un point situé à 5 kilomètres au sud du point d'intersection avec ledit arc de ce cercle de la route de Dosso à Matankari par Maourédé.

« Elle gagnera de là, en ligne droite, un point situé à 20 kilomètres au nord de Kouni (Birni n'Kouni), puis de là, également en ligne droite, un point situé à 15 kilomètres au sud de Maradi, et rejoindra ensuite directement l'intersection du parallèle 13° 20' de latitude nord avec un méridien passant à 70 milles à l'est de la seconde intersection du 14e degré de latitude nord avec l'arc septentrional du cercle précité.

« De là, la frontière suivra, vers l'est, le parallèle 13° 20' de latitude nord jusqu'à sa rencontre avec la rive gauche de la rivière Komadougou Ouabé (Komadugu Waube), dont elle suivra le thalweg jusqu'au lac Tchad. Mais si, avant de rencontrer cette rivière, la frontière arrive à une distance de 5 kilomètres de la route de caravane de Zinder à Yo, par Sona Kololua (Sua Kololua), Adeber et Kabi, la frontière sera tracée à une distance de 5 kilomètres au sud de cette route jusqu'à sa rencontre avec la rive gauche de la rivière Komadougou Ouobé, étant toutefois entendu que si la frontière ainsi tracée venait à traverser un village, ce village avec ses terrains, serait attribué au gouvernement auquel se rattacherait la majeure partie du village et de ses terrains. Elle suivra ensuite, comme ci-dessus, le thalweg de ladite rivière jusqu'au lac Tchad.

« De là, elle suivra le degré de latitude passant par le thalweg de l'embouchure de ladite rivière jusqu'à son intersection avec le méridien passant à 35° est du centre de la ville de Kouka, puis ce méridien vers le sud jusqu'à son intersection avec la rive sud du lac Tchad.

« Il est convenu, cependant, que lorsque les commissaires des deux gouvernements qui procèdent en ce moment à la délimitation de la ligne établie dans l'article 4 de la convention du 14 juin 1898 seront revenus et pourront être consultés, les deux gouvernements prendront en considération toute modification à la ligne frontière ci-dessus qui semblerait désirable pour déterminer la ligne de démarcation avec plus de précision. Afin d'éviter les inconvénients qui pourraient résulter de part et d'autre d'un tracé qui s'écarte-

Digitized by Google

rait des frontières reconnues et bien constatées, il est convenu que, dans la partie du tracé où la frontière n'est pas déterminée par des routes commerciales, il sera tenu compte des divisions politiques actuelles des territoires, de façon à ce que les tribus relevant des territoires de Tessaoua-Maradi et Zinder soient, autant que possible, laissées à la France et celles relevant des territoires de la zone anglaise soient, autant que possible, laissées à la Grande-Bretagne (1).

« Il est, en outre, entendu que, sur le Tchad, la limite sera, s'il est besoin, modifiée de façon à assurer à la France une communication en eau libre en toute saison entre ses possessions du nord-ouest et du nord-est du lac, et une partie de la superficie des eaux libres du lac au moins proportionnelle à celle qui lui était attribuée par la carte formant l'annexe n° 2 de la convention du 14 juin 1898.

« Dans la partie commune de la rivière Komadougou, les populations riveraines auront égalité de droits pour la pêche. »

En outre, la France obtient en échange de son privilège de pêche à Terre-Neuve une rectification de la frontière franco-anglaise de la Gambie :

2° *Frontière franco-anglaise entre Dahomey et Niger.* — La convention du 14 juin 1898 avait fixé les frontières longtemps contestées entre l'hinterland du Dahomey et celui du Lagos.

Durant sa mission (1890-1892), Monteil avait placé le Liptako et le Yagha, sous le protectorat de la France (1891).

Le commandant Decœur avait signé des traités (fin 1894 et commencement 1895) avec le Gambara, le Borgou et le Gourma. En 1897, M. Bretonnet, parti de Carnotville créait une série de postes dans le Borgou et le capitaine Garnier s'emparait de Nikki pour châtier les pillards Baribas.

Les capitaines *Baud* et *Vermeersh* entraient dans le Gourma ; plus à l'ouest, la mission *Voulet-Chanoine* occupait le Gourounsi, devançant la mission anglaise de sir Donald Stewart, puis le Mossi qui acceptait le protectorat de la France en janvier 1897.

Le commandant *Destenave* avait rapidement achevé la tâche commencée.

(1) C'est ainsi qu'on a jugé que la ligne droite du 13° 20′ doit être remplacée par une plus méridionale pour laisser à la France la totalité du Zinder.

Digitized by Google

Les Anglais invoquaient de leur côté un traité que le capitaine Luggard avait passé à Nikki (en novembre 1894).

Les itinéraires de tous ces explorateurs et les traités signés par eux s'enchevêtrèrent bientôt à un tel point qu'il devint fort difficile d'en déduire des données précises. La France avait néanmoins pour elle, d'une manière générale, le droit de priorité et le nombre des itinéraires levés.

Dans ces circonstances, la commission du Niger arrêta la délimitation nouvelle entre Dahomey et Lagos, par les articles 2 et 3 de *la convention du 14 juin 1898.*

Ceux-ci reconnaissaient à la France : le *Borgou* avec Nikki, pour capitale, le Yagha, le Liptako, le Gourma, le Tourodi, le royaume de Say.

En revanche, ils cédaient à l'Angleterre Kitchi, Kagoma, Boussa et Arenberg (où le commandant Toutée avait pourtant fondé un poste dès 1894).

Nous n'avions ainsi la possession d'aucun point sur le Niger, en aval des rapides de Boussa, ce qui nous obligeait à décharger nos marchandises en territoire anglais. Pour remédier à cette situation, l'*article 8* de la convention nous louait pour trente ans un petit territoire d'un tenant de 10 et 50 hectares à cheval sur le confluent de la rivière *Doko* (qui vient se jeter dans le Niger un peu au-dessous de Badjibo). Une seconde enclave sur l'embouchure du Niger qui porte le nom de rivière Forcados était cédée à la France. Ces deux enclaves furent déterminées en 1900 par le *commandant Toutée* d'une part et, de l'autre, le *capitaine Luggard.*

(Le capitaine *Lenfant* a utilisé la voie du Niger en transportant à Sorbo-Haoussa, le port du troisième territoire militaire, 54 tonnes de matériel destinées à la colonne *Péroz*);

3° *Frontière anglo-française entre Côte d'Ivoire-Soudan, Côte d'Or-Togo.* — La frontière entre la Côte d'Ivoire française et la Côte d'Or anglaise a été le sujet de nombreuses contestations entre les deux puissances.

Ces différends furent en partie réglés par l'*arrangement du 10 août 1889,* celui *du 26 juin 1891* et celui *du 12 juillet 1893.*

Cette dernière convention laissait indécise la possession de la lagune Tendo ; la frontière remontait ensuite le Tanoe, laissait Akouakrou à la France, puis obliquait vers l'ouest, remontait à

Digitized by Google

nouveau vers le nord, abandonnait le Sauwi, le Bettié, l'Indénié, l'Arbon, le Gaman, le Bouna à la France; le Broussa, le Sahué, le Bondoukou (en partie seulement) à l'Angleterre; la ligne tracée remontait ensuite le thalweg de la Volta Noire jusqu'au 9° de latitude nord. Au delà, rien n'était précis.

Nous avons signalé les diverses missions qui parcoururent les régions au-dessus de ce parallèle depuis 1893. Une nouvelle délimitation, continuation de la précédente vers le nord, s'imposait donc. La commission du Niger régla la délimitation nouvelle de la façon suivante à partir du 9° de latitude nord. La frontière suit désormais le thalweg de la Volta Noire vers le nord, jusqu'à son intersection avec le 11° de latitude nord, puis ce parallèle vers l'est, laissant à la France le *Gourounsi* ainsi que le *Gourma*. Mais nous cédions à l'Angleterre le pays de Oua qui avait signé un traité avec le lieutenant *Baud* (le 1er mai 1895).

4° *Frontière anglo-française de la Gambie.* — La convention du 8 avril 1904 a rectifié la frontière franco-anglaise de la Gambie.

« *Article 5.* — La frontière existant entre la Sénégambie et la colonie anglaise de la Gambie sera modifiée de manière à assurer à la France la possession de Yarboutenda et des terrains et points d'atterrissement appartenant à cette localité. Au cas où la navigation maritime ne pourrait s'exercer jusque là, un accès sera assuré en aval au gouvernement français sur un point de la rivière Gambie qui sera reconnu d'un commun accord comme étant accessible aux bâtiments marchands se livrant à la navigation maritime. Les conditions dans lesquelles seront réglés le transit sur la rivière Gambie et ses affluents, ainsi que le mode d'accès au point qui viendrait à être reservé à la France, en exécution du paragraphe précédent, feront l'objet d'arrangements à concerter entre les deux gouvernements.

« Il est dans tous les cas entendu que ces conditions seront du moins aussi favorables que celles du régime institué par l'application de l'acte général de la conférence africaine du 26 février 1885, et de la convention franco-anglaise du 14 juin 1898, dans la partie anglaise du Niger. »

Enfin, l'article 7 nous a cédé les îles de Los situées en face de Konakry.

Digitized by Google

Ces concessions sont fort appréciables et valent bien les quelques pêcheries que nous avions conservées sur la côte française de Terre-Neuve.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE II

E. Rouard de Card. *Les territoires africains et les conventions franco-anglaises*. Paris, A. Pedone, 1901.

Victor Deville. *Partage de l'Afrique*. Paris, 1898.

Comte Ch. de Kinsky. *Le continent africain. Manuel du diplomate*. Paris, Challamel, 1897.

André Lebon. *La politique française en Afrique* (1896-1898). Paris, Plon-Nourrit, 1901.

Robert de Caix. *Fachoda, la France et l'Angleterre*.

Paul Bourdarie. *Fachoda, la mission Marchand*.

Paul Thirion. *La France et l'Angleterre en Afrique* (*Correspondant*, numéro du 25 janvier 1898).

Lebon. *La mission Marchand et le ministère Méline* (*Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 mars 1900).

Lieutenant-colonel Monteil. *Les conventions franco-anglaises des 4 juin* 1898 *et* 21 *mars* 1899 (*Revue hebdomadaire* du 6 mai 1899).

Silva White. *Le développement de l'Afrique*.

Marcel Puisant. *Les droits de la France au Niger* (*Revue générale du droit international public*), 1898.

Hertslet. *The Map of Africa by Treaty*.

De Martens. *Recueil de traités*.

De Clercq. *Recueil des traités de la France*. Paris, A. Pedone.

Livres jaunes, publiés en 1898-1899.

Bulletin du comité de l'Afrique française (1898-1899).

Digitized by Google

CHAPITRE III

I. Morcellement de notre empire colonial africain, considéré des côtes, mais unité par rapport au centre du continent.
II. Nos colonies africaines sont surtout des colonies d'exploitation.
III. Obstacles rencontrés par notre pénétration en Afrique (climat, terrain).
IV. Islamisme, fétichisme, anthropophagie.

I

A un navigateur parcourant les côtes d'Afrique, nos possessions sur ce continent apparaissent étrangement morcelées. Les colonies des autres puissances européennes entrent partout dans les nôtres.

Ce sont, à partir du détroit de Gibraltar : le Rio de Oro espagnol, puis la Gambie anglaise et la Guinée portugaise enclavées dans notre colonie du Sénégal ; le Sierra-Leone britannique et l'Etat indépendant de Libéria, séparant la Guinée de la Côte d'Ivoire ; la Côte d'Or anglaise et le Togo allemand isolant le Dahomey de cette dernière ; la Nigeria anglaise et le Cameroun allemand interposés entre le Soudan et le Congo français.

Mais il faut remarquer que toutes ces colonies sont, pour ainsi dire, enclavées dans les nôtres qui les enserrent de toutes parts. C'est ainsi que, considéré du centre du continent, notre empire colonial apparaît, comme un tout immense. Du Tchad divergent dans tous les sens des avancées vers la mer.

Notre expansion venant du nord, arrêtée par la limite fixée à notre influence entre Niger et Tchad, s'est rejetée vers l'est et a trouvé une voie ouverte entre le lac et la dorsale montagneuse africaine.

Digitized by Google

De même, nos explorateurs partis du Congo sont naturellement passés du bassin de l'Oubanghi dans celui du Chari.

Le TCHAD a donc joué le rôle de CENTRE ATTRACTEUR et la pénétration française en Afrique est caractérisée par un mouvement incessant vers ce centre. Les puissances étrangères croyant trouver dans celui-ci une véritable mer intérieure ont voulu posséder aussi quelque portion de son rivage. (Les explorations récentes semblent prouver, au contraire, que le lac Tchad présente en bien des points l'aspect marécageux. Loin de ses bords seulement, il s'étale en une vaste nappe d'eau présentant des fonds de 3 à 4 mètres.)

Notre empire colonial en Afrique s'est trouvé véritablement fondé par le don d'unité, le jour où les trois missions : Saharienne, Afrique centrale et du Chari se trouvèrent réunies sur ce dernier fleuve, la première venant d'Algérie, la seconde du Soudan et la troisième du Congo. Cette jonction à travers le continent noir tient du prodige et eut un effet moral immense que vinrent encore augmenter la défaite et la mort de Rabah.

La construction du chemin de fer transsaharien et des autres voies ferrées projetées achèvera cette œuvre de réunion de nos possessions continentales africaines.

II

Notre empire colonial d'Afrique, tel qu'il se trouve constitué, comprend surtout des colonies d'*exploitation*. Il s'agit de bien distinguer celles-ci des colonies de *peuplement*. Dans les premières, la race colonisatrice ne cherche pas à s'implanter sur le sol, elle se contente de lui donner l'aide de sa direction politique, de ses capitaux, de tirer le parti le meilleur possible de ses ressources économiques.

Les pays dans lesquels l'Européen ne peut pas séjourner longtemps, en raison de leur climat, les possessions françaises d'Afrique occidentale, par exemple, appartiennent à cette catégorie. Le blanc y sert surtout de guide au noir. Il ne peut, en effet, se livrer à aucun travail fatiguant, tel que le défrichement ou la culture ; l'épuisement le gagnerait bien vite. L'AVENIR des colonies d'exploitation

Digitized by Google

semble donc résider dans l'AMÉLIORATION des races préexistantes, dans leur ÉDUCATION intellectuelle, morale et sociale.

La seconde catégorie de colonies est d'un tout autre genre. Le colon y rencontrant des conditions climatologiques et économiques favorables, cherche à substituer sa race à celle du pays. Il prend possession des terres, s'empare du commerce et fonde bientôt une société nouvelle qu'il tâche de créer analogue à celle de la métropole.

Non content d'évincer les naturels du sol, il les détruit parfois méthodiquement. La race saxonne a pu, par exemple, être qualifiée de race exterminatrice, « extirping race », a dit sir Charle Dilke.

Partout où elle a pris racine, elle a anéanti les autres races : les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord sont maintenant bien rares et bientôt les Maoris auront disparu de la Nouvelle-Zélande.

La race française remplace ce pouvoir meurtrier par la faculté d'assimilation. Nos colons prennent volontiers les goûts indigènes et adoptent facilement leurs mœurs au pays. Ils s'assimilent en quelque sorte les races étrangères en leur prêtant et en leur empruntant tout à la fois.

Nous n'avons pas, sur le continent africain, de colonie qui appartienne franchement au genre dit de *peuplement*.

L'ALGÉRIE elle-même semble tenir le milieu entre les deux catégories. On a pu soutenir, à juste raison, qu'elle est « une exception » et que « si l'on respectait scrupuleusement tous les usages, toutes les coutumes des indigènes, si l'on évitait d'apporter aucun trouble dans leur mode de jouissance des terres et dans leur existence, on ne pourrait tirer du pays toutes les ressources qu'il contient ; que, d'autre part, si l'on voulait substituer complètement les Européens aux indigènes, on se priverait du concours précieux que peut offrir une population de 4 millions d'habitants déjà à demi-civilisés. »

III

Notre expansion coloniale en Afrique est caractérisée, avons-nous dit, par une pénétration lente et incessante vers l'intérieur du continent.

Dans ce mouvement en avant, nous avons rencontré des obstacles d'ordre climatologique, topographique et ethnographique. Le

Digitized by Google

climat des pays tropicaux est néfaste pour l'Européen qui y fait un séjour de quelque durée. L'épuisement le gagne et le livre sans force aux fièvres hématuriques et bilieuses dont il guérit difficilement.

Les obstacles topographiques résident principalement dans le manque de voies de communication ou, tout au moins, dans leur état rudimentaire. Au Soudan, elles consistent en sentes à peine marquées au milieu de la brousse ou des savanes dénudées ; dans la forêt équatoriale, la pénétration est encore plus difficile en raison de l'enchevêtrement des arbres et des lianes.

L'explorateur en est souvent réduit à suivre le lit à demi desséché des cours d'eau, seules parties du sol respectées par l'exubérance de la végétation, ou les pistes tracées par les fauves et les éléphants.

Cette difficulté des communications explique en partie la lenteur avec laquelle les Européens ont pénétré dans le continent noir. Ils ont d'abord suivi les routes ouvertes vers l'intérieur par les grands fleuves, véritables brèches pratiquées par la nature dans le plateau africain ; les rapides les obligèrent néanmoins à reprendre en bien des points la voie terrestre. C'est ainsi que Stanley suivit le Congo, de Brazza l'Ogooué et l'Alima.

Puis bientôt, les explorateurs s'aventurèrent dans les contrées s'étendant entre les fleuves, en suivant les lignes de moindre résistance offertes par le terrain.

De nos jours enfin, ils n'ont pas craint d'affronter la traversée de la forêt équatoriale.

IV

Et pourtant les obstacles opposés par le sol paraissent souvent bien peu de chose en comparaison de ceux qu'offre l'homme lui-même.

L'islamisme, le fétichisme, l'anthropophagie et l'esclavage semblent les quatre formes principales sous lesquelles se manifeste cette résistance à la civilisation européenne.

L'*islamisme* couvre une étendue de pays immense, depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'aux Etats du centre africain. Il faut remarquer néanmoins que les races arabe et berbère sont plus

Digitized by Google

particulièrement aptes à recevoir et à conserver ses enseignements. L'Arabe est idéaliste, la solitude du désert le porte naturellement aux longues méditations et l'imprègne de la notion de l'infini. La constatation de l'inutilité des efforts humains contre l'aridité, le sable et le vent fait naître en lui le fatalisme.

L'exaltation de sa foi religieuse est assez semblable au mirage qui offre au voyageur l'espoir de sites enchanteurs.

En outre, l'islamisme est bien une religion de pasteurs nomades et ses prescriptions s'accommodent admirablement à l'organisation patriarcale.

Ceux mêmes des représentants de la race noire qui se montrent disciples convaincus du Prophète sont des descendants de pasteurs se souvenant d'une origine arabe ou berbère plus ou moins lointaine.

Cette exaltation religieuse apparaît nettement dans la formation des confréries qui couvrent actuellement le domaine de l'Islam. Ayant perdu beaucoup de sa puissance politique, la civilisation mahométane semble avoir voulu chercher son salut dans un débordement de religion, et les nombreuses associations créées ont pris pour devise essentielle « résistance à l'infidèle ».

Nées du *soufisme*, doctrine mystique reconnaissant la caste des *saints*, intermédiaires de l'homme et de la divinité, ces sociétés ont vu leur entier développement se produire au XIXe siècle.

Les plus importantes d'entre elles sont :

1° Celle des *Taïbya* fondée vers la fin du XIIe siècle de l'Hégire, reconnaît pour grand saint Mouley Taïeb. Le chef de l'ordre porte le titre de Cherif d'Ouezzan. Son influence s'étend en Tunisie, en Tripolitaine, dans les provinces d'Oran et d'Alger, jusqu'en Egypte; enfin, dans ces dernières années, elle a beaucoup diminué au Touât en raison de l'appui moral apporté à la France par les chérifs d'Ouezzan.

Cet ordre ne paraît pas irréductible ;

2° L'ordre *Kadrya*, fondé par le saint Sidi Abdelkader Djelani ben Abousalah en l'an 561 de l'Hégire (1165-1166 de notre ère). C'est un des plus populaires de l'Islam et son influence s'étend jusqu'à Tombouctou ;

3° L'ordre des *Oulad Sidi Cheikh* date de l'an 1203 de l'Hégire (1615 de notre ère) et reconnaît pour grand saint Sidi Abdelkader ben Mohammed. Nous avons vu que son influence s'étend de

Digitized by Google

l'Oranie jusqu'au Touât. Cette confrérie semble gagnée à la France pour les raisons exposées plus haut ;

4° Les *Bakkaya* ont leur centre principal à Tombouctou et s'étendent jusqu'au Touât où ils possèdent Zaouïet-Kounta et chez les Touareg Aouellimiden ;

5° L'ordre des *Tedjaniya* est d'origine plus récente que les précédents (1196 de l'H., 1781 de notre ère). Le nombre de ses adeptes est fort considérable, mais son influence semble actuellement décroître ;

6° L'ordre des *Senoussiya* a été fondé en l'an 1250 de l'Hégire (1835 de notre ère) par Si Mohammed ben Ali ben Senoussi. Leurs zaouïa sont actuellement fort nombreuses et se montrent nos adversaires acharnés. Leurs relations avec la religion officielle turque ne sont pas meilleures et ils sont considérés d'un mauvais œil à la Mecque.

Le cheikh Senoussi résida d'abord à Abou-Kobai, près de la Mecque (à partir de 1835), puis à Benghazi (1843) et enfin à Djaghboub. Son fils, le cheikh el Mahdi a quitté cette oasis en 1895 et est venu résider à Koufra, puis vers la fin de 1899 à *Gouro* dans le Borkou.

« L'influence de l'ordre s'est rapidement étendue vers le sud. Le pays des Tibbou, le Borkou et le Kanem lui semblent acquis à l'heure actuelle de même que le Ouadaï. »

Vers l'ouest, on ne rencontre guère de Senoussi qu'au Tidikelt et en Egypte ; ils ont peu de clientèle.

Par contre, la Cyrénaïque et la Tripolitaine, bases de leur expansion, demeurent leur grand foyer de propagande. Le mysticisme tient moins de place dans leurs doctrines que dans celles des autres ordres. Vis-à-vis des puissances européennes, les Senoussya ont longtemps gardé la neutralité, se contentant d'éviter leur contact en s'étendant vers le sud. De récents événements (les combats de novembre 1901 et janvier 1902 dans le Kanem, que nous avons dû leur livrer à l'est du lac Tchad) semblent indiquer de leur part les débuts d'une politique agressive.

Les membres des confréries musulmanes sont heureusement disséminés dans toute l'Afrique et l'Asie et n'offrent guère la résistance due à la cohésion. Beaucoup de leurs chefs, d'ailleurs, obéissent surtout de nos jours à des mobiles d'ordre politique et personnel et les gagner n'est point impossible.

Digitized by Google

Les *Senoussiya* paraissent actuellement les plus irréductibles à notre influence.

L'Islamisme offre un obstacle à notre pénétration en Afrique en ce qu'il nous oppose une civilisation déjà ancienne toute différente de la nôtre. Les musulmans sont fort difficilement assimilables. Aussi certains ont-ils pu conseiller de renoncer actuellement à cette tâche et de chercher plutôt à satisfaire quelques-unes de leurs inspirations, à alléger quelques-unes de leurs charges.

L'Islam s'est étendu de bonne heure sur la partie nord du Soudan occidental où sa base d'opérations fut le coude du Niger et le grand centre de Tombouctou fondé au ve siècle de l'Hégire. De là, la religion du Prophète s'étendit vers le pays de Kong au sud, à l'ouest sur le Segou et le Fouta-Djallon, à l'est jusque vers le Haoussa.

Dans la boucle du Niger, la pénétration française ne lui a pas laissé le temps d'établir des empires solides. Le Soudan attaqué de toutes parts par l'Islam n'a été sauvé que par notre arrivée, et le gros bloc de territoire constitué par le Yatenga, le Mossi, le Gourounsi, le Mampoursi est demeuré presque exclusivement fétichiste.

Vers l'ouest, au contraire, l'influence musulmane a fait rapidement tache d'huile. Seule la forêt équatoriale a été capable d'arrêter les progrès de l'Islam, par sa masse immense et son impénétrabilité. Samory a dû rétrograder devant les flèches des populations anthropophages de la forêt dense et faute d'issue à sa retraite est venu se faire prendre par nos colonnes.

Les conquêtes des grands fondateurs d'empires musulmans en pays noir semblent essentiellement caractérisées par l'arrêt de tout progrès, de toute culture, de tout commerce. Seuls les Mandé-Dioula de Kong dont la pénétration est toute pacifique font exception à cette règle.

Sans cesse sous le coup d'une razzia, le noir, déjà naturellement apathique, abandonne toute œuvre durable, se laisse aller à la nonchalance et vit au jour le jour. Les villages se dépeuplent, la famine sévit.

Kong dévasté par Samory n'envoyait plus ses tissus teints vers le Niger ; les pays du Tchad pillés par Rabah avaient perdu leur prospérité ancienne.

Il importe au plus haut point pour l'avenir de nos colonies soudanaises, d'empêcher désormais l'élévation de pareilles puissances

Digitized by Google

semant partout la ruine, nées de la volonté d'un homme et ne se soutenant que par les rapines et l'*esclavage*.

L'*esclavage* est un des plus grands fléaux de l'Afrique ; la fondation de notre empire doit amener sa disparition dans la partie occidentale de ce continent. C'est par lui que la population se clairsème et s'émiette, que le désert naît.

D'une manière générale, la race noire paraît moins irréductible à notre influence que les peuplades soumises à l'Islam. On trouve en elle une substance fruste, susceptible de malléabilité parce qu'elle n'a pas encore été rigidifiée par le fanatisme musulman.

Si l'Arabe, en effet, est *idéaliste*, le nègre est essentiellement *matérialiste*. Son culte d'ordinaire assez vague est surtout fait de superstitions variant avec le lieu qu'il habite. Le noir des déserts du sud de l'Afrique, manquant de l'eau qui lui est nécessaire, fait de la pluie une divinité tutélaire ; les ministres de son culte sont des conjurateurs de pluie.

Dans la région tropicale, le sorcier devient fabricant de filtres et d'amulettes destinés à procurer des chasses heureuses. Le noir modifie donc en quelque sorte ses croyances d'après ses besoins. Son culte tient du *panthéisme* : c'est tantôt un arbre, tantôt une montagne, tantôt même l'objet le plus infime qu'il déclare fétiche, c'est-à-dire inviolable.

Par contre, dès qu'on approche de la forêt équatoriale on rencontre des idoles et plus on pénètre dans ses ténèbres, plus ces idoles deviennent nombreuses. La terreur engendrée par l'obscurité semble favoriser la superstition, entretenue, d'ailleurs, avec soin par les griots qui en tirent leurs moyens d'existence. Le culte des peuples de cette région appartient donc à l'*anthropomorphisme*, caractérisé par la personnification d'abstractions très diverses, telles que la guerre, le mal, le tonnerre, etc., etc.

Tous les cultes indigènes sont désignés sous le nom générique assez vague de FÉTICHISME.

La civilisation a encore à lutter en Afrique contre l'*anthropophagie* fort répandue dans certaines régions, en particulier dans le bassin du Congo et dans la forêt dense du nord de la côte de Guinée.

La mission d'Ollone traversant cette dernière dans le bassin du Cavally a rencontré des systèmes différents d'anthropophagie. Certaines peuplades mangent leurs ennemis en matière de vengeance, pour absorber peut-être leurs âmes (qu'ils considèrent,

Digitized by Google

sans doute, comme un élément matériel) et les empêcher de jouir d'une autre vie dont ils ont une notion assez vague ; d'autres mangent indifféremment tous les hommes qu'elles peuvent se procurer, parce qu'elles *ont faim*. La banane dont elles se nourrissent n'est pas assez substantielle et, la viande faisant défaut, on mange les captifs. Chaillé Lang a cité cette réponse caractéristique d'une femme Akka cherchant à excuser le cannibalisme de sa nation : « C'est seulement quand la viande est rare, disait-elle, et que la nature exige une nourriture plus variée que le régime de bananes » que l'on mange de l'homme.

Une troisième école d'anthropophagie mange ses morts, pour hériter de leurs vertus.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE III

Dr Livingstone, *Exploration dans l'Afrique australe*. Paris, 1859.

Stanley, *A travers le Continent noir*. Paris, Hachette, 1878.

Dans les Ténèbres de l'Afrique. Hachette, 1890.

Dr Schweinfurth, *Au Cœur de l'Afrique*, Hachette, 1875.

Chaillé-Lang, *L'Afrique australe*. Plon, 1877.

Cne d'Ollone, *De la Côte-d'Ivoire au Soudan et la Guinée*. Paris, 1901

C. Morgen, *Dùrch Kameroùn von Süd nach* (*Nord*). Leipzig, F. A. Brohkam, 1893.

Cne Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*. Paris, Hachette, 1892.

C. Rinn, *Marabouts et Kouans*.

De Castries, *L'Islam*.

Les Senoussya, Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* d'avril 1892.

Depont et Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, Alger, 1897.

A. Le Chatelier, *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, Paris, 1899.

E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle* (Voir la carte des religions).

D. Vidal de la Blache, *L'Education des Indigènes*. (*Revue scient.*, 4e série, VII, 1897, p. 353-360).

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE II

La voie de pénétration du Sahara.

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE DE LA PÉNÉTRATION SAHARIENNE

A. — *Les voyages d'exploration.*

Il est assez singulier de remarquer que, malgré notre occupation de l'Algérie, excellente base de pénétration vers le sud, nous fûmes longtemps devancés dans le Sahara par les étrangers.

Ce fut là la première période de l'exploration saharienne, époque de reconnaissances de grande envergure, de voyages longs et pénibles auxquels on dut les premiers renseignements sur le désert.

De 1822 à 1824, les Anglais Denham, Oudeney et Clapperton le traversèrent de Tripoli au lac Tchad en passant par Mourzouk.

En 1826, le major Laing paya de la vie sa tentative et son succès, et, en 1828, René Caillé, plus heureux, revint sain et sauf de Tombouctou.

Sinaoun, Ghadamès et Ghât étaient visités par Richardson en 1845-1846. Enfin, quelques années plus tard, l'Allemand Barth entreprenait son immense voyage de Tripoli à Mourzouk et de là dans l'Aïr, au lac Tchad et à Tombouctou, fournissant ainsi les premières données sur le centre africain.

Au maréchal Randon appartient l'honneur d'avoir posé les premières bases de notre expansion vers le sud. Vers la fin de l'année 1851, il créait le poste de Géryville et faisait occuper l'oasis de Laghouat. « Par sa position avancée, le poste, dont le colonel Géry avait eu le premier l'idée, constituait une véritable mainmise sur la confédération des Oulad-Sidi-Cheikh; situé à moins de

Digitized by Google

100 kilomètres du Sahara, il préparait une solide base d'opérations à nos futures colonnes (1). » Quant à Laghouat, située à l'extrémité des hauts plateaux, elle était susceptible de jouer dans la province d'Alger un rôle analogue à celui de Géryville dans celle d'Oran.

Nous étions donc aux portes du Sahara et la continuation de la marche vers le sud semblait tout indiquée. Mais, durant de longues années, on espéra arriver à étendre peu à peu notre domination par des moyens pacifiques tels que traités signés avec les Touareg, missions scientifiques trop faiblement escortées, essais de rétablissement du commerce. On oubliait ainsi que la force seule a du prestige en pays musulman et qu'il faut d'abord soumettre avant d'entreprendre toute autre chose. Comme conséquence, le temps perdu fut énorme.

Dès 1854, on tenta d'accaparer en faveur de la France l'influence de l'ordre religieux d'Ouezzan. Un de ses chérifs fut inutilement envoyé au Touât (2).

En 1859, H. Duveyrier commença ses explorations dans la Tripolitaine et le Fezzan.

En 1860, Colonieu et Burin poussèrent jusqu'au Gourara, en traversant la partie la plus étroite de l'erg occidental, mais les habitants de la région leur refusèrent le passage et ils durent rétrograder. Dans la crainte que leur avait inspirée la venue des Français, ils avaient été jusqu'à demander un gouverneur au Maroc.

Plus à l'est, le commandant Mircher et le prince de Polignac signaient avec les Touareg-Azdjer le traité de 1862 auquel nous eûmes le tort de nous fier et qui, dans la pratique, demeura toujours lettre morte.

La conclusion de cet acte diplomatique avait été en quelque sorte préparée par le voyage du capitaine de Bonnemain à Ghadamès en 1856 et celui de l'interprète militaire Bouderba à Rhât en 1858.

Nous fûmes détournés durant quelques années de nos tentatives vers le sud par l'insurrection des Oulad-sidi-Cheikh qui éclata en 1864. Son promoteur, Si-Sliman-ben-Hamza trouva la mort à Aouïnet-Boubékeur, après avoir anéanti la colonne Beauprêtre, mais, durant dix années, ses successeurs Si-Mohammed, Si-Ahmed,

(1) C. Battisti. Conférence faite aux officiers de la garnison de Saïda le 17 février 1900.

(2) Nous aurons l'occasion d'insister sur l'ordre d'Ouezzan et sur les illusions, que l'on eût à son égard.

Digitized by Google

Si-Kaddour et Si-Lalla jetèrent le désordre dans tout le Sud-oranais et nous obligèrent à des luttes perpétuelles.

Durant ce temps, l'Allemand Rohlfs (1864-1865), déguisé en musulman, et peut-être chargé d'une mission secrète hostile à la France, parvint à se rendre de Fez au Tafilelt et de là dans le Touât et le Tidikelt, grâce à sa connaissance de la langue et des usages arabes. Il gagna ensuite Ghadamès en traversant le plateau de Tinghert, puis Tripoli.

Nachtigal, en 1869, se rendait de Mourzouk au Tibesti dont il étudiait la population encore fort peu connue de nos jours. En 1870, il se dirigeait par Tuzamo vers le lac Tchad, puis le Ouadaï pour atteindre le Nil à Ondurman.

De 1875 à 1877, notre compatriote Largeau, partant de Tougourt, poussait, à travers l'erg oriental, jusqu'à Ghadamès.

Erwin de Bary (1876-1877), de Rhât, fit deux reconnaissances dans le Tassili et dans l'Aïr et mourut mystérieusement à Rhât, très probablement assassiné.

Rohlfs tenta vers cette époque la traversée du désert lybien, d'abord par l'est, puis par l'ouest, mais il ne put réussir dans son entreprise.

En 1880, la mission Flatters était chargée d'étudier la région située au sud d'Ouargla, pour choisir l'itinéraire futur d'un transsaharien partant de cette oasis.

Elle traversait l'erg oriental dans la région des gassis et, longeant le bord du Tassili, ne pouvait dépasser le lac Menghouk, en raison des difficultés soulevées par les Azdjer.

L'année suivante, elle reprenait son projet de traversée du massif Ahaggar, mais était trahie et anéantie par les Touareg-Hoggar, près de Tadjenout.

Depuis une douzaine d'années, l'œuvre de pénétration a été reprise avec plus de méthode.

Dans ses neuf premières missions, M. Foureau explora la région de l'erg oriental et la bordure du Tassili-Azdjer.

En 1890, il longeait le rebord occidental du Grand-Erg et la partie de ce dernier située à l'ouest des gassis.

En 1892-1893, il reconnaissait le Gassi-Touil, l'Oudje (1) nord du Grand-Erg et le Tinghert.

(1) Mot à mot «la joue» c'est-à-dire la bordure.

Digitized by Google

En 1894, il traversait la région des dunes située au sud-est de Temassinin et en atteignait la limite méridionale.

En 1893-1894, la mission Bernard d'Attanoux avait également exploré la région des gassis et la bordure du Tassili-Azdjer en passant par Temassinin.

De décembre 1895 à mars 1896, M. Foureau explorait le Grand-Erg entre les gassis et l'itinéraire de Largeau de Touggourt à Ghadamès, découvrant sur son passage des ruines fort anciennes.

De mars à juin 1897, il entreprenait sa neuvième mission et rapportait de précieux renseignements, signalant en particulier, la présence d'anciens volcans dans le Tassili et constatant la formation de dunes récentes dans le Gassi-el-Ghazal.

La mission transsaharienne qu'il demandait depuis si longtemps put enfin lui être accordée, grâce au legs Renout des Orgeries et aux subventions du comité de l'Afrique française, du ministère de l'Instruction publique, etc. Sa traversée du Tassili et de l'Aïr, son arrivée à Zinder et sa réunion au sud du lac Tchad avec les missions Gentil et Joalland sont maintenant trop bien connues pour qu'il soit utile de les résumer.

B. — *La question de la frontière franco-marocaine et le Touât.*

Dans son mouvement d'expansion vers le sud, la France a été sans cesse gênée par le voisinage occidental du Maroc.

Depuis quelques années, la question marocaine a suscité bien des polémiques. Au premier abord elle paraît, en effet, assez complexe. En l'examinant de plus près, on arrive facilement à constater que, pour nous autres Français, elle se présente sous deux aspects nettement distincts. Nous devons tout à la fois l'envisager comme puissance européenne et coloniale et comme voisine appelée à avoir souvent des difficultés de frontière.

En tant que puissance européenne, la France est intéressée à ne point voir la porte occidentale de la Méditerranée tomber complètement aux mains d'une rivale. En outre, notre situation privilégiée dans le Nord de l'Afrique nous donne la légitime ambition d'exercer sur toute la Berbérie une suprématie intellectuelle, une hégémonie politique et commerciale. Ainsi que le constatait un auteur anglais : « Ce pays est tout d'abord une extension géogra-

Digitized by Google

phique et morale des splendides possessions françaises dans le nord de l'Afrique. On ne peut sortir du Maroc par terre dans aucune direction sans marcher sur des territoires français ou placés dans la sphère de l'influence française. La France a des centaines de kilomètres de frontière sur lesquels elle verse constamment le sang de ses soldats en dépensant beaucoup d'argent. Son commerce — moins important sur mer que celui de l'Angleterre — pourrait être largement développé dans son ensemble par l'ouverture des routes de terre commerciales venant d'Algérie (1)... »

De son côté, l'Espagne croit avoir acquis des droits réels sur le Maroc en raison des sanglants combats qu'elle y livra naguère. Elle considère ses possessions actuelles (2) du rivage comme de véritables têtes de pont susceptibles de lui ouvrir un jour l'accès du continent. Ne serait-ce point là prendre une lointaine et éclatante revanche des invasions arabes du moyen âge?

Les seuls intérêts de l'Angleterre au Maroc étaient d'y voir observer la liberté du commerce maritime et respecter la neutralité du détroit de Gibraltar. L'Allemagne et les Etats-Unis pouvaient formuler des demandes analogues. Quant à l'Italie ses destinées l'appelaient plutôt du côté de la Tripolitaine.

Durant la période de rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre, cette dernière puissance chercha à se créer au Maroc une situation prépondérante. Ses instructeurs militaires, ses savants se mirent à la disposition du Maghzen, si bien que la révolte actuelle a pu prendre pour principal grief contre le sultan, cette intrusion étrangère dans le domaine de l'Islam.

La situation troublée du pays, les brigandages de toute nature, le voisinage du prétendant, le peu de sécurité offert aux Européens devaient forcément amener une intervention des puissances. Le sultan, ne pouvant guère sortir de Fez, n'ayant qu'une armée peu nombreuse, mal équipée et mal payée, avait échoué dans ses tentatives de réformes et se trouvait sans argent. Les impôts établis et perçus de façon défectueuse lui donnaient à peine de quoi suffire à sa propre subsistance et le laissaient endetté vis-à-vis de l'Europe.

(1) Lettre de M. Harris, correspondant de Tunis à Tanger, à M. René Moulin.

(2) En somme rochers arides sur lesquels les garnisons espagnoles se cramponnent, ayant en face d'elles les guerrières et nombreuses populations du Rif qui ont voué à l'Espagnol une haine implacable.

Digitized by Google

Une entente entre les puissances devenait donc chaque jour plus nécessaire.

Dès la fin de l'année 1903, les relations étaient devenues plus cordiales entre la France et l'Angleterre. M. Harris, correspondant du *Times* à Tanger, n'hésitait pas à déclarer que « la France avait non seulement tous les droits d'intervenir, mais encore que cette intervention serait un bienfait pour le monde en général » (1). Restait à déterminer le mode d'intervention qui serait employé.

Nous lancer dans un conquête à main armée du Maroc aurait pu susciter des complications européennes et nous entraîner dans une guerre longue et coûteuse. La montagne et la plaine abandonnant leurs luttes intestines se seraient unies contre le « roumi » et nous aurions pu nous heurter à une nouvelle Espagne.

M. de Segonzac a très nettement défini le rôle à jouer par la France : « Elle veut le maintien de l'intégrité du Maroc, elle accepte la charge d'être l'éducatrice et la tutrice de son voisin barbare, elle revendique seulement la suprématie politique dans le nord de l'Afrique, de la Tripolitaine à l'Atlantique. En échange, elle s'engage à ne porter aucun préjudice aux intérêts étrangers engagés au Maroc. » C'était là poser le principe de la pénétration pacifique. La grande majorité des hommes d'Etat français l'adopta.

Mais avant de s'entendre à ce sujet avec le Maghzen, il fallait consulter les puissances intéressées. L'opinion anglaise avait eu le temps de se calmer depuis Fachoda. Elle voyait clairement que les intérêts de la Grande-Bretagne l'appelaient plutôt dans la partie orientale de l'Afrique où l'axe de sa politique est la voie ferrée qui doit un jour nuir le Caire au Cap. Elle était enfin plus inquiète de l'accroissement du commerce *maritime* de l'Allemagne que de celui de la France dans le Nord de l'Afrique. Un rapprochement était donc indiqué.

Après de longs pourparlers, était signé, le 8 avril 1904, un nouvel accord franco-anglais. Nous abandonnions les privilèges établis à notre profit à Terre-Neuve et obtenions en échange des avantages en Sénégambie et à l'est du Niger (2). La convention était enfin suivie d'une *déclaration concernant l'Egypte et le Maroc.*

Le gouvernement britannique y déclarait qu'il « n'avait pas

(1) Lettre citée dans l'ouvrage de M. René Moulin : *Une année de politique extérieure.* Paris, Plon-Nourrit, 1906.

(2) Voir ci-dessus.

Digitized by Google

l'intention de changer l'état politique de l'Egypte ». De son côté, le gouvernement français ne devait pas « entraver l'action de l'Angleterre dans ce pays ».

Quant aux principaux articles concernant le Maroc, nous croyons devoir les donner ici *in extenso :*

« *Article 2.* — Le gouvernement de la République française déclare qu'il n'a pas l'intention de changer l'état politique du Maroc.

« De son côté, le gouvernement de Sa Majesté britannique reconnaît qu'il appartient à la France, notamment comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité dans ce pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin. Il déclare qu'il n'entravera pas l'action de la France à cet effet, sous réserve que cette action laissera intacts les droits dont, en vertu des traités, actions et usages, la Grande-Bretagne jouit au Maroc, y compris le droit de cabotage entre les ports marocains dont bénéficient les navires anglais depuis 1901.

« *Article 4.* — Les deux gouvernements, également attachés au principe de la liberté commerciale tant en Egypte qu'au Maroc, déclarent qu'ils ne s'y prêteront à aucune illégalité, pas plus dans l'établissement des droits de douanes ou autres taxes que dans l'établissement des tarifs de transport par chemin de fer.

« Le commerce de l'une et de l'autre nation que le Maroc et avec l'Egypte jouira du même traitement pour le transit par les possessions françaises et britanniques en Afrique. Un accord entre les deux gouvernements réglera les conditions de ce transit et déterminera les points de pénétration. Cet engagement réciproque est valable pour une période de trente ans. Faute de dénonciation expresse faite une année au moins à l'avance, cette période sera prolongée de cinq en cinq ans.

« Toutefois, le gouvernement de la République française au Maroc et le gouvernement de Sa Majesté britannique en Egypte, se réservent de veiller à ce que les concessions de routes, chemins de fer, poste, etc., soient données dans des conditions telles que l'autorité de l'Etat sur ces grandes entreprises d'intérêt général demeure entière.

« *Article 7.* — Afin d'assurer le *libre passage du détroit de Gibraltar*, les deux gouvernements conviennent de ne pas laisser élever des

Digitized by Google

fortifications ou des ouvrages stratégiques quelconques sur la partie de la côte marocaine comprise entre Melilla et les hauteurs qui dominent la rive droite du Sebou exclusivement. Toutefois cette disposition ne s'applique pas aux points actuellement occupés par l'Espagne sur la rive marocaine de la Méditerranée.

« *Article 8.* — Les deux gouvernements, s'inspirant de leurs sentiments sincèrement amicaux pour l'Espagne, prennent en particulière considération les intérêts qu'elle tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée, et au sujet desquels le gouvernement français se concertera avec le gouvernement espagnol... »

Il importait, en effet, de ne pas s'aliéner l'Espagne comme on l'avait fait de l'Italie au moment de l'établissement de notre protectorat en Tunisie. Des négociations furent ouvertes et aboutirent le 7 octobre à la déclaration suivante :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne s'étant mis d'accord pour fixer l'étendue des droits et la garantie des intérêts qui résultent pour la France de ses possessions algériennes et pour l'Espagne de ses possessions sur la côte du Maroc, et le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne ayant, en conséquence, donné son adhésion à la déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904 relative au Maroc et à l'Egypte dont communication lui avait été faite par le gouvernement de la République française, déclare qu'il demeure fermement attaché à l'intégrité de l'empire marocain sous la souveraineté du sultan. »

Si dans le premier moment d'étonnement causé par l'accord franco-anglais quelques protestations se sont élevées en Espagne, la majorité de l'opinion semble depuis rassurée par les déclarations françaises et l'accord intervenu.

D'autre part, la France se rapprochait de l'Italie et n'avait aucune crainte à avoir de ce côté.

L'ambassadeur d'Allemagne connaissait les grandes lignes de l'accord même avant sa signature (1). Il savait en particulier que la France voulait « maintenir au Maroc l'état politique et territo-

(1) Lettre de M. Delcassé à M. Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, dans laquelle le ministre des affaires étrangères rapporte une conversation tenue avec le prince de Radolin, 27 mars 1904 (Livre jaune).

Digitized by Google

rial actuel » (1) que toutes les puissances bénéficieraient de l'accord « notamment au point de vue des transactions commerciales que ne pourra que favoriser l'établissement de la sécurité, qui est un des premiers besoins du Maroc » (2). La presse d'outre-Rhin trouva l'accord franco-anglais naturel et sans danger pour l'Allemagne puisque « la France s'engageait à maintenir, durant une assez longue période, la liberté commerciale et se chargeait de faire régner en ce pays l'ordre, la sécurité et la régularité financière » (3).

Elle se préparait à appliquer sans brusquerie comme aussi sans faiblesse l'accord d'avril 1904. Dans un article du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, M. Robert de Caix disait fort justement : « Nous n'allons pas faire la conquête du Maroc... Il faut que nous soyons pour le maghzen des collaborateurs s'offrant à l'aider à réformer ses finances, son armée, à réaliser peu à peu des travaux publics, à faire vivre le Maroc d'une vie économique moins barbare. Mais, dans l'intérêt même d'une œuvre qui sera d'autant plus profitable qu'elle évitera davantage les violences coûteuses, toutes ces réformes ne doivent pas être présentées au Maroc comme on présente une cuillerée d'huile de ricin à un enfant. Nous devons lui ménager les transitions, lui faire peu à peu parcourir les étapes par l'intermédiaire de ses gouvernants. » Dans un but de prospection sagement comprise, une mission composée de MM. de Flotte de Roquevaire, Flamant, de Segonzac, partait pour le Maroc.

Le maghzen, rassuré par le comte de Saint-Aulaire, envoyé en mission à Fez, sur l'objet de l'accord franco-anglais du 8 avril, acceptait des instructeurs français chargés de réorganiser la police de Tanger.

Tout d'un coup, à partir de décembre, les dispositions du maghzen à notre égard changent complètement. Il avertit M. Saint-René-Taillandier que « Sa Majesté chérifienne a décidé de congédier les instructeurs étrangers » (4) : seule, l'attitude énergique de notre envoyé réussit à nous donner pour cette fois gain de cause. Mais, désormais, tout est prétexte à difficultés de la part du Maroc.

En février 1905 se produisent les premières manifestations de l'opposition allemande et on peut deviner les raisons du changement d'attitude du sultan. L'Allemagne accuse la France de l'avoir

(1) et (2) Lettre précédemment citée.
(3) Dépêche de M. Bihourd à M. Delcassé du 12 avril 1904 (Livre jaune).
(4) Livre jaune.

Digitized by Google

tenue à l'écart systématiquement. La suite des événements est trop présente à l'esprit de tous et la raconter sortirait du cadre de cet ouvrage qui se propose uniquement pour but de citer des faits et non de les apprécier.

La conférence d'Algésiras doit en particulier régler la question des impôts et des douanes et celle de la police générale du Maroc. Celle-ci sera-t-elle confiée à une seule puissance ou à plusieurs Etats européens, c'est ce que la suite des événements nous apprendra. L'établissement du *condominium* aurait peut-être l'inconvénient de transformer le Maroc en un nouvel « homme malade » dont la seule sauvegarde résiderait « dans les convoitises internationales qui se balancent et se neutralisent en cherchant à se dépasser » (1).

Au point de vue de notre police sur la frontière de l'Algérie, tout le monde semble être du moins d'accord. Il est impossible que nous ne conservions pas son exercice.

Le grand problème international que nous venons d'exposer sommairement, mis de côté, l'étude de nos rapports de voisinage avec le Maroc devient bien plus simple.

La question de la frontière entre Oranie et Maroc n'apparaît plus que comme un épisode de notre expansion saharienne urgent à résoudre.

Nombreux furent les incidents qu'elle souleva : expédition de l'Oued-Guir en 1870, opposition de la part du Maghzen à la conquête du Touât, bombardement de Figuig, incursions sans cesse répétées des nomades sur notre territoire.

Il faut chercher l'origine même de ces difficultés dans le traité défectueux de la Taffna, signé le 18 mars 1845.

Celui-ci fut tout à la fois un marché de dupes et un acte incomplet.

Les diplomates marocains prétendaient donner à l'Algérie les limites qu'elle possédait à l'époque des Turcs.

Or, la Melouïya avait de tout temps formé la frontière entre les deux empires. Tous les auteurs anciens sont unanimes à ce sujet, et Salluste qui nous dit : « Le royaume de Bocchus, roi des Massessyliens, dont la capitale était Siga (Rachgoun), était séparé de celui de Jugurtha, roi des Maures, par le fleuve Mulucha », et Strabon

(1) Auguste Mouliéras, *Le Maroc inconnu*.

Digitized by Google

qui cite le « Molochat » comme le cours d'eau mitoyen de la Maurétanie césarienne et de la Tingitane.

D'après Ibn-Khaldoun (1) lui-même : « Le Mag'rib el Akza (2) est bordé à l'est par la Melouïya. »

Cette Melouïya offrait l'avantage d'être une limite naturelle, facile à interdire aux pillards.

Au lieu de la choisir pour frontière, le traité de 1845 la remplaça par une ligne toute fictive prenant son origine près de l'embouchure de l'Oued-Kin, se dirigeant d'abord au sud-ouest en suivant cette rivière, puis au sud à partir de Si-Zaher jusqu'au col de Teniet-Sassi.

Au-dessous de ce point, le traité ne connaissait que le désert. A part quelques ksours reconnus à la France, tels que Sfissifa, Aïn-Sefra, Thyout, Asla et les Moghrar; Figuig et Ishe déclarés marocains, l'acte porte « qu'au Sahara il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires. »

En outre, l'article 6 déclarait que « quant au pays qui est au sud des ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable et que c'est le désert proprement dit, la délimitation serait superflue. »

Le Touât, le Tidikelt, le Gourara se trouvaient donc pour ainsi dire escamotés par la diplomatie marocaine, dans cette seconde partie du traité. La première enlevait à l'ancienne Algérie l'amalat (3) d'Oudjda et le Zegdou, territoire des confédérations indépendantes des Oulad-Djerir, Beni-Guil, Douï-Menia, Berâber, etc., etc.

Le Maghzen n'avait d'ailleurs jamais étendu en fait son autorité sur les oasis d'Ische et de Figuig.

Le manque de frontière naturelle, la faiblesse du gouvernement marocain et l'humeur belliqueuse des tribus du Zegdou devaient sans cesse amener des difficultés et des conflits.

(1) Auteur arabe du XIVe siècle.

(2) Il est assez piquant de constater que jamais indigène ne prononça le mot de Maroc. Les premiers explorateurs européens le firent très probablement dériver de Merrekach, l'une des trois capitales. Quant aux indigènes, ils désignent leur pays par le terme général d' « El Rarb », « l'Occident ». Les auteurs arabes anciens dans leur langue plus savante, appellent le Maroc « El Mag'rib el Akça », « l'Extrême-Occident », c'est-à-dire l'ultime terre rencontrée par les invasions berbères et arabes dans leur marche du levant vers le couchant.

(3) Gouvernement.

Digitized by Google

Malgré toutes ces raisons de revendications, la politique de la France, de 1845 à nos jours, a toujours été empreinte d'une grande modération et, pas plus aujourd'hui que jamais, elle n'a pris pour but de ses efforts de modifier le traité de 1845, de réclamer, par exemple, le territoire d'Oudjda.

Mais s'appuyant sur l'histoire, elle a tenu à rendre à l'Algérie ses anciennes dépendances méridionales et elle a cherché, d'accord avec le maghzen, à fixer les points indécis du traité de la Taffna

D'autre part, si l'impuissance du gouvernement du sultan nous a souvent obligés à intervenir et à faire œuvre de police, nous n'avons jamais cherché à tirer profit à ses dépens des avantages remportés sur les pillards et les dissidents.

En 1870, nos colonnes dépassaient vers l'ouest Figuig sans protestation aucune du Maroc qui reconnaissait ainsi tacitement l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de maintenir l'ordre sur ses confins.

Durant toute l'année 1869, en effet, Si-Kaddour, les Oulad-sidi-Cheikh et plusieurs tribus (Douï-Menia et autres) n'avaient cessé d'opérer de hardis coups de main sur notre Sud-oranais. Le général de Wimpfen, commandant la province, avait obtenu l'autorisation d'une forte expédition, trop forte même en raison des difficultés de ravitaillement en eau que faisait prévoir la saison. Mais il lui fut bien recommandé d'éviter toute tentative contre Figuig et les autres ksours marocaines, « notre gouvernement ne voulant pas être entraîné à des opérations de siège susceptibles d'amener des complications qu'il importait d'éviter ».

La colonne comprenant 4,000 hommes environ fut alourdie par un convoi énorme.

Passant à plus de 60 kilomètres à l'ouest de Figuig, elle s'avança jusqu'à l'Oued-Guir où elle rencontra et battit près d'Oum-Dribina, les Douï-Menia. Le général de Wimpfen remonta ensuite vers le nord, un détachement laissé à Bou-Kaïs y ayant été attaqué. Il espérait obtenir sans coup férir la soumission d'Aïn-Chaïr. Mais les habitants se montrèrent résolus à une énergique résistance et on dut se décider à un bombardement.

Le lieutenant Bernadotte, envoyé en reconnaissance, signala une porte ménagée dans le mur. L'artillerie la prit pour objectif, mais au moment où les zouaves furent lancés à l'assaut, on s'aperçut que cette soi-disant porte n'était que peinte sur le mur. Les obus s'étaient

Digitized by Google

enfoncés dans les remparts en terre du ksour, sans produire de dégâts considérables. Sa brèche était insuffisante et les échelles apportées trop courtes : l'assaut échoua. Une seconde tentative ne fut pas plus heureuse quelques jours après. Le général Chanzy, qui commandait en second la colonne, donna le conseil de couper les palmiers : on priverait ainsi les Figuiguiens de dattes et en même temps des récoltes qui ne peuvent pousser qu'à l'ombre des arbres.

Devant un commencement d'exécution de cette menace, les ksouriens demandèrent l'aman et apportèrent des cadeaux de gada. La colonne reprit la route de l'Oranie. Pendant ce retour, elle eut à subir de grandes privations et son arrière-garde dut sans cesse faire tête aux maraudeurs. En outre, la cavalerie beaucoup trop nombreuse pour le but qu'on s'était proposé, trouva la plupart des mares taries et dut souvent doubler les étapes pour pouvoir boire. Devant Aïn-Chaïr, plusieurs officiers avaient été tués, parmi ces derniers le commandant Surtel des bureaux arabes et le commandant de l'artillerie de la colonne. On comptait en outre 13 hommes tués et 130 blessés, dont 4 officiers (1).

En 1872, le capitaine Ben-Daoud, qui dirigeait l'annexe d'El-Aricha, réussit à conclure un traité avec les Douï-Menia, en se servant de l'influence du marabout de Kenadsa. Mais il en fut de cet arrangement comme de tous ceux conclus avec les nomades, ses effets furent de peu de durée.

En 1882, les tribus indépendantes prêtèrent leur concours à la révolte de Bou-Amama. Cette même année, les Beni-Guil, partis de Ras-el-Aïn venaient razzier nos sujets de Sebdou et d'El-Aricha. Le lieutenant-colonel Duchêne reçut le commandement d'une colonne destinée à châtier les pillards. Celle-ci suivit le versant nord du djebel El-Abed, en passant par Sidi-Salem. Le 18 mai, au moment où l'on arrivait à l'Oued-Charef, l'ennemi fut signalé et battu à plate couture dans la vaste plaine qui s'étend sur la rive gauche de ce cours d'eau. La cavalerie le poursuivit sur une étendue de 17 kilomètres.

En 1882, comme en 1870, on s'était donc contenté de punir les brigandages des nomades sans chercher à opérer une annexion quelconque ; le Maroc s'en était d'ailleurs fort peu ému.

La question du Touât fut plus ardue à résoudre.

(1) Tous ces renseignements ont été communiqués à l'auteur de la présente étude par son père qui prit part à l'expédition de l'Oued-guir.

Digitized by Google

En vertu de la théorie de l'hinterland universellement admise par les puissances européennes, les trois groupes d'oasis compris sous ce nom générique (Touât, Gourara et Tidikelt), relevaient indiscutablement de l'Algérie avec laquelle ils avaient d'ailleurs conservé des relations commerciales.

Les uns et les autres se les étaient longtemps disputés. L'empire Songhay (1) du Soudan s'était étendu jusqu'au Touât dans la première moitié du XVIe siècle. Plus tard, vers la fin de celui-ci, les Marocains reconquirent le Touât en même temps que la majeure partie de l'ancien empire des Askia.

Leur mauvaise administration, l'éloignement de leurs possessions et les brigandages des Touareg appauvrirent toute cette partie du Soudan et par contre-coup les oasis qui faisaient un grand commerce avec Tombouctou.

C'est d'ailleurs dans le Touât que commencèrent les premières révoltes contre les Marocains. Es-Sadi (2) rapporte que « le pacha marocain, Ali-ben-Abd-el-Kader, quand il arriva dans ce pays, fut surpris par Filâli-ben-Isa-Er-Rhaman-el-Berbouchi qui, à la tête de ses partisans, fondit sur lui pendant la nuit dans le but de le tuer ».

Devenues bientôt complètement indépendantes, les oasis refusèrent de se plier à toute domination étrangère quelle qu'elle fût et tinrent leur promesse.

La diplomatie chérifienne avait, comme nous l'avons déjà fait remarquer, négligé de parler du Touât dans le traité de 1845 et, depuis cette époque, le Maroc n'avait jamais fait acte de souveraineté sur lui.

Dès 1850, notre représentant à Tanger, M. Bourée, avait ainsi résumé la question : « Quoi que nous puissions faire dans le sud, en dehors de l'occupation de Figuig, nous resterons dans la lettre et l'esprit du traité (de 1845). »

En 1864, Rohlfs, peu suspect de partialité en la matière, déclarait que le Touât était « l'étape nécessaire entre l'Algérie et le Soudan ». « Au sud de la grande Algérie, écrivait Largeau quelques années plus tard, deux villes du Sahara sont admirablement placées

(1) L'empire Songhay de Gao eut son apogée vers la fin du XVe siècle. Il s'étendait sur une grande partie du cours moyen du Niger, du Daidi à Tombouctou.

(2) Auteur du *Tarikh es Soudan*, histoire du Soudan jusqu'en 1655. Traduction Houdas.

Digitized by Google

pour relier les riches contrées de l'Afrique centrale à la Méditerranée. Ces deux villes sont Ghadamès et In-Salah. »

Or, dans la première de ces deux oasis, nous avions été devancés par les Turcs, il s'agissait de ne point laisser les Marocains nous enlever la seconde.

Aux affirmations précédentes, Duveyrier ajoutait celle-ci (1879) : « Les Touâtiens reconnaissent le souverain marocain comme une espèce de pape si l'on veut, mais il n'a aucune autorité directe sur le pays. »

En outre, les habitants et les nombreux dissidents qui avaient trouvé refuge au Touât ne cessaient de nous provoquer. En 1874, Soleillet envoyé en mission vers le Tidikelt, pouvait à peine y jeter un coup d'œil et devait rapidement s'éloigner. La même année, plus à l'est, deux voyageurs Dourneaux-Duperré et Joubert étaient assassinés sur la route de Ghadamès à Ghât et en 1876, les Pères blancs Paulmier, Ménoret et Bouchard étaient tués avant même d'arriver à Hassi-Inifel. Les ordres d'assassinat étaient manifestement partis d'In-Salah devenu un grand centre d'agitation musulmane et de résistance à l'infidèle. Quelques années plus tard, le meurtre de Flatters eut le même point de départ.

La colonne Galliffet, lancée de Batna sur El-Golea en 1873 n'avait relevé que très momentanément notre prestige dans ces régions. L'assassinat du lieutenant Palat près d'In-Salah et celui de Camille Douls entre l'Aoulef et l'Akabli (1886) mirent la mesure comble.

Dès 1891, M. J. Cambon, gouverneur de l'Algérie, fit tous ses efforts pour amener l'occupation du Touât.

Le poste d'El-Golea fut créé, puis peu après ceux de Chebbâba (fort Miribel), d'Hassi-el-Homeur (fort Mac-Mahon) et enfin d'Hassi-Inifel (1892). La première de ces oasis était à cheval sur les routes du Gourara et du Tidikelt avec un poste avancé dans chacune de ces directions : Fort-Mac-Mahon vers Timimoun, Fort-Miribel vers In-Salah.

Hassi-Inifel gardait en outre la route d'Ouargla à In-Salah, protégeant sur son flanc droit celle de l'Oued-Rihr à El-Biadh.

En 1890, on avait renoncé à l'idée d'une conquête par la persuasion et l'occupation d'In-Salah avec 600 hommes avait même été proposée.

En 1892, M. Cambon se rendit à El-Golea avec le général Tho-

Digitized by Google

massin et eut une entrevue avec Si-Kaddour-ben-Hamza, chef des Oulad-sidi-Cheikh, rallié à la France. Celui-ci s'offrait à faire la conquête des oasis du groupe touâtien avec 1,000 cavaliers indigènes, à la condition d'être soutenu par 500 fantassins. Dès 1891, une délégation venue du Gourara et réunie sous l'influence de ce même Si-Kaddour, avait signé à Géryville une reconnaissance écrite de la souveraineté de la France sur les oasis.

Il est intéressant de chercher à se rendre compte des motifs qui ont pu pousser les Oulad-sidi-Cheikh à se rapprocher de la France. Ayant perdu leur prestige dans le Sud-oranais, ils ont réussi depuis, grâce à leur caractère religieux, à se créer une zone d'influence plus au sud. Plusieurs de leurs tribus habitant, en effet, le Touât, ils ont des partisans dans tous les clans politiques de cette région. Il est fort probable que les propositions faites en 1892 par Si-Kaddour étaient dictées par le désir d'établir sa propre autorité sur les oasis de l'extrême-sud en se servant du nom et de l'aide de la France. Il eût peut-être été fort dangereux pour nous de laisser se développer une telle influence.

D'ailleurs, le fantôme marocain et la crainte des complications diplomatiques effrayaient.

Le gouvernement chérifien avait protesté contre l'occupation d'El-Golea et avait même nommé des caïds dans les ksours de l'Oued-Saoura; son autorité ne put néanmoins s'étendre sur la région des oasis.

Les années 1895 et 1896 virent une période fort troublée. Notre vieil ennemi Bou-Amama fomentait contre nous la révolte chez les Beni-Ghouni où il ralliait nombre de dissidents.

En avril 1895, un rezzou s'abattait sur El-Feidj, près d'El-Golea. En mai, un convoi à destination de Fort-Mac-Mahon était attaqué. En août 1896, des mehara étaient volés à ce même poste. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, une bande de Châamba dissidents razzia les Larbaa à Bel-y-Adine-Tahtani, au sud de Laghouât.

Le commandant Godron, commandant supérieur de Géryville, qui, dès 1895, avait poussé une pointe hardie sur Tabelkosa, se lança à la poursuite des fuyards.

Ralliant sur l'Oued-Gharbi les cavaliers de Si-Kaddour, il franchit en onze jours l'espace d'environ 550 kilomètres qui sépare Géryville de Beni-Ghouni. Après avoir battu trois fois les dissidents, il

Digitized by Google

les poursuivit dans l'erg et s'empara de 120 tentes à Hassi-Djedid-Oussani.

Les Châamba implorèrent l'aman et on leur donna comme chefs des marabouts des Oulad-sidi-Cheikh pour les retenir dans l'obéissance.

Des expéditions scientifiques étaient menées parallèlement aux colonnes répressives.

En 1897, M. Flamant traversait l'erg occidental de Hassi-bou-Zid à Hassi-Targui, recueillant des renseignements précieux sur la géologie de la région, le mouvement des caravanes annuelles de notre Sud-oranais vers le Gourara et la possibilité pour des piétons de faire dans les dunes des étapes de 20 à 25 kilomètres par jour sans trop de fatigue.

En 1899, la question du Touât allait enfin être résolue; les capitaines Germain et Laperrine (1) auraient été à même de la tenter dès 1896, s'ils en avaient reçu l'autorisation.

M. Flamant était à nouveau chargé d'une mission scientifique et, escorté par le goum du capitaine Pein, arrivait le 27 décembre en vue des palmeraies d'In-Salah.

Attaquée infructueusement le 28 par les indigènes qui donnèrent ainsi un suffisant prétexte à l'offensive, et renforcée par les spahis du capitaine Germain, et du lieutenant Soudant, la mission s'emparait du Ksar-el-Arab et s'y maintenait par le combat d'Igosten. Le 5 janvier, une nouvelle tentative des indigènes était repoussée à Deramcha. Il en fut de même les 24, 25 et 26 du même mois. Nos soldats avaient d'ailleurs reçu un renfort de 400 hommes sous les ordres du commandant Baumgarten.

Le 26 février, un convoi de ravitaillement envoyé d'El-Golea, arrivait à In-Salah.

Une autre colonne partie du même point et commandée par le lieutenant-colonel d'Eu s'était acheminée vers le Tidikelt.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'In-Salah était devenu le point de concentration de contingents ennemis du Touât et du Maroc. Le lieutenant-colonel d'Eu arrivé à In-Salah le 15 mars et informé de ce rassemblement provoqué par El-Driss-ben-Naïsmi qui s'était, pour la circonstance, décoré du nom de « pacha de Timmi », se mit

(1) Ils étaient arrivés à quelques kilomètres d'In Salah

Digitized by Google

aussitôt en marche pour le disperser et s'empara du ksar El-Akhal où l'ennemi avait concentré sa résistance.

Les Touâtiens perdirent beaucoup de monde dans cette rencontre, mais nous eûmes 9 tués et 12 blessés, dont 2 officiers de tirailleurs. Une colonne légère poursuivit l'ennemi dans la direction de l'Aoulif.

Dès le début des opérations, une colonne commandée par le colonel Bertrand avait reçu la mission de marcher par Djenien-Bou-Rezg sur Igli.

Elle devait ainsi couper les communications entre le Maroc et les oasis touâtiennes et empêcher les nombreuses tribus nomades qui passent sans cesse d'un pays à l'autre de venir porter secours à leurs coreligionnaires.

Igli fut occupé le 5 avril.

D'autre part, le 12 mai, le lieutenant-colonel d'Eu revenait d'In-Salah à El-Golea par la route directe du Tademaït.

Pendant ce temps, deux colonnes se dirigeant d'El-Golea, l'une par la dépression du Meguiden (colonel Menestrel), l'autre de Geryville par l'erg vers le Gourara (commandant Letulle), faisaient leur jonction le 17 mai à Tahantas et occupaient le ksar de Fatis. La djemmâa de Timimoun envoya sa soumission au colonel Menestrel : le Gourara tombait entre nos mains sans combat.

Durant le cours de toutes ces opérations, le Tafilelt et Figuig s'étaient agités en pure perte, le gouvernement marocain n'osant pas prêcher ouvertement la guerre sainte. Son influence était d'ailleurs bien faible dans la région. Rien de sérieux ne fut tenté contre nous.

La colonne d'Igli, son rôle de couverture rempli, se retira en laissant derrière elle des garnisons à Igli, chez les Beni-Ghouni et à Djenan-ed-Dar, en face de Figuig.

Un convoi destiné à ravitailler ces postes fut attaqué à Moungar par les Douï-Menia. La compagnie montée du 2e étrangers parvint à les repousser par une défense énergique.

La campagne allait d'ailleurs se composer désormais d'actions isolées du même genre.

Un poste avait été établi à Timimoun.

De ce point, le capitaine Falconetti et le goum du capitaine Pein s'étaient dirigés, à la fin d'août, vers Deldoun où une certaine effervescence régnait depuis quelque temps. Ils se trouvèrent

Digitized by Google

bientôt aux prises avec de nombreux Berâber à Sahela-Metarfa. La petite colonne renforcée par le capitaine Jacques se retira vers Timimoun après deux sanglants combats livrés à l'ennemi. Le capitaine Jacques avait trouvé une mort glorieuse dans l'un de ces engagements.

Cette attaque des Berâber ne fut pas soutenue par les tribus du sud-est marocain qui étaient rentrées sur leurs terres habituelles.

Sur ces entrefaites, le général Servière, revenant d'une inspection dans le Tidikelt, accompagné d'un simple goum que commandait le capitaine Pein traversait le Touât et occupait Adrar sans coup férir. Il parcourut ainsi toute la région de Taourirt dans le Reggan jusqu'à Timimoun.

De ce côté, on voulut empêcher le retour d'attaques dans le genre de celle de Sahela-Metarfa. Une résidence militaire fut créée dans la capitale du Gourara et elle fut confiée au colonel Cauchemez du 4e zouaves, sous la dépendance du général commandant à Laghouat.

Vers la frontière du Maroc, le poste de Zoubia-Duveyrier fut attaqué à son tour par une bande de dissidents, dans la nuit du 30 septembre. On lança contre eux une colonne légère qui battit les rebelles près de Nakhelat-ben-Germach, razzia les Beni-Smir et tua leur chef (le 3 octobre).

Au commencement de 1901, des opérations combinées furent exécutées avec le Gourara pour point de départ, d'un côté, et de l'autre le Tidikelt. Elles devaient obtenir des résultats décisifs. Le général Servière pénétra dans les oasis du nord du Touât avec 650 hommes seulement, pour descendre vers le sud et aller relever les garnisons du Tidikelt. Celles-ci, de leur côté, devaient remonter à sa rencontre.

Il reçut la soumission de Sahela-Metarfa et entra à Brinkan et à Tsabit.

Pendant ce temps, les Berâber, au nombre d'un millier, attaquaient Timimoun le 18 février.

Ils furent énergiquement repoussés par le commandant Reibell qui leur tua ou blessa 300 hommes. Mais nous avions 9 morts et 28 blessés (dont 2 officiers).

Les dissidents avaient donc réussi à déjouer la surveillance des postes de l'oued Zousfana.

Digitized by Google

En apprenant ces événements, le général Servière remonta vers le nord, dans le but de protéger les oasis du Touât contre les Berâber et de tenter de leur couper la retraite.

Il livra le violent combat de Charouin à l'ennemi qui se retira. Ce dernier surpris le lendemain par une reconnaissance (dirigée par le capitaine Hamilton), à l'endroit même où il avait passé la nuit, se vit infliger une nouvelle défaite. La djemmâa de Charouin vint faire sa soumission et on exigea d'elle cinq otages. Le 5 mars, l'oasis était occupée.

Telmin qui essaya de résister dut subir les mêmes conditions que Charouin. Un poste fut laissé à Adrar. Le général Servière remonta ensuite l'oued Saoura et fit sa jonction à Ksabi avec la colonne qui opérait au sud d'Igli.

Le général Risbourg, commandant la division d'Oran, s'était en effet avancé le 2 mars jusqu'à Beni-Abbès, puis à El-Pittâtat, au centre de la palmeraie des Ghenâmma qui firent leur soumission. La colonne rentra ensuite à Taghit. Le colonel Billet s'était rendu à Kerzaz dont le marabout était venu faire des avances au chef de la colonne.

Malgré tous nos succès nous avions sans cesse à craindre une attaque sur notre flanc droit. La question de la frontière du Maroc venait de plus en plus se greffer sur celle de notre pénétration saharienne.

On tenta d'arranger les choses diplomatiquement par le protocole du 20 juillet 1901, dont le texte n'a pas encore été publié. On en connaît néanmoins les clauses principales dans leurs grandes lignes. Le gouvernement chérifien cédait à la France partie des territoires des Douï-Menia et des Oulad-Djerir, les tribus étant mises en demeure d'opter pour la France ou le Maroc. Ce dernier établissait à poste fixe un représentant à Figuig. Enfin, il fut décidé qu'une commission mixte opérerait la délimitation de frontière sur le terrain même. On put donc croire un moment la question liquidée. C'était là reconnaître au gouvernement du sultan une autorité qu'il n'avait pas en ces régions lointaines. La députation marocaine dut, pour plus de sûreté, passer par Alger, puis prendre la voie ferrée sud-oranaise.

Le maghzen montrait bien par là qu'il n'était pas le maître sur son propre territoire et les fières tribus indépendantes ne virent

Digitized by Google

pas sans un certain étonnement les ambassadeurs du sultan protégés par l'étranger.

Néanmoins, tout parut d'ailleurs aller fort bien. Le 10 février 1902, le général Cauchemez et Si-Mohammed el Guebbas, accompagnés des deux commissions, entraient à Zenaga, le ksour le plus important de Figuig où la diffa leur était offerte. Bou-Amama, réfugié dans l'oasis depuis l'occupation du Gourara par nos troupes, se retira dans la direction d'Aïn-Chaïn. Il craignit même quelques jours un coup de main sur sa personne.

Enfin, le représentant du Maroc à Figuig fit venir, toujours par la voie ferrée sud-oranaise, 160 soldats destinés à assurer la police et à percevoir les impôts, chose toute nouvelle en ces régions. Beni-Ounif fut en même temps occupé par un fort détachement français.

En raison de la rectification de frontière opérée, le tracé du prolongement de la voie ferrée sur Igli put être modifié et éviter les sables de l'oued Zousfana par son passage près de Beni-Ounif et vers Bou-Yala.

En outre, les tribus indigènes auxquelles il était permis d'opter restèrent en grande majorité sur leur territoire et, par le fait même, acceptèrent la domination française.

Elles auraient eu d'ailleurs beaucoup de mal à trouver à se caser au milieu des tribus marocaines peu disposées à céder la moindre partie de leurs pâturages.

Par malheur, le bel édifice ébauché par le protocole de 1901 s'affaissa subitement comme un château de cartes. La révolte marocaine vint tout bouleverser.

En ranimant le fanatisme musulman, elle amena les pires complications. Bou-Amama qui, à un moment, avait songé à demander l'aman, ne tarda pas à reprendre en sous-main ses agissements dont on retrouve la trace dans tous les récents événements. La garnison marocaine de Figuig se vit réduite à l'impuissance devant l'exaltation sans cesse croissante des habitants de l'oasis, pactisa même peut-être avec eux.

Il ne se passa plus guère de jour sans provocation des Zenagiens, les plus acharnés de tous, à notre égard. Le guet-apens tendu au gouverneur de l'Algérie nous décida à un châtiment exemplaire : le bombardement de Zenaga amena la soumission tout au moins momentanée de l'oasis.

Digitized by Google

Il ne faut pas voir dans cette intervention d'absolue nécessité une nouvelle orientation de notre politique vis-à-vis du maghzen. Ce ne fut en somme qu'une opération de simple police sans arrière-pensée de conquête.

Il serait fort dangereux, en effet, de s'aventurer de ce côté dans la voie des annexions, car, Figuig pris, il serait bien difficile de s'arrêter en chemin.

Le protocole de 1901 a institué la réciprocité des bons offices entre le Maroc et la France, en vue de maintenir chacune dans leur zone propre, d'une part notre autorité et de l'autre celle du sultan. Ce dernier, en raison de la crise actuellement traversée par son empire, se trouve impuissant plus que jamais, dans le sud-est. La tâche de maintenir l'ordre dans la région frontière nous incombe donc tout entière. C'est là un rôle fort ardu, le combat d'El-Morra servit à le prouver une fois de plus.

C. — *La région-tampon entre Sud-oranais et Maroc. Organisation de la frontière.*

Avant de chercher la manière de défendre une frontière, il semble de toute utilité de la connaître d'abord à fond.

La région du Maroc voisine de la frontière algérienne, limitée à l'ouest par le cours de la Melouïya, se divise du nord au sud en cinq parties nettement distinctes. Ce sont les monts des Beni-Snassen, la plaine d'Angad, les djebel Bou-Zeggou et Zekkara, le Dahra et les hammadas du sud.

Au sortir du rivage et de la plaine de Trifa, le sol s'élève et forme la chaîne des monts Iznaten ou Snassen. L'aspect général de ses hauteurs semble être celui d'un immense cirque d'où part dans tous les sens un fouillis inextricable de chaînons.

« Sur les sommets poussent le chêne vert, le lentisque, le chêne-liège, l'ormeau, le tremble.

« Dans les vallées, sur le flanc des coteaux, règnent d'innombrables arbres fruitiers : figuiers, orangers, caroubiers, amandiers, noyers, jujubiers, grenadiers sur lesquels grimpe la vigne. Au pied des collines, dans les plaines, l'alfa et les figuiers de Barbarie

Digitized by Google

sont les maîtres du sol. Toute cette belle contrée est arrosée par de nombreux ruisseaux (1). »

On a pu la comparer à une petite Suisse. Elle est habitée par la tribu des Beni-Snassen, de langue et de race tamazirt (2).

Ce sont d'excellents travailleurs qui se livrent à la culture du blé et de l'orge et à l'élevage des troupeaux. Leur nombre s'élèverait à 56,000 susceptibles de fournir plus de 11,000 guerriers d'un fanatisme excessif.

Au sud de ces montagnes s'étend la plaine d'Angad, vaste désert qui touche d'une part à Marnia et de l'autre à la Melouïya. Vers le sud-ouest, elle est prolongée par la plaine de Tafrata, située sur la rive gauche de l'Oued-Za. L'une et l'autre font partie de cette longue trouée au sol uni et couvert de végétation au lendemain des pluies seulement, qui forme une voie naturelle entre l'Algérie et Fâz.

Oudjda, ville entourée de vastes jardins d'oliviers et arrosée par des sources abondantes, est le centre le plus important de la région. Sa population s'élève à 5,000 ou 6,000 habitants. Elle fait un commerce important avec Marnia. Diverses tribus nomades parcourent la plaine, ce sont les Mehaïa, les Chedja et les Angad, tous d'origine arabe.

La partie méridionale de l'Angad vient mourir contre les hauteurs du djebel Bou-Zeggou et du djebel Zakkara, habitées par des peuples de race tamarzit.

Au-dessous de ces montagnes commence le Dahra marocain, de tous points analogue aux hauts-plateaux algériens, immense étendue déserte de sol uni et dur sans pourtant être pierreux, avec l'alfa pour toute végétation.

L'eau ne s'y rencontre que dans des puits peu nombreux ou dans quelques redirs au moment de la saison des pluies. L'horizontalité du sol a permis la formation de grands chotts tels que le Gharbi et le Tigri, presque à sec une bonne partie de l'année.

(1) Aug. Mouliéras, *le Maroc inconnu.*

(2) Communément appelée Berbère. Voir plus loin les lignes consacrées à la race tamazirt.

Digitized by Google

Le Dahra est le domaine par excellence des nomades : les Aït-Tserrouchen de race tamarzit et surout des Arabes : les Beni-Matar, les Oulad-sidi-bou-Chenafa, les Oulad-sidi-M'Ohammed-beni-Hamad, les Beni-Guil enfin, nos ennemis acharnés qui s'étendent jusqu'à Aïn-Chaïr, ksar soumis à leur influence.

Au sud-est, le Dahra est borné par une ligne de hauteurs commençant au-dessus d'Aïn-Sefra, puis formant le talus de droite du fossé de l'oued Zousfana, jusqu'aux environs de Taghit.

Elles comprennent le djebel Maïz et le djebel Grouy qui dominent Figuig, le djebel Antar et le djebel Bechar. Leurs plus hauts sommets atteignent 2,000 mètres environ. La région limitée par le Grand-Atlas au nord, l'oued Ziz à l'ouest et le djebel Bechar au sud-est, est formée de vastes hammadas au sol pierreux qui se continuent sur la rive gauche de l'oued Zousfana, de Taghit vers El-Abiodh-sidi-Cheikh. On y voit souvent paraître le grès dévonien sortant du sol sous la forme de larges dalles.

Deux cours d'eau principaux, la Melouïya et l'oued Guir baignent cette partie du Maroc limitrophe de l'Algérie que nous venons de décrire sommairement.

La première de ces deux rivières reçoit ses eaux du djebel Aïachin, point de jonction entre le Moyen et le Grand-Atlas. Elle se déroule bientôt au milieu d'une grande plaine.

A partir de Gçabi-ech-Cheurfa, le fleuve lui-même coule au fond d'une tranchée profonde d'environ 40 mètres et large de 1,500.

De belles plantations et des jardins tapissent le fond de cette dépression sur une longueur de plus de 15 kilomètres. Au delà, les tamarins remplacent les cultures. Jusqu'à Oulad-Hamid, la vallée se maintient fort large et atteint parfois jusqu'à 30 kilomètres d'amplitude. Aux environs de ce point, elle traverse le Moyen-Atlas entre le djebel Aït-Tsegrouchen et le djebel Debdou. Les rives s'y couvrent à nouveau de cultures. Au sortir des montagnes, la Melouïya entre dans les plaines de Tafrata et d'Angad et roule heureuse et tranquille jusqu'à la mer.

Les principaux centres de la vallée sont : Gçabi-ech-Cheurfa, habité par des Haratins et des Cheurfa originaires du Tafilelt (560 fusils environ), Misour (plus de 800 fusils), Outat-el-Hadj, groupe d'environ trente ksours (850 fusils), Oulad-Hamid et Re-

Digitized by Google

foula. La population est un mélange de Berbères (Beni-Mgild, Aït-Aïach, Aït-Joussi, Aït-Tserrouchen) habitant surtout les dernières pentes des montagnes et d'Arabes semi-nomades (Oulad-Khaoua, Oulad-el-Hadj, Houara, Hollof et Beni-Oukil.)

Le principal affluent de la Melouïya est l'oued Charef. Il ne possède pas d'eau et traverse un pays désert jusqu'à Ras-el-Aïn. A partir de cette localité, il prend le nom de Za et coule au milieu de riches cultures.

Le pays montagneux de Dedbou, compris entre la Melouïya et l'oued Za dépend du caïd de Thaza. Il est surtout habité par des Chellah et des Juifs.

L'oued Guir descend de l'extrémité orientale du Grand-Atlas, non loin du col de Tizi-N'Telremt qui met en communication Fâz, Debdou et Oudjda avec le Tafilelt.

Les pluies d'hiver rendent parfois une partie de son cours à l'oued Guir qui, d'ordinaire, ne coule que souterrainement. Les riverains peuvent alors se livrer à la culture. Le pays est d'ailleurs assez riche : le nombre des palmiers de l'oasis de Kenadsa a été évalué à 150,000. Cette appréciation est peut-être un peu exagérée. Ouakda et Béchar, localités voisines, n'en possèdent à elles deux que 40,000 environ. Un peu avant Igli, la vallée s'élargit et forme comme la cuvette d'un lac : « El-Bahariat », « la petite mer ».

L'oued Zousfana descend des montagnes du nord-ouest de Figuig. Cette oasis est abritée des vents par une couronne de hauteurs élevées, prolongements du djebel Grouz, du djebel Maïz et du djebel Bechar à l'ouest et au sud; du djebel Beni-Smir au nord, du djebel Tahtani à l'est.

L'oasis offre la forme d'une terrasse sur la lisière septentrionale de laquelle sont placés sept des huit ksours qu'elle renferme et qui sont : El Abid, Oud'ar'ir, Oulad-Sliman, El Maïz, Foukani-et-Tahtani, El-Hamman-Foukani-et-Tahtani.

Le huitième Zenaga est dans un fond, séparé d'Oudar'ir par un escarpement de 50 mètres. Il n'a point de source et était, en conséquence, tributaire d'Oudar'ir avec lequel il partageait celle d'Aïn-Zeddert.

Cette situation a amené bien des luttes, chacun voulant à tour de rôle accaparer l'eau.

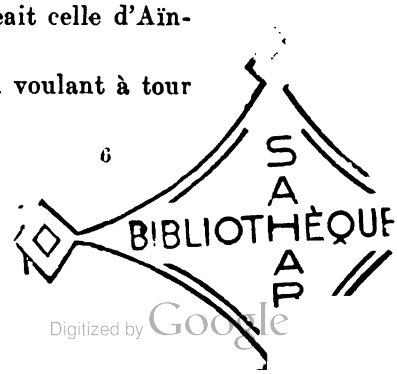

Digitized by Google

Zemaga a fini par demeurer victorieux et a exercé depuis une grande influence politique sur les autres ksours.

L'alimentation en eau de toute l'oasis est exclusivement assurée par des sources. L'une d'entre elles est chaude et sulfureuse. « L'oasis contient de beaux jardins assez bien entretenus avec des orangers, des citronniers, des grenadiers, des figuiers et des pêchers, au-dessus desquels les hauts palmiers étalent leur couronne. » (Schaudt.)

La répartition de l'eau assez bien assurée donne la vie à près de 400,000 palmiers. Le chiffre total de la population atteindrait 20,000 âmes et serait susceptible de fournir 1,600 fusils. Figuig, grand centre d'agitation musulmane, a toujours servi de refuge à nos ennemis. La récente correction qu'elle a reçue changera-t-elle son caractère ombrageux et difficile? Il est permis d'en douter et un jour ou l'autre, il faudra sans doute faire un nouvel exemple.

La vallée de l'oued Zousfana, longtemps bordée par les montagnes, entre dans la hammada aux environs de Taghit et enfin, un peu avant Igli, longe les sables de l'erg occidental.

Dans le V que forment l'oued Guir et l'oued Zousfana, pénètre en quelque sorte une avancée du désert dont la monotonie n'est rompue que par les palmeraies des deux vallées. C'est là le domaine favori des nomades du Zegdou auxquels nous avons eu si souvent affaire dans notre Sud-oranais.

Les Ahmour habitent les montagnes escarpées à l'est de Moghrar et possèdent le ksar d'Iche.

Les Oulad-Djerir sont éparpillés entre Figuig et l'oued Guir. Leur ksour principal est Kenadsa, situé au milieu d'une petite mer de sable et à la base d'un plateau isolé. Il possède une zaouïa de Sidi-bou-Zian qui date du XIe siècle.

Les Douï-Menia, beaucoup plus importants en raison de leur nombre (25,000 environ, pouvant fournir 3,500 fusils) et de leur audace, évoluent dans la partie la plus méridionale du V. Leurs ksours principaux sont ceux de Beni-Ghouni, Ali-ben-Noma, Oglat, Ladel, etc., etc.

Les Berâber enfin, une des plus grandes tribus de race tama-

Digitized by Google

zirt (1) du Maroc, occupent tout l'espace de terrain s'étendant de l'oued Dra et du Tâdla d'une part, jusqu'à l'oued Guir de l'autre. Un certain nombre d'entre eux sont sédentaires, mais la majorité est nomade. Leurs rezzous s'avancent à l'est jusque dans le désert de la Feïdja qui sépare le Petit-Atlas du Bani, à moins de 200 kilomètres de Merrakech et sont, au sud, la terreur des caravanes du Sahara.

Ils se divisent en deux grandes branches : les Aït-Atta et les Aït-Infelman, elles-mêmes partagées en de nombreuses fractions. Celles-ci sont souvent livrées à des luttes intestines et ne se réunissent que quand il s'agit d'un bon coup à faire ou de courir sus à l'infidèle. Les Berâber pourraient, prétend-on (2), mettre 100,000 hommes sur pied. Ce chiffre semble exagéré. En tous les cas, leurs rezzous lancés contre nos postes de l'oued Zousfana, du Gourara et du Touât atteignent parfois plusieurs milliers de combattants.

Ni Beni-Guil, ni Douï-Menia, ni Berâber, ne reconnaissent l'autorité du sultan. Ils forment le Zegdou, mot amazir (3), qui signifie confédération, sorte d'Etat-tampon placé entre le Sud-oranais et le Maroc.

Le centre d'Igli est placé au confluent de l'oued Zousfana et de l'oued Guir. C'était autrefois le point de passage des caravanes se rendant du Tafilelt au Touât, d'où son extrême importance. Depuis notre occupation du pays, le commerce semble s'en être détourné. — Igli est malheureusement entouré de dunes de sable, surtout du côté de l'est où vient mourir l'erg. C'est d'ailleurs une triste région où le sable envahit tout. C'est encore là un ennemi avec lequel nous aurons fort à compter.

Telle est cette région si mal définie par le traité de 1845, qui sert en quelque sorte de transition entre nos territoires et ceux du Maroc. Nous voyons, en résumé, que la vie humaine sédentaire s'y est concentrée seulement en quelques points, fort espacés le plus souvent les uns des autres. Tout le reste est le désert, le royaume du nomade. La notion de frontière ne peut entrer dans son esprit et

(1) Le nom de Berâber, légèrement modifié a été à tort étendu à tous les peuples de race tamazirt.

(2) Canai, *Géographie générale du Maroc.*

(3) Masculin de tamazirt.

Digitized by Google

sans cesse il passe d'un empire à l'autre, suivant les pâturages et les rezzous du moment.

Dans notre manque de frontière naturelle du côté du Maroc, il nous a fallu en créer une artificielle.

Nous avons vu précédemment que la colonne Bertrand, après son départ d'Igli, avait laissé quelques garnisons. Leur insuffisance fut bientôt manifeste. On échelonna donc tout le long de l'oued Saoura et de l'oued Zousfana, sortes de fossés sans grande importance défensive, les postes suivants : à Beni-Abbès, point de départ d'une route vers Abouam, capitale du Tafilelt, une compagnie ; à Igli, une autre compagnie de même qu'à Taghit.

En outre, des redoutes furent construites à Hadjerat M'Guil et à El-Morra. Duveyrier (ancien Zoubia) et Djenen-ed-dar, point extrême atteint par le chemin de fer sud-oranais, reçurent des garnisons.

Cette ligne de postes avait pour but de protéger la région des oasis contre les incursions des tribus pillardes Beni-Guil, Douï-Menia et Berâber de l'oued Guir, Ghenâmma de l'oued Saoura. Ils tenaient en effet les voies principales suivies par les caravanes : Igli et Beni-Abbès, par exemple, fermaient les routes du Tafilelt.

On s'est, dans ces derniers temps, rendu compte que cette chaîne de postes ne procurait pas une zone de sécurité suffisante. Un second rideau défensif a donc été projeté vers l'ouest : Bou-Aïech, Ben-Zireg et Bechar-Colomb gardent le massif du djebel Bechar, Aïn-Ben-Khelil protège Méchéria ; enfin, un poste proche du chott Tigri défendra les cols du djebel Grouz.

Mais les rezzous ne suivent pas forcément les itinéraires imposés par le terrain et les puits aux caravanes. L'absence de convois embarrassants, la grande mobilité dont ils sont capables leur permettent de percer là où bon leur semble le réseau de postes forcément assez lâche qui leur est opposé.

En un mot, si nous nous en tenons à l'occupation pure et simple de certains points de la frontière, nous ne pourrons jamais venir à bout des nomades marocains. En quelque pays que ce soit, la défensive passive est forcément vouée à l'insuccès final. A chaque rezzou, il faut donc opposer un contre-rezzou aussi mobile que lui. Le sys-

Digitized by Google

tème a été appliqué au Touât contre les Touareg du sud et a fort bien réussi.

Les raids audacieux des lieutenants Cottenest (1902), Réquin, Guillo-Lohan (octobre 1902), du commandant Laperrine (mai 1903), du lieutenant Besset (1903), du capitaine Pein (1903), ont amené la soumission des derniers Hoggar (1).

Celle des Berâber et autres tribus de l'est semble au premier abord offrir plus de difficultés. La crainte des complications diplomatiques a souvent empêché les poursuites en territoire marocain. Cette appréhension ne semble plus exister actuellement et on est bien déterminé à châtier tous les brigandages. Les contre-rezzous y mettront fin rapidement.

Chaque fois que nous avons employé ce procédé dans la région, nous avons obtenu d'excellents résultats. Qu'il nous suffise de rappeler ici les opérations des deux colonnes volantes lancées dans le Zegdou au moment du bombardement de Figuig.

La première, sous les ordres du commandant Pierron, comprenant 700 cavaliers du goum des Hamyan, un escadron de chasseurs d'Afrique et un peloton d'infanterie légère, fut lancée au nord de Figuig vers Calloul, les Feratis, Oglat-Moussa et Mazzer. Elle empêcha les Beni-Guil et les gens de Bou-Amama, qui occupaient alors la sebkha de Bou-Grara, de faire le moindre mouvement. La seconde, composée d'un bataillon de tirailleurs, d'une compagnie montée de la légion, d'un demi-escadron de spahis, d'une section d'artillerie de montagne et du goum des Ahmour commandés par le colonel d'Eu, s'avança de Beni-Ounif sur Ouakda et Bahar. Le goum aux ordres du capitaine Susbielle, soutenu par un peloton monté de la légion, poursuivit les Oulad-Djerir par Kenadsa, enleva Bou-Kaïr et rentra à Bou-Zireg par Sfissifa.

Figuig avait été aussi privé de tout secours extérieur susceptible de lui venir du nord ou du sud.

Plus récemment encore, un détachement parti du poste de Beni-Abbès, commandé par le capitaine Regnault, a pu couper la route à une harka berâber au moment où elle allait repasser la frontière

(1) Dès 1902, deux partis s'étaient formés chez les Hoggar. L'un partisan de la paix fit sa soumission. Le chef de l'autre parti, Tissi-ag-Chikat, dut se réfugier chez les Azdjer. — Le lieutenant Besset battit un rezzou qui s'était formé chez ces derniers (1903).

Les Ifoghas de l'Adrar se soumirent à cette époque.

Digitized by Google

et lui reprendre tout le butin dont elle s'était emparée (1). Mais il est de toute évidence que des fractions prélevées sur les garnisons des postes ne peuvent s'aventurer bien loin en raison de leur faible effectif.

Il faut donc avoir toujours sous la main des contingents tout préparés et en nombre respectable. On a proposé, pour remplir cet office, les goums indigènes qui se déplacent avec une remarquable aisance, chaque cavalier pouvant vivre avec les quelques poignées de farine et de riz qu'il emporte sur son cheval. Mais il est de toute nécessité que ces indigènes soient fortement encadrés. Ils ont, en effet, les défauts comme les qualités arabes.

Excessivement impressionnables, ils sont assez enclins à des paniques subites. Combien de fois, par exemple, n'a-t-on pas vu des goums chargés d'éclairer la marche d'une colonne se rabattre tout d'un coup sur l'avant-garde et y semer le désordre !

D'autre part, une cavalerie non appuyée par de l'infanterie est parfois bien en l'air.

La meilleure solution semble donc résider dans la constitution de colonnes très légères composées d'infanterie montée, d'un peu d'artillerie au besoin et de goums indigènes autant que possible soutenus par des fractions de cavalerie régulière.

La partie la plus mobile est au moment favorable lancée très en avant à la poursuite de l'ennemi, pendant que le reste de la colonne occupe un point important, oasis ou défilé par exemple.

La direction de ces opérations revient tout naturellement aux officiers des affaires indigènes.

En résumé, maintien d'éléments défensifs gardant les routes principales, mais surtout emploi fréquent d'éléments mobiles susceptibles d'aller poursuivre les pillards jusque chez eux.

On pourra ainsi suppléer à l'absence de limites naturelles. La frontière de l'oued Melouïya, comme nous avons pu le constater au cours de cette étude, vaudrait certes mieux, mais il faut savoir au besoin se contenter de ce que l'on possède et résoudre le problème suivant : étant donné un terrain quelconque, l'employer le mieux possible dans un but déterminé qui est ici de l'interdire aux nomades des harka.

(1) A la suite de cet évènement, un décret en date du 13 octobre 1903 a créé à Beni-Abbès une compagnie montée.

Digitized by Google

C'est ce qu'a fait de façon si brillante M. le général Lyautey.

Ajoutons enfin que l'on ne doit se lancer à l'attaque des ksours qu'avec une grande prudence. Le moyen le meilleur d'obtenir leur soumission semble être de les bombarder à distance avec des pièces de gros calibre permettant seules d'obtenir des résultats appréciables contre les murs en terre. Un autre procédé, mais qui ne peut être employé qu'à la dernière extrémité en raison du mal immense qu'il produit, est celui mis en œuvre à Aïn-Chaïr en 1870 : raser les palmiers (1). En général, les ksouriens demanderont l'aman en voyant un commencement d'exécution de cette menace.

Se laisser entraîner dans la voie des annexions serait dangereux. D'après le principe de la goutte d'huile qui a toujours tendance à s'élargir, il est parfois fort difficile de s'arrêter en chemin. L'oued Melouïya atteint, peut-être serait-il bien tentant de le dépasser. Lorsqu'il s'agirait de poursuivre des rezzous au delà de cette frontière naturelle, on devrait d'ailleurs pénétrer dans une région beaucoup plus difficile d'accès.

Il semble donc que la question marocaine ne doit pas être entamée par l'est.

D. — *Organisation administrative des territoires du Sud.*

Nos nouvelles conquêtes du sud : Gourara, Touât et Tidikelt réclamaient une organisation. Le 25 mars 1901, la Chambre votait un projet élaboré par le gouverneur créant les « Territoires du sud ».

Son premier article était ainsi conçu :

« Les fractions des territoires militaires situés au sud des circonscriptions suivantes : cercle de Marnia, annexe d'El-Aricha, annexe de Saïda, cercle de Tiaret, annexe d'Aflou, cercle de Boghar, annexe de Chellala, annexe de Sidi-Aïssa, cercle de Bou-Saada, annexe de Barcha, poste de Ikont, cercle de Biskra, cercle de Kenkhella, cercle de Tebessa, constituent un groupe spécial dénommé

(1) En raison de l'exaspération qu'il produit, ce procédé peut conduire les ksouriens aux résolutions désespérées parfois dangereuses.

Digitized by Google

territoire du sud dont l'administration et le budget sont distincts de ceux de l'Algérie.

« *Art. 2.* Les territoires du sud sont dotés de la personnalité civile, Ils peuvent posséder des biens, concéder des chemins de fer ou autres grands travaux publics, contracter des emprunts. Le gouverneur de l'Algérie représente les territoires du sud dans les actes de la vie civile, il ne peut contracter d'emprunt ou concéder de chemins de fer ou autres travaux publics sans y être autorisé par une loi.

« *Art. 3.* A partir du 1er janvier 1903, il sera établi pour les territoires du sud un budget autonome et distinct de celui de l'Algérie.

. . . . . .

« *Art. 5.* Il pourra être accordé aux territoires du sud sur le budget de la métropole une subvention dont le montant sera fixé chaque année par la loi de finances. »

Le 6 décembre 1902, avant de se séparer, le Sénat votait le projet de loi du 25 mars 1901.

Au point de vue militaire, les territoires du Sud ont été rattachés : Igli, l'oued Saoura, le Gourara, le Touât, l'Aoulef et l'Akabli à Aïn-Sefra, le Tidikelt à Ouargla. La région du Tademaït central et d'El-Golea, fort Mac-Mahon, fort Miribel, Hassi-Mifel relèvent de Laghouât.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LE PROBLÈME DES ORIGINES DU SAHARA
SA CONSTITUTION GÉOLOGIQUE

Le Sahara n'est autre chose que la continuation des déserts qui traversent l'Asie du nord-est au sud-ouest (déserts de Gobi, de Turkestan, de la Perse et de l'Arabie).

Il couvre à lui seul près du quart de l'Afrique et s'interpose entre la zone fertile du littoral méditerranéen et le Soudan. Cette importance de sa superficie et de sa situation expliquent l'ardeur qui a été apportée à l'étude de ses origines. Au sujet de celles-ci, les opinions les plus diverses ont été émises. On a voulu longtemps en faire le fond d'une mer aujourd'hui desséchée et relativement peu ancienne, mais actuellement il est généralement admis que cette hypothèse est dénuée de fondement. « La question de la submersion à l'époque quaternaire paraît devoir être tranchée conformément aux vues de M. Pomel, dans le sens de la négative (1). »

Il est beaucoup plus probable que le Sahara suivit la loi générale de formation des bassins déprimés.

La surface du continent, présentant à l'origine l'aspect d'une penéplaine, se souleva bientôt sous l'effet des agents internes. Un massif central, nœud du système (Ahaggar) se forma et se prolongea (Mouydir, Tummo, Tibesti, etc.) dans le sens nord-ouest — sud-ouest, formant la dorsale africaine dont nous avons déjà parlé.

De ce massif jaillirent des sources nombreuses qui alimentèrent des rivières en quantité très grande. Celles-ci « fouillant le sol, s'y creusèrent des lits sinueux, larges et profonds à travers des plaines unies et faiblement inclinées. » Mais le gauchissement de la surface originelle de l'Afrique donna en même temps naissance

(1) De Lapparent, *Traité de géologie.*

Digitized by Google

au bassin déprimé du Sahara. Il prit peu à peu l'aspect désertique, les hauteurs qui l'enserraient arrêtant la vapeur d'eau que pouvaient contenir les souffles aériens. D'ailleurs, cette vapeur d'eau rencontrant des régions de plus en plus chaudes, sa condensation en éprouve une difficulté d'autant plus grande à se produire.

L'action desséchante des vents en vint à faire disparaître la carapace argileuse qui recouvrait les couches sédimentaires du Sahara. Les eaux filtrèrent au travers de ces dernières jusqu'à la rencontre d'une nouvelle couche argileuse, des nappes liquides s'étendirent ainsi sous le sol à des profondeurs variables et les rivières prirent un cours souterrain.

A ces causes d'aridité, ajoutons encore le déboisement subi par le Sahara, par le fait des pasteurs nomades.

L'action éolienne, continuant son œuvre de destruction, s'attaqua aux roches et parvint à leur arracher des parcelles infimes transportées par les courants aériens, elles vinrent s'accumuler peu à peu en dunes contre les obstacles rencontrés sur leur route, normalement au vent dominant de la région.

Le problème des origines du Sahara se complique encore si l'on veut assigner à sa transformation finale en désert, une date si approchée soit-elle.

Quelques-uns ont été jusqu'à prétendre que le Sahara possédait, à une date relativement récente, la fertilité qui lui fait actuellement défaut. Et pourtant si l'on se reporte aux plus anciens écrivains, à Hérodote, par exemple, qui écrivait cinq siècles avant notre ère, on voit qu'il existait déjà du sable à cette époque à l'ouest de l'Egypte et « de distance en distance dans ces sables, des oasis et même des groupes d'oasis considérables avec de nombreux habitants », mais le pays était probablement plus accessible qu'aujourd'hui. Hérodote parle, en effet, des troupeaux de bœufs des pasteurs nomades : ces animaux ne se seraient pas contentés du drinn ou du m'rrokha dont se nourrissent actuellement les chameaux.

Des tufs pléistocènes trouvés dans le Sahara jusqu'au 33° de latitude nord et dans le désert de Tripoli, indices de sources puissamment alimentées, attestent l'humidité ancienne du climat à l'époque quaternaire. Le Sahara arriva peu à peu à acquérir son aspect désertique, après avoir subi une série de transformations successives.

S'il faut en croire les témoignages locaux, voilà une centaine

Digitized by Google

d'années seulement, une plaine sablonneuse couverte de végétation s'étendait entre Ouargla et Rhadamès et en ce même endroit s'élèvent maintenant de hautes dunes.

L'erg est-il actuellement établi d'une manière stable? Il semble que, d'une façon générale, on peut répondre par l'affirmative Cependant, M. Fourreau a pu constater la formation de nouvelles dunes dans l'oudje (la joue) sud-ouest de l'erg oriental, entre Menkeb-Souf et Guern-el-Messeyed.

« Les chaînes nouvelles correspondent toutes aux cours des rivières du Mâadar et elles commencent juste au point où ces rivières s'étalent en largeur. En outre, dans l'erg, ces chaînes sont séparées par de larges gassis dont le sol est le même que celui de la hammada de l'oudje, et qui, visiblement, continuent cette hammada au loin vers le nord, jusqu'au point qui constitue le delta commun de toutes ces rivières et qui est alors encombré d'oghroud, sans solution de discontinuité. Au contraire, dans la hammada Dra-el-Atchan, les dunes se forment en ensevelissant peu à peu, sous son manteau de sable, une ossature crétacée. »

Etudier les lacs qui ont présidé à l'élévation des dunes dépasserait le cadre de cette étude.

Les causes de desséchement du Sahara variant peu, les pessimistes affirment que son aridité ira toujours en s'accentuant. Les plus optimistes croient possible de lui rendre son ancienne fertilité. La vérité semble se tenir ici dans un juste milieu. A l'aide du reboisement et aussi d'une bonne utilisation des eaux souterraines, on peut enrayer quelque peu le mal et même améliorer sensiblement l'état des oasis, sans pour cela espérer de jamais donner au désert l'aspect des régions tropicales.

Quoi qu'il en soit de cette question, les différentes missions d'exploration qui ont parcouru le Sahara ont rapporté des renseignements suffisants pour se faire une idée générale de sa constitution géologique.

Il se divise en deux zones séparées par la dorsale montagneuse qui s'étend du sud du Maroc à la région des grands lacs : le Sahara du nord-est (algérien, tunisien, tripolitain et égyptien) et le Sahara du sud-ouest (marocain et soudanais).

Le ligne de crête d'ossature archéenne et primaire qui coupe l'Afrique en diagonale comprend le plateau de Muydir formé de terrain dévonien, le plateau de Ahaggar (ou Hoggar) d'origine

Digitized by Google

archéenne et volcanique prolongé au nord par les plateaux « tassili » de grès dévonien des Azdjer (ou Azguer), au sud-est par les monts de Tumma et du Tibesti également primaires, les hauteurs du Ouadaï et du Darfour.

Au nord-est de cet alignement montagneux, le fond de la région est d'abord formé de sédiments crétacés qui viennent s'appuyer au flanc du massif central saharien ; tels sont le plateau crétacé du Tademaït, le Tinghert qui appartient aux étages turonien et cénomanien, les hammadas qui s'étendent d'El-Golea au M'Zab, la hammada El-Atchan, située sur la bordure occidentale du Granderg.

Ces plateaux crétacés sont séparés du massif central saharien par des vallées d'alluvions.

Dans la direction du nord-est, les terrains quaternaires de la région des Gantara leur font suite, l'oued Rihr et Ouâgla marquant le fond d'une cuvette qui appartient à la même époque géologique.

Du côté de l'est, « dans le désert lybique, l'éocène succède sans discordance ni discontinuité au crétacé supérieur (1) » (étage lybien). — Au sud-ouest de l'alignement montagneux qui forme la dorsale africaine, on ne rencontre que du terrain primaire représenté par les étages dévonien (dévonien moyen du Gourara et anticlinal du dévonien inférieur de l'Aoulef), carboniférien inférieur (oued Zousfana), etc., etc.

Néanmoins, il est à croire que les sebkhas qui fournissent le sel au Sahara et au Soudan sont d'origine secondaire (trias).

Toutes ces observations ont permis d'arriver aux conclusions suivantes :

Il est très probable que la mer de l'époque dinantienne (premier étage du terrain carboniférien) occupait une partie du Sahara.

Durant l'époque triasique, la mer subit un mouvement de refoulement vers le nord, laissant quelques dépôts qui formèrent les sebkhas (?). — La mer albienne (premier étage de l'infracrétacé) regagna du terrain au sud; enfin, la mer supracrétacée (de l'étage emschérien) venait mourir au pied de la grande dorsale africaine, dans le sens nord-est, sud-ouest.

Durant l'époque tertiaire, la mer se retira progressivement vers le nord, pour venir sensiblement occuper son emplacement actuel, durant l'époque quaternaire.

(1) De Lapparent, *loc. cit.*

Digitized by Google

On rencontre dans le massif central saharien de nombreuses traces éruptives, tel est le massif de l'Attakor-N'Ahaggar. Les laves scoriacées projetées par cet ancien volcan se retrouvent dans les vallées de l'oued Igharghar et de ses tributaires.

M. Foureau a émis l'hypothèse que le Tassili Azdjer a dû également posséder des volcans, de même l'Aïr.

Des couches de basalte se rencontrent enfin dans le lit de certains oueds. « Leur position dans le fond des vallées, nous dit M. Roche (1), montre clairement que l'éruption basaltique a eu lieu à une époque où le Sahara possédait déjà son système orographique et hydrographique actuel. »

(1) *Rapport au sujet de la première mission Flatters* (1880).

Digitized by Google

CHAPITRE III

OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE — RÉGIME PLUVIAL — FLORE RICHESSES MINÉRALES

C'est bien à tort que l'on a longtemps représenté le Sahara comme une étendue immense de sable, sans relief bien marqué et sans aucune stabilité dans ses formes.

A partir de l'époque carboniférienne, il semble qu'aucun mouvement orogénique ne soit venu modifier le continent africain au sud de l'Atlas. « Les grès, comme le fait constater M. de Lapparent, s'y succèdent en assises sensiblement horizontales. »

Le seul soulèvement de nature orogénique subi par le Sahara paraît être la dorsale archéo-primaire dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises. Il résulte de ces considérations que les accidents topographiques du Sahara sont dus pour la plupart à des phénomènes d'érosion successifs qui se sont prolongés au delà de la période quaternaire.

La majeure partie du désert se compose de roc et de terrain dur. Telles sont, par exemple, les hammadas, les regs couverts de pierres et de gravier, les plateaux du massif central saharien, etc., etc.

Le sable s'étend seulement sur des zones relativement étroites et sous la forme d'erg ou dunes parvenues aujourd'hui à la stabilité presque complète.

Au sud de nos possessions algériennes, l'erg occidental et l'erg oriental au Grand-Erg appartiennent à ce genre. Les dunes s'étendent en rangées de hauteur variable suivant la région. Celles de l'erg occidental ne s'élèvent guère à plus de 60 ou 80 mètres (d'après M. Flamant); dans l'erg oriental, elles vont parfois jusqu'à dépasser 200 mètres.

Digitized by Google

Entre ces rangées de dunes serpentent des dépressions (oued ou feïdj), souvent, elles aussi, sablonneuses. Enfin, en certains points de l'erg, existent des passages en sol ferme appelés gassis (Grand-Erg).

Les dunes s'offrent encore sous la forme d'oghroud (au singulier gourd), c'est-à-dire de montagnes de sable isolées (par exemple, dans la région située entre Ouargla et la lisière septentrionale du Grand-Erg).

Toute la surface du Sahara est sillonnée d'oued, vallées ou dépressions, vestiges des rivières disparues ou coulant à de très rares moments. Leur cours est devenu souterrain et leur lit est parsemé de gour ou masses de roches demeurées isolées dans le fond desséché, véritables témoins du sol primitif d'alluvions de l'époque quaternaire. Au sud d'Ouargla, toute une région est recouverte de ces gour qui s'élèvent parfois à une assez grande hauteur.

En certains points, les oued s'élargissent jusqu'a former des chatt desséchés ou renfermant encore de vastes nappes d'eau (cela seulement dans la région des chotts).

Cette question de l'eau a une importance capitale au Sahara.

Après le desséchement superficiel de ce bassin déprimé, les oued, avons-nous dit, prirent un cours souterrain, lorsqu'ils eurent la bonne fortune de rencontrer dans le sous-sol une couche argileuse Les oasis dites *de rivière* situées dans le lit même ou sur le bord des dépressions tirent leur eau de ces oued souterrains.

De grandes nappes d'eau existent en bien des points du sous-sol, en particulier à la base du terrain quaternaire (d'Ouargla à Aïn-Taïba, par exemple). Ces nappes aquifères sont les vestiges de l'humidité saharienne à l'époque pléiotocène, humidité produite et entretenue par les nombreux cours d'eau existant alors, et par le régime des pluies abondantes qui atteignit son maximum à la limite entre le pliocène et le quaternaire (1).

Quelques oued ont d'ailleurs un cours intermittent. L'oued Guir a eu parfois de l'eau en hiver et Rohlfs signale même des débordement de l'oued Ziz à cette même époque de l'année. On a vu couler l'oued M'Zab et l'oued Mya. Par contre, la grande majorité des

(1) D'après M. Rolland. Certains auteurs ont appelé cette période de transition le tertiaire et le quaternaire « étage saharien ».

Digitized by Google

oued, l'oued Igharghar, par exemple, malgré son nom qui signifie en arabe « fleuve qui gargouille », n'a eu d'eau depuis bien longtemps que dans les légendes arabes.

Des sources assez nombreuses existent dans les fissures des hammadas et sur la lisière des grandes dunes. Leur jaillissement produit les oasis dites « *à sources naturelles* ».

Les points d'eau sont d'ailleurs plus fréquents dans le Sahara qu'on ne se l'imagine généralement. On trouve une preuve de cette assertion dans les nombreux noms de localités ou de dépressions renfermant les préfixes : *aïn* (qui veut dire source) et *bir* (qui signifie puits).

Après les pluies, on rencontre des mechera et des rhedirs, petites mares ou flaques d'eau, prenant parfois l'aspect de lacs en miniature, tels le Menghough dans la vallée de l'Igharghar, le Gamreh au sud de l'Aïr, le Taksouri près d'Inara. A Temassin, l'eau arrive à fleur du sol.

Mais les véritables points d'eau sont marqués par des puits dont nous étudierons le forage et le fonctionnement à propos des oasis.

Quant aux pluies, elles sont moins rares au Sahara que certains géographes semblent le prétendre. Flatters en observa sept journées du 1er avril au 2 mai 1880.

Dans le récit de son voyage, M. Foureau signale assez fréquemment leur chute, même dans la région située entre le 21° et le 22° de latitude nord, qui comprend pourtant la partie la plus aride du désert et durant les mois d'octobre et de décembre, alors que la saison des pluies régulières est en septembre.

L'aïr et le Tibesti reçoivent des pluies d'été apportées par le mousson du golfe de Guinée.

La végétation, bien qu'assez clairsemée, ne fait pas défaut durant de très grandes étendues, sauf en certaines régions bien connues, telles que le Tanezrouft au sud-ouest de l'Adrar-Ahnet et la région comprise entre Tamassin et Bir-Assiou (Tiniri).

Partout où l'eau apparaît, même en quantité très minime, la végétation devient plus vivace, par exemple dans les dayar (ou dépressions humides et herbeuses). Le lac Gamrek déjà signalé, est entouré d'une végétation luxuriante, bien que situé dans une des régions les plus pauvres du Sahara. M. Foureau signale, dans le Tindesset, « la flore de l'Aurès augmentée de gommiers ».

Un fait assez digne de remarque consiste en ce que, dès que l'on

Digitized by Google

pénètre dans l'erg, la flore s'améliore. « Contrairement aux idées généralement reçues, la région du sable n'est point celle du vrai désert essentiellement aride, c'est au contraire, le plus souvent, comme l'a dit M. Pomel, la providence des caravanes (1). »

Par contre, la hammada mérite bien sa signification arabe « lieu brûlé ».

M. Foureau a localisé très nettement les espèces végétales dans le Grand-Erg : arish sur les hautes dunes, azel dans les replis bas des chaînes de sable, alenda sur les dunes moyennes et les plateaux sableux, gommiers dans les oued au sud de l'erg, etc., etc.

On a pu remarquer que sur un fond crayeux ne se développe, au contraire, aucune végétation et que le drinn s'arrête exactement au même point que le sable.

Les principales espèces fourragères du Sahara sont : le drinn, le m'roka, le nessin, le sbat. Elles poussent principalement dans les dépressions sableuses et les ravins.

On y rencontre aussi fréquemment d'autres plantes et des arbustes (le laurier rose, par exemple).

L'Adrar nourrit des troupeaux de bœufs, l'Aïr possède des pâturages presque ininterrompus. Les gommiers poussent sur le plateau du Tassili et sur ses pentes. A mesure qu'on avance vers le sud, les arbres grandisssent. Barth signale dans l'Aïr des thalas « d'une taille extraordinaire ». A Iferouane, M. Foureau a vu « de très beaux gommiers qui donnent une ombre bienfaisante » et des danias de huit à dix mètres de haut. Ajoutons à cela le palmier doum et le korunka.

Plus au sud encore, dans le Tagama, on trouve de véritables taillis et avec le Damergou, on arrive à la zone de transition entre le Sahara et le Soudan.

« Tous les végétaux du Sahara ont ceci de particulier que leurs racines sont d'une longueur énorme, afin d'avoir une plus grande surface pour puiser l'humidité contenue dans le sol : souvent une broussaille de 20 centimètres de haut est munie de racines de 5 à 6 mètres de longueur; les racines de drinn ont jusqu'à 25 et 30 mètres (2). »

(1) M. Flamant.
(2) Foureau, *Ma mission au Tademaït en 1890.*

Digitized by Google

Dans l'étude des oasis, nous verrons leurs productions spéciales, leur végétation étant toute exceptionnelle, au milieu de l'aridité générale.

La faune du Sahara est assez variée. L'Adrar élève quelques bœufs, les Touareg possèdent des troupeaux de chèvres et de moutons. L'Aïr possède des bœufs, des ânes et des moutons.

Les principales bêtes de proie sont le lion, la hyène et le chacal et parmi les oiseaux, diverses variétés de vautours.

L'antilope et la gazelle sont répandus un peu partout. La girafe fréquente le Tagama. Ce pays est d'ailleurs fort giboyeux (perroquets, perdrix, cailles). Les petits oiseaux sont nombreux. La gent reptile foisonne ainsi que les iguanes.

Les richesses minérales du Sahara sont encore assez mal connues.

La houille n'a encore été trouvée nulle part. Tout récemment pourtant, on a signalé la présence du terrain carboniférien dans le bassin de l'oued Zousfana.

Le fer est exploité dans le Touât et dans l'Adrar. Barth a signalé, d'après des renseignements indigènes, les anciennes mines de cuivre d'Imgal à sept journées de marche au sud-ouest d'Agadez; Ibn-Batouta (XIVe siècle) parle des mines de Tekkeda, mais on ne sait aujourd'hui quel fut leur emplacement.

Il est très probable que l'Adrar et Atmar possède du quartz aurifère.

Les mines de pierres précieuses à l'existence desquelles croyaient certains auteurs sont, jusqu'à ce jour, demeurées introuvables M. Flamand pense même que celles qui s'échangent sur les marchés d'Afrique proviennent des Indes en passant par l'Yemen et la Mecque.

Le nitrate de potasse existe en assez grande quantité dans la région touâtienne.

L'endroit où il paraît être le plus important est la sebkha des Ouled-Mahmoud (1).

Enfin, le sel gemme se trouve dans les dépôts, très probablement

(1) Voir à ce sujet : « Sur l'existence de gisements de nitrate dans l'archipel touâtien » Alger, Jourdan, 1902, par M. Flamand.

Digitized by Google

d'origine triasique d'Idjil (au nord de l'Adrar), de Teghezza (près de Taodeni) et de Bilma. Les bas fonds du Touât, du Gourara, de l'Adrar en renferment de nombreux gîtes et la mission Foureau en a rencontré d'assez grandes quantités dans l'Aïr. La sebkha d'Amadghor n'est plus exploitée actuellement.

A Akabli, dans le Tidikelt, se trouvent des mines d'alun.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

ÉTUDE PHYSIQUE DES DIVERSES RÉGIONS DU SAHARA

Trouver une division logique du Sahara est chose fort difficile.

En tenant compte de la géographie politique et des anciennes zones de pénétration commerciales, on peut le partager en trois régions :

1° Le Sahara oriental ou égyptien et tripolitain ayant pour limite extrême à l'ouest, la ligne Ghadamès, Ghât, lac Tchad ;

2° Le Sahara central ou sud-algérien, compris entre cette dernière limite et une ligne courbe suivant l'oued Zousfana, l'oued Saoura, puis se dirigeant sur Tombouctou ;

3° Le Sahara occidental ou sud-marocain, à l'ouest du précédent.

Cette division a seulement pour but de fournir quelques points de repère car elle ne peut avoir rien d'absolu.

Nous ne dirons ici que peu de choses du Sahara oriental qui ne rentre point dans notre zone d'influence, tout au moins jusqu'à la dorsale montagneuse qui limite celle-ci au nord-est.

Le désert lybique s'étend sur la plus grande partie du Sahara égyptien. Il est à remarquer que les routes de caravanes le contournent sans le traverser. A l'est, elles suivent une ligne d'oasis marquée par Siouah, Farafrah, Kargueh, Selimah, pour aboutir à El-Fâcher et au Darfour. A l'ouest, elles passent par Djerboud, Aoudjilah, Tahita, pour gagner le Ouadaï, ou, plus souvent, rejoignent la route des caravanes de la Tripolitaine du Fezzan, véritable nœud des communications transsahariennes de la région.

Remarquons d'ailleurs que la vraie voie de pénétration de l'Egypte vers le Soudan n'est autre que le Nil doublé par le chemin de fer anglais en construction.

Digitized by Google

Sahara central ou sud-algérien.

PHYSIQUEMENT, le Sahara central peut se diviser en quatre régions distinctes :

1° Le Sahara algérien occidental compris entre l'Atlas saharien, l'oued Zousfana, l'oued Saoura, la dépression de l'oued Massin et la ligne Ghardaïa, El-Golea, Hassi-Inifel, Hassi-Messeguem ;

2° Le Sahara algérien oriental comprenant le bassin de l'Igharghar et s'étendant à l'est jusqu'à la ligne Ghât-Ghadamès ;

3° Le massif central saharien, sur le flanc nord duquel viennent s'appuyer les deux régions ci-dessus mentionnées. Il comprend le plateau de Muydir, l'Adrar-Ahnet, le Tassili des Azdjer, le plateau du Ahaggar ;

4° Le Sahara méridional s'étendant entre le massif central saharien et la limite septentrionale du Soudan, vaste étendue parsemée çà et là de massifs montagneux tels que l'Aïr, le plateau d'Adghag, etc., etc.

1° *Sahara algérien occidental.*

Un explorateur partant de l'Atlas saharien et se dirigeant vers le sud rencontre successivement :

a) Des hammadas entaillées de larges gouttières par de nombreux oueds (Zergoun, Segaguer, Gharbi, Namous, etc., etc.) ;

b) La région appelée par M. Flamand « zone d'épandage des grands oueds » qui ne présente point encore franchement les caractères du véritable erg. C'est « une succession ininterrompue de cirques, couloirs, dépressions de toutes sortes, creusées, nous dit M. Flamand, sous l'action des crues puissantes qui se sont produites depuis les temps reculés des périodes quaternaires ». Cette région a été ainsi décrite par M. l'ingénieur en chef des mines Jacob : « Le sable n'y recouvre qu'imparfaitement la surface du sol, on peut y faire plusieurs kilomètres de dunes pour retrouver ensuite la hammada ou les dépressions à fond gypsum dépourvues de sable. C'est l'oudjh ou la bordure de l'erg, véritable zone de transition » ;

c) L'erg occidental s'étend au sud de cette lisière jusqu'à la

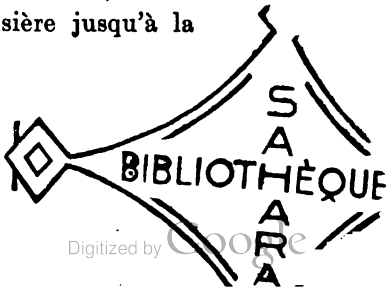

Digitized by Google

dépression de l'oued Meguiden. Sa limite occidentale est constituée par l'oued Saoura, à l'est, il s'arrête à El-Golea.

Ses lisières du nord et du midi sont inclinées sur le méridien, sa longueur dans ce sens n'excède pas 60 kilomètres, sa largeur est d'environ 90 kilomètres. Les dunes s'y élèvent sur un fond de daya à 60 ou 80 mètres au maximum.

Il renferme de nombreux oued ou feïdj recouverts de végétation. Par malheur, les puits sont peu nombreux et mal entretenus.

Les routes de l'erg consistent en medjebed ou pistes tracées par les gâfla, caravanes indigènes qui, chaque année, se rendent de notre sud-marocain au Gourara et au Touât ;

d) La pénéplaine de Meguiden s'étend de la sebkha du Gourara aux environs d'El-Golea. Elle est coupée suivant la direction est-ouest par des vallées à végétation herborescente vigoureuse où l'eau se trouve très près du sol. Les gour y sont fréquents.

Le terrain qui forme cette pénéplaine est composé de « plis arasés de couches de grès et un remplissement d'alluvions quaternaires ». (Flamand.) Ses gours appartiennent au miocène du tertiaire. Sur une partie de cette région s'étend le groupe important des oasis du Gourara ;

e) Le plateau de Tademaït est formé de terrain crétacé couvert de chebkha (réseaux de ravins), tourmenté, difficile. L'oued Mya le traverse en diagonale dans sa partie orientale, servant de liaison entre les deux parties du Sahara algérien. En son centre, le Tademaït possède une dorsale montagneuse portant le nom d'El-Baten (flanc de montagne, en arabe). Il se termine du côté de l'oued Massin par des falaises telles que l'Ang-el-Mehari (la mâchoire du chameau) et le djebel Abiodh. Vers le nord-est, il vient mourir en pente douce dans les hammadas situées au sud d'El-Golea ;

f) La dépression dite de l'oued Massin qui vient se souder, presque à angle droit à celle de l'oued Saoura vers la sebkha de Tanezrouft. Elle est limitée vers le sud par les terrasses qui continuent à l'ouest celle du plateau dévonien de Muydir ;

g) Toute cette région est bornée à l'ouest par l'oued Zousfana et l'oued Saoura le long desquels s'étendent des chapelets d'oasis. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'oued Zousfana.

La dépression de l'oued Saoura formée par la jonction de celui-ci avec l'oued Guir est bordée d'un assez grand nombre de palmiers,

Digitized by Google

si bien que les indigènes ont donné le nom de Ghâba « la forêt » à une partie du lit de la rivière.

Le principal centre de l'oued Saoura est Kerzaz. La Zaouïa-el-Kebira, voisine de cette oasis, est habitée par des cheurfa tirant leur origine d'Ouezzan.

L'oued Saoura prenant le nom de Messaoud s'en va se perdre dans la sebkha de Tanezrouft.

La vallée a été longtemps dévastée par les pillages des Ghenâmma, Berâber, etc., etc.

2° *Sahara algérien oriental.*

Il est séparé du Sahara algérien occidental par des hammadas qui s'étendent le M'Zab et El-Golea et, plus au sud, par la hammada El-Atchan. Cet ensemble de terrains solides s'étend en forme d'isthme entre les deux ergs.

Le Sahara algérien oriental comprend, en allant du nord dans la direction du sud-est :

a) Une région de daïa (ou dépressions souvent humides) et de chebkha (ravins) ;

b) La région quaternaire de l'oued Rihr, des Gantara et d'Ouargla, prolongée vers le nord-est par le Souf.

La contrée d'Ouargla forme une véritable cuvette quaternaire (terrain de grès à élément quartzeux) « dont les bords vont reposer en stratification concordante sur des hammadas crétacées de 350 mètres environ à l'est et au sud et de 400 à 660 mètres à l'ouest, depuis El-Golea jusqu'au M'Zab » (1).

Le Souf est une étroite vallée qui se bifurque à partir d'El-Ouad en deux branches se dirigeant, l'une vers le nord et l'autre vers le nord-est. On a voulu voir dans cette vallée « la partie inférieure du fleuve Triton (2) » des géographes de l'antiquité ;

c) La dépression de l'oued Mya parsemée de nombreux gour met en communication la région d'Ouargla et le plateau de Tademaït ;

d) La région des Oghroud ou grandes dunes isolées, qui atteignent jusqu'à 200 mètres de hauteur, prolongée au sud-ouest par la hammada El-Atchan ;

(1) M. Roche, *loc. cit.*
(2) Largeau.

Digitized by Google

e) L'erg oriental. Celui-ci possède une étendue plus considérable que l'erg occidental, surtout dans le sens de la largeur (150 kilomètres sur environ 250) d'où son nom de Grand-Erg.

Les dunes dépassent l'altitude de 200 mètres (1) dans la région dite Ez-Zemoul-el-Akbar (les plus grandes dunes, en arabe).

Il est limité à l'ouest par la région de hammada qui rejoint au sud le plateau de Tademaït, à l'est par les hammada et chebka du Fezzan ; au sud-est par la hammada El-Homra (rouge).

Sa direction générale est inclinée sur le méridien dans un sens nord-est, sud-ouest, comme celle de l'erg occidental.

Dans sa partie ouest, il renferme plusieurs lignes de gassis ou passages en sol dur entre des dunes isolées ou des chaînes de dunes orientées sensiblement nord-sud.

Le principal a environ 200 kilomètres de longueur, sur une largeur variant entre 500 mètres et 4 kilomètres. En suivant le ghassi El-Ghessal, on réduit à 60 kilomètres environ la traversée de l'erg proprement dit.

A l'est de ces ghassis s'étend la vallée de l'oued Igharghar, « lit sans berges marqué par des fragments de lave roulée et par quelques coquilles d'eau douce », d'après Roche. Les dunes sont parallèles à ses bords dans leur alignement. La partie de l'erg située entre Aïn-Taïba et la hammada de l'oudje occidentale porte le nom d'El-Ouar, c'est-à-dire « l'endroit difficile » ou de Guelb-el-Erg, « le cœur de l'erg » et est composé d'un énorme amas de dunes.

« Les arêtes des Oghroud (dunes isolées) brillent au soleil d'un beau ton d'or et dégagent comme une sorte de fumée blonde. C'est le vent qui, travailleur incessant, écrète les sommets et transporte au loin une fine poussière de sable (2). »

La partie occidentale du Grand-Erg doit être « un vaste delta recouvert par le sable et où les rivières du Mâader viennent rejoindre l'Igharghar ;

f) Au sud de l'erg occidental, le plateau de Tinghert s'étend à cheval sur l'Igharghar, entre El-Biodh et Temassini. Il est d'origine crétacée (turonien et cénomanien). — Les Arabes lui donnent le nom de Djebel-Kilial, celui de Tinghert vient des Touareg.

« Les flancs et le sommet des plateaux sont en silex noir à cas-

(1) Au-dessus du sol avoisinant.
(2) FOUREAU, *Ma mission au Tademaït en 1890.*

Digitized by Google

sure grise et en calcaire dur. Les fonds des rivières laissent à nu le calcaire dolomitique jaune en grandes dalles plates (Sfa, des Arabes), et les kefs élevés sont, pour la plupart, formés de grès jaune excessivement dur et ayant la sonorité du cuivre. »

g) La Hammada El-Atchan, qui forme la bordure occidentale de l'erg, se compose, d'après M. Foureau :

« D'un élément de grès friable rougeâtre peu homogène qui constitue le sous-sol et que les pluies ont mis à nu dans tous les petits ravins. — Le sommet des gours et les flancs des cuvettes sont formés généralement de calcaires gris compacts. — Enfin, au milieu de nombreux éléments noyés dans du sable qui forment la plaine, on recueille du quartz, des calcaires noirs et des calcaires blancs. »

3° *Le massif central saharien.*

Il est constitué de terrains archéens et primaires, parsemés en certains endroits de roches volcaniques et comprend :

a) Le plateau de Muydir.

La bordure septentrionale du Muydir est formée de chaînes multiples et découpées, séparées du lit de l'oued El-Botha par 8 ou 10 kilomètres de reg caillouteux. Vers l'occident, il est limité par une muraille à pic de hauteur sensiblement constante. La crête de l'Ifetessen constitue la bordure orientale du plateau.

L'intérieur est un vrai chaos. « Des crêtes rocheuses et désordonnées courent à sa surface et le couvrent de leurs débris. En certains endroits, on ne compte pas moins de 13 crêtes semblables s'étageant les unes au-dessus des autres. Là où ces crêtes ont été brisées, les blocs, en s'écroulant, se sont équilibrés dans leur chute pour former de singuliers paysages où on a l'impression de parcourir des ruines. »

Entre l'oued El-Abiad au sud et au nord la haute chaîne appelée Tigat-N'Tarlamt, s'étend un plateau de hammada noire sillonnée de ravins et de lignes rocheuses.

Dans de multiples et profondes cassures, coulent de nombreux oueds entre des parois verticales de 200 à 300 mètres. Le fond en est constitué tantôt par du sable, tantôt encore par des cailloux roulés et des débris rocheux. La végétation du Mouydir est assez belle. L'oued Tihouriren « a de l'eau de redirs et de très jolis pâtu-

Digitized by Google

rages » (1) ; la vallée de l'oued Tifirin est « pleine de végétation et possède de très grands redirs » (2). Dans la région boisée du Mâader Tegant, « les arbres atteignent de très hautes dimensions et les pâturages sont inépuisables » (3).

L'ancienne oasis de Djoghraf compte environ 200 palmiers et de nombreux ruisseaux coulent tout à côté « d'une source chaude ayant une température de 45° » (4). Ses vallées couvertes de pâturages permettent l'élevage de gros troupeaux et l'eau est abondante. Tout cela explique aisément les nombreuses traces d'habitations rencontrées à l'intérieur du Mouydir. Les indigènes ont probablement fui au moment de notre occupation du Tidikelt ;

b) L'Atakor N'Ahaggar (ou Hoggar) a été érigé par un soulèvement volcanique. Le pays est formé d'un effroyable chaos de gours et de collines rocheuses de médiocre altitude relative vers le sud et l'ouest, les hauts sommets occupant le nord-est du massif.

Le lieutenant Guillo-Lohan a accompli, en octobre 1902, un raid à travers la Koudia (1) Ahaggar qu'il a parcourue du nord au sud. Il a reconnu le sommet de l'Illamane (2,600 mètres) dominé par une aiguille inaccessible de 400 à 500 mètres.

La région est pauvre. Néanmoins, en quelques points et en particulier sur la bordure du Ahaggar, les Touareg avaient attiré des Harâtin et ceux-ci se livraient à une maigre culture ;

c) L'Adrar-Ahnet s'étend sur le flanc sud-ouest du plateau de Muydir. Il est séparé du Ahaggar par de longues et profondes cassures, anciens lits d'oued aujourd'hui desséchés. Le pays est encore plus pauvre que le massif précédemment étudié et ne renferme pas de terrain de culture. Des troupeaux y trouvent néanmoins, paraît-il, leur existence. Enfin, l'Adrar commande la route des oasis sahariennes à Tombouctou ;

d) Le Tassili des Azdjer (ou Azguer) est en général formé de terrain dévonien ; en quelques-unes de ses parties, par exemple dans l'Eguéré, situé au nord-ouest, on rencontre des affleurements de terrain archéen caractérisés par le gneiss.

En sa partie nord, il porte le nom de Tindesset et offre des alti-

(1), (2), (3), (4). Lieutenant Béguin, *Trente jours au Muydir* (Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de décembre 1902).

(5) Massif central du Ahaggar où les Touareg se réfugient en cas de danger.

Digitized by Google

tudes de 400 à 1,400 mètres. Il « repose sur une épaisse couche de schiste et les grès se maintiennent à la partie supérieure » (1). Des roches volcaniques parsèment certaines parties de sa surface. Ses gorges de descente sont fort escarpées et sur leurs flancs, cachant la base de la falaise sud, vient s'appuyer l'erg de Tihodayen.

Au sud-ouest de celui-ci, la longue falaise d'Aghagar s'en va rejoindre les monts de Tummo. M. Foureau la compare « à la puissante muraille d'enceinte d'une ville géante au-dessus de laquelle émergent des monuments grandioses affectant toutes les formes ».

Plus au sud, on rencontre quelques monts isolés, tels que l'Ounan et l'Intéhounte et enfin le massif des monts Anahef comprenant une chaîne et « une plaine élevée de rez de granit, parsemée de grandes plaques de même roche presque polies, légèrement convexes ».

La région montagneuse prolonge ses contreforts sur les deux rives de l'oued Tadent, large dépression bordée à droite par les monts Adar et vers l'est par le massif d'Atzerhiou et celui d'Abrakhonnate et s'étendant jusqu'à la cuvette d'In-Azaoua ;

c) Entre Tadent et In-Azaoua, la région porte le nom de Tiniri. Elle est parsemée de gravier noir et gris sur lequel affleurent des dalles de grès. Cette plaine immense est « la contrée désolée, par excellence », « une mer de rochers », comme l'a si excellemment nommée Barth.

Elle est entièrement dépourvue de végétation. L'eau et le bois y font défaut durant sept journées de marche, du nord au sud.

Quant à la dépression d'In-Azaoua, elle comptait autrefois, d'après la légende, 101 puits. Barth en trouva encore deux lors de son passage à Bir-Assiou. Actuellement l'eau ne se rencontre qu'à In-Azaoua.

4° *Le Sahara méridional.*

A la suite de la dépression d'In-Azaoua, « cuvette immense qui est plutôt un lit de rivière », a dit M. Foureau, le Sahara méridional comprend :

a) L'Aïr, région montagneuse parsemée de ravins et présentant des pâturages d'une façon presque continue, boisée en certains

(1) M. Foureau.

Digitized by Google

points. Elle est formée de terrain primaire et archéen, parfois aussi volcanique. La végétation n'approche pas encore, même de loin, de celle des tropiques, mais elle est suffisante pour nourrir des troupeaux et les points d'eau existent en nombre assez grand.

« Outre le groupe de palmiers qui poussent dans la rivière, on trouve dans la vallée d'Irhazar une forte végétation composée de gommiers de plusieurs espèces, de très nombreuses touffes d'abisga et de véritables forêts de korunkas. Les dattiers produisent peu et seulement des fruits de médiocre qualité et de faible grosseur. Sous les dattiers et autour des dattiers, on voit de petits jardins bien entretenus entourés de haies où poussent de l'orge, un peu de blé, de mil, de sorgho, quelques légumes, quelques plantes alimentaires de la région et que domine de temps en temps aussi un grand gommier ou un jujubier. Les jardins sont arrosés par des puits peu profonds (1). » Cette description paraît s'appliquer à toutes les dépressions de l'Aïr. Il faut remarquer néanmoins que le pays ne produit pas une quantité de mil suffisante et doit en importer du Damergou, son véritable grenier.

Les principaux centres de l'Aïr sont Iferouane, Aguellal, Aoudéras et Agadez, la capitale ;

b) Au-dessous de l'Aïr s'étend sur une assez courte étendue un plateau désertique d'environ 600 mètres d'altitude d'après Barth. Les puits y sont peu nombreux ;

c) Le Tagama ne tarde pas à lui succéder. C'est « un plateau ondulé où se rencontrent quelques emplacements de gravier, mais dont le sol est en général de sable ferme sur du terrain argileux ». La végétation des graminées y est luxuriante et touffue et les arbres abondent. « On a l'impression d'un taillis immense. » Les cultures de mil se rencontrent par endroits. Puis le pays se couvre bientôt d'une brousse de 2 mètres à $2^{m},50$ de haut formée de gambba et annonçant l'approche du Soudan ;

d) Le Damergou en est comme la porte d'entrée. C'est une véritable région de transition. Le capitaine Cazemajou nous dit : « A partir de Mellamaoua, on rencontre dans toutes les dépressions des dattiers, à l'ombre desquels poussent des légumes. »

Le capitaine Joalland signale la région de Toukouri comme « un pays de mil splendide », « qu'il me suffise de dire, ajoute-t-il,

(1) Foureau.

Digitized by Google

que le pays de Zinder est riche en blé ; le citronnier, le mil, le maïs, le riz, les dattiers, en un mot, tous les produits soudanais poussent en abondance ». — Le grand nombre des objets en cuivre fabriqués à Zinder permettent de croire qu'il existe dans la région des mines de ce métal ;

e) A l'ouest de Bir-Assiou et de l'oued Tafassasset, s'étend le Tassili du sud, pays encore assez peu connu ;

f) Le plateau d'Aghag est situé au nord-est du coude du Niger. Il n'a pas encore été exploré. Depuis une époque très reculée, il sert de refuge aux Touareg Aouellimiden ;

g) La région de Tombouctou sera étudiée dans les chapitres consacrés au Soudan.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LES RACES DU SAHARA

La majeure partie des habitants du Sahara appartient à la race blanche représentée par les familles arabe, berbère et juive (1).

Les quelques noirs qu'on y rencontre sont d'origine soudanaise, importés du Berr el Abid (la terre des esclaves), comme les Arabes appellent le Soudan.

Enfin, les Harrâtins ou Attrias des oasis tiennent le milieu entre les Berbères et les nègres. Ce sont peut-être les anciens possesseurs du sol, descendants des fameux Garamantes, dépossédés et asservis par de nouvelles couches de populations qui se sont superposées à la leur. Ils ne se distinguent, d'ailleurs, des Berbères que par une nuance plus foncée et tirent peut-être leur origine de la même souche lybienne.

On appelle, assez improprement, Berbères, les représentants de la race tamazirt. Ceux-ci sont actuellement essaimés de l'est à l'ouest sur tout le parcours de leurs anciennes migrations. Ils se sont plus volontiers arrêtés dans les régions montagneuses, dans notre Kabylie et au Maroc.

Dans ce dernier pays, la race tamazirt est représentée par les Gebaïl qui sont les Imaziren (pluriel d'Amazir, masculin de Tamazirt) du Rif, les Chellaha de l'Atlas et du sud et les Berâber. Ces derniers sont descendus de la montagne dans la plaine. Nous avons déjà pu constater l'étendue de leur zone d'habitat. Leur nom légèrement déformé a été étendu bien à tort à tous les peuples de langue tamazirt.

Des tribus tamazirt ont été probablement rejetées dans le Sahara vers le IXe siècle, c'est-à-dire au moment de la conquête arabe. Les Touareg et les Maures qui se rattachent à la famille dite berbère

Digitized by Google

furent repoussés vers le centre du désert d'où ils s'étendirent jusqu'au Soudan.

Les Berbères, Arabes, Maures et Harrâtins habitent les oasis et leurs environs. Le véritable maître du désert est le Targui (1).

1° *Tribus arabes.*

Les tribus arabes habitent le nord et le sud du Sahara, où elles vivent à l'état de semi-nomades.

Citons au premier rang les Ouled-Sidi-Cheikh. Ils joignent à leur nombre un caractère religieux qui augmente leur influence. Ils s'étendent du Sud-Oranais jusqu'au Touât et au Tidikelt, une de leurs fractions, celle des Oulad el Hadj-Hamed, occupant les districts de Eoggaret-ez-Zoua et d'Igosten.

Les principales autres tribus arabes du groupe tanâtien sont les Oulad Ba Hamou (fraction des Oulad-Amed-Mellouch), les Oulad Zenan et les Oulad Mokhtar.

Deux groupes de la noble tribu arabe des Saïd, les Saïd-Otha et les Mekhadena nomadisent aux environs d'Ouargla.

Les Bérabiches (2), venus de l'Oued Draa (Maroc), occupent tout l'Azaouad et s'étendent depuis Tombouctou jusqu'à trois ou quatre journées de marche au nord d'Araouan. Ils sont maîtres des principales routes de caravanes du Sahara occidental. Jusqu'à ces derniers temps, ils étaient alliés aux Touareg. Ils se livrent surtout au commerce.

Les Oulad M'Barek et les Tanoazirt habitent le nord de notre Soudan, au-dessus de Baghena et du Kingui. Ce sont des pasteurs.

Les Oulad-Allouch ont poussé leur émigration jusqu'aux environs de Sakola.

Les Reguibat, originaires du Maroc, vivent campés aux environs de Taodeni, côte à côte avec les Oulad-Mouïlet.

Les Oulad-Delmi et les Tekna fréquentent l'Adrar occidental et l'Oued Nona.

(1) Singulier de Touareg.

(2) Peut-être les Bérabiches proviennent-ils d'une ancienne source tamazirt et ont-ils parents du Beraber. En tous les cas, ils seraient fortement métissés.

Digitized by Google

2° *Tribus maures.*

Les Maures sont d'origine berbère, mais plus ou moins profondément modifiée par suite d'alliances avec les Arabes et les nègres.

Les Trarza s'étendent dans toute la région comprise entre l'Adrar occidental et le Sénégal. Ils se livrent à un important trafic de gomme.

Les Brakna occupent également la rive droite du Sénégal.

Les Zenaga ou Idao-Aïch, venus du Maroc dès le ve siècle, se sont répandus entre Bakel et le Tagant où ils occupent surtout les hauts plateaux.

La tribu des Tadjakant habite le pays du même nom.

La tribu maure la plus puissante du Sahara est celle des Kounta. Ils peuplent le Sahara marocain, l'Aghaz où ils se trouvent mêlés aux Aouellimiden, le Hodde, s'étendant au sud jusqu'au Niger et au nord dans le Touât où une de leurs fractions, les Oulad Bou Naama occupent l'Akabli.

La tribu belliqueuse et pillarde des Oulad Nacer nomadise aux environs de Tichit et Ouâlata. Les Oulad-Sídi-Mahmoud et les Tenouadjou fréquentent la même région.

Les Oulad Yahia ben Atman, de parenté marocaine, habitent l'Adrar occidental et Idjil.

3° *Le groupe Châambâ.*

Ce groupe mérite une mention spéciale. On a évalué le nombre de ses représentants à 8,000 environ dont 2,000 guerriers. Leurs tribus sont celles des Bou-Rouba, nomadisant aux alentours d'Ouangla et se divisant en Châamba Oulad Smaïl et Guebala (2,500 individus environ), les Berazga de Metlili (3,900 environ) ; les Mouadhi venus à El Golea au XVIIe siècle (1,580 représentants).

Par leur très grande mobilité, ils tiennent le milieu entre les Touareg et les Arabes. Leurs courses s'étendent du Touât à la Tripolitaine. Longtemps ennemi du Targui, le Châamba devient un de nos meilleurs auxiliaires dans la pénétration vers le sud et les dissidents de ses tribus rebelles à la domination française diminuent de jour en jour.

Digitized by Google

4° *Les Touareg.*

Ils tirent probablement leur origine d'une source berbère très ancienne ; leurs caractères anthropologiques prouvent cette assertion.

D'après la tradition, ils habitaient primitivement le Yemen ou Arabie heureuse d'où ils furent chassés par « une invasion d'infidèles » et allèrent s'établir dans le Mag'rib el Aksa, c'est-à-dire l'ouest extrême. Ils conservèrent le voile ou litam qu'ils avaient mis sur leur visage pendant leur fuite d'Arabie « pour n'être point distingués des femmes et éviter ainsi le massacre ». Cette légende est rapportée par l'historien arabe du Soudan Es'Sadi.

Ils se vantent de descendre des Cenhadjiem (1) qui sont des Hamira et furent probablement chassés du nord du Mag'rib el Aksa par des guerres civiles et des invasions nouvelles.

S'étant peu à peu répandus dans le Sahara du Nord, ils formèrent de nombreuses tribus : les Lemtouna, les Lamta, les Targa (d'où très probablement le mot Targui tire son origine).

Ibn-Khaldoun nous apprend qu'ils habitaient entre l'océan environnant (l'Atlantique), du côté de l'occident et Ghadamès vers l'est. A l'instar des Berbères du Mag'rib, ils professaient l'idolâtrie et embrassèrent l'islamisme quelque temps après la conquête de l'Espagne par les Arabes. Il semble que la religion nouvelle, qui faisait accomplir de si grandes choses, ait, à cette époque, frappé d'admiration les anciens habitants du pays.

Depuis, les Touareg ont abandonné beaucoup de pratiques de l'Islam et sont considérés comme de mauvais croyants par les autres fidèles. « Quand les Lemtana (1), composant leur principale tribu, eurent soumis les déserts du nord, ils portèrent la guerre chez les nations nègres, pour les contraindre à devenir musulmanes », et surtout les opprimer et les piller, ajouterons-nous.

(1) Les Marocains actuels, arabes et berbères croient descendre de deux souches différentes, celle des Cenhadjiem et celle des R'mariens — et l'origine des deux grands groupements serait, semble-t-il, purement berbère. — De nos jours R'mora est presque complètement arabisée. Chaque tribu marocaine se rattacherait à l'une de ces deux origines. — Inutile de dire que cette classification est purement légendaire.

(2) Lemtana veu dire « les voilés ».

Digitized by Google

Le *Roudh-el-Kartas* (2), histoire des souverains du Mag'rib écrite en 1326 par Abou Mohamed Salah ben Abd-el-Halim, de Grenade, nous fournit de nombreux renseignements sur les dynasties de leurs rois et sur leur puissance, qui couvrit à un moment tout le Sahara et le nord du Soudan. « Plus de 20 rois de cette contrée leur payaient tribut. »

Telle fut l'origine des Touareg.

On les a souvent divisés en Touareg du nord et Touareg du sud.

a) *Touareg du nord.*

Ceux-ci furent soumis au Xe siècle par la dynastie almoravide, d'origine cenhadjienne, qui étendit son autorité sur tout le Sahara et sur une partie du Soudan, puis, à la décadence de cette dynastie reprirent leur indépendance.

Les Touareg du nord se divisent de nos jours en Azdjer (ou Azguer) et Hoggar (ou Ahaggar). Ils ont été longtemps livrés à des luttes intestines et à des guerres contre les Châamba.

Chacun de ces deux grands groupes comprend des tribus nobles ou djouad et des tribus serves ou imrhâd. Chaque Targui possède en outre plusieurs esclaves.

Le pouvoir est exercé par les nobles qui désignent un chef, généralement le plus brave d'entre eux, mais celui-ci ne jouit, en général, que d'une autorité assez illusoire, ce qui explique l'inanité des traités qu'il peut passer.

Les tribus serves paient aux nobles des redevances et leur fournissent des auxiliaires en cas de guerre. Ils sont pasteurs, mais avant tout guerriers. A certaines époques de l'année, ils viennent dans les oasis échanger des dattes et du grain contre du gibier et des moutons. Ils se rendent, par exemple, au Tidikelt en automne.

Voilà une cinquantaine d'années, les Azdjer comptaient, d'après Hanoteau, 9 tribus nobles et 22 serves. Flatters recueillit sur eux d'autres renseignements. D'après lui, leurs tribus nobles seraient celles des Ifoghas, des Oulad-Sidi-Moussa et des Azdjer propre-

(1) Mot à mot « le jardin des feuillets ».

Digitized by Google

ment dits. Il semble que leur nombre ait considérablement diminué actuellement.

Les Hoggar (ou Ahaggar) auraient compris naguère, toujours d'après Hanoteau, 14 tribus nobles et 31 serves. Flatters nous apprend que les Hoggar proprement dits auraient 120 tentes djoual ou nobles, leurs autres fractions étant les Magasaten, Idanaouen, etc.

Au sujet de leur origine, Ibn Khaldoun dit qu'en outre des Cenhadjas, d'autres tribus furent chassées du littoral de Barka par les Arabes. Parmi celles-ci étaient les Ilhouarra. « Une de leurs tribus alla se fixer à côté des Lemta, porteurs de voiles et leur nom devint, par altération, Hoggar. »

La limite de leur territoire est marquée par une ligne allant d'In Azaoua à Timissao; de là à Hassi-Intofinabi, Hassi el Khenig, Temassinin, Amadghor et Tadent. Ils s'étendent donc sur le Hoggar, le Muydir, le Baten, Amguid, l'Eguéré, le Tassili de l'est et celui du sud.

Leurs fractions nobles se sont établies dans le soulèvement de l'Atakar N'Ahaggar, d'où ils peuvent facilement rayonner dans toutes les directions et où ils trouvèrent longtemps un asile inviolé.

Les Ihaggaren ou nobles sont à la tête du pays et leur amenokal ou chef ne jouit que d'une autorité très minime parmi les siens.

A l'heure actuelle, ces nobles ne compteraient plus que 110 ou 120 guerriers, presque tous de la tribu des Kel Ghela qui a fini par absorber les autres (leurs femmes étant seules jugées capables de donner naissance aux chefs et évitant généralement de se mésallier en épousant des guerriers d'autres tribus).

Par suite des alliances entre proches parents, le nombre des Ihaggaren décroît chaque jour. Leurs autres fractions portent le nom d'Inemha, Ikadeen, Ibaguelan, Ikerreman et ne comptent plus que quelques individus ; citons, par exemple, les Tedjeké Melloui qui seraient au nombre d'une vingtaine.

Au-dessous de ces tribus nobles, sont les tribus d'imrads (ou serfs) et d'Isakkamaren (serfs affranchis d'origine arabe).

La plus puissante des tribus serves est celle des Dag-Raly, puis viennent les Leaken et les Dag-el-Mesh, qui ont toutes été fort éprouvées dans la défaite que leur a faite subir le lieutenant Cottenest à Tit.

Digitized by Google

Les Hoggar (1) ne pourraient mettre actuellement sur pied plus de 500 hommes; et depuis le déclin de leur prestige, les nombreuses tribus Kountas et Bérabiches de l'Adrar et de l'Azzaouad qui reconnaissaient leur suprématie, tendent à secouer le joug.

Ils tirent leur mil du Soudan et les dattes du Tidikelt. On peut donc les affamer en tenant ces pays qui sont leurs véritables greniers.

L'Adrar Ahnet est habité par des tribus Touareg auxquelles on a donné quelquefois le nom de Touareg de l'ouest. Ce n'est là, en somme, qu'une fraction des Hoggar : les Kel-Ahnet (2). Les Taïtoqs, familles nobles qui les commandaient, ont perdu beaucoup de leur influence et ne comptent plus guère qu'une dizaine de tentes dans l'Adrar.

Ikadeen, Ihrekhchammen, Iouaramen, Ikeurkonnen se fondent chaque jour de plus en plus avec les Kel Ahnet et tous ces Touareg réuniraient une centaine de combattants seulement. Des 21 tribus de l'Adrar citées par Bissuel, il en reste donc actuellement bien peu. Leur amenokal est d'ailleurs venu faire sa soumission à In Salah en 1902. Les Rohali d'Akabli sont leurs parents.

b) *Touareg du sud.*

Les Touareg ont joué de bonne heure un rôle important dans le Soudan septentrional. Vers la fin du ve siècle de l'hégire, la tribu des Makcharen fonda la ville de Tombouctou ; depuis cette époque, ils n'ont cessé d'évoluer dans la région. Soumis par les Berbères, ils reprirent leur indépendance lorsque la domination de ceux-ci sur le Soudan eut cessé. Pendant les brillantes périodes des empires de Melli et Songhay, ils jouèrent un rôle assez effacé, mais, dès la fin du XVIIe siècle, ils profitèrent de l'affaiblissement de la puissance marocaine sur le coude du Niger. Celle-ci dut leur céder la place et ils purent piller et rançonner tout à leur aise de Dienné à Tombouctou et d'Araouan jusqu'aux pays noirs de la boucle du fleuve. Seule notre arrivée dans le pays a pu mettre fin à leurs brigandages.

Les Touareg du sud se fractionnent en de nombreuses tribus :

(1) D'après le lieutenant Cottenest. — Les Hoggar ont été soumis en 1902-190 .
(2) Les Hoghar de l'Adrar ont également fait leur soumission en 1903.

Digitized by Google

Les Ihneden ou Aouallimiden occupent le plateau Aghay et la région située au nord-est du coude du Niger. En cas de guerre, ils pourraient mettre sur pied de 600 à 800 cavaliers ou méharistes et plusieurs milliers de fantassins. Ils ont été autrefois en lutte avec la puissante confédération des Tademekett.

Les Igouadaren sont répandus sur les deux rives du coude du Niger.

La confédération des Tademekett a été autrefois très puissante. Elle occupe les environs de Tombouctou et se divise elle-même en plusieurs fractions. Une de celles-ci, les Tengeriguif, a fait sa soumission au général de Trentinian en 1896 ; les Irregenaten ont été aussi en lutte avec nous dans cette région : les Kel Temoulai se sont soumis.

Les Iguellade arrivèrent vers le milieu du XIe siècle dans la région située entre Tombouctou et Araouan et y introduisirent d'une façon complète l'islamisme.

Les Kel-Antassar, une de leurs tribus susceptible de fournir 2,000 combattants, mit une grande opposition à notre occupation de Tombouctou.

Les autres groupes touareg principaux sont :

Les Kel-es-Souk, habitant l'Adghag.

Les Imededghen qui nomadisent entre Tombouctou et Goundam.

Les Kel Incheria habitent la même région et sont venus les premiers faire leur soumission.

Les Kel Nekounder sont religieux, nomades et pasteurs pacifiques.

Les Keloui occupent la région de l'Aïr et en oppriment la population naturellement douce et travailleuse. Les Kel Guerez et les Kel Ferouane fréquentent également Agadès.

Telles sont les fractions principales des Touareg, véritables oiseaux de proie qui s'abattaient, avant notre venue, sur les oasis sahariennes.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LES OASIS DU SAHARA SEPTENTRIONAL

1° *Tafilet* (1).

Le Tafilet est un grand centre d'agitation musulmane voisin de notre frontière. Il semble donc difficile de n'en point parler bien qu'il ne rentre pas dans notre zone d'influence.

Dès les temps les plus reculés son nom et celui de son ancienne capitale Seldjemessa sont intimement liés à l'histoire berbère.

En 1009, l'émir fatimide Moëz ben Zyri ben Athya s'empara de Seldjemessa et rattacha le Tafilet à son empire.

Au commencement du XVIe siècle, les tribus de ce pays élurent pour chef Moulay-Ali, chérif venu de la Mecque. Celui-ci ne tarda pas à s'emparer de Fâs et de Merrakech, fondant ainsi le Maroc actuel par la jonction des trois royaumes. De nos jours, le Tafilet a presque complètement reconquis son ancienne indépendance et ne reconnaît au Sultan que l'autorité religieuse.

Ses habitants ne paient aucun impôt et à chaque demande de contribution, ils répondent aux envoyés du Makhzen « qu'ils n'ont que de la poudre à leur donner s'ils veulent venir la chercher » (2).

Le Tafilet est le don de l'O-Ziz et de ses affluents le long desquels la vie humaine sédentaire s'est concentrée comme d'ailleurs la végétation.

L'O-Ziz descend du revers méridional du Grand Atlas et coule d'abord entre de hautes montagnes. Il ne possède un cours apparent et régulier que dans sa partie supérieure avant Tiallalin et coule

(1) Les auteurs arabes écrivent souvent Tafilet ou Tafilalet.
(2) J. Canal. — *Le Maroc.*

Digitized by Google

ensuite souterrainement donnant naissance aux nombreuses oasis de rivière qui couvrent son ancien lit.

Les districts qu'il fertilise sont au nombre de 9 (Aït Heddidou, Aït Izdeg, Guers, Tiallalin, El Kheneg, Kzar es Souk, Metrara, Reteb, Tafilet) (1).

Son principal affluent est l'O-Todra qui descend du Mont Aqqa Tizgi « muraille rocheuse du pied de laquelle jaillissent des sources abondantes ». Il ne possède d'eau que dans sa partie montagneuse (2).

Le Todra et le Ferkla sont les deux grands groupes d'oasis auxquels il donne naissance. Ses rives sont incultes à partir du confluent de l'O'Gheris. Ce dernier également ne possède de végétation que dans sa vallée supérieure (groupe d'oasis de Reris).

Après avoir pris le nom d'ouad Tafilet, le Ziz va se perdre dans la grande Sebkha de Dayat el Daoura ; sur ses bords s'élèvent près de 600 ksours.

La population se compose de tribus Chellaha, Berâber, de Cheurfa, d'Harâtin et de Juifs.

Les Chellaha habitent les districts de Gers, de Metrara et de Reteb (3), le long de l'O-Ziz ; le Tadra où ils se divisent en Aït Caleh et Aït Genad et une partie du Reris (4).

Les Berâber du bassin de l'O-Ziz appartiennent à la grande fraction Aït Iafelman, Aït Heddidou du Haut-O-Ziz et de l'O-Sidi-Hanya ; Aït Izdeg du Gers, du Tiallalin, d'El Kheneg, de Ksar es Souk, de l'O-Nezala; Aït Melrad du Ferkla et du Reris; Aït Iahia de l'Oued de ce nom.

Les Cheurfa abondent surtout dans les districts de Metrara, Ksar as Souk et dans le Reris.

Quant aux Harâtin, ils sont répandus un peu partout.

D'après M. de Foucauld, 650 familles juives environ habiteraient la région.

Le pays pourrait fournir près de 20.000 fusils, sans comprendre dans ce nombre les guerriers des 360 ksours du Tafilet proprement dit

(1) Ch. de Foucauld, *Reconnaissance du Maroc.*

(2) D'une façon regulière tout au moins.

(3) Souvent à l'état de gebala, c'est-à-dire à demi asservi — tandis qu'au contraire dans le Todra et le Reris, les Chellaha sont complètement indépendants.

(4) Où ils portent le nom d'Ahel Ferkla.

Digitized by Google

« Le sol, généralement formé d'un sable gris cendré, est très fertile (1). » Il produit d'innombrables dattiers, du blé « toutes sortes de légumes et tous les fruits du midi de l'Europe. Les indigènes élèvent des moutons, dont la laine, très blanche, est tissée et employée à confectionner des couvertures, des haïks, des burnous, etc., travail dans lequel les femmes du Tafilet excellent » (2).

Les habitants d'Abouam, la capitale, sont très habiles dans l'art de travailler le cuir. Leurs ouvrages sont fort estimés sur le marché de Fâs qui leur envoie en échange du thé et du sucre de provenance anglaise, de la coutellerie, des soieries, etc., etc.

Les caravanes passent par le col de Tizi N'Telremt, pour descendre ensuite la vallée de l'oued Ziz.

La majeure partie de l'ancien commerce de la région avec le Soudan subissait l'intermédiaire de notre Touât. Notre présence a refoulé les routes commerciales du Maroc vers l'ouest.

2° *Groupe touâtien.*

Il comprend le Gourara, le Touât proprement dit et le Tidikelt.

Cette région est célèbre depuis une haute antiquité.

L'historien arabe Es'Sadi nous racontant dans son « Tarikh es Soudan » le pèlerinage du roi de Melli Kankan Moussa, se rendant à la Mecque au IXe siècle de l'hégire, nous dit textuellement : « Le roi fit route vers Ouâlata et arriva vers l'emplacement actuel (3) du Touât. Là il laissa un grand nombre de ses compagnons qui avaient été atteints, au cours du voyage, d'une maladie de pied que, dans leur langue, ils appelaient « touât ». La localité où cette séparation eut lieu et où les malades se fixèrent à demeure prit le nom de leur maladie. »

L'empire Songhay s'étendit, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, jusqu'au Touât. Ibn Kaldoun parle de 200 ksours existant alors et de « rois vêtus de soie et d'or ». Tout en faisant la part de la brillante imagination orientale, il paraît certain que la région connut des temps très prospères. La domination marocaine lorsqu'elle s'étendit sur le Niger, à la chute de l'em-

(1) et (2) J. Canal,

(2) Es' Sadi écrivait au milieu du XVIIe siècle.

Digitized by Google

pire Songhay, appauvrit toute cette région du Soudan. Or, le Touât faisait, sous la dynastie Askia, un grand commerce avec Tombouctou. L'appauvrissement de cette ville amena celui du Touât, l'insécurité devenant en outre générale.

C'est, du reste, dans le Touât que commencèrent les premières révoltes contre les Marocains. Depuis, les oasis conservèrent leur indépendance jusqu'au jour où elles tombèrent entre nos mains.

La première question à se poser au sujet de celles-ci a trait aux nappes aquifères qui les ont produites.

On a cru tout d'abord que « le Touât était physiquement le don des grands oued qui, issus de la chaîne saharienne des hauts plateaux de l'Algérie et du Maroc oriental, poursuivaient à travers une partie du Sahara leur cours souterrain en filtrant peu à peu vers le sud sous l'épaisseur des grandes dunes de l'erg, puis tout à coup arrêtés par le plateau de Tademaït, s'accumulaient à une faible profondeur et donnaient la vie à tout l'archipel d'oasis du Gourara et du Touât » (1).

Or, l'étude des travaux d'adduction de l'eau par les feggaguir, semble au contraire prouver que les eaux du Touât viennent de l'est. Quant au Tidikelt, reçoit-il ses eaux de la partie méridionale du plateau de Tademaït, du nord du massif touareg, ou de ces deux directions à la fois? M. Flamand a observé que la température des drains souterrains à In Salah (26° 9) autorise plutôt à croire à une nappe artésienne venant du sud (2).

Toutes ces eaux s'épandent-elles ensuite dans le sous-sol vers le sud ou bien s'arrêtent-elles dans la Sebkha de Tanezrouft, c'est là encore un problème qui n'a pas encore été résolu.

Quoi qu'il en soit, les renseignements en possession desquels nous sommes actuellement n'ont encore qu'une valeur approximative. Ils sont dus à l'allemand Rohlfs, au commandant Deporter, à M. Flamand, au rapport du général Servière, au retour de son premier raid à travers le Touât, aux documents pour servir à l'étude du nord-ouest africain réunis et rédigés par ordre de M. J. Cambon, gouverneur général de l'Algérie en 1896, enfin à divers renseigne-

(1) M. Robert de Caix, *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de février 1900.

(2) M. Flamand, *Sur le régime hydrographique du Tidikelt.* — (C. R. trad sc. xxxv 1902) — (signalé par la bibliographie de 1902 des *Annales de géographie*).

Digitized by Google

ments recueillis par les officiers de nos postes extrêmes, depuis notre prise de possession des oasis.

a) *Touât proprement dit.*

La largeur moyenne de l'ensemble des vallées composant le Touât proprement dit serait de quelques kilomètres seulement. (La largeur moyenne des palmeraies ne dépasse guère 3 kilomètres) et sa longueur de Bouda au Reggan d'environ 200 kilomètres. C'est en somme la vallée de l'oued Saoura (au Messaoud), y compris les vallées intermédiaires qui viennent y aboutir vers l'est. D'après le rapport de M. le général Servière, on rencontre « dans le Touât une succession ininterrompue d'oasis très peuplées et bien cultivées, où le ravitaillement est facile pour les hommes et pour les chevaux ».

Il comprend dix districts :

Bouda, Timisi, Tamentit, Oulad-El-Hadj, Tasfaout, Fenourin, Tamest, Oued si Hamou, Ben el Hadj, In Zegmir, Sali, Reggan.

In Zegmir cultive le henné, Sali le tabac. Le nord du Touât produit l'opium qui jouit d'une grande vogue dans la contrée. Les principales cultures sont d'une manière générale : les palmiers en quantité trop faible pour approvisionner de dattes tout le pays, le blé, l'orge, le millet, le bischna (ou sorgho) que l'on sème en août et que l'on récolte en octobre. Les légumes sont : la betterave, le navet, le chou, la citrouille, les oignons, l'ail, les haricots, les lentilles, les aubergines.

Les arbres fruitiers sont représentés par des figuiers, des grenadiers, des amandiers et quelques vignes. Enfin, le coton croît assez bien.

Le Touât produit plus de grains qu'il n'en consomme, la nourriture principale de ses habitants étant la datte à laquelle il adjoint quelquefois le « tam » (plat fait avec de la farine de bechna et de tafsaut, rarement de blé ou d'orge).

Les arbres fruitiers n'existent qu'en petit nombre et ne reçoivent pas de soins spéciaux. Ils se développent sur les bords des madjen (bassins-réservoirs).

La superficie cultivée du Touât est d'environ 6,000 hectares chaque année, les Touâtiens n'exploitant seulement que la moitié des terres pour les laisser se reposer. Cet état de choses tient encore

Digitized by Google

au manque d'eau beaucoup plus qu'au manque de bras. Les habitants des oasis se servent comme engrais de l'ougnid (excrément du chameau) et à défaut d'un peu d'argile.

Les récoltes poussent à l'ombre des palmiers. « Une partie des palmeraies est cultivée et forme une série de jardins enserrés dans une enceinte extérieure (murs ou haies), parfois protégés au nord et à l'est, par des dunes dites de protection. Pour obtenir ces dunes, les Touâtiens procèdent de la façon suivante : on dresse du côté menacé, à 300 mètres environ en avant des jardins, une afraz (sorte de haie, sans épaisseur, faite de branches de palmiers reliées entre elles par des cordes en crin végétal). Cette haie arrête le sable et forme bientôt une dune de $2^{m},50$ environ. Le travail de l'afraz est répété deux fois, trois fois, sur le sommet de cette dune qui finit par atteindre de 20 à 50 mètres (1). »

« En réalité, il n'existe au Touât qu'une grande route, celle qui suit la ligne des oasis du nord au sud, laissant ces dernières vers l'ouest. De chemins, il n'existe que ceux de l'intérieur des oasis (2) coupant les palmeraies d'artères parallèles.

Tamentit est un des plus anciens centres de population qui, d'après Rohlfs, aurait eu à lui seul 6,000 habitants, 5 mosquées et 1 kasbah. « *Adrar*, nous dit M. le général Servière, est une agglomération de 24 ksours, défendus chacun par une kasbah et possédant de nombreuses ressources. »

Le commandant Deporter évaluait la population du Touât proprement dit à 120,000 habitants avec 18,000 fusils et 3,500,000 palmiers. Nous verrons, un peu plus loin, que ce chiffre émanant de renseignements indigènes était quelque peu exagéré.

b) *Gourara.*

La pénéplaine formant le Gourara s'étend du nord-est au sud-ouest sur une superficie d'environ 500 kilomètres carrés. Dans son ensemble, elle est aride et nue, couverte même en partie par des dunes. La pente est dirigée dans un sens sensiblement est-ouest.

Les oasis et les ksours de la région sont situés dans des bas-

(1) Le *Touât*. Renseignements communiqués au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (supplément de juillet 1904), par le lieutenant Nieger (daté Addrar. Février 1903).

Digitized by Google

fonds ou dans des vallées transversales où l'eau se trouve très près du sol.

Le Gourara comprend 12 districts : Aouguerout, Tin-Erkouk (avec Tabelkosa), El Djereïfet, Teganet, El Haïha, Charouin, Zoua-el-Deldoun, Tsabit, Deremcha, Iba.

Timmimoun est le centre principal de la région. Oulad Saïd fabrique du charbon de bois, et à Iba on trouve du salpêtre.

Rohlfs attribuait à Brinkan, principale oasis de Tsabit, 3,000 âmes. Ce district a été parfois considéré comme le plus septentrional du Touât proprement dit.

Les productions du Gourara sont sensiblement les mêmes que celles du Touât. Les dattes en sont très recherchées.

c) *Tidikelt.*

Le Tidikelt semble être le plus pauvre des trois grands groupes d'oasis. Le plateau qui le forme s'étend entre la falaise méridionale du Tademaït et la dépression de l'O-Botha. Plusieurs vallées nées dans le Tademaït viennent le couper dans un sens nord-est, sud-ouest.

Il se compose de six districts :

Aoulef, Akabli, Tit, In Rhar, In Salah, Foggaret-ez-Zoua.

Aoulef et Akabli sont deux districts fort importants. A Akabli se réunissaient naguère les caravanes du Tafilet, du Gourara, du Touât et du Tidikelt à destination du Soudan.

L'oasis possède, en outre, des mines d'alun. Le Ksar el Arab est la principale localité de la région d'In Salah.

La plaine qui s'étend entre Tit et In Rhar est riche en fourrages pour les chameaux. Les cultures sont assez analogues à celles du Touât et du Gourara, mais plus pauvres.

Le tabac et l'opium n'y sont pas cultivés, les dattes suffisent avec peine à nourrir les habitants.

L'industrie locale produit quelques tissus de laine.

D'après le commandant Deporter, le Tidikelt aurait 25,000 âmes avec 4,000 fusils et 1,500,000 palmiers.

D'une façon générale, les appréciations qu'on avait faites sur le nombre d'habitants du groupe touâtien étaient très exagérées. D'après les derniers renseignements, la population de tout l'en-

Digitized by Google

semble des oasis ne s'élèverait qu'à 90,000 habitants seulement, cultivant environ 3 millions de palmiers.

Le Tidikelt ne posséderait que 9,000 habitants.

La région semble avoir été habitée par les Haratins, probablement d'origine berbère très ancienne et descendants des Garamantes. C'est la race berbère qui a bâti les ksours, planté les dattiers et creusé les puits et feggaguir.

Ibn Kaldoun, qui écrivait en 1392, nous dit : « Les Beni Yalde, descendant de la tribu de Magraoua, occupent, depuis un temps immémorial, le pays situé derrière l'Areg, ils y ont bâti des forts, construit des bourgades et planté des jardins où l'on trouve des dattiers, des vignes et des arbres fruitiers. »

Au moment de l'invasion arabe, les Makil vinrent du Mag'reb avec la tribu des Hillal et devinrent maîtres des ksours du Touât.

C'est probablement de l'époque de l'envahissement de la région par les Arabes que date le commencement du dépérissement du pays. On ne peut, en effet, imaginer de plus grand fléau pour un pays que l'élément arabe nomade. « Il détruit toujours, a-t-on pu dire, et ne crée jamais. »

Avec les Arabes, ou à leur suite, sont venus les Cheurfa et les marabouts, en grande partie originaires du Maroc, cette terre de prédilection des zaounjas et des confréries religieuses.

Ils sont considérés comme deux fois nobles et jouissent dans le pays d'une autorité considérable.

Leurs zaouias ou communautés vivent des aumônes des fidèles; ne point laisser se perdre leur influence est donc, pour elles, une question très importante. C'est là un point faible par lequel on peut espérer avoir quelque prise sur elles.

Les unes sont affiliées à l'ordre d'Ouezzan, les autres aux Kadriyas, aux Derb'aouas, aux Senoussiyas.

Il semble que l'on ait beaucoup exagéré l'importance de ces congrégations musulmanes. A l'origine, elles ne paraissent avoir eu qu'un but : rendre à la religion sa pureté primitive et rapprocher ses initiés de la divinité.

Mais en affirmant que « quiconque n'a pas de directeur spirituel a Satan pour chef », elles se sont peu à peu laissées aller à des visées plus ambitieuses. Grouper le plus grand nombre de khouans possible pour augmenter leur domination, telle est devenue leur tâche.

Digitized by Google

L'ordre d'Ouezzan nous est depuis longtemps favorable, probablement dans le but de conserver son indépendance vis-à-vis du sultan. Depuis un assez grand nombre d'années, son influence au Maroc va en décroissant. El Hadj-Abd-Es-Salam, en se ralliant trop ouvertement à la civilisation et en se montrant favorable à la France et à l'Angleterre, lui a fait perdre beaucoup de son prestige. La confrérie Taibiya (1) est actuellement en butte aux attaques des autres associations religieuses marocaines. Elle a espéré retrouver de la popularité et de l'argent en s'étendant du côté de notre Sud-oranais.

Beaucoup de musulmans, et du Maroc, en varticulier, semblent las des agissements des confréries. Les étudiants djebaliens (2) ne chantent-ils pas cet étrange dicton satirique cité par M. Mouliéras : « Le chien et le Derk'aoui ne font qu'un. La fréquentation des congréganistes est inutile. Ils ont la barbe longue, pendante, semblable à un torchon qu'on a jeté au fumier. Le chapelet aux grains énormes, le bâton et les haillons sont sans contredit (les marques) d'une impiété dissimulée. » L'ordre Senoussiya doit être mis à part. Par sa haine de l'infidèle, ses visées politiques, il offre de sérieux dangers. De récents événements l'ont d'ailleurs prouvé. Nous le constaterons dans l'étude du Soudan.

En résumé, la population du groupe touâtien se compose d'Haratins cultivant le sol, de Berbères et d'Arabes. Ajoutons à cela quelques israélites et les nègres du Soudan.

Dans ce singulier mélange de races, on rencontre jusqu'à des Maures Kountas du Niger et des Foulani.

Certains districts du Touât sont habités par des Maures Zenatas et aussi des Kountas, des Cheurfa ; le Gourara par des Zenaïa, des Oulad Sidi-Cheikh-Cheraga, etc., etc.

Toutes ces tribus, par suite de leur enchevêtrement, forment des groupes mal cimentés « comme les pierres d'un mur de l'Islam », a-t-on pu dire. Les influences religieuses les distinguent et les luttes des partis politiques les divisent. Chacun d'entre eux se vante

(1) Au Maroc, on n'appelle guère cette confrérie qu'El-Touhamigui, du nom de Moulay El-Touhami Ibn' Moh'ammed qui est considéré comme le grand réorganisateur de la confrérie. — Il vécut de 1649 à 1715.

(2) La province de Djebala comprend la pointe occidentale du Maroc jusqu'à l'Oued sebou.

Digitized by Google

d'appartenir à un sof ou parti, et les batailles sont fréquentes entre ces guelfes et gibelins d'un mauvais genre.

La tradition a conservé le souvenir de la guerre qui éclata en 1848 entre les oasis de Temassinin, du Tidikelt et du Touât du sud d'une part, celle de Tsabit de l'autre.

Tous ces ksouriens étaient, en outre, très fréquemment pillés par les nomades passant sans cesse du Maroc dans la région du Touât et inversement.

Une autre cause du dépérissement résidait dans le mauvais emploi de l'eau.

Les feggaguirs ou canalisations creusées dans l'argile remontent à une très haute antiquité.

Ibn Khaldoun décrit déjà le forage des puits. On en perce un premier sur un point élevé. « Dans ce but, on creuse le sol jusqu'à ce qu'on atteigne une couche de pierre très dure. On entame cette couche pour l'amincir, puis on jette au fond de l'excavation une masse de fer ; le roc se brise et laisse monter les eaux qu'il recouvrait, le puits se remplit et l'eau déborde en formant un ruisseau sur le sol. »

D'autres puits sont ensuite creusés en des points moins élevés d'après la même méthode. Ils sont enfin réunis vers leur base par des feggaguirs.

De la foggara (citerne) mère descendent ainsi de nombreux petits aqueducs qui drainent l'eau à travers les oasis. Les habitants actuels semblent avoir oublié les anciennes méthodes de construction de ses canalisations. Beaucoup d'eau est, d'ailleurs, perdue en raison de leur mauvais état. En outre, la pluie est très rare dans la région : on y a vu la sécheresse régner pendant douze années.

Les oasis jouissent pourtant d'une sorte d'administration. A la tête de celle-ci se trouvent les chefs de district exerçant un certain ascendant par leurs richesses ou leur caractère religieux.

L'autorité judiciaire est représentée par le cadi qui se charge de l'application de l'usage local ou kanoum.

Dans chaque ksar, la djemmâa ou assemblée des dhoman (ou notables) est l'autorité dirigeante. Son président (nommé par les autres dhoman), porte le titre de cheikh ou d'amin.

Les oasis possèdent en outre quelques employés, s'il est permis d'appeler de ce nom bureaucratique : l'*ouakaf*, sorte de garde tout à la fois champêtre et civique, chargé de la garde des portes et

Digitized by Google

d'éclairer les abords du ksar pour le préserver des attaques de l'ennemi ; le *kiel el ma* (mot à mot, mesureur de l'eau), personnage très important, chargé de répartir l'eau des feggaguir entre les familles et de réparer les puits et les canalisations ; l'*oukil* ou intendant des domaines appartenant en propre à la mosquée ; l'*imam* chargé du service du culte et de l'enseignement coranique à donner aux jeunes touâtiens.

Ces divers fonctionnaires reçoivent pour prix de leurs services certaines redevances en nature, telles qu'un régime de dattes et un peu de blé et d'orge de chaque jardin, un morceau de chaque mouton égorgé dans le ksar, et, en outre, le droit de faire des quêtes certains jours de l'année.

Le Touât fait un certain commerce avec les autres oasis.

Du Tafilet il recevait, avant notre occupation des peaux tannées, de la laine, des cotonnades, du thé et du sucre (1), ces dernières venant en grande partie d'Angleterre. Le commerce a actuellement un peu repris. Les gens de l'ouest procèdent par vente et non plus par échange. En outre, la plupart des caravanes allant du Maroc au Soudan passaient par l'O-Saoura et Akabli.

Tous les ans des caravanes comprenant, d'après M. Flamand, jusqu'à 1,200 individus, se rendent de notre Tell au Gourara, apportant à ce pays le blé et le beurre qui lui font défaut, des cotonnades, du sucre et des objets manufacturés, rapportant en échange les excellentes dattes des oasis gourariennes. Ces caravanes suivent les medjebed ou pistes de caravanes de l'erg occidental. Timmimoun, Adrar et Tamentit sont les principaux marchés de la région.

Les Tadjakant et Mradin du Sahel apportent des cotonnades et vêtements du Draa.

Les Doui-Menia, à l'époque des dattes et quelquefois au printemps apportent de l'orge, du blé, de la laine, du beurre, quelques moutons et achètent des dattes.

Toute l'année, les Ghenamma viennent vendre à Bouda des cotonnades et des grains.

En outre, à l'intérieur même du groupe touâtien, existe un certain commerce d'échange. Le Touât proprement dit fournit au Tidikelt le tabac et l'opium qui lui font défaut. Le Tidikelt a

(1) Les indigènes et en particulier les Marocains aiment boire le thé très sucré.

Digitized by Google

importé du 1er au 30 juin 1901 (1) 800 kilogrammes de tabac. Il a reçu en outre 38 charges de blé, 9,140 kilogrammes de thé, 113 quintaux de sucre, 69 charges de chameau de laines et de cotonnades, ces importations proviennent d'origines diverses.

Les Touareg (Isokamaren des Hoggar) approvisionnent le Tidikelt de viande et de laitages. Toujours du 1er au 30 juin 1901, ils ont importé à In Salah : 531 moutons, 188 chèvres, 400 kilogrammes de viande boucanée de gazelle ou de moufflon, quelques chameaux de boucherie, 782 kilogrammes de beurre. Ils ont acheté par contre dans l'oasis : 473 charges de dattes et plus de 6,000 mètres de toile blanche dont ils se servent pour leurs vêtements.

D'après ces chiffres atteints peu après notre conquête d'In Salah et certainement augmentés depuis, nous nous rendons compte facilement de la possibilité d'un certain commerce entre les oasis du Sahara septentrional et entre celles-ci et les nomades.

Le Touât est enfin en relations avec Ouargla (importation de produits manufacturés, sucres, cotonnades, etc.) et avec Ghadamès. Cette oasis exporte des cotonnades d'Europe, du thé, des bijoux fabriqués à Tripoli et importe, en échange, les dattes qui lui font défaut. Le Touât paraît, en outre, avoir été le point de passage d'un certain nombre de caravanes se rendant de Ghadamès à Tombouctou. Rohlfs estimait 20,000 francs par an le trafic des plumes d'autruche d'In Salah à Ghadamès.

En résumé, au moment où nous en avons fait la conquête, trois choses manquaient à la région du Touât : la sécurité, l'eau et les dattes.

Toutes trois sont, d'ailleurs, intimement liées l'une à l'autre.

Nos colonies ont rétabli la sécurité en purgeant la contrée ; nos postes de l'O-Zousfana et de l'O-Saoura servent de couverture aux oasis dans la direction du Maroc avec l'avant ligne des postes situés de l'autre côté du Bechar. Plus en arrière, le poste d'Adrar, choisi par le général Servière dès son premier raid à travers le Touât, protège directement les oasis d'Aoulef et d'Akabli, points si importants, à la jonction des routes se dirigeant vers le Tafilet, le Gourar, le Touât, le Tidikelt et le Soudan.

Le système sera efficacement complété par les colonnes volantes dont nous avons parlé plus haut.

(1) Renseignements fournis par le supplément du *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de décembre 1901.

Digitized by Google

Le calme et la paix rendus aux oasis, il nous faudra assurer un meilleur emploi de l'eau et pour cela restaurer les milliers de feggaguirs abandonnés ou en mauvais état. (In Salah en possède à elle seule 104 kilomètres pour 1,200 habitants.) Nos soldats ont déjà entrepris la construction de nombreux puits sur toute la longueur du Tidikelt.

L'eau étant suffisante, les habitants pourront cultiver un plus grand nombre de palmiers et, par contre coup, leurs récoltes qui poussent à l'ombre de ces arbres, augmenteront d'étendue et de rapport.

Le pays se suffira à lui-même et pourra exporter un certain nombre de dattes.

Le commerce local sera rétabli. Des villages de commerçants algériens se créent en ce moment à Timmimoun et à Adrar, sous la protection de nos postes. La monnaie française est introduite dans le pays et les indigènes la jugent fort commode.

Le commerce d'échange entre les oasis se développera. N'allons pas nous figurer que le Sahara est capable d'un très gros commerce, ce serait fort exagéré, mais il peut tout au moins avoir un commerce *suffisant*. Le gouverneur de l'Algérie, M. Revoil, a eu une phrase heureuse pour exprimer ce desideratum : « Il reste à appliquer demain à ces régions un système d'occupation économique approprié. » Au point de vue militaire comme au point de vue commercial la création de routes s'imposaient. Dans de tels pays, les routes sont essentiellement constituées par l'échelonnement de bons points d'eau et d'abris pour la nuit. L'autorité militaire a appliqué le système dans la vallée de l'O-Zousfana par la création de 4 caravansérails entre Djenan ed Dar et Taghit (Ksar el Azoudj, Hassi-El-Mir, El-Morra, Moungar) et par le forage de 14 puits dont 9 maçonnés. Cet exemple sera à suivre partout.

3° *Ouargla.*

Les premiers habitants de l'oasis, ces Garamantes mystérieux dont on a si souvent parlé sans les connaître exactement ont percé de plus de 1,000 puits la plaine d'Ouargla. Au moment de la conquête musulmane, des Berbères se firent place à côté des premiers habitants; des Berbères Kharedjites, chassés par leurs ennemis

Digitized by Google

acharnés, les Chiites du khalifat de Mehdia, vinrent s'y établir au xe siècle. L'oasis connut une grande prospérité : les marchandises du Soudan affluèrent à Sedrata, sa capitale. Mais vers la fin du xie siècle, le seigneur de la Kalaa, Mansour bel El-Caïd ben Hammad vint à nouveau troubler la tranquillité des hérétiques et ruiner Sedrata. Ouargla ne tarda pas à la remplacer.

En 1534, les Turcs campèrent sous ses murs. Enfin, au commencement du xviie siècle, le Maroc y envoya son gouverneur et une garnison. Ces invasions successives ont donné naissance au bizarre mélange de races que l'on trouve de nos jours à Ouargla. La population actuelle comprend parmi les sédentaires des Hâratins, des Berbères, des Soudanais ; tous ces gens se désignant eux-mêmes sous le nom de Madaniya (gens de la ville).

L'élément nomade est représenté par des Beni Thour venus du Djerir, des Saïd Otba et des Mekhadma, des Châamba Bou Rouba et Bou Saïd. Toutes ces tribus se sont établies dans le pays pendant la première moitié du xviie siècle. Un troisième élément peut être désigné sous le nom de parasite : il comprend les M'Zabites et les Israélites qui, en prêtant à de gros intérêts, ont peu à peu acquis une partie des jardins de l'oasis.

A notre arrivée dans celle-ci, sa ruine semblait prochaine, plus de 700 puits étaient déjà morts et le niveau de la nappe aquifère baissait sans cesse.

De 1883 à 1898, 54 sondages furent opérés sous notre direction et donnèrent de très bons résultats. Le puits de Balagh Sghira, qui jaillit en 1898, donne 1,600 litres d'eau par minute.

Ouargla nourrit de dattes tout le Sahara central. A l'ombre des palmiers, on cultive un peu de blé, d'orge, quelques légumes, des figuiers, abricotiers et grenadiers.

Néanmoins, la situation économique n'est pas encore très brillante à Ouargla. Le commerce de l'oasis avec le sud a beaucoup diminué.

4° *Le Fezzan.*

Le Fezzan est un grand carrefour de routes interposé entre l'Egypte et la Tripolitaine d'une part, le Soudan de l'autre. C'est un des deux pôles du fanatisme musulman, l'autre étant constitué par le Maroc.

Digitized by Google

Bien que ne rentrant pas dans notre zone d'influence, son étude très sommaire tout au moins s'impose, car actuellement la majeure partie, pour ne pas dire la presque totalité du commerce transaharien, passe par ses oasis de Mourzouk, Ghât et Ghadamès à destination de Tripoli.

Ghadamès est très probablement l'ancien Cydamus des Romains. L'oasis fut peuplée d'une façon analogue à celles que nous avons étudiées jusqu'ici. Aux Hâratins vinrent se superposer des Berbères et des Arabes. La conversion de Ghadamès à l'islamisme eut lieu vers la même époque que celle de la Tripolitaine, c'est-à-dire vers le VIIe siècle de notre ère.

Les palmeraies de l'oasis sont insuffisantes. Ghadamès est donc surtout un centre commercial. On y rencontre des négociants venus de tous les points de l'Afrique : du Touât, de la Tripolitaine, de l'Egypte, du Soudan même. Les Touareg y viennent fréquemment et paraissent s'y trouver fort à leur aise.

Ils tiennent, d'ailleurs, les routes des caravanes et savent combien grande est la crainte qu'ils inspirent.

Ghadamès et Ghât possèdent une garnison turque. A plusieurs reprises, on a fait courir le bruit d'une marche des Turcs sur Bilma, mais ces nouvelles sont absolument dénuées de fondement. Une telle entreprise enfreindrait d'ailleurs formellement la convention conclue avec l'Angleterre en 1899, qui laisse à notre influence le Kawar.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LES VOIES COMMERCIALES DU SAHARA

On peut distinguer quatre groupes principaux de routes unissant le sud du Mag'rib au Soudan.

1° Routes directes du Maroc à Tombouctou ;
2° Routes du Touât à Tombouctou ;
3° Route d'Ouargla au Soudan ;
4° Routes du Fezzan au Soudan.

1° *Routes directes du Maroc au Soudan.*

a) La route principale et directe du Maroc à Tombouctou part de Tindouf et passe à Taodeni et à Araouan.

Leng, dans le récit de son voyage à Tombouctou, nous parle de la Geffla el Kebir (la grande caravane), qui « part chaque année de Tindouf en décembre ou en janvier et retourne en mai ou juin et compte souvent plusieurs milliers de chameaux et quelques centaines de conducteurs ».

L'oasis de Taodeni est très riche en eau, des puits fort nombreux creusés dans le lit de l'O-Teli la lui fournissent en grande quantité.

Près de Taodeni, à Teghâzza, existe une mine de sel gemme en exploitation depuis plusieurs siècles. Le Tarikh es Soudan, parlant du Dienné, nous dit que « là se rencontraient les marchands de sel provenant des mines de Teghâzza et ceux qui rapportent l'or des mines de Bitou ». Or, Dienné fut ruiné par la fondation de sa rivale Tombouctou, qui eut lieu au ve siècle de l'hégire (IXe de notre ère). La connaissance des mines de Teghâzza remonte donc à une haute antiquité.

Digitized by Google

Araouan semble être de fondation aussi ancienne que Taodeni. D'après Es'Sadi, « les Touareg Maghcharen (fondateurs de Tombouctou) se mettaient en route à l'automne, partant des rives du Niger et gagnaient Araouan où ils demeuraient ».

Les Marocains, au moment de leur domination sur le Soudan, se rendaient à Tombouctou en passant presque toujours par Araouan. Leng a visité cette localité « où le sable est dans l'air, dans les maisons, dans les chambres ». C'est « le point d'eau le plus riche de tout le Sahara occidental », mais la végétation fait néanmoins presque défaut.

Quant au point d'aboutissement de la route, l'illustre Tombouctou, nous en parlerons dans le chapitre consacré au Soudan.

Les caravanes marocaines y apportent les produits manufacturés de l'Europe, les cotonnades, le sel de Taodeni et, en échange, y achètent des plumes d'autruche, de l'ivoire et de la poudre d'or en petite quantité. Le commerce des esclaves se joignait autrefois à ce trafic.

La route de Tindouf-Araouan traverse les déserts d'El-Djouf et d'Iguidi. Pour les éviter, les caravanes suivaient quelquefois :

b) La seconde route qui part de Tindouf et atteint successivement l'Adrar Et Tmar, Tichit et Ouâlata.

La mine de sel d'Idjil, située au nord de l'Adrar, fournit les marchés de cette région et celui de Tombouctou.

« Tichit, nous dit Es-Sadi, est la patrie d'origine des gens du Macina. » Cette oasis est donc connue de longue date.

Quant au nom de Ouâlata, sans cesse il revient sous la plume des chroniqueurs arabes. On a même émis l'hypothèse, jusqu'ici insuffisamment justifiée, que cette localité avait autrefois la capitale du royaume de Melli dont la prospérité précéda celle de l'empire songhay.

Cette oasis qui, sous les dynasties songhays, portait le nom de Biro, fut le théâtre de plusieurs guerres. En 1804, le roi du Mossi s'en empara après un siège d'un mois (1).

Le *Tedzkiret en Nisian*, comme le *Tarikh es-Soudan*, parle en maints endroits de Ouâlata (2).

(1) *Tarikhes-Soudan*, Trad-Houdas, p. 112.

(2) *Tedzkirét en Nisian*, par Akhbar Molouk es-Soudan. Trad-Houdas : Paris, 1901.

Digitized by Google

La voie Tindouf-Ouâlata-Tombouctou fut donc autrefois très fréquentée.

Le chiffre total du trafic annuel entre Tindouf et Tombouctou a été évalué, en 1890, à 1,700,000 francs par an.

2° *Routes du Touât à Tombouctou.*

Le Touât a été autrefois un grand carrefour de routes vers le Soudan. Les auteurs arabes parlent dans leurs ouvrages des relations qui existaient constamment entre le Touât et Tombouctou. Une mosquée de cette ville portait même le nom de « mosquée des Touâtiens ».

Actuellement, ou du moins au moment de notre conquête des oasis, une partie du commerce du Maroc se faisait avec le Soudan par l'intermédiaire de celles-ci.

Le district d'Akabli servait de point de réunion aux caravanes du Tafilet, du Gourara, du Touât et du Tidikelt.

D'après les renseignements recueillis en 1890 par le commandant Deporter, ces caravanes partaient deux fois l'an à destination de Tombouctou. Elles auraient employé 9,000 chameaux et fait un trafic d'au moins 2 millions.

Deux routes principales directes conduisent du Touât à Tombouctou :

a) Celle qui longe la lisière occidentale de l'Adrar-Ahnet, passe à Ouallen, Aïn-Rennan et Mobrouk ;

b) La route plus longue qui suit la bordure occidentale du massif Ahaggar, passe à Arrem-Tit, Timissao et Hassi-Infernam. D'après le lieutenant Cottenest qui l'a parcourue au retour de son raid, à partir du sud du plateau Ahaggar, cette route serait la meilleure. « D'après un ancien caravanier du Tidikelt, cette piste est encore plus facile au sud d'Arrem-Tit (1). »

Il semble donc qu'il faille rechercher dans les pillages des Touareg la cause de son abandon par les caravanes.

Celles-ci se faisaient escorter par des convoyeurs religieux appartenant à la Zaouiya Cheïkh-bon-Naama (ainsi appelée du nom d'un pèlerin tué par les Berâber au cours d'un voyage qu'il accom-

(1) *Bulletin du Comité de l'Afrique française* d'août 1902.

Digitized by Google

plissait de l'Azaouad au Tafilet), dans le but de s'assurer le passage.

c) Elles suivaient souvent une sorte d'itinéraire circulaire. Emportant du Tidikelt des vêtements de laine et des cotonnades, elles allaient acheter de la poudre d'or et des plumes d'autruche dans l'Adrar. De là, elles passaient par Taodeni où elles prenaient du sel qu'elles convertissaient, à Tombouctou, en esclaves et en cotonnades brillantes du Soudan, très appréciées au Tidikelt. Elles revenaient ensuite par Ghât et Ghadamès où elles échangeaient la poudre d'or et les plumes d'autruche de l'Adrar contre des cotonnades importées par Tripoli, du thé et du sucre, denrées qu'elles vendaient dans leurs oasis originaires à la fin de ce long périple saharien (1). »

Il semble que notre occupation du Touât ait encore amoindri ce trafic déjà fort diminué à notre arrivée dans le pays.

Le colonel Rébillet estimait à 700,000 francs le montant du trafic de Tombouctou au Touât.

Nous devons tenter par tous les moyens possibles de restaurer ce commerce sur le point de disparaître.

3° *Route d'Ouargla à Kano.*

Duveyrier a prétendu que cette route avait été autrefois la plus suivie. Les auteurs arabes et soudanais ne parlent pourtant point de cette voie d'échange transsaharienne, dans leurs ouvrages. Au temps de la prospérité de l'antique Seddrata, puis d'Ouargla, cette oasis fut surtout un grand centre de culture et ses dattes se répandirent dans toutes les régions voisines, en même temps qu'elle faisait avec celles-ci un certain commerce d'échange.

Les caravanes se rendaient à Amadghor où se tenait une foire annuelle. A cette époque, le sel de la Sebkha approvisionnait le Soudan au même titre que celui d'Idjil, de Teghâzza et de Bilma.

Aujourd'hui, cette mine n'est plus exploitée. Duveyrier attribuait l'abandon de la voie Ouargla-Amadghor aux luttes qui divisèrent les Touareg et au régime établi par le gouvernement turc. Il proposait de tenter le rétablissement de la foire d'Amadghor.

(1) *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de décembre 1901. — Article de M. Robert de Caix.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, la route la plus directe d'Ouargla à Kano suit sensiblement l'itinéraire de M. Foureau.

Elle traverse plusieurs zones fort différentes.

D'Ouargla à Aïn-Taïba, l'eau et les pâturages sont abondants. Entre Aïn-Taïba et El Biodh, le parcours du Ghassi el Ghessal dans le grand erg est assez facile.

Après le puits d'El Biodh, la route entre dans la hammada de Tinghert, plateau en général fort sec, au sol de reg pierreux. La mission Foureau y signale à plusieurs reprises le manque de nourriture pour les chameaux.

Entre Timissao et Tabalbalet s'étend la pointe occidentale de l'erg d'Isaouan. Les dunes alternent avec le reg. « L'oasis de Timissao, nous dit M. Foureau, est appelée par sa situation, par la nature de son sol et par la proximité d'une nappe artésienne, à se transformer en une oasis importante entre l'Algérie et le grand désert et en une sorte d'entrepôt des marchandises à écouler au milieu des populations touareg du Nord. » Les environs renferment de la végétation verte et du had.

A partir d'Aïn el Hadjadj, la route traverse la région difficile du Tassili. Les pâturages ne comportent plus que le druin sea et de rares touffes d'azal et de harta. La route dans le chaos rocheux qu'elle a à traverser en est réduite à suivre les dépressions des oued. Les principaux puits de la région nord du Tassili, nommée Tindesset, sont ceux d'Infounaen et d'Inara.

On s'élève peu à peu dans la montagne, puis on doit descendre des gorges difficiles jusqu'à Tighamman.

Ce point d'eau est le lieu de rendez-vous des caravanes chargées de mil revenant du Soudan.

La route rencontre ensuite successivement l'erg de Tihodayen et les derniers contreforts du Tassili. Les principaux puits sont ceux de Tidjidi et de Tadouhaout.

La ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique est franchie par 1,360 mètres d'altitude environ.

Ensuite s'effectue la traversée de l'Anahef comprenant une chaîne de montagnes et « une plaine élevée de reg de granit, parsemée de grandes plaques de même roche presque polies, légèrement convexes ».

De Tadent à In-Azaoua (près d'Assiou), la route descend la large dépression de la vallée de Tadent. C'est la contrée désolée

Digitized by Google

par excellence qui porte en langue touareg le nom de Tiniri. C'est, avons-nous déjà dit, « une mer de rochers ». Elle est entièrement dépourvue de végétation. La mission Foureau perdit 150 chameaux dans cette région. Pendant sept jours de marche, l'eau fait défaut ainsi que le bois.

La dépression d'Assiou comptait autrefois, d'après la légende, 102 puits ; Barth en trouva encore deux lors de son passage. Actuellement, l'eau n'existe qu'à In-Azaoua.

D'In-Azaoua à Iferouane s'étend une région assez mal définie offrant d'abord une immense plaine de sable et de gravier fin avec quelques pâturages de had assez clairsemés et un peu de m'rokha vert ; puis le massif d'Igharghatané et le commencement de la zone montagneuse.

Le puits de Taghazzi est le plus fréquenté de la contrée. La nourriture devient « relativement très abondante » pour les chameaux et les chevaux. « Le sol est couvert d'espaces en espaces par des touffes épaisses d'alinga. »

Avec Iferouane commence l'Aïr que nous avons décrit dans l'étude du Sahara méridional. Les obstacles qu'on y rencontre consistent plutôt dans l'hostilité des habitants que dans le manque d'eau et de pâturages qui sont assez nombreux.

L'Aïr retient au passage une partie des objets d'échange venant du Soudan, en particulier des cotonnades, du tabac, des arachides, quelques noix de kola, etc.

Nous avons vu, en outre, que ses richesses agricoles ne lui suffisent pas.

Le Damergou est véritablement son grenier à mil et lorsque les communications viennent à être interrompues avec ce pays, la famine sévit.

Les caravanes de ravitaillement venant du Soudan sont d'ordinaire peu considérables et appartiennent chacune à un des groupements du pays. Il y a ainsi la caravane d'Iferouane, celle d'Aguellal, celle d'Agadez, etc.

Les animaux porteurs qui les composent sont souvent des ânes et des bœufs.

En outre, chaque année se forme la grande caravane portant le nom d'Aïria. C'est, en réalité, « une sorte d'exode et de transhumance par petites fractions de toute une population, transhumance du nord au sud, vers novembre, avec des chargements de sel et de

Digitized by Google

tous les articles provenant d'Europe à destination du Soudan ; transhumance du sud au nord, vers juin-juillet, avec des chargements de blé, riz, mil, cuirs tannés, arachides, tabac et produits du Soudan à destination des côtes méditerranéennes ou des villes du Sahara du nord (1) ».

L'Aïr reçoit du sel de Bilma, ainsi que quelques régimes de dattes. En outre, les indigènes ont affirmé à M. Foureau que, pendant quatre mois de l'année, on pouvait trouver de l'eau, soit en ghederi pleine, soit sous la forme de tilmas, sur la route de Tombouctou à Agadez et qu'il existe un va-et-vient régulier sur cette voie. Agadez est constamment visitée par des Ahaggar qui viennent s'y ravitailler en mil. En échange, les Touareg apportent du laitage et conduisent des troupeaux assez nombreux.

Au sud d'Agadez, la route est très nettement tracée, chose assez rare au Sahara.

Elle remonte d'abord un court espace désertique avec des graminées sèches seulement, puis entre dans le Tagama.

La végétation devient plus dense et les points d'eau se rapprochent.

Le pays se couvre bientôt d'une haute brousse qui annonce l'approche du Soudan, dont le Damergou est, avons-nous dit, comme la porte d'entrée.

Durant sa mission, M. Foureau n'a constaté le passage que d'un petit nombre de caravanes transsahariennes. La plupart de celles qu'il a vues ou dont il a entendu parler suivaient la route de l'Aïr vers Ghât. L'ancienne voie vers Ouargla est donc à peu près abandonnée. Elle s'est rejetée vers la Tripolitaine.

La route est difficile dans le Tassili ; nous avons vu, en outre, qu'il y a sept jours de marche sans eau entre Tadent et In Azaoua. Nous livrons ces constatations aux réflexions du lecteur.

4° *Les routes du Fezzan vers le Soudan.*

Le Fezzan, avec ses prolongements Ghât et Ghadamès, est devenu le principal intermédiaire du commerce transsaharien qui semble s'être réfugié en territoire purement islamique. Tripoli et

(1) Foureau, *loc. cit.*

Digitized by Google

Benghazi en sont les deux principaux débouchés sur la Méditerranée. Le colonel Rébillet évaluait, en 1890, à 3 millions de francs le commerce entre Ghât et Tripoli, soit par la voie directe, soit par l'intermédiaire de Ghadamés.

Les routes principales partant de la région du Fezzan et se dirigeant vers le Soudan sont au nombre de trois :

a) *Route de Ghadamès à Kano par l'Aïr.*

Kano est un grand centre commercial du Soudan. Le capitaine Cazemajou évaluait son trafic à 1,500,000 francs (exportation 800,000, importation 700,000 francs). L'industrie des vêtements et du cuir y est fort développé. Monteil, dans le récit de son voyage de Saint-Louis à Tripoli, a pu dire que « cette ville vêt les deux tiers du Soudan et presque tout le Sahara central et oriental ».

M. Foureau a constaté que les Touareg de l'Aïr portent presque tous des gandourah provenant de Kano.

Zinder est la porte par où passe le commerce de Kano avec le Sahara.

Le capitaine Cazemajou a pu évaluer à 500,000 francs le chiffre de ses transactions. Aux étoffes, ajoutons les plumes d'autruche, les cuirs, la gomme, comme principaux articles d'exportation de cette région.

b) *Route de Ghât ou Mourzouk à Kouka.*

Cette route passe par l'importante oasis de Bilma qui fournit de sel tout le Sahara oriental. D'après Nachtigal, 70,000 chameaux y viendraient prendre chargement chaque année. M. Foureau a trouvé d'assez grandes quantités de barres de sel de Bilma à Iferouane et à Agadez. L'oasis produit, en outre, quelques dattes.

La route passe ensuite à Agadez. Son ancien point d'aboutissement, Kouka, se trouve actuellement ruiné par les brigandages de Rabah. Son importance égalait autrefois celle de Kano. Les articles d'exportation étaient analogues. Ajoutons-y l'ivoire et un peu de poudre d'or

Digitized by Google

Tripoli y importait les draps, les étoffes de soie, la quincaillerie, le sucre, les épices, les objets manufacturés, la bijouterie, les cotonnades.

c) *Route de Tripoli au Ouadaï.*

Cette route passe par Koufra et Djada, puis à l'est du Tibesti et du Borkou. Yod et Arada sont les principales oasis qu'elle rencontre avant d'arriver à Abecher dans le Ouadaï, son point d'aboutissement. Du Ouadaï on exporte une assez grande quantité d'ivoire et de plumes d'autruche. Les objets reçus en échange de Tripoli sont les mêmes que ceux déjà cités ci-dessus.

Le commerce de Tripoli avec le Sahara et le Soudan a été évalué en 1891, par M. Méry, à 20 millions ; par le colonel Rebillet, à 5 millions. Il semble que ce dernier chiffre se rapproche de la réalité beaucoup plus que le premier.

Moyens propres à ramener vers nos possessions le courant commercial.

Nous pouvons finalement résumer en ces quelques lignes la situation actuelle du commerce transsaharien.

Les anciennes routes des caravanes entre l'Algérie et le Soudan sont aujourd'hui abandonnées. Les conditions dans lesquelles s'est accomplie cette décadence commerciale des ksours de notre sud-algérien semblent être d'ordre politique et social, en premier lieu l'anarchie permanente d'une partie de la contrée, la substitution des nomades Chaâmbas aux Berbères du sud comme convoyeurs et, plus récemment, la conquête française, enfin la suppression de la traite et de la contrebande de guerre qui en ont été la conséquence.

Le commerce du Touât avec le Soudan paraît actuellement lui-même en décadence. Les caravanes se sont détournées en territoire purement islamique vers Ghât et Ghadamès.

Nous avons déjà exposé, à propos du Touât, les moyens de rendre la sécurité et, partant, la prospérité aux oasis de l'extrême sud, de ramener le courant d'affaires entre le M'Zab et le Touât.

Pour rendre la vie à nos comptoirs de l'extrême sud, pour en

Digitized by Google

créer dans nos nouvelles possessions, il semble nécessaire de diminuer le prix de revient de nos articles d'exportation beaucoup plus élevé que celui des produits similaires venant du Maroc et de la Tripolitaine.

Dans ce but, on a créé un certain nombre de postes de sortie délivrés des droits de douane. Primitivement au nombre de 7, ils ont été réduits à 4 par un décret du 30 juillet 1900 : Tougourt, Ghardaïa, Aïn Sefra, Lalla-Marnia pour rendre la surveillance de la contrebande plus facile.

Les produits ainsi libérés des droits de douane sont :

1° Les sucres bruts ou raffinés originaires des colonies françaises, les sucres bruts exportés directement des fabriques de la métropole ;

2° Les cafés, thés, épices importés directement en France ou en Algérie d'un pays hors d'Europe ;

3° L'alcool destiné aux parfumeries et à la pharmacie.

En raison de l'expansion récente de notre domination dans le sud, il serait peut-être utile de reporter plus loin ces postes de sortie ou d'en créer de nouveaux. Cette question mériterait une étude très approfondie.

L'avenir de notre commerce dans le Sahara résidera surtout dans l'importation des articles énumérés ci-dessus et, en outre, des draps, lainages, cotonnades, étoffes de soie, chéchias rouges, outils de tous genres, quincaillerie, verroterie, etc., etc.

Ajoutons enfin à tout cela les produits mêmes de notre Algérie et de nos oasis extrêmes : tabac du Touât, dattes de l'O-Rihr, etc.

Pour l'exportation, le mouvement des affaires sera beaucoup plus limité. Les produits tirés du Soudan peuvent consister seulement en ivoire et plumes d'autruche, peaux tannées et teintes, cire et gomme, or en petite quantité.

Des maisons de commerce ou des comptoirs pourront être créés à In-Salah, Akabli, Timimoun, etc.

Avant même notre occupation du Touât, quelques Châamba de Metlili s'étaient établis dans certaines oasis, mais ils étaient en butte aux vexations et ne pouvaient donner à leur commerce une envergure suffisante.

Les produits similaires venant du Maroc ou de Ghadamès ne pourront lutter avec nos produits dégagés du droit de douane.

Digitized by Google

Pour ce qui est de l'ancienne route d'Ouargla vers le Soudan, l'œuvre sera difficile en raison de l'abandon qu'en ont fait les caravanes depuis longtemps.

Par contre, il sera peut-être possible de rétablir l'ancienne voie du Touât vers le Soudan par l'Aïr, parallèlement à la route d'Akabli à Tombouctou.

Enfin, n'oublions pas que les routes des caravanes du Fezzan à Kano, au Tchad et au Ouadaï, rentrent par leur partie sud dans notre zone d'influence.

Il se pourrait que les caravanes de la Tripolitaine se détournent vers le Darfour et le Kordofan. Il n'y aurait là que demi-mal, car nous pourrions les remplacer par notre propre commerce, soit en employant la voie Congo-Oubanghi-Chari, soit la voie transsaharienne par l'Aïr et le Tchad.

En résumé, il semble qu'il y a beaucoup à faire dans la voie du rétablissement du commerce du Sahara.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA QUESTION DU TRANSSAHARIEN

L'idée transsaharienne a toute une histoire, elle a soulevé des polémiques ardentes. Il semble que Duponchel ait droit à sa paternité, en raison de ses travaux de 1874.

Dès sa fondation en 1878, la société de géographie d'Oran fit du chemin de fer transsaharien son objectif principal.

Le 27 novembre 1879, M. de Freycinet déposait à la Chambre son projet de loi ayant pour objet d'affecter une somme de 600,000 fr. aux explorations et études nécessaires pour préparer la mise en communication par voie ferrée de l'Algérie avec l'intérieur du Sahara. De là naquirent les missions Choisy, Flatters et Pouyanne. En même temps, Soleillet devait chercher à gagner Tombouctou par le Sénégal et l'Adrar.

Après le massacre de la seconde mission Flatters en 1881, ces tentatives se trouvèrent abandonnées durant une dizaine d'années. Elles étaient prématurées, car on ne peut songer à construire avant de posséder complètement le terrain de construction.

En 1890, une conférence faite par M. l'ingénieur Rolland à la Société de géographie, rendit à l'idée un nouveau lustre. Dès lors, les projets de transsahariens devinrent fort nombreux.

Les principaux sont les suivants :

1° *D'Oran à Tombouctou.*

Cette ligne est actuellement la plus avancée vers le sud. Son premier tronçon long de 550 kilomètres de Djenen-bou-Rezg à la mer a été inauguré le 1er février 1900 et elle atteint actuellement les environs de Beni-Ounif, en face de Figuig. Les travaux sont poussés dans la direction d'Igli, pour, de là, descendre dans la vallée de l'O-Saoura vers le Touât et Taourirt.

Digitized by Google

A partir de ce point, plusieurs projets ont été proposés :

a) La ligne la plus directe passerait à l'ouest de l'Adrar-Ahnet, puis par Ouallen et Mobrouk. Elle présente l'inconvénient de traverser le Tanezrouft où l'eau est très peu abondante, entre un point situé un peu au sud d'Ouallen et Mobrouk, cette région s'étendant sur plus de 400 kilomètres ;

b) Le second itinéraire possible partirait de Taourirt ou d'In-Salah, passerait entre l'Adrar-Ahnet et le Muydir, puis à Arrem-Tit, Timissao, Inchoudherit, Taberrichet et de là atteindrait Tombouctou. Il aurait l'avantage d'éviter la région désertique du Tanezrouft, sa section comprise en dehors de la région des puits rapprochés ne dépassant guère 200 kilomètres.

En outre, le lieutenant Cottenest a reconnu, dans son raid sur l'Ahaggar, que la route entre In-Salah et Arrem-Tit est très facile. Elle suit partout un reg solide n'ayant que des pentes à peine sensibles. D'après des renseignements indigènes, cette piste serait encore plus facile au sud d'Arrem-Tit, dans la direction du Soudan. Toutes ces considérations pourront entrer en ligne de compte lorsque l'on aura à déterminer le tracé définitif de la voie ferrée.

Remarquons enfin que le transsaharien Oran-Tombouctou passerait par le centre de gravité de notre Sahara dont la masse la plus considérable est située à l'ouest.

En raison de notre occupation du Touât, le prolongement de la ligne jusqu'à Taourirt est de toute urgence.

Ce *saharien* une fois construit, il resterait à le transformer en *transsaharien* si le besoin s'en faisait sentir.

Il aurait alors, d'une manière approximative, les longueurs suivantes :

D'Oran à Djenen Bou Rezg (tronçon construit) : 550 kilomètres.

De Djenen Bou Rezg à Igli (tronçon en construction) : 250 kilomètres.

D'Igli au Touât : 460 kilomètres.

Du Touât au Niger : 1,140 kilomètres.

Soit un TOTAL d'environ 2,400 KILOMÈTRES.

2° *D'Alger à Tombouctou.*

Les promoteurs de ce projet proposent de mettre en communication le centre administratif et économique de l'Algérie avec le grand centre du Soudan occidental.

Digitized by Google

La mission Choisy a étudié le terrain de Laghouât à El-Golea. De ce point, la voie ferrée atteindrait In-Salah. A partir du Tidikelt, le tracé se confondrait avec un des précédents jusqu'à Tombouctou. Un autre projet consisterait à la diriger en ligne droite d'El Golea sur Arrem-Tit, Timissao, etc., etc.

Elle aurait alors à traverser le Muydir, effroyable chaos de gara et de collines rocheuses, d'après le lieutenant Cottenest.

Elle pourrait enfin prendre sa direction vers le Soudan central par l'itinéraire de la seconde mission Flatters, c'est-à-dire Hassi-Inifel et Amguid, se confondant, à partir de ce point, avec le projet Ouargla-Zinder.

Quoi qu'il en soit, sa prolongation, au moins jusqu'à El Golea, s'impose dans un bref délai. Elle diminuerait beaucoup les frais de transport de nos troupes vers l'Extrême-Sud.

Cette ligne est actuellement la plus en retard. Elle atteint seulement Berrouaghia à 135 kilomètres de la mer. Pour réunir ce point à Laghouât, on a commencé à construire une route, future base de la voie ferrée.

La ligne aurait pour longueur :

D'Alger à Berrouaghia (tronçon construit) : 135 kilomètres.

De Berrouaghia à Laghouât : 128 kilomètres.

De Laghouât aux environs de Ghardaïa : 175 kilomètres.

Des environs de Ghardaïa à El Golea : 242 kilomètres.

D'El Golea à In-Salah (route reconnue par M. Foureau en 1893) : 400 kilomètres environ.

Soit au TOTAL : 1,080 KILOMÈTRES environ.

3° *De Biskra au Soudan central par Ouargla.*

Ce tracé possède de nombreux et chauds partisans. Citons parmi eux : MM. les ingénieurs Rolland et Fok, le général Philibert, le colonel de Polignac, Ferdinand de Béhagle, Paul Leroy-Beaulieu.

Il aurait pour direction générale : Tougourt-Ouargla, le Ghassi el Mouilah, El Biodh, Amguid, le Tassili, l'Aïr.

De là, la voie ferrée se dirigerait vers Zinder et le lac Tchad avec, au besoin, un embranchement partant d'Agadès ou de Zinder vers le Niger.

Ce projet suit sensiblement l'itinéraire de la mission Foureau-

Digitized by Google

Lamy et, dans un paragraphe précédent, nous avons assez longuement décrit les régions diverses qu'il parcourt.

Nous avons noté, en particulier, les difficultés de terrain du Tassili et le manque d'eau, de pâturages et de bois, durant sept journées entre Tadent et In Azaoua.

Au point de vue PUREMENT MATÉRIEL, la voie ferrée serait donc moins aisée à établir et plus coûteuse que celle du Touât à Tombouctou.

Les partisans du transsaharien Biskra-Zinder répondent à cette objection en faisant remarquer que le seuil le plus élevé à franchir ne dépasserait pas 1,400 mètres et que des hauteurs semblables ont été traversées par les voies ferrées algériennes ; que, d'ailleurs, les chemins de fer de l'Afrique centrale montent aux environs de 2,000 mètres. Des puits pourraient être creusés aux endroits privés d'eau ou remplacés par des canalisations artificielles.

En somme, aucun obstacle matériel insurmontable ne s'oppose à la construction du « grand central africain ».

Sa longueur totale, y compris l'embranchement vers le Tchad, serait d'environ 3,200 kilomètres.

4° *De Gabès à Bilma et au Tchad.*

Ce projet passe par Ghadamès et Ghât qui rentrent, ne l'oublions pas, dans la zone d'influence turque. Il aurait le mérite d'être un des plus courts et de nous établir solidement sur notre frontière orientale. Mais il est, en somme, *excentrique* et, en outre, les difficultés politiques qu'il occasionnerait semblent devoir le condamner.

5° Nous signalerons seulement pour mémoire le projet Rohlfs passant par Tripoli, Mourzouk, Bilma, et aboutissant au lac Tchad cet itinéraire échappant par son point septentrional d'aboutissement et une grande partie de son parcours à notre zone d'influence.

Raisons d'établissement du transsaharien.

Après cet exposé rapide des divers projets de transsaharien proposés à l'étude et la constatation de leur plus ou moins grande

Digitized by Google

facilité de construction, il s'agit de voir quel pourra être le rôle de semblables voies ferrées.

Il est tout d'abord nécessaire de distinguer nettement deux points de vue bien différents : l'économie et la politique.

Le point de vue économique renferme lui-même deux éléments distincts : l'importation et l'exportation. Il faut enfin tenir compte du trafic possible d'un transsaharien dans le Sahara lui-même et au Soudan.

1° *Trafic* SAHARIEN *susceptible d'être accompli par une voie ferrée.*

Les explorations récentes semblent prouver que l'on ne peut espérer tirer grand parti du Sahara lui-même.

Entre Timassinin et l'Aïr, on ne trouve que des points d'eau et non des oasis susceptibles de quelque commerce. L'Aïr est lui-même un pays peu riche, suffisant difficilement à sa propre nourriture.

Vers l'ouest, Ouâlata et Araouan (voie ferrée du Touât à Tombouctou à proximité) et plus loin l'Adrar, vers l'est le Kawar avec Bilma, sont les seuls groupements de quelque importance.

Les richesses minières du Sahara sont encore, il est vrai, assez mal connues, comme nous l'avons déjà constaté.

L'importation du sel, soit d'origine africaine, soit d'origine française dans les pays du désert qui en manquent, pourra être un trafic assez rémunérateur d'une voie ferrée dans le Sahara. Ajoutons à cela le café, le thé, le sucre, les étoffes de laine et de soie, les cotonnades dont les gens de l'Aïr se montrent très désireux, la quincaillerie, les outils de toutes sortes.

Enfin, dans la direction du sud au nord, une voie ferrée passant par l'Aïr pourra y rapporter du Damergou le grain qui lui fait défaut et assurer son ravitaillement régulier, ainsi que celui des diverses tribus touareg.

Quant à l'exportation saharienne proprement dite, elle semble devoir être peu considérable. Espérons que la découverte de mines importantes dans tous ces terrains de granit et de quartz viendra modifier cette appréciation.

Digitized by Google

2° Trafic TRANSSAHARIEN *susceptible d'être accompli par une voie ferrée unissant le Maghreb au Soudan.*

Dans un paragraphe précédent, nous avons énuméré les produits principaux d'importation et d'exportation entre le Maghreb et le Soudan. Ces produits seront-ils en quantité assez grande pour couvrir les frais d'établissement et de construction d'un transsaharien?

Le grand central africain viendrait jusqu'au Tchad en traversant le Damergou. Ce dernier pays paraît être assez riche, d'après Barth, Foureau, les capitaines Cazemajou et Joallaud. Le *coton* y pousse bien, le grain y est très abondant, surtout le mil, enfin le nombre considérable d'objets en cuivre que l'on trouve à Zinder font croire à l'existence de mines dans cette région.

Le Bornou a été ruiné par les ravages de Rabah ainsi que le Baguirmi et les autres pays voisins du Tchad, mais ils sont susceptibles de recouvrer leur ancienne prospérité. On a pu comparer cette région à l'Egypte. Elle possède un climat analogue et les inondations du lac, comme celles du Nil, s'étendent au loin et fertilisent les terres.

Un des principaux articles d'exportation du transsaharien du Tchad à Ouargla serait donc le coton qui pousse fort bien dans la région. « Or, nous dit M. Paul Leroy-Beaulieu, la demande du coton sur le marché universel tend toujours à excéder l'offre. » Le débouché en serait donc assuré.

Ajoutons à cela quelques étoffes tissées provenant de Kouka, le grand centre dont nous avons déjà parlé, les cuirs tannés et teints, l'ivoire, les plumes d'autruche, un peu de poudre d'or et enfin... les voyageurs.

Dans l'état présent de nos connaissances, il est encore difficile d'assurer que ces produits couvriraient les dépenses effectuées dans une proportion suffisante.

L'importation paraît devoir être plus considérable. Elle consisterait en sel, sucre, café, thé, épices, cotonnades, étoffes de laine et de soie, quincaillerie, outils, etc., etc.

3° Si, maintenant, du domaine économique nous passons au DOMAINE POLITIQUE, l'hésitation n'est plus permise cette fois. En diminuant les distances, le transsaharien rapprochera notre puis-

Digitized by Google

sance et étendra, par conséquent, la zone de notre domination et de notre influence.

Le transsaharien, a-t-on pu dire, sera avant tout « UNE ŒUVRE IMPÉRIALE », permettant, en cas de besoin, de transporter des troupes au point nécessaire, en cas de conflit avec une puissance coloniale limitrophe, par exemple.

« Au point de vue stratégique et politique, pour la défense de notre empire africain, l'exécution de cette entreprise s'impose de la façon la plus évidente (1). »

CONCLUSION

De cette étude du Sahara semblent se dégager les conclusions suivantes :

Un premier et grand pas a été fait dans la voie de la pénétration vers le sud par l'occupation du Touât, il faut que ce pas en avant soit décisif et marque une nouvelle phase de notre expansion.

Notre conquête ne doit pas demeurer inutile. Nous avons rapidement énuméré, à propos du groupe touâtien, les moyens d'accroître la prospérité des oasis, d'y rétablir la sécurité, de développer le commerce. Dans ce but, il est de toute nécessité de terminer nos trois lignes : d'Oran au Touât, d'Alger à El Golea, de Constantine à Ouargla.

Ce premier objectif atteint, il paraît indiqué de réunir nos oasis entre elles par une voie ferrée. M. Huguet a appelé ce projet « l'anse saharienne » unissant le sud de l'Oranie, Laghouât, Ouargla et la Tunisie méridionale. On lui donnera avantageusement un tracé plus méridional passant par In Salah, El Golea, Ouargla, El-Oued, Gabès.

De cette façon, un trafic sérieux pourra s'établir entre nos oasis et nos troupes seront rapidement transportées d'un point à un autre, dans la direction est-ouest comme dans celle du nord au sud, lorsque le besoin viendra à s'en faire sentir.

Notre véritable base d'opérations vers le sud sera le Touât. De ce point presque central du Sahara soumis à notre influence, il sera loisible de lancer des colonnes volantes très mobiles destinées à

(1) LEROY-BEAULIEU, *La Colonisation chez les Peuples modernes.*

Digitized by Google

rétablir la sécurité dans le Sahara et à réprimer les brigandages touareg. Le lieutenant Cottenest a donné l'exemple en faisant tout le tour du massif Ahaggar et en infligeant une sanglante défaite aux Touareg à Tit.

Plus récemment (octobre 1902), le lieutenant Guillo-Lohan, parti à la poursuite d'un rezzou qui avait opéré dans la dépression de l'oued Botha, a traversé du sud au nord la Koudia, massif central du Ahaggar, jusque-là inviolé.

Du Touât aussi, comme de nos autres oasis extrêmes du Sud algérien, devront partir des explorations nouvelles pour achever la reconnaissance du désert dans ses parties encore mal connues.

La prospection de ces régions amènera peut-être la découverte de mines susceptibles de donner à un transsaharien un trafic rémunérateur.

En même temps que ce mouvement du nord vers le sud pourront s'effectuer des reconnaissances en sens inverse, ayant pour points de départ le Sénégal, Tombouctou, Zinder.

Il sera peut-être même utile d'occuper Tichit ou Ouâlata situés au débouché du couloir Maroc-Adrar, ou Araouan, tout en continuant à tenir solidement Zinder, car qui est maître de ce point domine facilement le Damergou et par conséquent l'Aïr dont il est le grenier à mil.

Nos oasis extrêmes du Sud algérien seront, en outre, mises en communication avec les postes avancés du Soudan par des lignes télégraphiques.

La question a déjà été étudiée entre le Touât et le coude du Niger. L'itinéraire le plus commode, en raison du plus grand nombre de puits de son tracé, semble être celui qui passe par In-Salah, In-Ziz, Indchoudherite, Taberrichet, Arguebech et aboutissant à Gao (1).

Quant au transsaharien avant d'entreprendre sa construction, il semble nécessaire de rétablir le commerce entre le Maghreb et le Soudan et « d'essayer d'établir à notre profit un service de caravanes. Une action combinée du gouvernement de l'Algérie et de celui du Soudan suffirait probablement à résoudre le problème. Des caravanes algériennes peuvent être envoyées à mi-chemin du

(1) La jonction de l'Algérie au Soudan est aujourd'hui chose faite. Le commandant Laperrine, passant par Ait el Kra Timissao, a atteint Timiaouine, où il a rencontré le 18 avril 1904 le capitaine Théveniaut venant de la région de Tombouctou.

Digitized by Google

Soudan, pendant que d'autres soudanaises viendront au même point prendre charge

Le commerce rétabli permettra de payer au moins une grande partie des frais de la voie ferrée. Les explorateurs du Sahara auront à choisir entre les tracés proposés. La voie du Touât à Tombouctou paraît dès à présent indiquée en raison de sa moindre longueur et du peu d'ouvrages d'art et de travaux de terrassement qu'elle nécessitera. Il est également fort probable qu'elle devra être doublée par la construction du grand central africain réunissant Ouargla à Zinder et au lac Tchad. « Cette œuvre est stratégique et nationale tout autant que commerciale », a pu écrire M. Paul Leroy-Beaulieu. Nous dirons même plus : *elle est avant tout une nécessité d'ordre impérial.* « Le transsaharien, sous ce point de vue spécial, serait alors une œuvre splendide, supprimant bien des obstacles, aplanissant bien des difficultés. »

Mais encore une fois, ce serait folie de se lancer dans l'inconnu et dans le vide en entreprenant sa construction avant d'avoir exploré complètement le Sahara et occupé solidement les points qui permettront de le dominer et serviront d'appui à la voie ferrée (Agadez, par exemple).

Ne soyons pas seulement des imaginatifs, mais des gens pratiques, tout en allant vite et en poursuivant sans relâche l'œuvre entreprise.

BIBLIOGRAPHIE DU LIVRE II

I. *Au point de vue historique.*

Tarikh-es-Soudan (Histoire du Soudan jusqu'en 1655), par Abderrahman ben Abdallah-ben-Imran ben Amir Es'Sadi. Traduit par M. O. Houdas des manuscrits arabes n° 5147 de la Bibliothèque nationale et n° 5256 rapportés, le premier par le colonel Archinard, le second par M. Félix Dubois, de Tombouctou. Librairie Ernest Leroux, Paris, 1900.

Tedzkiret-en Nisian (Biographies des pasteurs marocains du Soudan de 1590 à 1750), traduit d'Akhbar Molouk-Es-Soudan, par M. O. Houdas, du manuscrit arabe rapporté du Soudan par le capitaine Gaden. Librairie Ernest Leroux, Paris, 1901.

Roudh el Kartas (Jardin des Feuillets). Histoire des souverains du Maghreb et Annales de la ville de Fez. Traduction de M. A. Beauvoir, Paris, Imprimerie nationale.

Digitized by Google

Nozhet el Hadi. Histoire de la dynastie saâdienne du Maroc (1541-1670), par Mohamed-Esseghir ben el Hadj ben Abdallah Elloufrani. Traduit par M. O. Houdas, Paris, Ernest Leroux.

Le Maroc de 1621 à 1812. Extrait de l'ouvrage intitulé : *Ettordjemân Elmo'arib an douel Elma ihrig ou'l Maghreb*, de Aboulgasem ben Ahmed Ezziani. Traduit par M. O. Houdas. Paris, Ernest Leroux.

Ibn-Khaldoun (auteur arabe du xive siècle de notre ère). *Histoire des Berbères.* Traduction de Slane. Paris, Challamel aîné.

Ibn-Batouta. *Voyages.* Traduction de M. de Slane. Paris, Challamel aîné.

El Bekri. *Description de l'Afrique.* Traduction de Slane, 1859.

Edrisi. Paris, 1837-1839. Traduction de A. Joubert.

Ibn Hamal. *Description de l'Afrique* (970 de notre ère). Traduction de Slane. Les Prairies d'or.

Ibn Saïd. Traduction de Slane.

Aboulféda (xive siècle). *Vraie situation des pays.* Traduction de Reniaud et de Slane. 1848.

Ali Beker el Ayashi (1662). *Voyage au Touât* (*Bulletin de la Société de géographie d'Oran* de 1880).

Mannert. *Géographie ancienne des Etats barbaresques.*

Sédillot. *Histoire des Arabes.*

Kasimirski. *Mahomet; le Coran.*

E. Rouard de Card. *Le Protocole franco-marocain de 1901.* Paris. A. Pedone, 1902.

P. Vuillot. *Les Explorations du Sahara.* Paris, 1895.

P. Bernard et Lacroix. *Historique de la pénétration saharienne*, Alger, 1900.

II. *Au point de vue géologique et physique.*

Flamand (G. B. M.). *Aperçu général sur la géologie et les productions minérales de l'O-Saoura et des régions limitrophes.* Alger, 1897.

— *Sur le régime hydrographique du Tidikelt* (archipel touâtien) (*C. R. Acad. sc.*, CXXXV, 1902, p. 212-214).

— *Sur la présence du dévonien dans le Sahara occidental* (Gourâra, archipel touâtien) (*C. R. Acad. sc.*, CXXXV, 1902, p. 25-28).

— *Sur la présence du dévonien inférieur dans le Sahara occidental* (Bas Touât et Tidikelt, archipel touâtien) (*C. R. Acad. sc.*, CXXXIV, 1902, p. 1322-1324).

— *Sur la présence du terrain carbonifèrien dans le Tidikelt* (archipel touâtien), Sahara, *C. R. Acad. sc.*, CXXXIV p. 1533-1536).

E. Reclus. *Géographie universelle*, tome XI : L'Afrique septentrionale. Paris, Hachette.

E. Jourdy. *Excursion géologique à la lisière septentrionale du Sahara algérien* (décembre 1901). (*Bulletin Société géographique de France*, 4e série, II, 1902, p. 214-224).

Digitized by Google

E. Suess. *Antlitz der Erde.*

Roche. *Rapport de M. l'ingénieur Roche, de la mission Flatters, sur la géologie des régions explorées par celle-ci.*

Foureau. *Ses diverses missions* (Voir plus loin).

A. Pomel. *Le Sahara.* Alger, 1892.

A. Bissuel. *Le Sahara français.* Alger, 1891.

H. Shirmer. *Le Sahara.* Paris, 1893.

Genéral Dumas, *Le Sahara algérien.* Paris, 1845.

III. *Au point de vue économique, commercial et agricole.*

Paul Leroy-Beaulieu. *La Colonisation chez les peuples modernes.*

J. de Grozals. *Le Commerce du sel du Sahara au Soudan.* Grenoble, 1896.

Ct Rebillet. *Les Relations commerciales avec le Sahara et le Soudan.* Paris, 1896.

Yves Henry. *La Culture du coton dans les colonies françaises.* (*L'Agriculture pratique des pays chauds*, 1re année, 1901-1902).

H. Jumelle. *Les Cultures coloniales.* Paris (1900 et 1901), 2 volumes.

H. Lecomte. *La Culture du café dans le monde.*

L. Peloton. *Les Richesses minérales des colonies françaises.* Liège-Paris, H. Le Soudier, 1901.

D'Attanoux. *Tripoli et les voies commerciales* (*Annales de Géographie*, V, 1895-1896).

A. Lacau. *Situation commerciale de la Tripolitaine au point de vue français* (*Moniteur officiel du commerce*, 1897).

L. Bricchetti Roberchi. *Il Commercia de Tripoli* (*Mémoires, Société de Géographie italienne*, VI, 1896).

G. Rolland. *Les Progrès récents de l'agriculture au Sahara.* (Extr. *Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France*). Paris, Chamerot et Renouard, 1898.

— *La Culture du palmier dans le sud algérien* (supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, novembre 1902).

IV. *Au point de vue religieux.*

Les Senoussiya (supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, avril, 1902).

A. Le Chatelier. *L'Islam dans l'Afrique occidentale.* Paris, 1899.

Depont et Coppolani. *Les Confréries religieuses musulmanes.* Alger, 1897.

Ct Rinn. *Marabouts et Khouam.* Paris, 1884.

A Mouliéras. Ses ouvrages sur le Maroc. (Voir plus loin.)

Digitized by Google

V. Récits de Missions et d'Explorations. — Ouvrages généraux.

BARTH. *Reisen und Entdekungen im Nord und Central Afrika.* Justus PERTHES.

BISSUEL. *Les Touareg de l'Ouest.*

BLANCHET (*Tour du Monde de 1900, A travers le Monde,* p. 389).

René CAILLÉ. *Voyage*, 3 volumes. Paris, 1889.

COPPOLANI. *Chez les Maures.* Paris, 1899.

DUMAS et CHAUMEL. *Le grand désert.* Paris, 1848.

DENHAM, CLAPPERTON et OUDENAY. *Voyages et découvertes dans le Nord et dans les parties centrales de l'Afrique au travers du grand désert.* Paris, 1886.

DUVEYRIER (H.), *Les Touareg du Nord.* Paris, Challamel aîné.

ERWIN DE BARY, *Le dernier rapport d'un Européen sur Ghât et les Touareg de l'Aïr.* Traduit par H. SCHIRMER, 1898.

DERRÉCAGAIX (Lt-Col.), *Les deux missions Flatters.* (*Extrait du bulletin de la Société de géographie* du 1er trimestre 1882).

FLAMAND (G. B. M.), *De l'Oranie au Gaurara.* Paris 1896.

— *La traversée de l'Erg central.* (*Annales de géographie,* numéro du 15 mai 1899).

FOUREAU (F.), *Mes missions dans le Sahara de 1876 à 1895*, 1897.

— *Au Sahara, mes missions de 1892-1893.* (1897.)

— *Ma mission du Tademaït en 1890.*

— *Rapport sur ma mission au Sahara chez les Touareg Azdjer, octobre 1893-mars 1894.* Paris, 1894.

— *Mission chez les Touareg, Mes deux itinéraires sahariens d'octobre 1894 à mai 1895.*

— *Dans le grand Erg. Mes itinéraires sahariens de décembre 1894 à mars 1896.* Paris, 1896.

— *Mon 9e voyage au Sahara et au pays touareg.* Paris, 1898.

FOUREAU (F.), *Mission saharienne. D'Alger au Congo par le lac Tchad.* Paris, Masson, 1902.

HESS (Jean), *L'Extrême sud-algérien.* (*Annales de géographie,* numéro du 15 mars 1897).

JOALLAND, *Mission.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française* de juin 1902).

Journal de route du capitaine CAZEMEJOU. (*Bulletin du Comité de l'Afrique française* de 1900).

LARGEAU, *Le pays de Rirha-Ouargla, Voyage à Ghadamès.* Paris, 1879, Hachette et Cie.

— *Le Sahara algérien. Les déserts de l'Erg.* 2e édition, Paris, 1881, Hachette et Cie.

LEROY-BEAULIEU (Paul), *Le Sahara, le Soudan central.* (*Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre et du 1er novembre 1902).

PEIN (Cne), *Rapport.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française* de juin 1899).

Digitized by Google

PEIN (Cne). *Rapport.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, supplément de mars 1904).

NACHTIGAL, *Sahara und Südan.* Leipzig, 1879.

LENZ (Oscar), *Tombouctou.* 2 vol. traduit par Pierre LEHAUCOURT. Paris, 1886.

ROHLFS, *Résumé de ses explorations*, par MALTE-BRUN. Paris.

REJOU (Ct), *8 mois à Tombouctou et dans la région Nord.* (*Le Tour du Monde*, 1898).

RÉGUIN (Lt Ed.), *Trente jours au Mouydir.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, supplément 1902).

BESSET (Lt), *Rapport, 1903.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, supplément mars 1904).

VIe Au sujet de la région touâtienne :

BATTISTI (Em.) *Conférence faite aux officiers de la garnison de Saïda* le 19 février 1900.

DEPORTER (Ct), *Le Touât, le Sahara et le Titifeld.* 1892.

— *Conférences.*

MARTINIÈRE (H.-M. DE LA) et LACROIX (N.), *Documents pour servir à l'étude du N.-O. africain,* réunis par ordre de M. J. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, 4 vol., atlas, 1896.

SABATIER, *Touât-Sahara. Soudan*, 1892.

SCHIRMER (H.), *Le Touât.* (*Annales de géographie*, numéro du 15 juillet 1892.

MALHER (Lt-Cl), *La question du Touât.* Paris, 1896.

VIVAREZ (Mario), *Au sujet du Touât.* 1896.

LAQUIÈRE (Lt E.), *Les reconnaissances du général Servière dans les oasis.*

CASTRIES (H. DE), *La politique du Sud en Algérie.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, no d'août 1902).

CAIX (Robert DE), *La marche vers le Touât,* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, no d'avril 1900).

— *La Pénétration saharienne.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, no d'octobre 1900).

— *La Pénétration de l'Extrême-Sud. Les possibilités de notre politique saharienne.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, supplément, bulletin, décembre 1901).

VAISSIÈRE (Ct). *Le Touât.* (*Revue de géographie*, L. 1902, p. 27-35, 106-126).

VIIe Au sujet du Maroc.

BERBRUGGER (A.), *Excursion à Tanger.*

MOULIERAS, *Le Maroc inconnu*, 2 vol. (1er vol. : *Le Rif*, 2e vol. : *Les Djebala*,1895). Paris, Augustin Challamel, 1899.

— *Fez.* Paris, Augustin Challamel, 1902.

Digitized by Google

MEAKIN (Budgett), *The Maorish Empire. New-Yorck The Macmillan C°*. London Sonnenschen, 2 C°, 1899-1901-1902, 3 vol.

FISCHER, *Meine dritte Forschungs reise im Atias Vorlande Von Marokko*. Hambourg, L. Friederichsen and c°, 1902.

CANAL (Joseph), *Géographie générale du Maroc*. Paris, A. Challamel, 1902.

— * *Voyage à Oudjda*.

SCHAUDT (Jacob), *Voyage au Maroc*.

HŒFER (Ferdinand), *Empire du Maroc*.

M'HAMMED BEN RAHHAL. *A travers les Beni-Snassen*.

WEISSGERBER, *Etudes géographiques sur le Maroc*. (*Revue générale des sciences*, 1903).

FOUCAULD (Ch. de), *Reconnaissances au Maroc*. Paris, A. Challamel, 1888.

GANNIERS (Arthur de), *Le Maroc*.

COTTE (Narcisse), *Le Maroc contemporain*.

AMICI (Edmondo de). *Le Maroc*.

MACHAT (M. J.). *La géographie physique du Maroc*. (*Revue générale des sciences*, n° du 15 janvier 1903).

CAIX (Robert de), *Les affaires du Maroc*. (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, n° de septembre 1901).

NIESSEL (Capit. A.), *Le Maroc*. Chapelot, Paris, 1901).

BERRIAU (Lt), *Notes sur l'Oued Ziz*. (*Supplément du Bulletin du Comité de l'Afrique française* de mai 1904).

AUBIN (E.), *Le Maroc d'aujourd'hui*. Paris, 1904.

VIII°. Au point de vue des Communications et du Transsaharien.

AYMÉ (Victor), *L'Afrique française et le Transsaharien*. Paris, 1891.

AVRIL (baron d'), *Pénétration du Sahara*. (*Revue française de l'Etranger et des Colonies*, TOME XII, 1890.)

BÉDIER, *Notre empire africain et le Transafricain*. 1890.

BERNARD (Aug.), *La question du Transsaharien*. Alger, 1899.

BONNARD (P.), *La lutte pour le grand central africain. Le Transafricain Bou-Grara-Loango*. Paris, 1900.

BONNEFAN, *Le Transsaharien par la main-d'œuvre militaire*. Paris, 1900.

BOUTY, *Note sur les divers tracés du chemin de fer Transsaharien en étude en Algérie*, 1899.

CHOISY (A.), *Le Sahara. Souvenirs d'une mission à El-Golea*. 1881.

— *Chemin de fer transsaharien*. Imprimerie nationale, 1890.

DEPORTER (Ct), *Sahara algérien, Caravanes et Transsaharien*. Alger, 1891.

DUPONCHEL (A.), *Projet de chemin de fer dans l'Afrique centrale. Exploration géographique et commerciale*. 1875.

— *L'Afrique centrale et le Transsaharien*. (Extrait du *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*. Montpellier, 1882.

FLATTERS, *Chemin de fer transsaharien*. Paris.

Digitized by Google

FOCK (A.), *Algérie, Sahara, Touât,* réponse à M. Camille Sabatier, Paris, 1891.

HENNEBERT, *Le chemin de fer transsaharien.* (*Le Correspondant*, n° du 25 octobre 1889.)

LEROY-BEAULIEU, *Le chemin de fer transsaharien.* (*Revue des Deux Mondes*, n° du 1er juillet 1899.)

MAC-CARTHY (O.), *Le transsaharien.* (*Bulletin de la Société de géographie d'Alger*, 1880.)

— PHILEBERT (Gén.), *Le Transsaharien.* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française* d'octobre 1899).

POUYANNE. *Chemin de fer transsaharien.* (Ministère des Travaux publics, 1886).

LEROY-BEAULIEU (Pierre), *La France et le Sahara français.* (*L'Economiste français*, n° du 13 novembre 1900).

ROLLAND (G.) *Mission de M. Choisy*, 1880.

— *Le Transsaharien. Un an après.* Paris, 1893.

SABATIER (Camille), *Touât, Sahara, Soudan*, 1891.

TCHIHATCHEF (de), *Le Sahara.* (*Revue des Deux Mondes*, n° du 1er janvier 1889.)

Digitized by Google

LIVRE III

I. Histoire du Soudan des origines à la formation de l'Empire d'El-Hadj-Omar. (Ghana-Melli-Songhaï. Domination marocaine. Royaume de Segou. Macina).
II. Historique de la Pénétration française au Sénégal et au Soudan.
III. Organisation de l'Afrique occidentale française.
IV. Aperçu ethnographique de l'Afrique occidentale française.
V. Climatologie. Partage en régions naturelles.
VI. Aperçu géologique et orographique.
VII. Hydrographie.
VIII. Aperçu économique. Centres commerciaux. Voies commerciales.
IX. Voies de pénétration française.

CHAPITRE PREMIER

Il est aujourd'hui démontré que le Soudan possède une histoire qui lui appartient en propre et qu'il eut autrefois une civilisation indépendante des influences berbère et arabe. L'étude, tout au moins sommaire, des grandes lignes de cette histoire s'impose. Elle nous prouve que des populations trop souvent considérées comme dénuées d'initiative et rétives à tout progrès ont été autrefois capables de grandes choses.

Nous pouvons espérer que toute vitalité n'est pas éteinte en elles et que sous notre influence, elles se réveilleront de leur torpeur et retrouveront l'activité ancienne.

Il nous faudra diriger cette activité dans une voie profitable à tout le pays en évitant qu'elle engendre seulement des luttes intestines et des discordes trop fréquentes dans l'histoire du Soudan.

Cette dernière est intimement liée aux migrations des peuples nombreux qui sillonnèrent en tous sens les bassins du Niger et du Sénégal. En la résumant, nous apprendrons donc quelles sont les origines, les gloires et les aspirations possibles de toutes ces races et nous en déduirons ce que nous sommes en droit d'attendre de chacune d'elles.

Digitized by Google

Les renseignements fournis par les auteurs arabes sur les premiers temps de l'histoire soudanienne sont assez vagues. Le plus souvent, en effet, ils ont dû s'en rapporter à la tradition orale et compter avec l'imagination orientale.

Le royaume le plus ancien dont ils nous aient conservé le souvenir est celui de Ghânata. D'après Es-Sâdi, auteur du *Tarikh-Es-Soudan*, c'était « une contrée très vaste et à l'extrême occident du côté de l'océan Atlantique ». Sur l'antique ville de Ghâna, sa capitale, les avis sont demeurés fort partagés. Quelques-uns l'ont placée sur le Niger, d'après certains auteurs arabes. El Edrisi nous dit que : « Ghâna est composée de deux villes situées sur les deux rives du Nil des Noirs, à douze jours de Melle et à quatorze jours de Sidjihuessa, la capitale du Tafilet. » Ibn-El-Ouardi et Ibn-Khaldoun répètent des affirmations analogues, mais les indications de distances ci-dessus mentionnées prouvent bien par leur fantaisie que ces écrivains ont dû être assez mal renseignés. El Bekri qui leur est antérieur nous dit au contraire : « Lorsqu'on part de Ghâna en se dirigeant vers le lever du soleil, on arrive à Aougham et quatre journées plus loin, on rencontre le Ras-El-Ma où le Nil sort du pays des Noirs ». Ces données coïncident avec celles d'Es-Sâdi qui place Ghâna dans le Baghena, c'est-à-dire, d'après Binger, dans le Bakhounou actuel. Barth s'est également rangé à cette opinion.

On a cru devoir préciser davantage et identifier Ghâna et Oualâta. Il semble que dans l'état actuel des connaissances, on doive encore en être réduit aux hypothèses sur l'emplacement exact de la ville des légendes soudanaises.

Oualâta est au nord-ouest et non à l'ouest de Ras-El-Ma et à beaucoup plus de cinq jours de marche de ce point.

Quoi qu'il en soit, le *Tarikh-Es-Soudan* nous assure que le royaume de Ghâna « existait avant l'hégire, que vingt-deux princes y régnèrent avant cette époque et qu'il y en eut également vingt-deux qui régnèrent ensuite ». Il ajoute qu' « ils étaient de race blanche » et que le premier d'entre eux portait le nom de Quaïa-Magha. Or, le mot *magha* signifie « grand » en peul. Il est donc probable que cette première dynastie appartenait à la race peule aujourd'hui éparse dans toutes nos possessions.

Les premières migrations des Foulbé vers l'Afrique occidentale remontent à des temps reculés.

Par le type et par la langue, ce sont des Nubi-Berbères, des

Digitized by Google

sémites, par conséquent. De nos jours encore, ils ont conservé la tradition d'une patrie d'origine située vers le nord-est et qu'ils nomment Diabalgangdéga.

Ils vinrent probablement de la vallée du Nil et semblent être apparentés aux Fellahs. Ils se désignent d'ailleurs souvent entre eux sous le nom de Foulah ou Fellatah. Poussant devant eux leurs troupeaux, ils traversèrent lentement l'Afrique tropicale de l'est à l'ouest et arrivèrent jusqu'à la boucle du Niger. Il est probable qu'en ce point, ils se fractionnèrent en deux branches dont l'une poussa vers l'occident jusqu'au Baghena où nous la trouvons sur le trône de Ghâna et dont l'autre s'étendit jusqu'au nord du pays haoussa et de là jusque dans le Gourma (1), de l'autre côté du fleuve.

La dynastie blanche de Ghâna avait pour sujets des Ouakoré (2). Les Senhadjas (3) s'emparèrent du Ghânata en 1076. Leur puissance très affaiblie sous ses derniers souverains tomba vers 1203, aux mains des Sousou, « tribus parentes des Wankoré ». S'il faut en croire Ibn-Khaldoun, ces Sousou ou Seuseu étaient depuis longtemps les voisins du Ghânata, du côté de l'orient.

D'un autre côté, Es-Sâdi nous apprend que la première dynastie de ce royaume fut remplacée à sa dispersion « par celle de Melli dont les princes étaient de race noire ».

Un royaume primitif de *Melli* (4) existait donc bien avant le XIIIe siècle à côté de celui de *Ghâna*.

D'après El Bekri, le premier roi musulman des Mandés portait le nom de Baraminda et régna sur le Melli de 1213 à 1235. Son fils Mari Diara Ier (1235-1260) subjugua le Ghânata.

La race mandé semble donc, comme l'a fait constater Binger, avoir joué dès l'origine un rôle important dans ces régions.

Vers l'ouest, un troisième royaume, le *Songhaï* avait pour centre principal Koukiya (nom orthographié parfois Kâgho, Koukan, Kaokao), probablement le Gao actuel, situé sur le Niger. Son premier souverain fut, d'après Es-Sâdi, Za-Al-Ayaman. Au cours d'un voyage, celui-ci serait arrivé à Koukiya avec son frère et

(1) D'après le *Tarikh-es Soudan* le roi songhay Souni Ali se noya en 1492, en revenant d'une expédition contre les Foulbé du gourma.

(2) Ou *Vangara*, c'est-à-dire des Mandés.

(3) Ou berbères.

(4) Ce mot est écrit tantôt Melli, tantôt Mali.

Digitized by Google

comme on lui demandait le nom de son pays, l'aîné aurait répondu : « Il vient du Yemen » (Dja-men-el-Yemen). Dès lors, on ne l'appela plus que Za-Al-Ayaman, en altérant la prononciation de la phrase qui avait été dite (1) et sa postérité conserva ce titre de Za. Le quinzième souverain Za, Za-Kosoï embrassa l'islamisme, en l'an 400 de l'hégire (1009-1010 de l'ère chrétienne). Binger a fait remarquer qu'à partir de la fin du XIe siècle, les rois Songhay portent noms mandés et que cette race dut l'emporter sur les Songhay autochtones dans le courant du XIIIe siècle.

Za-Kosoï eut encore seize successeurs, mais vers la fin de la dynastie (entre 1311 et 1331), le roi de Mali Mansa-Mouça Ier, (souvent appelé Kankan Mouça), conquit le Songhay et en fit son tributaire. Sous le règne de ce prince, le Mali atteignit son apogée. Il s'étendit à l'ouest vers l'océan Atlantique et à l'est, jusqu'au delà du Niger. Le *Tarikh-es-Soudan* nous dit textuellement : « Kankan Mouça prit la route de Tombouctou, il s'en empara et fut le premier souverain qui s'en rendit maître. » (1336-1337.) Le célèbre auteur Ibn-Batoutah passa dans cette ville en 754 (1353) et fut presque le témoin oculaire de ces faits. Seule, Djenné semble ne pas avoir été conquise par le Mali : « Au temps où la puissance de la dynastie de Mali était prépondérante, nous apprend Es-Sâdi, elle avait cherché à soumettre les gens de Djenné, mais ceux-ci avaient toujours résisté. »

A Kankan Mouça succéda son fils Mansa-Magha Ier. Sous son règne, le Mali perdit de sa grandeur. Deux jeunes Songhay, fils de Za-Yabissoï et appartenant, par conséquent à la dynastie déchue, conservés comme ôtages par le roi de Melli, parvinrent à s'enfuir et à gagner leur pays. L'un d'entre eux, Ali-Kolon, monta sur le trône songhaï et prit le nom de Sonni. Binger a émis l'hypothèse que de cette époque, date l'appellation de Sonninké, donnée aux partisans du nouveau roi (Sonni-nké, hommes de Sonni).

Sonni-Ali affranchit son pays de la suzeraineté du Melli, mais « les limites du royaume songhay ne dépassèrent guère pendant longtemps les environs de sa capitale » Gao.

A partir de cette époque et jusque vers 1540, deux puissances se disputèrent donc la suprématie du Soudan : le Songhay et le Melli. Entre eux, Djenné demeurait indépendante. Dans le Melli, Mansa

(1) *Tarikh-es Soudan.*

Digitized by Google

Sliman avait succédé à Mansa Magha Ier (1339-1359) et avait relevé son prestige en décadence sous le précédent règne.

Au Mali étaient alors rattachées trois principautés, nous dit Es-Sâdi et elles portaient le nom de Kala, de Bindougou de Sibridougou. L'emplacement de l'ancienne capitale du Kala est probablement le Sokolo actuel, le Bendougou a conservé son nom et est situé sur la rive droite du Mayel-Balevel, au-dessus du 13° de latitude nord.

Quant au Sibridougou : « Il était en arrière des deux premiers et avoisinait le territoire de Melli. » « Chacune de ces principautés avait douze sultans. » Les noms de ceux-ci sont d'ailleurs encore en partie d'origine mandé.

Parmi ceux de Kala, nous trouvons, en effet, le Kama-Koy (Kama veut dire grue couronnée, oiseau fétiche chez les Malinkés) et le Kao ou Kawa Koy (nom de famille sonninké). Huit d'entre eux résidaient dans l'île de Kala, c'est-à-dire entre le Niger et le Mayel-Balevel et les quatre autres « de l'autre côté du fleuve, dans la direction du nord (1); quant aux sultans du Bindougou, ils habitaient tous en arrière du fleuve du côté du sud.

Le xve siècle vit la décadence du Mali. Le sultan du Mossi saccagea Tombouctou que « les gens de Melli saisis d'effroi avaient abandonnée. » En l'an 837 (1433-1434), les Touareg Maghcharen, sous les ordres du sultan Akil, s'en emparèrent à leur tour et y demeurèrent quarante ans.

Sonni-Ali II, roi du Songhay l'enleva aux Touareg au mois de Redjeb de l'année 873 (janvier 1469), « il exerça dans cette ville de grands, d'immenses et terribles ravages ». Le « tyran » le « libertin », comme l'appelle Es-Sadi s'empressa « de faire périr ou d'humilier les savants qui étaient demeurés à Tombouctou ».

Il s'empara de Djenné par la famine, conquit Djaudja, puis le Baro, le territoire des Senhajas Manou et le pays des Kounta. Il lutta ensuite contre le sultan de Mossi qui avait passé le Niger et s'était emparé de Biro (nom songhay de Oualâta), le vainquit et le poursuivit jusque dans ses états. Il mourut en 898 (1492-1493), en revenant d'une expédition contre les Zaghrani et les Foulani du

(1) Le mot arabe qui signifie le Nord, désigne aussi la gauche. Le point cardinal initial des Arabes serait donc l'Est, direction de La Mecque; en regardant de ce côté, ils auraient, en effet, le Nord à leur gauche et le Sud à leur droite (le Sud est également désigné par le même mot que la droite).

Digitized by Google

Gourma. Un des généraux du prince défunt s'empara du pouvoir sur le fils de Sonni-Ali et prit le nom d'Askia Mohammed, fondant aussi la troisième dynastie songhaï.

Il s'empara de tout le pays de Kounta, battit le Baghenâ-Farí en 1499 et en 1501, le Gâma-Fitiqalli, caïd du sultan de Melli à Zallen, saccagea cette ville et pilla le palais du souverain lui-même. En 1507 « il s'empara de Killanbout qui est Melli ». Il combattit encore le sultan d'Agadez et celui du Mossi.

Les successeurs d'Askia-Mohammed accablèrent le Melli qui finit par succomber.

« Alors, dit Es-Sadi, la population de l'empire de Melli se divisa en trois groupes, chacun d'eux eut à sa tête un prétendu sultan, mais les deux caïds (que le roi de Melli avait nommés, l'un pour gouverner la partie méridionale de ses possessions, l'autre la partie septentrionale, le Sangarzouma et le Faran-Sourâ) méconnurent l'autorité de ces souverains et se déclarèrent également indépendants, chacun dans son domaine respectif. »

Suivant les recherches de Binger, les cinq nouveaux groupements ainsi formés auraient été ceux des Bambara, des Malinké, des Sousou, des Sonninké et des Dioula.

Le chute du Melli eut sa répercussion dans tout le Soudan. Beaucoup de peuples qui en avaient fait partie s'en détachèrent, tels les Siéné-Ré, les Tagoua, etc., etc.

L'empire Songhaï demeura seul maître du Nord du Soudan. Il atteignit le fait de sa puissance sous cet Askia-El-Hadj-Mohammed ben Abou-Beqr « dont, dit Es-Sadi, la justice, la fermeté s'étendaient partout, en sorte que ses ordres accomplis sans peine dans son palais, s'exécutaient avec autant de facilité sur tous les points les plus éloignés de l'empire, des frontières du pays de Dendi à celles de celui d'Hamdiya, des confins du pays de Bindoko, à Teghazza et au Touât, ainsi que dans toutes leurs dépendances ».

Ses successeurs firent de nombreuses guerres contre le Mossi, le Gourma et le Baghena, dernier reste du Melli. En 1564, Askia-Daoud envoya une expédition jusque dans le pays de Barka (la Tripolitaine).

Par malheur, les Askia se livrèrent à des luttes intestines et familiales qui affaiblirent peu à peu le Songhay jusqu'au jour où les Marocains, profitant de leur décadence envoyèrent au Soudan le pacha Djouder, pour appuyer les prétentions du sultan Moulay Ahmed qui

Digitized by Google

réclamait les mines de sel de Teghazza. Passant à l'est d'Araouan, il arriva à Karankara sur le Niger, puis marcha sur Gao et battit Askia Ishâq près de Toubodi (1). Le souverain songhay s'enfuit dans le Gourma et fut encore une fois battu à Zallen. Les Marocains luttèrent longtemps contre son successeur Askia Nouh et finirent par se trouver maître « du parti songhaï et de tous ses adhérents ». Tombouctou tomba en leur pouvoir, ainsi que Djenné.

Ces deux villes ne tardèrent pas à se révolter et ne furent soumises définitivement qu'au bout de plusieurs mois. Les Marocains appliquèrent à leurs conquêtes le système du protectorat. Ils nommèrent l'Askia (2) du Dendi, les sultans des tribus touareg voisines de Tombouctou, le cadi, l'imam et le hâkem (3) de cette ville, le Kabara-farma (4), le gouverneur de Djenné, mais la population conserva ses lois et ses coutumes.

Le sultan du Maroc nomma bientôt, à côté du pacha qui commandait aux troupes, un amin chargé des affaires financières. Il y eut donc deux pouvoirs l'un en face de l'autre.

Peu à peu l'éloignement du Maroc permit aux pachas de se rendre indépendants. Le pacha n'intervint même plus dans leur élection qui fut faite par les troupes. La cour marocaine cherchait néanmoins à laisser croire que le pacha était son vassal et, dans ce but, lui envoyait de temps en temps des messagers, mais cette prétention était fort illusoire. A Moulaï Abdallah, propre fils du sultan venu à Dienné en 1736, les habitants de cette ville répondaient : « Nous ne vous connaissons pas, nous ne reconnaissons que les pachas et leurs enfants, quant à vous, nous ne vous reconnaissons aucune autorité, nous ne savons qui vous êtes et ne faisons aucun cas de vous (5) ».

Quatre-vingt-dix-sept pachas se succédèrent à la tête de l'administration marocaine de 1590 à 1750 (6).

Quelques uns d'entre eux gouvernèrent très despotiquement, tel

(1) Peut-être le mont Tondibi au Nord de Gao.
(2) Il y eut 16 Askias nommés par les Marocains.
(3) Fonctionnaire analogue à nos maires.
(4) Gouverneur du port de Kabara.
(5) Tedzkiret en Nisian.
(6) 157 en comptant ceux qui furent réélus.
Les derniers amins étaient nommés par les pachas.
La fonction s'éteignit en 1689 avec Ahmed ben Ali El-Tezerkin.

Digitized by Google

Mansour-ben Mesa'Oud-ben Mansour-Ez-Zaeri (1712-1719), dont la tyrannie effrayante ne se termina qu'avec une révolte. Les « legha » ou esclaves noirs de ce pacha « allaient jusqu'à détrousser sur les routes tous ceux qui se rendaient au marché ou à la mosquée. »

D'autres, par contre, n'exercèrent qu'un pouvoir éphémère, certain, par exemple, ne resta au pouvoir que vingt jours, tel autre quatre seulement !

L'armée qui les nommait était partagée en trois grands groupes réunissant chacun des gens de la même région. Il y avait aussi une division de Fez, une de Merrakech et une de Cherragua. Chacune d'entre elles jouissait d'une certaine autonomie et élisait à tour de rôle le pacha. Celui-ci, dès sa nomination, imposait aux négociants de Tombouctou des contributions de 2,000 à 4,000 mitzakels d'or et les distribuait aux soldats, puis faisait occuper les divers emplois par ses protégés.

De ce régime à l'anarchie, il y avait bien près. Dès la fin du XVIIe siècle et durant le commencement du XVIIIe, elle ne cessa de régner. Les divisions en vinrent souvent aux mains à propos de l'élection, les favoris du pacha se crurent tout permis, le commerce assez prospère au début de la domination marocaine périclita.

En 1741, Tombouctou subit une épouvantable famine. Les caïds, pour se faire nommer pachas, implorèrent jusqu'à l'appui des Touareg. Ceux-ci devinrent bientôt tout-puissants dans le pays. Ils furent bientôt maîtres du Tekrour, du Haoussa, d'une partie du Gourma, tandis que les Foulani s'emparèrent du reste de cette région. « Ils avaient détruit toute autorité des soldats marocains à ce point que ceux-ci payaient impôt à eux Touareg. »

En 1743, les Tademekket exerçaient leurs brigandages jusque sur la route qui mène de Kabara à Tombouctou. La domination marocaine finit, en quelque sorte, par disparaître devant la hardiesse et le nombre des Touareg. Un grand nombre de tribus noires s'étaient d'ailleurs déclarées indépendantes. En 1739, les Ouankore (Mandé) étaient venus assiéger les faubourgs de Djenné ayant à leur tête le chef Famâgh. Le Dendi se révolta plusieurs fois et cela dès la fin du XVIIe siècle.

Des cendres de la puissance marocaine naquirent un grand nombre de royaumes noirs.

Digitized by Google

Royaume de Segou.

Les Bambaras ou plus exactement Bammanas, peuple d'origine mandé, tentèrent, dès le XVIIe siècle de reconstituer à leur profit l'ancien royaume de Mali. Les auteurs soudaniens nous rapportent leurs fréquents soulèvements. En 1645 « les fétichistes du Bambara attaquèrent Chibla, la population tout entière s'enfuit de la ville comme les autres, tout fut détruit pierre à pierre. Peu après, ils agirent de même vis-à-vis du Farka-Koï et de façon plus vive encore (1) ».

Le pacha Mansour (1712-1719) « pendant la première de ses expéditions dirigée sur Bora, attaqua Deba, ville des païens de Bambara ». Enfin, en l'année 1731, le Tedzkiret en Nisian signale « une lutte entre les Haoussa et les Gourma d'une part et les païens du Bambara de l'autre (2) ».

Le premier roi de ces Bambaras aurait été un certain Kaladian Kouroubari dont la dynastie s'éteignit en 1740 et fut remplacée par celle des Diara. La capitale du royaume était à l'origine Ségou-Koro.

Bambara et Sonninké (3) entrèrent souvent en lutte, pour conquérir le pouvoir et les guerres civiles furent nombreuses. La plus longue dont l'histoire ait conservé le souvenir est celle qui éclata à la mort de Kafiadougou (1748) entre deux frères Dabo et Sagoné pour la conquête du trône. Elle dura jusqu'en 1754 et s'étendit sur le Segou, le Béloudougou, le Bakhounan et le Nioro.

A la mort de son rival, Dabo (souvent aussi appelé Ngolo) prit en mains le pouvoir et alla résider à Segou Sikoro (1754-1787). S'il faut en croire les traditions, il établit son autorité de Bammako à Tombouctou et fit longtemps la guerre aux Foulbés du Kalari.

La lutte du Segou contre le Macina peulh commença sous le règne de Da Diara (1808-1830) et eut une issue heureuse.

Le Macina demeura suzerain du Segou.

De 1859 à 1861, Aly Diara lutta bravement contre El-Hadj-

(1) Tarikh es-Soudan.
(2) Tedzkiret en Nisian.
(3) Les Sonninkés semblent avoir occupé le Segou antérieurement aux Bambara qui y vinrent seulement vers le milieu du XVIIe siècle.

Digitized by Google

Omar, mais ce dernier parvint à s'emparer de Sansanding après avoir battu l'armée bambara-macinienne et donna le gouvernement du Segou à son fils Ahmadou. Ce dernier, battu en 1890 par le colonel Archinard, se réfugia dans le Kaarta et Segou tomba en nos mains. Ainsi finit ce royaume.

Royaume du Macina.

D'après le *Tarikh-Es-Soudan* « les rois du Macina sont originaires de Koma, nom d'une localité du pays de Qayâka (1) qu'on appelle encore Tao et Tirmisi ».

Le premier d'entre eux, Maghan, ne tarda pas à être rejoint par des « Foulâni, les uns appartenant à la même tribu que lui, les autres provenant de la tribu de Sangâr qui, à cette époque, nomadisait sur le territoire compris entre les bords du fleuve (le Niger) et Mîma ».

Dès l'origine, le pays reçut donc les Foulbé, mais le fond de la population était formé de Tombos, indigènes de race mandé. Vers la fin du XVIe siècle, des guerres civiles fréquentes divisèrent le pays, dans lesquelles intervinrent les souverains songhays Askia-el-Hadj-Mohammed et Askia Ishây.

En 1633, le roi du Macina Hammedi-Anima entra en lutte avec les Marocains et ne fut vaincu par ceux-ci qu'en 1644. Ils le déposèrent et le remplacèrent par Hammedi Fatima.

Le *Tedzkiret en Nisian* nous apprend qu'en 1716 « mourut le Foudako Djelâdji, seigneur du Macina » et qu'il fut remplacé par Kidado dont le règne dura une quarantaine d'années. A cette époque, le Macina était, semble-t-il, en bons termes avec Tombouctou.

Vers 1741, il reprit la lutte contre les Marocains. « Hammedi Foulâni, fils du foudoka du Macina, résolut d'attaquer l'armée marocaine. A la tête de nombreux soldats il l'assaillit, mais il fut mis en déroute complète et ses forces furent dispersées de tous côtés. » Cette tentative semble d'ailleurs n'avoir été que partielle, au milieu de l'anarchie générale qui désolait la région.

En 1790, le Peuhl Ahmadou Amat Lalo s'empara du pouvoir et restaura le royaume de Macina, sous la suzeraineté du Segou. A

(1) *Qâyâka* était un pays voisin de Kala, situé par conséquent à l'ouest du Niger.

Digitized by Google

cette époque eut lieu vers le Macina un nouvel exode de Foulbé. L'union de ces derniers avec la race nègre autochtone produisit une population assez considérable de Toucouleurs.

Les Foulbé étaient venus de l'ouest. Le nouveau souverain fit la guerre au Segou, mais sans remporter aucun avantage marqué. Néanmoins, en 1828, son fils s'empara de Dienné.

En 1861, Ahmadou Cheikhou s'unit à Aly Diara, roi de Segou, contre El-Hadj-Omar, mais, comme nous l'avons vu, l'armée bambara-macinienne fut vaincue. Alpha Oumar, lieutenant d'El-Hadj, s'empara de la personne d'Ahmadou et le fit décapiter. El-Hadj-Omar donna le gouvernement du Macina à Tidiani, son neveu, qui soumit à son pouvoir Dienné et Tombouctou.

Le Macina, comme les autres dépendances de l'empire toucouleur, tomba en nos mains.

Digitized by Google

CHAPITRE II

HISTORIQUE DE LA PÉNÉTRATION FRANÇAISE DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Notre empire d'Afrique occidentale devait se créer au milieu du chaos de royaumes issus en quelque sorte des ruines de la domination marocaine. Mais près de trois siècles furent nécessaires à l'influence française pour s'étendre jusqu'au coude du Niger. A l'époque de la création de nos premiers comptoirs sur la côte, les pachas régnaient en maîtres absolus à Tombouctou. Leur ligne de communication naturelle était le désert qui les reliait au Maroc ; la voie du Sénégal ne conduisait qu'à la mer où ils n'avaient aucun intérêt. Ils négligèrent donc d'occuper les pays du Sénégal et, en suivant cette route, la pénétration française parvint au Niger, un siècle après leur chute.

La formation de notre empire passa par plusieurs phases bien distinctes. L'étude de ces périodes diverses met clairement en lumière la grande caractéristique de notre expansion en Afrique : l'infiltration lente, laborieuse, due d'abord à l'initiative privée et vers la fin du XIXe siècle seulement à l'action gouvernementale, avec le centre du continent pour but de ses efforts.

La domination française a pris naissance sur la côte du Sénégal. De 1626 jusque vers le milieu du XIXe siècle, on ne songea guère qu'à créer de nouveaux comptoirs de l'embouchure de la Mellacorée à celle du Sénégal. A ces époques où les colonies étaient presque toujours livrées à leurs propres forces, ce fut d'ailleurs une tâche ardue de conserver nos possessions successivement convoitées par les Hollandais et les Anglais. De 1626 à 1814, le Sénégal dut subir les vicissitudes les plus diverses, passant sans cesse aux mains de compagnies commerciales nouvelles, tantôt pris par l'ennemi, tantôt restitué par des traités souvent même inefficaces. Les posses-

Digitized by Google

sions des puissances hors d'Europe formaient alors comme un monde à part et les hostilités continuaient aux colonies même après la signature de la paix par leurs métropoles.

Vers le milieu du XIXe siècle, on put songer seulement à s'étendre le long des rives du fleuve, véritable voie conduisant au Soudan.

Dès lors on eut à lutter contre de nouveaux ennemis : au nord-ouest les Maures qui voulaient conserver le monopole du trafic de la gomme, au sud les Toucouleurs fanatiques.

Le Sénégal solidement occupé, les tribus avoisinantes maintenues par une ligne de postes s'étendant de Saint-Louis à Médine, il nous restait à étendre notre influence sur le Soudan.

La troisième période de notre conquête, de 1863 à nos jours, vit les efforts successifs tentés pour atteindre le Niger, Segou, Dienné et Tombouctou. Le fleuve conquis n'était en quelque sorte qu'une route, une voie de pénétration politique et commerciale. Il s'agissait désormais d'entrer en relations avec les pays sources mêmes du trafic. On entreprit, dans ce but, une œuvre dans laquelle l'antique empire de Mali et le Songhay avaient naguère échoué et que les Marocains n'avaient même point tentée : la pénétration dans ces pays Dafina, Mossi, Gourounsi, Gourma, Bariba jusque-là rebelles à toute domination et étendant leur masse dans la boucle du Niger, eut pour point de départ une triple base : le fleuve même, la Côte d'Ivoire et le Dahomey.

1re Période. — C'est en 1626, avec la Compagnie normande, association de marchands de Rouen et de Dieppe, que naît le Sénégal comme colonie française. A cette époque où les Hollandais tenaient Arguin, Gorée et Rufisque, elle fonda le comptoir de Saint-Louis.

En 1664, la Compagnie normande vendit ses établissements à la Compagnie des Indes occidentales créée par Colbert. En 1672, cette dernière à son tour cédait ses droits à une Compagnie dite du Sénégal. L'année 1674 vit la réunion aux domaines de la Couronne des « terres et comptoirs de la côte d'Afrique ».

Pendant la guerre de Hollande, Arguin, Portudal, Joal, Rufisque et Gorée tombèrent en nos mains et le traité de Nimègue nous laissa ces conquêtes (1678).

La paix rétablie, une nouvelle Compagnie du Sénégal reçut les privilèges précédemment supprimés.

Durant les années 1692 et 1693, nos colonies eurent à lutter

Digitized by Google

contre les Anglais. Saint-Louis et Gorée furent pris par le gouverneur de la Gambie, puis repris par nos troupes quelques mois plus tard.

En 1694, une nouvelle compagnie fut fondée sous le nom de Compagnie royale du Sénégal, Cap Nord et Côte d'Afrique. Son directeur *André Bricé* entra en relations avec les chefs indigènes du Cayor, des Maures Braknas, du Dinar Dmari, du Toro et du Fouta ; il remonta ensuite le cours de la Falémé.

La Compagnie des Indes établie par Law en 1718 racheta les privilèges de la Compagnie royale.

Le XVIIIe siècle n'amena point des jours meilleurs pour nos possessions. En 1758, elles tombèrent au pouvoir des Anglais et la Compagnie royale britannique d'Afrique reprit tout le commerce de la région. Le traité de Paris (1763) ne nous rendit que l'îlot de Gorée.

La Compagnie royale de la Guyane reçut de Louis XV, en 1776, le privilège exclusif du trafic des nègres à Gorée et sur toute la côte.

En 1779, le duc de Lauzun reprit Saint-Louis aux Anglais.

La paix signée, le 3 septembre 1783, avec l'Angleterre nous laissa notre conquête et le trafic des noirs prit une extension considérable avec une nouvelle Compagnie du Sénégal. Celle-ci fut remplacée en 1785 par une nouvelle association commerciale dite de la Gomme qui passa des conventions avec les Maures Trarza et Brakna.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire eurent leur contrecoup en Afrique.

Après plusieurs attaques infructueuses, les Anglais s'emparèrent de Gorée (1800). En 1807, Saint-Louis bloquée résista victorieusement pendant sept mois, mais, moins heureuse en 1809, elle tomba aux mains de l'ennemi.

L'article 8 du traité de Paris (1814) nous rendit la colonie du Sénégal en l'état où elle était au 1er janvier 1792.

La Restauration tenta la création de centres agricoles et, à ce propos, notre colonie entra en lutte avec les Foulbé du Toro et les Maures Trarzas. Ces derniers durent reconnaître nos droits par le traité de juin 1821.

En 1837, les chefs de la Casamance se soumirent à notre domination et le poste de Sedhiou fut créé.

Digitized by Google

L'amiral Bouët-Willaumez reçut le gouvernement de la colonie en 1843. Il envoya une mission reconnaître la Falémé. Elle remonta le cours de cette rivière et revint par la Gambie.

En 1835, Gorée fut déclaré port franc.

2° Période. — Resserrées entre la côte et les royaumes indigènes, nos possessions manquaient d'air et voyaient leur développement entravé. C'était pour elles une question capitale d'élargir leur zone d'influence. Au nord du Sénégal s'étendait un pays peu riche ne possédant que de la gomme et habité par des tribus puissantes et belliqueuses, au sud les régions quasi désertiques du Fouta et du Ferlo s'interposaient entre la mer et les fertiles contrées de la Falémé et du Bafing.

La voie naturelle de pénétration était donc sans conteste le fleuve lui-même. Occuper solidement ses rives s'imposait.

Dans le but de mettre fin aux pillages des Ouolofs et des Toucouleurs, le capitaine de frégate Protet, alors gouverneur du Sénégal, renforça le poste de Dagana, fit construire celui de Podor et s'empara de Dialmath, capital du Dinar (1854).

Cette même année vit la nomination au gouvernement du commandant Faidherbe. Il eut d'abord à lutter contre les Maures. Ceux-ci furent battus en plusieurs rencontres. En 1857, les Idao-Aich (parfois improprement appelés Douaïch) durent signer la paix et en 1858 les Trarza et les Brakna suivirent leur exemple.

La lutte contre El-Hadj-Omar fut plus pénible.

Le fondateur du grand empire toucouleur était originaire des environs de Podor. Après un pèlerinage à la Mecque, il réussit à rallier autour de lui de nombreux partisans dans le Dinguiray. De là, il envahit le Bambouk, le Kaarta, le Bondou, le Fouta central.

Devant le danger d'un pareil voisinage, Faidherbe fit mettre en état nos postes de Bakel et de Sénoudébou et créa le fort de Médine, dans le but d'étendre le cercle de nos relations commerciales et de s'assurer une base d'opérations éventuelle contre le marabout.

El-Hadj-Omar entra bientôt en contact avec nos postes extrêmes et s'avança contre celui de Médine, alors commandé par un traitant mulâtre Paul Hall ayant sous ses ordres sept Européens et une cinquantaine de noirs. Le blocus dura quatre-vingt-dix-sept jours.

BIBLIOTHÈQUE SAHARA
Digitized by Google

Avec 500 hommes seulement, Faidherbe fit lever le siège et El-Hadj-Omar dut se retirer dans le Dinguiray. Cet épisode est demeuré un des plus fameux de notre épopée coloniale.

En 1858, le marabout tenta de reprendre l'offensive, mais il fut repoussé, et le tata de Guemou, susceptible de couper la navigation du fleuve, fut emporté par nos troupes.

Le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, qui remplaça quelques mois Faidherbe tombé malade, battit en plusieurs rencontres les Toucouleurs dissidents.

De retour en juillet 1863, Faidherbe, désormais général, pacifia le Sine, le Saloun et le Cayor.

Le colonel Pinet-Laprède qui lui succéda établit notre protectorat sur les rivières du Sud et fonda les postes de Bohé et de Benty.

3e Période. — Nous étions solidement établis sur le Sénégal à la fois base de pénétration et voie commerciale, il restait dès lors à entrer en relations avec les populations du Soudan.

René Caillé avait été le premier Européen qui, parti de la côte occidentale d'Afrique, avait réussi à atteindre Tombouctou. Du Rio-Nunez, il s'était dirigé sur le Fouta-Djallon, avait atteint le Niger à Kouroussa après la traversée du Bafing et du Tankisso, gagné Kankan, Djenné et enfin Tombouctou.

En 1860, un sous-lieutenant indigène de l'escadron sénégalais, Aliousi-Sal, visita le Tagant, le pays des Oulad Embarck et des Oulad-Nacer, Oualata, la contrée sablonneuse d'El-Meraïa (le miroir) et atteignit Araouan.

Mais, c'est en 1863 seulement que la pensée de la liaison à opérer entre le cours supérieur du Sénégal et celui du Niger fut nettement posée.

Au lieutenant de vaisseau Mage partant en mission à Segou, le général Faidherbe disait textuellement : « Le but serait d'arriver à créer une ligne de postes distants d'une trentaine de lieues entre Médine et Bammako ou tout autre point voisin sur le Haut-Niger qui paraîtrait le plus convenable pour y créer un point commercial sur le fleuve. Si nous pouvions créer une voie commerciale entre le Sénégal et le Haut-Niger, n'aurions-nous pas lieu par là d'espérer de supplanter le commerce du Maroc avec le Soudan ? »

Le lieutenant Mage et le chirurgien Quintin, partis de Médine

Digitized by Google

en novembre 1863, remontèrent le Sénégal jusqu'à Bafoulabé, passèrent à Koundian, Kita, Nyamina et arrivèrent à Segou à la fin du mois de février 1864.

Reçus dans cette ville par Ahmadou, fils d'El-Hadj-Omar, ils y furent retenus pendant plus d'un an en demi-captivité. Sur les instances de Faidherbe, le sultan se décida enfin à leur rendre la liberté.

Soleillet tenta, en 1878, de gagner Segou et de là Tombouctou et l'Algérie. Il fut arrêté comme ses prédécesseurs et dut revenir à Bakel en mars 1879.

Vers la même époque, Zweifel et Moustier, partis de la côte de Sierra-Leone, parvenaient à Falaba et découvraient la source du Falï-Kho, branche occidentale du Haut-Niger.

En 1880, le capitaine Galliéni était chargé de reconnaître le tracé possible d'une voie ferrée entre Médine et le Niger.

Partie de Saint-Louis, la mission passa à Bakel et à Bafoulabé, traversa le Fouladougou, et parvint à Kita dont le chef signa un traité plaçant tout le pays sous le protectorat de la France.

De Kita, Galliéni marcha sur Koundou et Bammako. Attaqué dans sa marche par les Bambaras, il réussit à leur échapper. Mais, comme Mage, nos compatriotes restèrent pendant plus de dix mois prisonniers à Nanga. Seule, la nouvelle de la marche de la colonne Borgnis-Desbordes parvint à les faire sortir de cette demi-captivité.

Dès ce jour, il parut évident que la pénétration pacifique ne pouvait suffire à soumettre à notre influence les débris de l'empire d'El-Hadj-Omar. Nous devions tout d'abord nous frayer un passage les armes à la main et faire preuve de cette force qui seule en impose aux peuples primitifs.

1881. — La première campagne entreprise eut pour but d'assurer l'occupation du pays entre Médine et Kita. Le colonel Borgnis-Desbordes marcha de Bafoulabé sur Kita, s'empara du village de Goubanko coupable de brigandages, et fit commencer la construction du fort de *Kita.*

1882. — Le colonel Borgnis-Desbordes, apprenant l'approche de Samory qui se disposait à envahir le Bouré, se dirigea sur Kéniéra dont l'almamy refusait de lever le siège. Le camp retranché de Samory fut enlevé. A son retour, la colonne construisit le fort de *Badoumbé.*

Digitized by Google

1883. — On se proposa de s'établir à Bammaka et de relier ce point au poste de Kita. Dans sa marche, la colonne s'empara des foyers d'agitation de Mourgoula et de Daba. Samory envoya deux armées contre *Bammako* où l'on construisait un fort. Elles furent battues en plusieurs rencontres (à Oueya-Ka, Bankomnana, Koumakhana, Maréna).

1884. — Durant cette année, Ahmadou, roi de Segou, alla s'établir à Nyaminâ, laissant le commandement à l'un de ses fils, Madané. On construisit le fort de *Koundou.*

1885. — Le lieutenant-colonel Combes fit construire le poste de *Niagassola* et celui de *Nafadié.* Samory vint bloquer ce dernier, mais ne put s'en emparer grâce à la défense héroïque de la compagnie de tirailleurs du capitaine Louvel. Combes fit lever le siège après une dizaine de combats acharnés dont le plus important fut celui du marigot de Kokoro (le 13 juin 1885). Samory battit en retraite vers le sud.

1886. — Samory a envahi le Birgo, le Gadougou et le Dafing ; une de ses armées est campée à Galé et menace Niagassola. Frey marche contre celle-ci et contraint l'ennemi à la retraite, lui livrant le combat du marigot de Fataka-Djuigo.

Samory effrayé demanda alors la paix. Un traité fut signé, mais non ratifié comme trop favorable à l'almamy.

Pendant ce temps on reçut des nouvelles fort graves de la Faléméé. Le marabout sarakollé Mahmadou-Lamine avait soulevé le Boundou et pris traîtreusement le poste de Sénoudébou.

Grâce aux négociations entamées avec Samory, le lieutenant-colonel Frey put tourner ses efforts contre le nouveau fondateur d'empire. Ce dernier, après une tentative infructueuse sur Bakel, fut battu à Tamboukhané, puis à Kydira et dut se réfugier dans le Diaka sur la limite de la Gambie anglaise. Au mois de septembre, il tenta de reprendre Sénoudebou tombé en notre pouvoir, mais ne réussit pas davantage.

1887. — Le lieutenant-colonel Gallieni dirigea contre Mahmadou-Lamine trois colonnes. L'une d'entre elles partie de Saint-Louis s'avança sur le Saloun où elle battit à Gounbaf Saër Maty

Digitized by Google

souverain du Rip et allié du marabout, les deux autres convergèrent de Médine et de Diamou sur Diani qu'elles brûlèrent.

Mahmadou-Lamine dut se réfugier dans le Niani-Ouli. Les pays situés entre le Bondou et la Gambie furent alors placés sous notre protectorat.

Cette même année vit la conclusion d'un traité *(mai 1887)* avec Ahmadou. En mars, Samory s'était décidé à accepter les conditions posées par le capitaine Peroz envoyé en ambassade auprès de lui : le Niger servit de frontière entre nos possessions et les Etats de l'almamy jusqu'à Tiguiberi, à partir de ce point le Tinkisso fut pris comme ligne de délimitation.

On put alors songer à organiser le terrain conquis. Au tour de chaque poste furent créés des villages dits de liberté, la culture fut favorisée.

En outre, la question de la navigabilité du Niger fut mise à l'ordre du jour par la mission du lieutenant Caron qui remonta le fleuve jusqu'à Koriumé port de Tombouctou.

En même temps, le docteur Tautin et le lieutenant Quiquandon parcouraient le Beledougou, puis visitaient Segala, Sokoto et Goumbou.

1888. — Dans le but d'en finir avec Mahmadou-Lamine, le lieutenant-colonel Gallieni donna l'ordre au capitaine Fortin, qui occupait Bani, de marcher sur Tamba-Kounda. Le tata fut emporté et le marabout, mis en fuite, fut tué à Lamen-Kotta.

Du côté du Niger, on construisit le poste de Kangaba, puis celui de Siguiri. Au nord du fleuve, deux traités signés l'un avec l'Etat bambara de Sokola, l'autre avec les Oulad-Embark, placèrent ces pays sous notre domination.

1889. — Le commandant Archinard fit bombarder Koundian. Deux canonnières remontèrent à nouveau le Niger. Dès le 18 juin 1888, Tiéba, roi du Kenedougou et rival de Samory, avait placé ses Etats sous notre protectorat.

1890. — La duplicité d'Ahmadou se montrait sans cesse dans des actes hostiles : le 6 avril, Segou fut emporté d'assaut. Pendant l'hivernage, l'ennemi tenta de s'emparer du poste de Koniakry, mais il fut repoussé.

1891. — Le 1er janvier 1891, le colonel Archinard s'empara de

Digitized by Google

Nioro où Ahmadou avait fixé le lieu de sa résidence et contraignit ce dernier à chercher un refuge dans le désert. Il tourna ensuite ses efforts contre Samory qui avait violé sans cesse un second traité signé avec lui en 1889 (1) et s'empara de Kankan, puis de Bissandougou.

1892. — On pouvait craindre une entente de l'almamy avec les Anglais de Sierra-Lone, en raison de son rapprochement de leur hinterland. Le lieutenant-colonel Humbert, envoyé sur le Haut-Milo, prit Kérouané et Toutoukourou.

1893. — Le lieutenant-colonel Combes lança trois colonnes contre Samory. Deux d'entre elles marchèrent sur le Haut-Niger et battirent l'armée de Bilahi le Vieux, lieutenant de Samory ; la troisième remonta la vallée du Haut-Milo et s'empara du réduit de Guéleba.

Rejeté vers le Libéria, Samory ne tarda point à se diriger vers l'est, menaçant Kong.

Dès lors, le Sierra-Leone anglais se trouva coupé du Haut-Niger et le traité signé avec l'Angleterre, le 21 janvier 1895, reconnut nos conquêtes. (Cet arrangement précisa deux actes précédents signés le 10 août 1889 et le 26 juin 1891. Il confirma nos droits sur tout le bassin du Haut-Niger avec ses deux sources le Fati-Kho et le Timbi-Kho. En outre, il nous abandonna la route d'Ouelia à Ouossou par Lucenia, utile au ravitaillement de nos postes.)

Du côté du Moyen-Niger, le colonel Archinard, ayant appris des tentatives d'insurrection fomentées par Ahmadou devenu roi du Macina à la mort de son frère Mounirou, se porta sur San et de là sur Dienné et Bandiagara dont il s'empara.

Le Soudan fut alors divisé en trois régions : région nord, chef-lieu Nioro ; région est, chef-lieu Bammako ; région sud, chef-lieu Siguiri.

1894. — La colonne Bonnier marcha sur *Tombouctou* où elle entra le 10 janvier, mais le 14, elle fut surprise et massacrée à Tacoubao, près de Goundam par les Touareg. La colonne Joffre vengea l'anéantissement de celle-ci et occupa à nouveau Tombouctou le 12 février.

(1) Ce traité avait reporté notre frontière méridionale du Tinkisso au Haut-Niger.

Digitized by Google

Nous tenions désormais solidement le cours du Haut et du Moyen-Niger.

1895. — Le commandant Réjou pacifia les environs de Tombouctou et contraignit à la soumission les différentes tribus touareg qui nomadisent aux alentours de la ville. En même temps, le lieutenant de vaisseau Hourst demandait le Niger.

4e Période. — Mais il ne suffisait point d'occuper l'artère commerciale du Niger, il fallait encore entrer en relations avec les peuples susceptibles de trafic *et surtout relier entre elles nos colonies du Soudan, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey.*

Nos premiers établissements de la Côte d'Ivoire (Assinie) dataient de 1701 et notre installation définitive dans ce pays de 1842-1843. La fin du XVIIe siècle avait vu notre prise de possession de Ouidah sur la côte du Dahomey ; le royaume de Porto-Novo s'était rangé sous notre protectorat (1862-1883) et des actes passés en 1868 et 1878 nous avaient cédé Kotonou.

Le gouvernement français se décida alors à faire occuper nos possessions de Kotonou et de Porto-Novo qui reçurent un résident militaire.

Dès 1887, le capitaine Binger avait conçu le projet de relier entre elles nos possessions du Soudan et de la Côte du golfe de Guinée. Parti de Bammako et entré inutilement en relation avec Samory, il s'était dirigé sur Tengrèla et Kong. Dans cette dernière ville, il avait préparé la signature d'un traité de protectorat avec Karamokho Oulé-Ouattara, souverain du pays mandé-dioula, puis, remontant vers le nord, s'était vu arrêter dans le Mossi, était redescendu à travers le Gourousi et le Mampoursi (hinterland anglais actuel) et était parvenu à Bondoukou. Revenu à Kong, il signait avec Karamokho le traité du 10 janvier 1889, puis faisait sa jonction avec M. Treich-Laplène envoyé à sa rencontre de la côte de Guinée.

Les deux explorateurs redescendirent par le Djimini et l'Anno, vers Grand-Bassam où ils arrivèrent en mars 1889, rapportant plusieurs autres traités de protectorat passés : le 13 novembre 1888 avec Adjimini, roi de l'Abron et du Bondoukou, le 26 janvier 1889 avec Massa Dombo Ouattara, chef du Djimini, et le 8 février de la même année avec Komona Gouni, chef de l'Anno. Précédemment,

Digitized by Google

durant l'année 1887, Treich-Laplène avait réussi à placer sous notre protectorat le Bettié (13 mai), l'Indénié (25 juin), l'Alangoua (13 juillet), le Yacassé (21 juillet et le Cattakrou (21 juillet).

Enfin, le 24 juin 1892 (chargé de délimiter, de concert avec une mission britannique, la frontière entre la Côte d'Ivoire et la Côte d'Or et ayant échoué dans cette tentative) put, du moins, signer un traité de protection avec Kongondi-Ouattara, roi du Diammala.

Par la signature de ces différents actes, nos possessions de la Côte d'Ivoire se trouvaient réunies aux Etats de la rive droite du Niger placés sous notre protectorat.

Par malheur, l'arrivée des bandes de Samory dans la région de Kong allait couper nos communications pour plusieurs années.

Du côté du Dahomey, l'attitude arrogante et les razzias incessantes du roi Glé-Glé et de son fils Behanzin nous avait contraints à une expédition, M. Rayal, envoyé en mission à Abomey, ayant échoué dans plusieurs tentatives de conciliation.

L'armée dahoméenne se porta à l'attaque de Kotonou vers la fin de février 1890, mais échoua devant l'énergique résistance du commandant Terrillon. Elle se rejeta alors vers Porto-Novo où elle subit une sanglante défaite à quelques kilomètres de la ville. Whydah fut bombardé par nos troupes et Behanzin signa la convention du 3 octobre 1890 par laquelle il s'engagea à reconnaître le protectorat français de Porto-Novo et notre occupation de Kotonou ; il recevait en échange une indemnité de 20,000 francs, payable chaque année.

Mais, dès la fin de 1891, les Dahoméens recommencèrent leurs incursions et une campagne sérieuse dut être entreprise. La colonne se mit en marche remontant la rive droite de l'Ouémé (en septembre 1892). Le 2 octobre, elle traversait le fleuve et, après des engagements meurtriers à Adéjan, Oumbouémédi et Kotopa, elle arrivait à Cana (6 novembre) et le 17 novembre entrait à Abomey. Le colonel Dodds, commandant l'expédition, déclara le roi Behanzin déchu du trône et banni. Durant l'année 1893, des colonnes volantes sillonnèrent le pays en tous sens et forcèrent les chefs à la soumission.

Une déclaration du 5 janvier 1894 constitua les royaumes d'Abomey et d'Allada, tous deux soumis au protectorat de la France. Le

Digitized by Google

fils de Glé-Glé fut reconnu roi d'Abomey, sous le nom de Ago-li-Agba.

Le 25 janvier, Béhanzin avait dû se rendre sans conditions.

Il s'agissait désormais d'étendre, le plus rapidement possible, notre hinterland jusqu'au Niger.

Dès 1893, le commandant Decœur avait remonté le Mono jusqu'à Athiémé, puis gagné Togoda et Tado et, reconnaissant que l'Ouémé et son affluent le Zou s'avançaient vers l'intérieur beaucoup plus loin que l'on ne croyait, était parvenu à Begbera. Mais le manque de vivres le força au retour vers la côte.

En août 1894, il repartit de Porto-Novo, remonta l'Ouémé jusqu'à Agony, visita Savé, Ouessé, Dadjo, Agbana bientôt baptisé Carnotville par M. Ballot qui l'avait rejoint. A Nikki, il signa avec le roi du Bariba un traité plaçant sous notre protectorat les territoires de ce monarque. Marchant ensuite vers l'ouest, il arriva à Pama dont le chef reconnut notre influence, le 14 janvier 1895. Devançant le commandant allemand de Carnap, il conclut un autre traité avec le roi du Gourma (20 janvier 1895). De Fada N'gourma, il gagna enfin Matiacouali, Boti et le Niger où le lieutenant Baud l'avait devancé de deux jours, renouvelant le traité signé à Say par Monteil. Redescendant la vallée du Niger, il put constater que, jusqu'à Léba, on ne rencontrait aucun agent anglais.

Le résultat heureux de la mission Decœur entraînait pour nous des conséquences fort importantes. Notre colonie du Dahomey, privée d'air, pouvait désormais s'étendre vers l'intérieur et les traités de protectorat conclus coupaient la route du Niger aux Allemands du Togo.

Dans l'hinterland de la Côte-d'Ivoire, notre situation était loin d'être aussi bonne.

Dès 1891 pourtant, Marchand avait tenté de mettre en pratique les idées de jonction entre notre Soudan et la Côte-d'Ivoire, émises par Binger.

Parti de Sikasso, il remonta le Bani (ou Mayel-Balevel) et découvrit les sources d'un fleuve qu'il crut être le Cavally. Il tenta de le descendre jusqu'au golfe de Guinée, mais arrêté par la mort du capitaine Ménard tué à Ségué, il dut rétrograder.

Cette première exploration lui avait permis d'affirmer la navigabilité du Bani et il croyait à celle du fleuve qu'il pensait être le Cavally et qui n'était autre que la Sassandra. Il entrevit, en consé-

Digitized by Google

quence, la possibilité de l'établissement d'une voie de communication fluviale sur sa plus grande étendue, unissant la Côte-d'Ivoire au bassin du Niger.

En mars 1893, il tenta une nouvelle reconnaissance.

Parti cette fois de Grand-Lahou, il remonta le Bandama. Les gens de Tiassalé tentèrent de l'arrêter, mais il réussit à les battre à Koundomissou avec l'aide des milices indigènes et fit construire un fort. Il passa ensuite à Toumodi, Kokoumbo, Bokobo, et de Bouaké se dirigea vers le grand marché de Sahalu. Mais il ne tarda point à se heurter sur le Bandama aux avant-gardes de Samory, battant en retraite devant nos colonnes du Haut-Niger. Se rejetant alors vers le Djimini, le Tagara et le Follona, il parvint en février 1894 à Tengréla. Son second voyage lui avait permis de reconnaître une seconde ligne fluviale transnigérienne, constituée par le Bandama et le Bani. Ce but atteint, il descendit la vallée du Bandama, puis remonta jusqu'à Kong où il renoua les bonnes relations commencées par Binger. 300 Dioulas l'accompagnèrent même jusqu'à Tiassalé : la jonction commerciale semblait donc chose faite. L'arrivée de Samory dans le pays de Kong vint arrêter tout progrès de ce côté.

Colonne Monteil (1894-1895). — En août 1894, M. Delcassé décida l'envoi d'une colonne au secours de Kong ; le colonel Monteil en reçut le commandement. Par malheur, ses troupes durent d'abord être employées à soumettre l'Akapless révolté et, lorsqu'il put se remettre en marche vers le nord, Kong était tombé aux mains de Samory et le Djimini était vaincu. Il fallut encore combattre le Baoulé et, en février 1895 seulement, le colonel Monteil put songer au premier objectif de son expédition. A Kouadiakofikrou il opéra sa jonction avec Marchand et entra à Satama le 28 février.

L'avant-garde battit un des corps de Samory à Lafiboro. Puis, après les rencontres de Bé, de Kosengana, de Diélissa et de Kadioli, le camp de Samory fut enlevé par une surprise de nuit sur Sokola-Dioulassou. Malgré sa victoire, la petite colonne du colonel Marchand se vit bientôt entourée par 12,000 sofas et elle dut songer à se frayer un chemin le plus rapidement possible. Elle y parvint par le combat de Sokola et battit en retraite sur Kouadiakofikrou.

Notre prestige dans la région avait ainsi reçu une sensible atteinte.

Digitized by Google

Mission Toutée. — Dans l'hinterland du Dahomey, le commandant Toutée s'était avancé de Begbera jusqu'au Niger où il avait fondé le poste d'Arenberg, malheureusement évacué peu de temps après, et d'Arenberg avait remonté le fleuve jusqu'au Tibi-Farka en amont du Zinder.

Mission Hourst. — Le lieutenant Hourst partit de Koulikoro en décembre 1895 et descendit le Niger, reliant ainsi le Haut-Niger à Say.

Mission Destenave. — Dans le nord de la boucle du Niger, le commandant Destenave qui commandait le cercle de Bandiagara avait pénétré dans le Mossi et poussé jusqu'à Ouagadougou, puis renouvelé à Dori, le traité passé par le commandant Monteil avec l'émir du Liptako. Le naba du Yatenga ainsi que les chefs de l'*Aribinda* et du *Djilgodji* signèrent également des traités de protectorat.

Mission Alby. — De son côté, M. Alby, parti de Carnotville, explorait le Tchabé, le Djougou, le Kouandé, les monts de l'Atacora, le Pama, reliant ainsi les itinéraires de Binger à l'hinterland dahoméen et coupant dès lors les routes du nord aux Allemands du Togo.

Mission Deville. — M. Deville, parcourant la région située entre le Borgou, le Gourma et le Niger traitait avec les chefs de *Bouay* et de *Kandi.*

Durant sa mission, le commandant Toutée avait signé des traités de protectorat avec le roi de *Kitchi* (le 7 février 1895), avec le roi du *Kayoma* (le 11 février 1895), avec le chef du *Gomba* (le 3 mai 1895) et avec le roi de *Boussa* (le 3 juin 1895).

Notre hinterland dahoméen s'avançait donc désormais jusqu'au Niger et les pénétrations allemande du Togo et anglaise de la Côte-d'Or se trouvaient arrêtées vers le nord. Mais la masse compacte des pays du Mossi, du Yatenga, du Gourma, etc., etc., bien que soumise à notre protectorat, n'était point occupée d'une manière effective. Il fallut encore, en quelque sorte, en faire la conquête et réprimer de nombreux actes de brigandages. Telle fut l'œuvre des campagnes et des missions qui eurent lieu de 1896 jusqu'à nos jours. Nous parlerons seulement ici des plus importantes.

Mission Baud-Wermeersch. — En janvier 1897, les capitaines Baud et Wermeersch entrèrent dans le Gourma et soutinrent Bot-

Digitized by Google

chandi, souverain de ce pays, contre une révolution d'une partie de ses sujets. Les rebelles furent battus à Barga, Tibga, Bélanga et l'autorité du roi légitime consolidée.

Le capitaine Wermeersch rentra alors à Porto-Novo et le capitaine Baud se dirigea sur Say, puis à Boti (ou Botou) et Kodjar (ou Kotchari). Ce dernier franchit ensuite le Mekrou et alla fonder un poste à Karimama sur le Niger. Il dut lutter contre les gens de Madecali, puis redescendit à Ilo dont il reconnut la grande importance. Il rentra enfin à Porto-Novo en traversant le Borgou.

Mission Bretonnet. — Dès le début de l'année, le lieutenant de vaisseau Bretonnet s'était dirigé de Parakou vers le Niger et avait fondé des postes à *Bori, Saoré, Bouay, Kandi* et *Ilo.* Le 4 février, il était même parvenu à Boussa qu'il occupa avec l'assentiment du roi.

Campagne Wermeersch-Ganier dans le Borgou. — En juillet, les Baribas attaquèrent le poste de Kandi. On apprenait en même temps l'envoi de nombreuses troupes régulières anglaises dans le Lagos et le Bas-Niger. Il importait de soumettre d'une façon définitive le Borgou. Le capitaine Wermeersch y fut nommé résident. Il dégagea Kouandé et rejeta les bandes Baribas au delà du Mekrou. Le capitaine Ganier vint le renforcer et battit l'ennemi à Begourou, Guinagourou, puis s'empara de Nikki. Le 19 novembre, le souverain Tourou se soumettait.

Le commandement supérieur du Haut-Dahomey fut alors confié au chef de bataillon Ricour qui eut sous ses ordres quatre compagnies de tirailleurs.

L'autorité militaire, dans toutes ces opérations, avait reçu l'excellent concours de M. Ballot, gouverneur du Dahomey, dont l'initiative avait été l'une des premières causes des résultats brillants obtenus.

Plus au nord, le commandant Destenave avait créé une grande résidence à Dori et établi une forte garnison à Say où le capitaine Detbeder était entré le 19 mai sans rencontrer aucune résistance de la part du roi Ahmadou, qui avait peu à peu reculé dans cette région.

Mission Cazemajou (1897-1898). — A la fin de 1897, le capitaine Cazemajou était envoyé sur la rive gauche du Niger pour entrer en

Digitized by Google

négociations avec les chefs indigènes. Parti de Karimama en décembre, il parvenait à Argoungou et y signait avec le sultan du *Kabbi* un traité de protectorat (le 19 janvier 1898).

Cet acte délimitait les frontières du Kabbi s'étendant vers l'est bien au delà du Dallol Maouri. Ce traité ne nous donna malheureusement pas gain de cause dans les négociations conduites par la commission anglo-française de délimitation entre Niger et Tchad et la convention du 14 juin 1898 nous fixa comme limite orientale le Dallol-Maouri, séparant ainsi en deux tronçons l'antique royaume de Kabbi, d'une façon tout arbitraire.

Le capitaine Cazemajou, effleurant le nord du Sokoto, arriva à Zinder où il fut assassiné.

Mission Voulet-Chanoine (1897). — Vers l'ouest, les lieutenants Voulet et Chanoine avaient pénétré dans le Gourounsi et fait triompher la cause du roi légitime du pays contre son compétiteur, chef des Zabermabes, par la victoire de Gadiaga.

De Leo, capitale du Gourounsi, ils se dirigèrent vers Liaba (ou Yarba) où ils rencontrèrent le capitaine Stewart, résident du Coumassie anglais. D'un commun accord, ils prirent pour délimitation provisoire la Volta blanche. Peu auparavant, ils avaient recueilli les capitaines anglais Cramer et Harlewood dont la mission avait été détruite par Samory.

A Diebedougou, jonction fut faite avec le capitaine Cazemajou.

Campagne Valet-Cazemajou. — Le colonel de Trentinian avait, en effet, formé une colonne destinée à occuper les pays de la boucle du Niger et en avait donné le commandement au commandant Valet, assisté du capitaine Hugot.

La colonne partie de Segou passa à San et Lanfiera, battit les populations hostiles des *Somos* à Sono, Diedou et Yegueré. Le capitaine Hugot battit ensuite les *Bobos* à Mansara et le commandant Caudrelier, succédant au commandant Valet tombé malade, fixa son quartier général à Boromo, sur la Volta.

Le capitaine Hugot, nommé résident du Gourounsi, occupa Leo et repoussa une nouvelle tentative du prétendant Zabermabé. L'almamy de Oua renouvela un traité précédemment signé avec le capitaine Baud. Le capitaine Braulot et le lieutenant Bunar s'étaient portés sur Diebougou et étaient entrés en relation avec Samory. Ce

Digitized by Google

dernier les attira jusqu'à Bouna et les fit assassiner dans un odieux guet-apens.

Durant cette même année 1897, plusieurs missions se proposèrent la reconnaissance des parties inconnues de l'hinterland de la Côte-d'Ivoire.

Dès le mois de novembre 1896, M. Eysséric s'était mis en marche de Grand-Bassam sur Toumodi et avait pris pour but principal l'exploration de la région comprise entre le Bandama et le Cavally. Il longea la lisière septentrionale de la forêt équatoriale, traversant le pays des Gouros, mais ne put dépasser Elengué où il fut retenu captif du 18 février au 7 mars 1897. Il revint ensuite à son point de départ par le pays des Ya-Oures, celui des Atoutos et Kouadiokofi, suivant la lisière septentrionale du Baoulé.

Mission Blondiaux (1897). — A la même époque, le lieutenant Blondiaux, parti de Touba, descendait vers le sud-est et arrivait à Buounsira à une journée de marche d'Elengué, le 10 avril. La lisière nord de la forêt dense se trouvait donc presque complètement explorée. En outre, le lieutenant Blondiaux acquit la certitude que le Tienba et la Férédogouba ne portaient pas leurs eaux au Cavally, mais au Sassandra et que le Bandama Rouge était formé par la réunion de deux rivières : le Marahoué et le Yani, ayant leur source vers le 9e parallèle, ce qui reculait la limite du bassin du Niger, jusque-là adoptée, d'un demi-degré vers le nord. Enfin, les deux missions reconnurent les difficultés de navigation du Bandama que Marchand avait cru navigable et les principaux marchés de kola de la lisière nord de la forêt équatoriale.

Mission Pobéguin (1896). 1re *Mission Thomann* (1897-1898). *Mission Gendre* (1897). — Plusieurs tentatives avaient été faites pour traverser celle-ci du sud au nord ou inversement. Citons seulement celles de M. Pobéguin, puis de M. Thomann qui essayèrent de remonter la Sassandra, celle de M. Gendre par San Pedro. Toutes échouèrent par suite des rapides et de l'hostilité des indigènes.

Mission Hostains-d'Ollone (1898-1900). — En février 1898, MM. Hostains et d'Ollone se proposèrent le même but, mais cette fois en remontant le cours du Cavally. Ils reconnurent que ce fleuve est formé de deux branches, le Doucbé et le Douo (ou Youbou),

Digitized by Google

cette dernière faisant un coude très prononcé vers l'ouest. Attaqués par les peuplades belliqueuses des Gans, puis des Nguérés, ils durent se frayer un passage en s'emparant de nombreux villages et sortirent de la forêt dense en décembre 1899.

Capture de Samory (29 septembre 1898). — Pendant la durée de cette mission, la capture de Samory avait assuré notre domination dans le bassin du Haut-Niger. L'almamy, traqué de toutes parts par les colonnes françaises et manquant de vivres dans les pays qu'il avait dévastés, s'était remis en marche vers l'ouest longeant la lisière septentrionale de la forêt dense. Son armée, sans cesse attaquée par les peuplades habitant la bordure de celle-ci, s'était peu à peu désorganisée. Au moment où elle franchissait le Cavally à Tiafesso, le lieutenant Wœlffel, arrivant de N'zo, se jeta audacieusement sur son avant-garde avec 150 tirailleurs et fit 20,000 prisonniers, hommes ou femmes. Ce désastre ferma la route de l'ouest à Samory et amena sa capture à *Guélémou* par Gouraud et de Lartigue (29 septembre 1898).

Mission Wœlfell-Mangin (1899). — En mars 1899, le lieutenant Wœlfell, le lieutenant Mangin ayant avec eux le sergent Van-Cassel, 100 tirailleurs et 150 porteurs armés furent envoyés de Beyla au-devant de la mission Hostains d'Ollone. Cette mission dut livrer de nombreux combats aux habitants de la forêt, en particulier à Dainné et à Ninéné. Elle avait eu 65 tués ou blessés ; le ministre la rappela, elle rentra à Touba et se disloqua.

Deuxième mission Thomann (1902). — Dans sa première mission, M. Thomann n'avait pu remonter le Sassandra qu'un peu au-dessus du parallèle 6° 30'. En janvier 1902, il se mit de nouveau en route et, cette fois, réussit dans sa tentative de pénétration, joignant par un nouvel itinéraire la côte de Guinée au Soudan.

L'occupation du pays Zaberma (1898-1899). — Vers l'est, l'année 1898 avait vu se dérouler des événements importants. La colonie du Dahomey, qui avait pris une part si active à la conquête du Niger, s'était préoccupée de prendre possession des territoires que la convention franco-anglaise du 14 juin 1898 nous avait reconnus sur la rive gauche du fleuve.

Digitized by Google

Le capitaine Lorho avait fondé un poste à *Kirtachi* contribuant à tenir le Niger avec ceux de *Karimama* et de Say. Le lieutenant Laussu, chargé d'occuper le pays Zaberma, arriva le 19 novembre à *Dosso* et y construisit un fortin.

En décembre, le capitaine Lorho, désireux d'affirmer notre force et de ramener la sécurité dans le pays, marcha sur le groupe de villages de Tagazza et brûla Sandiré dont les habitants venaient sans cesse razzier ceux de Dosso. Le pays de Tagazza se soumit définitivement en février. Le 15 mars, le lieutenant Cornu châtiait le village Satié, coupable de l'assassinat de deux tirailleurs et l'ordre était rétabli.

Le 5 août 1899, le capitaine *Angeli* du *Soudan* prit possession du poste de Dosso au nom de la colonie à laquelle le Zaberma était rattaché.

Mission soudanaise, Afrique centrale, Klobb-Joalland (1899). — En 1898, une mission placée sous les ordres du capitaine Voulet quittait la France ayant pour objectif le Tchad par la route de l'ouest. Elle devait étudier la limite fixée par la convention franco-anglaise du 14 juin 1898, atteindre le Tchad, soumettre le Kanem. Longeant le Dallol Maouri, elle passa à Matankari, puis à Kankori. Tout le monde connaît maintenant le douloureux récit de la révolte qui égara les capitaines Voulet et Chanoine, leur fit perdre toute notion du devoir.

La mission fut reconstituée avec les restes de la colonne Klobb et placée sous les ordres du lieutenant Pallier, puis du capitaine Joalland. Le 29 juillet, le combat de Tyrmeni lui donnait l'entrée à Zinder et le 15 septembre, l'ancien serki Ahmadou, assassin du capitaine Cazemajou, était tué dans une reconnaissance ; le pays se trouvait pacifié. Le capitaine Joalland reprenait bientôt la marche vers l'est (en octobre) et se dirigeait vers le Kanem, pour se joindre à la mission saharienne Foureau-Lamy.

Colonne Péroz (1901). — En 1901, le colonel Péroz fut chargé d'aller faire, en quelque sorte, l'inventaire du 3e territoire militaire créé à Zinder. Sa colonne fut ravitaillée avant son départ par le capitaine Lenfant qui remonta heureusement le Niger de notre enclave de Forcados à Sorbo-Haoussa, franchissant heureusement les rapides de Boussa. L'expédition eut à surmonter de grandes diffi-

Digitized by Google

cultés provoquées par l'hostilité des Touareg indépendamment du manque d'eau et de l'insuffisance des transports, en suivant la route Niger, Taoua, Zinder qui longeait la frontière franco-anglaise et parcourait plusieurs centaines de kilomètres de désert. Le 12 avril, un combat dut être livré aux Touareg entre Taoua et Tessaoua à Zanguebé et à la suite de cette affaire, les Kel-Gress firent leur soumission.

Soulèvement du Baoulé (1901). — Durant cette même année 1901, des troubles éclatèrent dans le Baoulé. Ils furent rapidement étouffés et le 14 juillet, le commandant Colonna d'Istria, commandant de la région, pouvait annoncer la soumission des chefs révoltés et la pacification du pays due au général Combes. La prise de Kokumbo, centre important des Fafoués du sud, avait consterné les rebelles.

Baoulé 1902. — En 1902, une nouvelle campagne dut cependant être entreprise contre les tribus des Agbas, des Ouarebas et des Kodés par le commandant Colonna d'Istria. Celui-ci remporta la victoire de Sakassou et pacifia toute la région comprise entre le Bandama et le Nzi. Les voies commerciales se trouvèrent ouvertes à nouveau.

Digitized by Google

CHAPITRE III

ORGANISATION DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

En 1899, le Soudan français qui formait auparavant une colonie autonome avait été réparti entre les 4 divisions côtières du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey. (Décret du 17 octobre 1899.)

Un décret du 1er Octobre 1902 vint fortifier l'autorité et les pouvoirs du gouverneur général. Le gouvernement général comprend actuellement : le Sénégal, la Guinée française, la Côte d'Ivoire, les pays de protectorat et dépendant du Sénégal et les territoires du Haut-Sénégal et du Haut-Niger groupés en une unité nouvelle sous le nom de Sénégambie.

Dorénavant, toutes les affaires intéressant les cinq colonies de l'Afrique Occidentale doivent être traitées par le gouverneur général, sous sa responsabilité et sur ses ordres. Un budget spécial au gouvernement général a été créé et sera alimenté entre autres *sources*, par des contributions que chaque colonie versera annuellement. Le siège du gouvernement général est fixé à Dakar. Le gouverneur général nomme à toutes les fonctions civiles à l'exception des magistrats et est assisté d'un conseil du gouvernement. Un décret du 15 octobre 1902, fixe la composition et les attributions de ce dernier.

Les colonies conservent leur autonomie administrative et financière.

L'autorité militaire conserve trois territoires dont le premier a son siège à Tombouctou et comprend les pays Touareg et Foubbé, le Yatenga, le Liptako, le cours du Niger entre le lac Dhebo et Sorbo Haoussa et enfin, au nord du fleuve, Araouan et Taodeni.

Le second territoire militaire embrasse le Mossi, le Gourounsi, le Dafina, le Kenedougou, le pays Bobo, le Labi.

Le troisième s'étend sur le Zaberma, le pays de Zinder, l'Aïr et Bilma.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

APERÇU ETHNOGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Le Soudan offre la plus bizarre mosaïque ethnographique. On y rencontre toutes les nuances, depuis le blanc bistré jusqu'au plus beau noir.

Le peuplement de l'Afrique occidentale est la résultante d'invasions qui sont venues se superposer les unes aux autres, se pénétrant parfois et donnant ainsi naissance à des types intermédiaires.

1° *Race blanche.* — La race blanche est représentée par des Arabes en petit nombre, des Maures, des Berbères plus ou moins colorés par suite d'alliances arabes ou nègres, des Touareg et des Foulbé.

A. *Maures.* — Les Maures habitent le sud du Sahara aux portes de notre Sénégal et le nord de la région sahélienne qui s'étend entre ce dernier fleuve et le Niger.

Leurs principales tribus sont celles des Oulad Bou-Sebou (Adrar occidental), des Oulad Yahia (habitant la même région), des Meshdouf (entre Goumbou et Oualata), des Oulad Naceur (au nord du Kaarta), des Oulad Mahmoud (au nord du Kalari), des Tadjakant (au nord de Tagant), des Trarza, Brakna et Zenaga (ou Idao-Aïch) au nord du Sénégal. Ces derniers font le commerce de la gomme sur une très grande échelle.

Les tribus Kountas méritent une mention spéciale. Elles ont poussé jusqu'aux environs de Tombouctou et ont joué un très grand rôle dans l'histoire du pays. Après avoir soumis une partie du Sahara septentrional à l'Islam, ils émigrèrent vers le sud. Au XIIe siècle de l'hégire (XVIIIe siècle), leur grand saint, Sidi-El-Mokhtar bou Ahmed ben Ali Bakeur, acquit une influence religieuse considérable sur les Touareg. Dans une lutte qu'ils soutinrent

Digitized by Google

contre les Foulbé du Macina, les Kountas perdirent beaucoup de leur prestige. Lors de l'invasion d'El-Hadj-Omar, ils se réconcilièrent avec leurs anciens ennemis, et leur chef Sidi-Hamet-Beckay, puis son gendre Beckay-Ould-Ama-Lamine opposèrent une énergique résistance aux bandes toucouleures. Assiégé dans Hamdallay, El-Hadj-Omar tomba mortellement frappé.

Actuellement, disséminés du Hodh à l'Adrar et dans l'Aribinda, ils forment deux groupes distincts : l'un sur la rive droite du Niger sous Alouata, l'autre dans l'Adrar sous Hamadi. En outre, quelques petites fractions indépendantes, telles que celles des Rezagda, Ouled Sidi-Mochtar, etc., subissent l'influence de ces chefs religieux. Pasteurs et commerçants, ils rayonnent de Taodeni sur tout le fleuve et leurs caravanes parcourent les routes de la boucle du Niger et vont porter le sel jusqu'à Dori. Marabouts écoutés jusque chez les Kel-Es-Souk, ils savent aussi se faire respecter par les armes et n'hésitent pas à marcher contre les pillards touareg.

On leur a fait un très bon accueil dans nos postes et, apprenant à nous connaître, ils ont vite compris qu'avec notre aide ils pourraient vivre et commercer en paix, grâce à quelques faveurs qui leur ont été accordées, ils semblent s'être inféodés à notre cause. Leurs principaux chefs, Alouata, Hamadi, Zemi sont venus successivement à Tombouctou dès 1899 et ont fourni d'utiles renseignements sur nos ennemis qu'ils regardaient désormais comme les leurs.

Au premier appel, ils ont lancé, en septembre, puis en novembre 1899, des courriers vers l'Aïr pour porter à la mission Foureau-Lamy les messages qui lui étaient destinés. Le mouvement du sel s'étant trouvé arrêté pendant les hostilités contre les Bérabiches, les convoyeurs habituels, les Kountas ont, sur notre demande, organisé des caravanes et fait affluer à nouveau le sel vers Tombouctou.

Ces preuves incontestables d'amitié sont peut-être intéressées. Les Kountas n'en ont pas moins le mérite de s'être franchement tournés de notre côté et ne se sont pas ménagés pour nous rendre service. Ils se rendent exactement compte avec quelle facilité les agressions des Aouellimiden peuvent être repoussées.

Ils nous ont enfin servi d'intermédiaires auprès des Kel-es-Souk (1).

(1) Ces renseignements ainsi que ceux qui vont suivre sont dus en partie à M. le lieutenant de Troismonts, du 6e chasseurs à cheval, qui fut longtemps chef de poste au Soudan.

Digitized by Google

B. *Arabes.* — Ils sont représentés par les tribus des Oulad Mbarek, des Oulad Allouch et des Bérabiches. Ces derniers nous ont donné assez de mal. En paix de fait avec nous depuis l'occupation de Tombouctou, les Bérabiches conservaient toujours à notre égard une attitude hésitante.

Dans le courant d'août 1899, leur chef O-Mahomet, profitant du départ d'une partie de la garnison de Tombouctou vers l'est, nous déclarait ouvertement la guerre.

L'arrêt de l'exportation des grains vers le nord qui leur coupa les vivres, la marche du commandant de la région sur Bandjebiha avec deux reconnaissances parties de Tombouctou et de Bomba, la prise de plusieurs campements et de nombreux chameaux, eurent pour résultat immédiat de détacher de leur chef plusieurs fractions importantes qui vinrent faire leur soumission. O-Mahomet, abandonné des siens à l'exception de quelques rares fidèles, dut implorer la paix dans la crainte où il était de se voir supplanter par quelque personnage influent de sa famille.

Les Bérabiches ont compris que, maîtres des grains à Tombouctou, nous étions maîtres aussi de leur existence et par conséquent les plus forts, que, sans cesse menacés de rezzous Allouch ou Hoggar, ils avaient intérêt à se rapprocher de nous pour nous demander protection au besoin.

C. *Touareg.* — Partout où s'étend la région désertique, on rencontre le Targui. Sa présence dans le nord du Soudan remonte à des temps fort lointains. Es-Sadi, auteur du *Tarikh-es-Soudan*, nous apprend, en effet, que Tombouctou fut fondée à la fin du ve siècle de l'hégire par les Touareg Maghcharen (1) (fin du xie siècle de notre ère) et le texte de son ouvrage nous permet de supposer qu'ils occupaient le pays à une époque fort antérieure. Au moment de la décadence du royaume de Melli, ils reconquirent Tombouctou et y dominèrent de 737 à 837 (1336 à 1433 de notre ère).

Nous avons vu que le Songhay Sonni Ali (1468-1492) leur reprit Tombouctou. Soumis un moment à la domination marocaine, ils ne tardèrent pas à se rendre de nouveau indépendants et, dès le milieu

(1) On n'a jamais retrouvé trace de cette tribu. Ce mot est probablement un dérivé formé par contraction du nom d'Imochar, que se donnent souvent les Touareg.

Digitized by Google

du XVIIe siècle, commencèrent leurs brigandages qui ne connurent plus de bornes un siècle plus tard. Ils nomadisent actuellement sur les deux rives du Niger au nord d'une ligne passant par le lac Dhebo, Aribinda et Zinder.

Durant la saison sèche, de décembre à mars, alors que la stérilité et le manque d'eau règnent dans le haut pays, toutes leurs tribus descendent vers le fleuve. Les excellents pâturages qui s'étendent sur ses bords nourrissent leurs troupeaux. A cette époque, les noirs leur payaient naguère un impôt de grain et de tabac. Au moment des grandes pluies, les nomades abandonnent les rives du Niger et vont s'établir dans leurs campements d'hivernage. Ceux de la rive droite vont jusque vers Dori, ceux de la rive gauche dans l'Azaouad, l'Adghagh, le nord du pays Zaberma, etc.

Les mœurs des Touareg du sud sont assez analogues à celles des Touareg du nord. Leurs serfs font paître les troupeaux et les esclaves noirs cultivent le sol. Quant au Targui noble, il se réserve la guerre. Son caractère est parfois chevaleresque, toujours fort brave, mais, trop souvent aussi, fourbe, méfiant, batailleur.

Les Touareg du sud se répartissent en de nombreux groupements. Nous allons passer rapidement en revue les principaux :

1° *Igouadaren.* — Ils se disent venus de l'Oued Droa marocain et sont actuellement répandus sur les deux rives du Niger aux environs du coude de Tosaye.

Leurs principales tribus nobles sont celles des Kel-Tabenkourt (entre Marzaful-Krachioun, Tabellet au nord du Niger) ;

Des *Aal-Gogui ;*

Des *Tarbanassen* et *Kel-Chaoni* (rive droite du Niger, au sud de Tosaye).

Les tribus serves *Idenan* nomadisent sur la rive gauche du Niger, non loin de Tosaye.

Les *Kel-Tabenkourt* et leurs serfs les *Idenan* comprennent ensemble environ 200 tentes. Pillards invétérés, ils vivent autour des puits à trois ou quatre jours de marche au nord-est de Bamba. C'est de là qu'ils partaient pour commettre leurs dépradations sur le fleuve.

Les Igouadaren se sont montrés très rebelles à notre influence.

Digitized by Google

2° *Kel-Es-Souk* (1). — Ce sont les descendants des anciens habitants de l'Aghagh. En raison de leur caractère maraboutique, leur influence se fait sentir tout le long du fleuve, aussi bien chez les populations Galibis, Armas et Songhays, que chez les Touareg. Par petits groupes, dans les villages qui leur appartiennent, ou comme secrétaires des chefs des tribus qu'ils exploitent, ils entretinrent longtemps contre nous l'esprit de haine et d'inimitié. Il existe en outre de nombreuses fractions indépendantes possédant des troupeaux assez considérables et vivant du commerce du sel qu'ils portent jusqu'à Dori. La plupart ont actuellement fait leur soumission, par l'intermédiaire des Kountas, mais on doit encore se méfier beaucoup d'eux.

Leurs principales fractions sont les suivantes :

Les *Kelguerit* (vers Taberrichet) ;
Les *Kel Tinankassar* (vers In-Tassit) ;
Les *Kel Tiguiditi* (vers Diamant) ;
Les *Kel Tagrielelt* (entre Argabesh et Taguéliet) ;
Les *Kel Tamokasser-et-Ederen* (entre Tassekort et Sanut) ;
Les *Kel Gonnoho* (au nord de Menaka) ;
Les *Kel Erguedesch* (au nord de Menaka) ;
Les *Etelett Al'Harrici* (au nord de Menaka) ;

3° *Oulmiden ou Aouellimiden.* — Ils sont aussi appelés Ihneden du nom d'un certain Ouar Ihned, d'origine arabe et commerçant de profession qui, d'après la légende, aida les Aal Djardjir, ancêtres des Oulmiden, à repousser un rezzou ennemi et se fixa dans la tribu.

Les Ihneden furent longtemps en guerre avec la confédération Tademaket.

A la mort de Madidou, les Oulmiden se sont divisés en trois grandes fractions :

a) Les Oulmiden proprement dits ayant pour chef Fihroune, successeur de Madidou (nomadisant vers Menaka et l'Adrar) :

(1) Ainsi nommés parce qu'ils habitaient autrefois le pays du Souk (au marché) du centre de l'Aghagk.

Digitized by Google

1. Tribus nobles : Kel Agaïs, Tareïtamant, Tabanaten, Idraguaguen, Kel Tabonen, Ifoghas ;

2. Tribus serves : Kel Elguetti, Kel Samit ;

b) Les Taguiouelt (chef, Rillou, nomadisent au sud de Taberrichet) :

1. Tribus nobles : Ibaouene, Kel Taboukort, Kel Teibou, Kel Taïas ;

2. Tribus serves : Chem Anama, Daoura, Chenadoharane ;

c) Les Kel-Ahara (chef, El-Gashane, nomadisent vers Imenas et Tassekort) :

1. Tribus nobles : Ibelraouane, Karabessen ;

2. Tribus serves : Irouenane ; El Rerh, El Barkaten, N'Bach, Adamaschut.

Les Mididayen, tribu oulmiden serve, s'avancent jusque dans la boucle du Niger au nord de l'Aribinda.

Les Oulmiden ont actuellement beaucoup perdu de leur ancienne puissance. Disséminés pendant l'hivernage dans leur zone de puits habituelle, de l'Adrar à Menaka, Samit et Taberrichet, ils sont incapables de réunir sur un même point de grands rassemblements.

Ils nous ont néanmoins causé bien des ennuis au moment de notre prise de possession de la région. Ils opéraient généralement par bandes d'une cinquantaine de cavaliers poussant leurs incursions jusqu'à Gao. Les noirs sédentaires réfugiés dans les îles du Niger ne pouvaient faire pâturer sur la rive gauche, ni la cultiver sans risque de voir leurs troupeaux enlevés et leurs récoltes ravagées.

Les Oulmiden sont très souvent en lutte avec les Touareg de l'Aïr ;

4° *Cheurfis.* — Cette fort petite fraction targui nomadise entre Gao et Argabesh sur la rive gauche du Niger. En 1899, ils s'unirent à nos ennemis les Kel Ahara (Oulmiden), dans un rezzou dirigé contre Gao ;

5° *Iguellade.* — Ils sont venus très probablement de la région du Touât vers le XIe siècle. Vers le milieu du XIXe siècle, ils ont été longtemps en lutte avec les Kountas.

Digitized by Google

Ce sont eux qui ont mis le plus d'opposition à notre occupation de Tombouctou (surtout les Kel Antassar de l'ouest).

Ils n'ont fait leur soumission qu'en 1895.

Leurs principales tribus sont les suivantes :

Aal-Sidi-Ali (au sud d'Araouan) ;

Kel Antassar de l'est (ou Tilia) (entre les précédents et Rhergo);

Kel Antassar de l'ouest (ou Guébélia) (dans la région du lac Faguibine) ;

Kel Nekounder (vers Bassikounou) ;

Kel Incheria (à l'ouest de Raz-el-Ma) ;

6° *Confédération Tademeket.* — Elle comprend : les Tengueriguif, les Kel Temoulaï et les Irregenaten :

a) Tengueriguif. — Ils nomadisent sur la rive gauche du Niger entre Bassikounou et le lac Faguibine, et forment une tribu très forte et belliqueuse qui fut longtemps en lutte contre les Foulbé de la région. Ils ont fait leur soumission au général de Trentinian en 1896.

Leurs tribus nobles sont au nombre de cinq et leurs tribus serves au nombre de huit (Instcha, Zenaten, Kel-Ticheghaï, Ikomedane, etc.) ;

b) Kel Temoulaï. — Ils occupent la partie nord de la boucle du Niger et sont divisés en quatre fractions nobles et deux serves. L'une de ces dernières, celle des Kel Gossis, pousse jusque vers Hombori.

Les Kel Temoulaï sont peu nombreux ;

c) Irregenaten. — Ils habitent également la bouche du Niger, dans la région des mares qui s'étend au nord-est d'Ilombari.

Six fractions nobles : Kel Houa, Kel Taguioualet, Kel Brow, Irreganaten Onanjéri, Kel Nafes, Kel Insafaten et huit tribus serves ;

7° *Imededghën.* — Leur terrain de parcours s'étend entre le lac Faguibine et Rhergo. Ils poussent même parfois jusqu'au sud de cette localité, sur la rive droite du Niger.

Leurs trois tribus nobles nous ont toujours été favorables ;

Digitized by Google

8° Les Touareg *Daghobés* et *Logomaten* sont nos voisins immédiats du nord de l'Aribinda et de Dori. Ils viennent acheter du mil en grande quantité dans les petits villages de la région et personne n'a plus à s'en plaindre.

D. *Foulbé.* — Nous avons déjà eu l'occasion de parler des Foulbé, nubi-berbères venus, à une époque déjà reculée, de la région du Nil. Le coude du Nil semble avoir partagé leurs invasions successives en deux courants dont l'un s'étendit vers le Baghena et l'autre vers les pays haoussa. Le premier peupla le Macina où il vint se superposer aux Songhays. Les Marocains durent souvent entrer en lutte contre eux. Vers 1800, un marabout peulh du nom d'Othman-dou-Fadia (1) s'était taillé un empire entre le lac Tchad et le Niger avec Sokoto pour centre (deuxième courant d'invasion peulhe). — En 1826, les Foulbé du Macina étaient assez puissants pour s'emparer de Tombouctou.

Leur présence dans le nord de la boucle du Niger, dans le Liptoko et le Gourma, remonte à une haute antiquité. Le *Tarikh-es-Soudan* nous parle sans cesse des expéditions que durent entreprendre contre eux les souverains songhay. Ils servaient ainsi, en quelque sorte, de trait d'union entre leurs frères du Sokoto et ceux du Macina et du Baghena.

Les Foulbé de ces dernières contrées se portèrent vers le Fouta-Toro et le Bondou, puis dans le Fouta-Djallon où ils pénétrèrent peu à peu l'élément mandé diallonké (XVIIIe siècle) et poussèrent quelques-unes de leurs colonies dans le Ouassoulou.

Généralement, l'invasion peule se produisit pacifiquement. Dans plusieurs des pays où ils se sont fixés, ils vivent même dans une demi-vassalité. Ce sont avant tout des pasteurs, s'adonnant peu à la culture et au commerce. Leur religion n'est point faite de fanatisme. Par contre, leur union avec les noirs donna naissance aux *Toucouleurs* qui déclarèrent si souvent la guerre sainte. C'est ainsi que le conquérant du Fouta-Djallon qui se mit à la tête de l'élément peulh en 1760 était toucouleur. Les Foulbé parlent un idiome berbère. Leur état social n'est que le portrait fidèle de la famille connue chez la grande majorité des peuples pasteurs. Ils forment

(1) Ou Othman-ben-Mohamed-ben-Foudi (d'après Hadj-Saïd, *Auteur d'un fragment de l'histoire du Sokoto*).

Digitized by Google

un ensemble de familles se régissant d'après les mêmes coutumes et ne se réunissant qu'en cas de circonstances graves et rares, plutôt qu'un peuple bien coordonné et obéissant à une autorité unique.

Le sort de la femme peulhe est bien supérieur à celui des autres femmes du Soudan et la polygamie n'est point pour une épouse une règle générale.

Bien que les Foulbé (1) suivent assez exactement les préceptes de l'Islam, on retrouve chez eux des croyances et des coutumes antérieures à cette religion, probablement d'origine égyptienne.

II. *Métisses.* — Les Toucouleurs, avons-nous dit, occupent une place à part entre les Foulbé et les nègres proprement dits. Ils sont répandus un peu partout dans les régions du nord de notre colonie. Leur point de départ semble avoir été le Fouta Toro et le Bondou. A la suite des Foulbé, ils se sont introduits dans le Fouta-Djallon, puis, avec El-Hadj Omar, ils se sont étendus dans le Dinguiray, le Kaarta, le Kingui, le Baghena, le Ouagadougou, le Kalari et jusque dans le Macina.

Seule, notre présence dans le pays semble avoir empêché sa submersion par l'élément toucouleur très batailleur et fanatique. L'esclavage est partout en pratique chez eux. Grâce à leur intelligence, ils avaient réduit à la captivité un grand nombre de peuplades voisines.

La société toucouleure se rattache encore à l'état patriarcal, mais la cohésion est plus grande, l'autorité du chef est plus respectée. Les Toucouleurs sont plus industrieux que les Foulbé et les tisserands et forgerons sont assez répandus parmi eux.

Les Ouassoulonka forment une race bien distincte créée par l'alliance du sang peulh et du sang mali'nka. Leur langue se rapproche plutôt de celle des Mali'nké.

Ils habitent le Ouassoulou, entre le Niger, le Milo et le Baoulé (celui qui vient former le Bani ou Mayel Balevel, avec le Bagoe), contrée ruinée par Samory. Avant les ravages de l'almany, le pays était assez bien cultivé, en outre, les Ouassoulonka possèdent de grands troupeaux de moutons. Leur état social a pour base l'organisation familiale.

Les Kassonka ou Kassonkés tirent également leur origine de

(1) Peulh fait au pluriel Foulbé.

Digitized by Google

l'union de peulhs et de mali'nka. Ils habitent la région située entre le 14° et le 15° latitude nord, sur les bords du Sénégal, du Bakhoy et du Bafing. Ils sont actuellement sous notre domination directe à Kayes et Bafoulabé.

Avec les Dialonka, nous nous rapprochons d'un degré du type nègre pur. Ils tirent leur origine du mélange du sang toucouleur avec le sang malinka.

Les Dialonka habitent le sud du Bambouk et le Fouta-Djallon. Ils ont embrassé l'Islamisme mais sans grand enthousiasme et ont conservé bien des superstitions et les animaux totémiques, d'origine mandé, appelés *tennés*.

III. *Race noire proprement dite.* — L'étude des différents représentants de la race noire au Soudan, où elle forme la majeure partie de la population, présente une complication plus grande encore que celle de la race blanche et des familles métissées.

1° *Peuplades du Sénégal et du Soudan.* — Les nombreuses missions qui ont sillonné en tous sens le Soudan français ont permis de déterminer l'existence d'un élément ethnographique fort important, auquel a été appliqué le nom de Mandé (1). Cette dénomination a suscité de vives discussions. Les uns ont objecté qu'elle était inconnue en Afrique, d'autres lui ont préféré le nom de Mandinké (Mandé-N'ké, hommes du Mandé). Quoi qu'il en soit, l'étude des peuples du Soudan occidental a montré les ressemblances anthropologiques et linguistiques existant entre un certain nombre de familles noires qui ont pu être ramenées à cinq principales :

1° Les Bammana ou Bambara (ceux-ci étant fétichistes, les peuples musulmans du Soudan ont donné, par extension, le nom de Bambaras à tous les infidèles), ayant pour tenné (2) le caïman (Bammana) ;

2° Les Malinkés (3) (ou hommes du Mali). Tenné : l'hippopotame (Mali) ;

3° Les Sousou ou mieux Soso ;

(1) De *Ma*, le lamentin (adoré autrefois dans le Sonray) et *Nde*, nom du pays d'origine du Mandé.

(2) *Tenné*, sorte de symbole fétiche.

(3) Aux Malinkés se rattachent les *Kogoros* et les *Tagouaras*.

Digitized by Google

4° Les Sonin-nkés ou (Saracollé) ;

5° Les Mandé-Dioula.

D'après Binger, ces cinq branches différentes se seraient formées à la chute de l'empire de Mali.

Les auteurs arabes anciens désignent les Mandés sous les noms génériques de « Wakoré » ou « Wangara ». Comme nous l'avons vu, ils jouèrent un rôle important dans les antiques royaumes de Ghâna (Soso), de Mali (Malinké) et Sonray (Sonninké, Dioula).

Sousous. — El-Bekri nous apprend qu'en l'an 600 de l'hégire (1203-1204 de notre ère), « le Ghânata, très affaibli, fut pris par les *Sousous*, tribus parentes des Wakorés. »

Mari-Diara Ier, roi de Mali (1235-1260 de notre ère), conquit le Ghânata. Il est très probable que la plupart des Sousous qui l'habitaient alors furent absorbés du même coup. C'est peut-être à cette époque que commencèrnt les migrations de quelques-unes de leurs tribus. Ils se portèrent d'abord vers le Haut-Sénégal, puis, devant de nouvelles invasions, traversèrent successivement le Bondou, le Bambouk, pour parvenir sur la Haute-Gambie et la Casamance. D'autres se dirigèrent du Haut-Niger vers les rivières du sud où on les retrouve de nos jours entre la Mellacorée et le Rio-Nunez.

Les Sousous sont paisibles et très sédentaires. Ils sont assez industrieux. Leurs ouvriers du cuir et du bois arrivent à une grande perfection.

Mali-nké. — Ce sont les anciens habitants du royaume de Mali. Ils sont actuellement dispersés un peu partout : au nord de la Gambie, dans les environs de *Kita (Toungaras)*, dans le *Baniakadougou* où sont venus se réfugier des Malinkés Taraorés, chassés du sud par une invasion peulhe partie du Fouta (ayant à sa tête Kalidian). Leur chef, Tira-Makhou-Taraoré, se fixa dans le pays, tandis que ses frères poussaient vers le *Belédougou*. Dans le *Gadougou*, on trouve des Malinkés Kamissokhos.

Suivant le docteur Rançon, les Bassorés et Coniagués de la Haute-Gambie seraient également d'origine Malinké et auraient été repoussés des rives du Niger par l'invasion peulhe de Koli-Tengréla.

Ce seraient, en tous les cas, des Malinkés fort peu civilisés. Le

Digitized by Google

même explorateur a pu, en effet, les définir : « des primates ne se distinguant du singe que par le langage articulé. »

On trouve enfin les Malinkés dans tout le bassin du Haut-Niger et aux sources de la Sassandra. Leurs villages sont facilement reconnaissables à la forme ronde qu'affectent les cases.

Bammanas ou Bambaras. — Ils occupent actuellement une grande partie du pays situé entre Bafoulabé et Nyamina (*Kaarta, Dianghirté, Markadougou, Sokholo,* etc., etc.). A la fin du XVIIe siècle, un de leurs chefs, Kaladian Kouroubari, remontant le Niger et profitant de la décadence marocaine, pénétra chez les Sonninkés et reconstitua, en partie, à *Segou,* l'antique royaume de Mali. Le royaume de Segou dura jusqu'en 1862, époque de sa conquête par El-Hadj-Omar.

Les Bambaras se sont étendus dans le *Ouassoulou* et jusque dans les vallées du Bagoe et de la Haute-Sassandra où l'on retrouve leurs villages aux cases carrées.

Sonninkés. — D'après Binger, ils tireraient leur origine des premiers souverains de la dynastie Sonni du Sonray (Sonni-nké, hommes, partisans de Sonni).

Quoi qu'il en soit, de Saint-Louis au Macina, et de Ouâlata et Tombouctou à la forêt équatoriale, on rencontre des Sonninkés. Ce sont de remarquables agriculteurs, s'adonnant également au commerce et presque toujours soumis à d'autres peuples plus guerriers. Durant les luttes célèbres qui divisèrent les Bambaras, partisans de Daba (ou Diawa) et ceux de Sagone (1748-1754), ils essayèrent de pêcher en eau trouble et d'arriver ainsi au pouvoir. Ils existent encore actuellement en groupes compacts sur la rive gauche du Niger, au nord de Segou ; dans certaines parties du Kaarta, du Bambouk et du Bondou. Ils ont poussé leurs migrations jusque dans la Haute-Gambie et la Casamance. Nous avons vu, en 1885-1886, un des leurs, Mahmadou Lamine, tenter de reconstituer un empire Sonninké sur la rive gauche du Sénégal.

Les Sonninkés sont mahométans, tandis que les Bambaras sont fétichistes.

Mandé-Dioula. — Ceux-ci méritent une mention spéciale. D'après Binger, leur nom de Dioula (ce qui veut dire : qui est

Digitized by Google

du trône, de la souche), viendrait de leur fidélité à l'ancienne dynastie Za du Songhaï, en opposition avec les partisans de la dynastie Sonni. Habitant les environs de Dienné, ils se sont, de bonne heure, convertis à l'islamisme. Peu à peu, ils se répandirent jusqu'à Tengrèla et aux environs de Kong. Un des leurs, Sehou, appartenant à la tribu des Ouattara, s'empara de cette dernière ville sur les Falafallas à la fin du XVIIIe siècle (vers 1790). A partir de cette époque, ils n'ont pas cessé de rayonner dans toutes les directions, convertissant à l'islamisme les autres populations par la prédication et surtout accaparant le commerce et occupant les nœuds de communication importants, les routes de Bobo-Dioulassou, du Djimini, du Bodoukou.

On trouve des colonies de Mandé-Dioula isolées dans le Mossi, le Kenedougou, le Diammara, etc., etc.

Le groupe ethnique que nous avons désigné sous le nom générique de Mandé, couvre donc toute la partie occidentale de notre Soudan, du Sénégal et du Niger à la forêt équatoriale. La limite de leur extension vers le sud est sensiblement marquée par le 8° (en réalité, un peu plus au sud) de latitude nord, de la frontière libérienne au Diammala. Le Bondoukou est une région de transition où l'on rencontre des Ton (d'origine achanti) et des Mandés.

Races autochtones. — Les peuplades primitives occupant toute cette immense région et qui ont été peu à peu subjuguées ou tout au moins pénétrées par l'élément Mandé sont fort nombreuses. Un de leurs groupements, très important et très dense, s'étend sur le bassin de la Haute-Volta et comprend : les *Mo'ros* ou *Mossi*, les habitants du *Gourounsi*, les *Monomnas ;* au nord-est de Kong, les *Khomonos*, *Dokhozie ;* dans la région du Dafina, les *Dafing*, *Kipirris* et *Sommos ;* près du fleuve, les *Youlsi*, *Talenti* et *Kassangas*.

En outre, dans le Djimini, on retrouve des *Sié-né-ré* (1) comme dans le Kenedougou, où habitent aussi les *M'Bounig* ou *Gounig*.

Toutes ces peuplades paraissent avoir été refoulées (en particulier dans le Gouroumi) dans les régions difficiles ou boisées.

Les *Ouolofs* (musulmans) de notre colonie du Sénégal se rapprochent assez des habitants du Mossi et ont dû être autrefois leurs voisins.

(1) Appelés plus souvent *Senoufos*.

Digitized by Google

Les *Sérères* (fétichistes) du Sine et du Saloum sont ethniquement proches des Oulofs. Ils habitent le Baol et les rives du Saloum.

Le bassin de la Casamance est peuplé de Diobas (fétichistes), de Banioukas (fétichistes et musulmans) et de Balantes.

Le long des rives du Niger, de Djenné au pays zaberma vivent les derniers représentants de l'ancienne race *Songhay*, appartenant à un type nègre fort beau, mais actuellement courbé sous la domination Touareg.

Le pays ZABERMA situé sur la rive gauche du Niger entre le 12° et le 14° de latitude nord, présente une ethnographie spéciale. Il est habité par des *Haoussas* originaires du Kano et venus du Gando (Sokoto) et des Zabermas. Ces derniers se disent émigrés d'une contrée de l'occident qu'ils appellent *Malé*. Ils sont probablement issus d'un mélange de sang malinké et songhay.

Zabernas et *Haoussas* ont fait longtemps la guerre aux Foulbé du Sokoto (1860). Ahmadou Cheïkou, notre vieil ennemi, chassé de la rive droite du Niger par nos colonnes, vint chercher un refuge dans le pays. Bien accueilli par les Foulbé, il ne tarda pas à battre les Zabermas et commença à se créer un nouvel empire. Notre arrivée dans la région l'a sauvée de sa domination.

A. — *A l'est du Bandama.*

2° *Peuples de la Côte d'Ivoire.*

Si maintenant nous portons nos regards sur la région située au sud du 8° de latitude nord, nous trouvons d'abord :

1. Une épaisse couche de peuplades chez lesquelles l'élément prédominant est la race *agni*. Ces tribus, venues à des époques plus ou moins reculées de l'Achanti occupent, d'après le capitaine Crosson, une sorte de zone hémicirculaire comprenant les rives du Bandama, le Baoulé (où la reine conquérante Aradokou, amena d'après la tradition locale son peuple achanti), le Morenou, l'Anno, l'Abron, l'Indénié, le Sanwi, le Sahué, l'Akapless. Ces peuplades se distinguent par leur humeur batailleuse et nous avons vu le mal que nous a donné leur pacification (1).

(1) Les *Gannes* méritent une mention spéciale. Ils habitent donc l'Anno, tout du long de la frontière du Baoulé, marquée par le Bandama blanc. On les retrouve également dans le Morenou.

Digitized by Google

2. A l'intérieur de cette zone se trouvent de nombreuses tribus fort différentes les unes des autres : les Attiés, les Ebriés, puis les habitants de la lagune et de la côte : Boubourys, Fanti, Jack-Jack. Ces peuplades paraissent avoir été rejetées de l'intérieur vers la côte par les invasions achanti ou autres qui se sont produites vers le nord. Elles ont plus ou moins dégénéré au contact des Européens et se distinguent par leur cupidité.

B. — *A l'ouest du Bandama.*

1. A l'ouest du Bandama, habitant les rivages du golfe de Guinée, et s'étendant assez loin dans l'intérieur de la forêt équatoriale, se trouve le groupe désigné sous le nom générique de Kroumen que M. Thomann suppose appartenir à la race bakoué.

Le capitaine d'Ollone a limité leur zone d'extension : au sud, à la côte ; au nord, au 7° de latitude N. ; à l'ouest, au 12° et à l'est, vers le 9° de longitude ouest. Elle comprend donc une partie du bassin du Sassandra et celui du Cavally jusqu'à la branche nord du coude important qu'il fait vers l'ouest. Les tribus du groupe kroumen sont fort nombreuses et portent les noms de Tepos, Sapos, Kopos, Perobos, Bétés, Légrés, Godiés, Inayas, etc., etc.

2. Le bassin inférieur de la Sassandra est habité par les *Neyaus* du *Nihiri* qui ont joué un rôle assez important dans l'histoire de la région.

3. Au nord du 7° de latitude N, s'étend une couche de populations fort denses : Gons du bassin supérieur du Cavally, Dans et Blolos du Haut-Zô, Ouobés et Los du Haut-Sassandra. Ces tribus diverses semblent présenter des caractères analogues. Dans cette région, les villages sont fort rapprochés et établis généralement dans des clairières couvertes de rochers. Ces indigènes sont anthropophages par goût, tandis que les Kroumen ne mangent que leurs ennemis et cela seulement en manière de vengeance.

4. Enfin, dans la zone mêlée de bois et de clairières qui annonce la limite septentrionale de la forêt dense, habitent des peuples qui se sont quelque peu mêlés aux Mandé (pour la plupart Malinké) qui vivent dans leurs villages à l'état de colonies isolées. Leurs tribus : Guerzés du Haut-Cavally, Gouros de la rive droite du

Digitized by Google

Bandama-Rouge, etc., etc., présentent donc des caractères intermédiaires entre les gens de la forêt et ceux de la brousse.

Tous les gens de la forêt se distinguent par leur amour de l'ombre et du mystère. Ils ont probablement reculé peu à peu devant des invasions successives venues du nord, peut-être aussi devant le déboisement mandé. Ceci peut expliquer leur grande densité aux environs de la lisière de la forêt dense. Ces peuplades sont, en général, fort belliqueuses. La chasse leur fournit la principale nourriture. *Guerzes, Los* et *Gouros* se livrent au commerce de la kola qui vient alimenter les marchés de Sakhala, etc., etc.

3° *Peuples du Dahomey et de son hinterland.* — Notre colonie du Dahomey et son hinterland renferment quatre races principales. La race *djége* est celle du Dahoméen pur. Elle est essentiellement guerrière et offre une réelle supériorité. Les expéditions dahoméennes ont autrefois poussé jusqu'au Niger. Délivrée de ses pratiques sanguinaires, la race djége semble appelée à un bel avenir.

Les populations *Nagos* et *Mahis,* soumises autrefois à sa domination, sont très douces et très hospitalières. Le pays *Nago* s'étend entre l'Ouémé et son affluent l'Ocparo, et au delà, vers le sud, jusqu'à Ketou, au nord jusqu'à Tchaourou, à l'est sur le territoire anglais. Une de ses colonies peuple même la ville de Porto-Novo.

Le pays *Mahi* est compris entre l'Ouémé et le Zou qu'il déborde légèrement vers l'ouest.

Au nord de ces populations tranquilles, se trouve le territoire des *Baribas,* belliqueux et pillards, avec lesquels nous avons dû souvent entrer en lutte depuis notre prise de possession du pays.

Digitized by Google

V

CLIMATOLOGIE — PARTAGE EN RÉGIONS NATURELLES — FLORE

Du Niger au golfe de Guinée, nos possessions sont soumises à trois climats différents à chacun desquels correspond une région spéciale :

1° *Zone saharienne.* — Dans un chapitre précédent, nous avons donné les principales caractéristiques de cette zone. Elle s'étend jusqu'aux portes du Soudan occidental, prononçant des avancées dans le Fouta et le Ferlo, dans la partie septentrionale de la boucle du Niger et entre ce fleuve et le Sénégal sur le Kaarta et le Baghena.

Cette région reçoit peu d'eau et ne possède guère que la flore désertique. Ses cours d'eau sont des oueds au lit généralement sec, parfois rempli pourtant par des trombes diluviennes. Entre Sénégal et Niger, la limite septentrionale des eaux permanentes est sensiblement marquée par une ligne marquée de Segou à Koniakary, au nord de Kayes.

Dans la boucle du Niger, la région désertique s'étend jusqu'au-dessous du 15°. Au delà de ce parallèle, le fleuve pousse une large oasis à végétation exceptionnelle pour la contrée, véritable Egypte de l'ouest. Les steppes de l'ouest sont également traversées par le Sénégal dont les inondations fécondent la vallée. Tout le reste du pays est très pauvre, sauf une mince bande de terrain que l'agriculture a réussi à transformer et qui s'étend le long de la Côte dans le Cayor et le Baol.

La partie du Soudan qui confine au désert est marquée par une *zone de transition,* plaine immense couverte de hautes herbes et parsemée d'arbres rabougris. Elle contient les pâturages à transhu-

Digitized by Google

mance du sud du Kaarta, du Macina, du Liptako, du Yatenga, du Songhay, nourrissant de nombreux troupeaux. On peut y cultiver le blé et on y rencontre quelques dattiers ;

2° Aux environs du 14° commence la *région tropicale soudanienne proprement dite*, jouissant de deux saisons principales. De juillet à novembre, elle est arrosée par des pluies venant du sud et du sud-ouest, qui se déversent en quantité plus grande dans les zones montagneuses.

Dès octobre, les chutes d'eau sont moins abondantes, de fortes rosées subsistent seules. Jusqu'en novembre, les indigènes se livrent à la récolte. En décembre et en janvier, la température fraîchit et en février et mars tombent quelques nouvelles pluies.

Les plus hautes chaleurs sont constatées en avril et en mai (maximum de 40 à 42° à l'ombre). Enfin, juin est l'époque des semailles.

La région subit, en résumé, cinq mois de pluie environ contre sept de sécheresse.

Dans le bassin de la Haute-Volta, le climat semble moins bien réglé. En juillet et août, les pluies sont encore rares et la saison a du mal à s'établir. L'hivernage comprend les mois de septembre et d'octobre.

D'une manière générale, la zone tropicale est marquée par la permanence de la chaleur humide et la grande tension de la vapeur d'eau contenue dans les courants aériens.

Du nord au sud, la couche d'humus croît sensiblement et les cultures sont de plus en plus abondantes et variées. Au-dessous du 14° de latitude nord, les mimosas de la brousse désertique font place aux graminées. Les arbustes se transforment en arbres : fromagers, caïlcédrats, rôniers parsèment la savane.

Dans bien des régions, le bassin de la Haute-Falémé, par exemple, on trouve des lianes à caoutchouc.

Entre les 13° et 9° environ, s'étend le domaine du karité ou arbre à beurre. Quant aux dattiers, ils descendent sporadiquement jusqu'au sud du 11° de latitude nord.

La végétation des plateaux ferrugineux comporte le mil et le sorgho, tandis que le riz et le maïs poussent dans les fonds sableux.

Entre les 11° et 7°30' se cultive l'igname et le 9° marque la limite méridionale des céréales.

La Guinée française qui est comprise dans la zone tropicale et

Digitized by Google

en offre les caractéristiques essentielles jouit pourtant d'un climat quelque peu spécial en raison de son rapprochement de la mer et de la masse montagneuse du Fouta Djallon qui s'étend sur le haut pays.

Les conditions climatériques y sont, en conséquence, intermédiaires entre celles des régions tropicales et tempérées. La température offre des minima plus prononcés et des maxima moins élevés. Ces circonstances font du Fouta Djallon une région salubre pour les Européens, sorte de sanatorium au milieu du royaume de la fièvre et de la dysenterie.

De novembre à avril, les vents alizés du nord et du nord-est viennent assécher la région, mais, dès le mois de mars, le manque d'humidité est beaucoup moins absolu que dans les autres régions tropicales du Soudan et, en toutes saisons, les brises de mer, les orages et les averses sont fréquents.

Les bassins des rivières du sud sont caractérisés par une végétation spéciale très touffue comprenant des baobabs, des caïlcédrats, des légumineuses gigantesques, du café poussant à l'état sauvage. On y récolte la gomme copale et les lianes fournissent un latex caoutchouteux.

La région possède deux zones boisées sensiblement parallèles à la côte, dont l'une est voisine de celle-ci ; quant à la seconde, elle s'étend sur le haut pays, au-dessus de 500 mètres d'altitude.

Cette dernière renferme des arbres méditerranéens tels que figuiers, orangers et citronniers.

Entre les deux bandes de forêts, on trouve la savane parsemée çà et là de cultures et de galeries à végétation dense bordant les rives du cours d'eau.

On a pu donner le nom de « parc » à cette zone typique de la région tropicale ;

3° Entre le 8° et le 7°, commence la *région de la forêt équatoriale.*

La durée des pluies tend dès lors à l'emporter sur celle de la sécheresse. Quand on descend vers le sud, on remarque une accalmie dans les chutes d'eau pendant les mois de juillet et d'août et le début de la saison pluvieuse se trouve reporté au printemps.

Entre le 8° et le 7°, la saison des pluies commence en mai et la belle saison revient en octobre.

Digitized by Google

Sur la côte de Guinée, enfin, on observe deux saisons principales et deux secondaires :

a) Du 1er juillet au 1er septembre, *petite saison sèche ;*

b) Du 1er septembre jusqu'à fin novembre, *petite saison des pluies ;*

c) De fin novembre au 1er mars, *grande saison sèche ;*

d) Du 1er mars au 1er juillet, *grande saison des pluies.*

La région côtière doit donc supporter environ *sept mois d'eau contre cinq de sécheresse.*

Les hauteurs annuelles de pluie observée montent jusqu'à 2 mètres.

La région du Cavally est marquée par un maximum de chutes d'eau probablement dû aux mouvements de terrain assez nombreux dont elle est parsemée. Il y pleut presque toute l'année : les mois de novembre, décembre, janvier et février sont seuls quelque peu secs. Pendant le reste du temps, on compte en moyenne deux jours de pluie sur trois.

D'après le capitaine d'Ollone, la température est très supportable et s'abaisse sans brusquerie la nuit. La forêt dense proprement dite est précédée d'une zone intermédiaire où s'entremêlent les clairières et les bois. Les mouvements de terrain, un tant soit peu marqués, restent couverts de leur dôme de verdure.

Dans le chapitre préliminaire de la présente étude, nous avons déjà eu l'occasion de parler des limites de la forêt équatoriale. Son épaisseur semble être avons-nous dit, de 300 à 350 kilomètres, du Sierra-Leone au Bandama-Rouge. Le capitaine d'Ollone, remontant le Cavally, a trouvé sa limite septentrionale aux environs du 8° de latitude nord. Plus à l'ouest, elle s'étend jusqu'aux sources du Niger, en suivant une ligne sensiblement parallèle à la Côte. Dans la fourche formée par le Bandama et le Nzi, la bande forestière s'amincit considérablement, laissant pénétrer comme un coin les savanes du Soudan dans la forêt qui, en cette région, ne s'avance guère au nord du 6° de latitude boréale.

A l'est du Bandama, vers le Comoe, elle reprend une épaisseur plus grande et atteint environ 280 kilomètres de largeur dans la Côte-d'Or anglaise. Dans l'hinterland du Dahomey, elle est sensiblement limitée au 7° de latitude nord.

D'une manière générale, la forêt dense est formée d'un fouillis

Digitized by Google

de grands arbres servant de points d'appui à des fourrés de lianes et à des taillis impénétrables. Le caractère luxuriant et humide qu'elle présente s'explique et par les conditions météorologiques et par le relief. Il faut remarquer en outre que la forêt vierge, par son épaisseur, est presque impénétrable aux rayons du soleil et aux vents. Ses feuilles arrêtent les gouttes de pluie, empêchant ainsi l'action érosive des eaux de s'exercer sur la couche d'humus de la surface du sol.

La forêt renferme les essences les plus variées (1). C'est, en particulier, une immense réserve de *bois d'ébénisterie.*

La limite nord de culture du *palmier à huile* s'étend un peu au delà de celle de la forêt dense. Le *kolatier* est surtout abondant au-dessus du 6°30'.

Toutes les cultures semblent, en outre, devoir réussir dans ce sol essentiellement riche. Les légumes d'Europe y viennent bien : le riz, le maïs et le manioc poussent facilement dans tous les endroits débroussaillés, de même que les citronniers, orangers, etc., etc. Citons enfin les arachides, piments et haricots. Dans le pays des Lai, on cultive plusieurs variétés de poivre.

(1) M. Thomann a signalé dans le bassin de la Sassandra :
1° Une énorme quantité d'arbres et de lianes donnant du caoutchouc.
2° Trois variétés de palmiers (palmier à huile, cocotier, et palmier à vin).
3° Une variété infinie de bois précieux
4° L'indigotier et le cotonnier.
5° 3 espèces de bananiers.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

APERÇU GÉOLOGIQUE ET OROGRAPHIQUE

L'état des connaissances actuelles sur l'Afrique occidentale française ne permettent de se rendre compte de sa constitution géologique que d'une manière assez approchée. D'observations particulières faites en des points souvent fort éloignés les uns des autres, il est, en effet, difficile de déduire des données générales précises.

Un point important paraît pourtant acquis : le sol des différentes contrées qui composent notre empire est d'origine primaire, déchiré en outre, çà et là, d'affleurements archéens et éruptifs.

Quant à l'orographie, elle n'est pas, en général, fort nettement marquée ; les reliefs sont peu accusés, l'aspect offert est celui d'un plateau parsemé de rides d'altitude relative assez faible.

Au point de vue géologique comme au point de vue orographique, on peut étudier successivement :

1° La région comprise entre le Sénégal (de son embouchure à Bakel), la Gambie et la côte (de l'embouchure du Sénégal à celle de la Gambie), c'est-à-dire la Sénégambie proprement dite ;

2° La région comprise au nord, entre le Sénégal et le Niger (Kaarta, région de Kita) ;

3° La Guinée française, comprenant les rivières du sud, le Fouta-Djallon et ses prolongements (Dinguiray, Bambouk) ;

4° Les plateaux de la boucle du Niger ;

5° La Côte d'Ivoire avec la forêt équatoriale ;

6° Le Dahomey et son hinterland.

1° *Sénégambie.* — Cette région s'offre sous l'aspect d'une plaine immense de caractère quasi-désertique, sauf sur une étroite bande de terrain le long de la côte.

Digitized by Google

La zone d'inondation du Sénégal et le rivage océanique sont recouverts d'alluvions récentes. L'île de Gorée et le cap Vert renferment quelques roches volcaniques. Tout le reste de la contrée est composé de terrain ardoisier ou latéritique.

La *latérite* (1) s'étend le long d'un arc de cercle comprenant le Dimar, le Oualo, le Cayor, le Baol, le Siné, le Saloun, le Rip, le Niani Ouli. Elle est en général, recouverte d'une couche de sable très fin.

Le *schiste* (2) domine dans les pays situés au centre de cette zone hémicirculaire (Ferlo, Toro, Fouta, ouest du Damga et du Bondou). Au-dessus du schiste s'étend une couche d'argile compacte (surtout dans le Bondou). Ce terrain se prolonge au sud de la Haute-Gambie. « La rivière Grey coule au milieu de vastes plaines argilo-schisteuses stériles pendant la saison sèche et inondées pendant l'hivernage » (3).

Par contre, le *sol latéritique* est susceptible d'une grande fertilité.

2° *Région comprise entre le Sénégal et le Niger.* — Cette région confine au désert dont elle n'est, en somme, qu'une avancée entre les deux vallées fertiles du Sénégal et du Niger.

Dans sa partie septentrionale s'étendent les plaines sablonneuses du *Kaarta*, parsemées en de rares endroits de roches schisteuses. Leur altitude est de 300 mètres en moyenne.

Au centre, *Kita* et les pays environnants (Gangaran, Baniakadougou, Fouladougou) offrent des caractères mixtes entre la plaine et la montagne. D'un plateau généralement argileux émergent, en hauteurs étagées, des masses rocheuses de granite et de grès.

Plus au sud, dans le *Birgo*, en particulier, le terrain devient de plus en plus accidenté, les montagnes se rapprochent et les vallées se font sinueuses et profondes.

Le sol, peu fertile dans le Kaarta, est de plus en plus riche à

(1) La *latérite* est une argile ferrugineuse (silicate d'alumine hydraté mélangé de quartz, et associé à de l'oxyde de fer) de couleur rouge brique.

(2) Les *schistes* sont des roches dures et fossiles formées d'argile et d'éléments cristallins créés par métamorphisme (*quartz*, dans le cas présent).

(3) Dr Ranson. *Dans la Haute Gambie.*

Digitized by Google

mesure que l'on se rapproche du sud, les pluies exerçant leur action bienfaisante et la proportion de sable diminuant. La brousse se parsème d'arbres et les cours d'eau se parent d'une galerie de verdure, quelques mamelons seuls possédant une couronne de bois continus ;

3° *Guinée française.* — Elle comprend la région dite « des rivières du sud », le Fouta-Djallon et ses dépendances.

La zone des rivières du sud est, en général, formée de terrain gréso-ferrugineux (1) d'origine détritique. Nous avons vu, dans un paragraphe précédent, les cultures nombreuses et variées que permet un tel sol.

Celui du Fouta-Djallon est composé tout à la fois de roches endogènes (2) *(granitiques)* et détritiques (grès et schistes).

Des phénomènes éruptifs ont donné naissance à ce nœud orographique de l'Afrique occidentale. En son centre, on trouve donc des granites (3) formant un noyau sur lequel viennent s'appuyer des contreforts de grès au nord et à l'est, de schistes et de grès, au sud et à l'ouest.

La direction de l'axe du soulèvement est assez indécise. Elle semble être celle du nord-nord-ouest, sud-sud-est. Le massif n'est que très légèrement surélevé au-dessus de la plaine nigérienne (200 mètres en moyenne de hauteur relative). Par contre, du côté de la mer, les pentes sont plus abruptes, offrant des différences de niveau qui approchent souvent de 500 mètres.

Labé est à l'altitude absolue de 1,142 mètres et le docteur Maclam estime celle des monts de Diaguina à 1,470 mètres.

Les eaux ont exercé une action très marquée sur le soulèvement, en raison de la friabilité de ses éléments géologiques. Elles ont modelé la surface primitive, creusant de profondes vallées.

En certains points, au contraire, où l'hydrographie n'est pas

(1) *Le grès* résulte de l'agglutination d'un sable par un ciment quelconque. Dans le cas présent, ses grains sont agglutinés par de l'oxyde de fer, généralement hydraté.

(2) Les *roches endogènes* sont d'origine interne et dues soit à la consolidation de la croûte primitive terrestre, soit à des épanchements en dehors de cette croûte; les *dépôts détritiques* sont dus à l'action des agents externes sur les roches préexistantes (mer, fleuves, vents, pluies).

(3) Agrégat de cristaux de quartz, feldspath, mica, etc., etc.

Digitized by Google

encore dessinée, s'étendent des paliers au sol inculte et analogue aux hamadas sahariennes, appelés *baowrals*, parsemés de scories volcaniques projetées d'anciens cratères.

Le Fouta-Djallon est, en outre, un centre hydrographique important d'où rayonnent la Haute-Gambie et ses affluents, les rios Grande et Konkore, le Bafing sénégalais et le Tinkisso nigérien.

C'est un fait digne de remarque que les montagnes ne forment pas une ligne de partage des eaux : les cours d'eau d'un versant les pénètrent, en effet, fréquemment et empiètent sur le domaine des fleuves du versant opposé.

Nous avons assez longuement insisté sur la richesse du Fouta-Djallon, en étudiant les régions naturelles du Soudan français. Autour de ce massif sont disposés en couronne les pays accidentés du Dinguiray, du Bambouk et du Bondou.

Le Dinguiray, d'aspect assez mouvementé, a une altitude moyenne de 500 mètres. Les hauteurs qui prolongent vers le nord le Fouta-Djallon et séparent la Falémé du Sénégal atteignent parfois de 700 à 800 mètres ;

4° *Les plateaux de la boucle du Niger.* — La région de la boucle du Niger est formée de plateaux d'origine archéenne et primaire étagés comme les marches d'un gigantesque escalier. Mais les pentes réunissant ces divers degrés sont, la plupart du temps, très douces et le passage de l'un à l'autre se fait presque insensiblement.

La partie la plus élevée est constituée par le Mossi, plaine d'une altitude de 700 à 800 mètres, au sol uniformément plat, de composition argilo-siliceuse d'où émergent des blocs de granite (1) et de quartz.

Autour du Mossi s'étendent des plateaux de moindre altitude : à l'est, le Gourma (de 300 à 400 m.), puis la plaine du Niger (de 150 à 200 m.) ; au sud, le Gourounsi (de 600 à 700 m.). Ce dernier présente une constitution géologique fort variée dans ses éléments : aux abords de la Volta noire, on trouve du quartz ferrugineux et des sables aurifères ; ailleurs, des éléments détritiques recouvrent un sous-sol de gneiss ou de granite.

La végétation y est plus luxuriante que dans les contrées voisines et les cultures sont abondantes, tandis que, vers le nord, le

(1) M. de Lapparent a adopté l'orthographe : *granite*.

Digitized by Google

Mossi, le Yatenga et le Gourma sont surtout des pays de pâturages, élevant des ânes ou des chevaux.

Vers le sud-ouest, le Bobo et le pays de Kong n'offrent plus qu'une altitude moyenne de 400 à 500 mètres (1), de même que le Kenedougou ; le Ouassoulou, le Baoulé et l'Ano de 200 à 300 ; le Bondoukou, l'Indénié et le Morenou de 100 à 200.

Les éléments géologiques dominants sont tantôt le granite, tantôt le quartz et le grès recouverts d'argiles schisteuses ou ferrugineuses.

Les plateaux sont, çà et là, ridés de soulèvements dirigés généralement du nord-est au sud-ouest. Les principaux sont :

a) Le plissement qui s'étend entre le Bagoe et le Banifing, à l'ouest de Sikasso (de 400 à 900 m.) et est constitué de grès gris et d'argile sablonneux ;

b) L'alignement situé entre la Haute-Comoe et la Haute-Volta noire, flanqué à l'une de ses extrémités par le pic des Komonos (1,450 m.) et à l'autre par le plateau de Bobo-Dioulasso (800 m.).

Le sous-sol en est granitique et recouvert de grès stratifié ;

c) Dans l'arrière Dahomey, la ride de l'Atacora prolonge vers le nord-est les chaînes de la Côte d'Or et du Togo.

Si l'altitude moyenne des plateaux de la boucle du Niger décroît dans la direction du pays Bobo, de Kong et du Baoulé pour aller mourir en pente douce sur la Côte-d'Ivoire, elle augmente, au contraire, vers le sud-ouest dans la région de la Férédogouba, du Bafing et des sources du Niger, après avoir passé par un minimum (entre 300 et 400 mètres) dans le Haut-Bandama rouge ;

5° *Côte-d'Ivoire. Bassins côtiers et forêt équatoriale.* — Dans la région des affluents de la Haute-Sassandra et du Haut-Niger (1) s'élève, en effet, un nœud orographique fort important, situé dans le Konian et l'arrière-pays libérien (mont Kou, 1,400 m.).

A ce noyau central se rattachent plusieurs alignements montagneux dont les principaux sont :

a) Entre Feredogouba et Gouan (ou Bafing Sassaudrien), un soulèvement de direction nord-ouest-ouest, sud-est-est prenant naissance près du mont Fondani (de 1,400 m. à 1,500 m.) et s'étendant

(1) *Résultats* des missions *Blondiaux*, *Wœlffel* et *Hostains-d'Ollone*.

Digitized by Google

jusqu'à la Feredogouba, sous le nom de monts Bookoulou et du Touradougou ;

b) Plus au sud, dans la boucle du Cavally, les monts Nimba (2,000 m.?) prolongés par les mots de Drouplé auxquels Wœlffel attribue 3,000 mètres d'altitude ;

c) Le nœud orographique du Konian (Beyla) envoie vers le nord l'importante ramification des monts de Gayfé (1,600 mètres environ) entre Diou et Milo.

La région de Beyla est en même temps un centre orographique de premier ordre où viennent prendre leurs sources le Milo et le Diou, affluents du Niger, le fleuve Saint-Paul, le Cavally, la Feredogouba, le Bafing et le Zo, ces trois derniers tributaires de la Sassandra.

Là aussi commence la forêt équatoriale qui s'annonce par une zone de clairières et de bois. Les monts Nimba et de Drouplé sont en pleine forêt dense.

En se dirigeant vers le sud, les alignements montagneux deviennent plus rares et leur altitude diminue.

La chaîne située au sud du Douobé (monts Niété, Bladro, etc.) n'a plus que 700 mètres de hauteur.

Tous ces soulèvements offrent la particularité d'un sensible parallélisme à la côte correspondante.

Enfin, le Cavally est séparé des autres fleuves côtiers par les monts Kédio et Niénokané (de 300 à 400 mètres d'altitude seulement).

Le bassin de la Sassandra (1) est également fort accidenté, mais ses hauteurs ne sont, en réalité, que des mamelons de 100 à 200 mètres d'élévation (mont Guiroutou, 200 mètres; colline Dagba, 125 m.). Les tertres rocheux et les ravins abondent dans cette région. Le sol du Haut-Bandama ne possède que quelques collines peu importantes.

Au point de vue géologique, les hauts massifs du nord (monts Nimbo, par exemple) sont d'énormes blocs de granite. Dans cette zone septentrionale, le sol se recouvre fréquemment d'une couche de latérite.

Plus au sud, l'argile silico-ferrugineux s'étend presque unifor-

(1) Missions Thomann.

Digitized by Google

mément sur un sous-sol granitique ; les flancs des ravins se chargent, par place, de blocs de quartz et de grès.

De l'autre côté du Bandama, la constitution du sol (1) semble différer quelque peu. Son ossature est surtout formée de roches cristallophylliennes (gneiss et mica-schistes), affleurements de terrain archéen (Baoulé, par exemple). Des éruptions fort anciennes sont venues les disloquer et ont donné passage à des roches cristallines (granite). La partie côtière est constituée par des sables marins quartzeux et des argiles qu'ont charriées les fleuves.

Dans l'intérieur de la région, on rencontre parfois des plateaux d'argile ferrugineuse compacte. A proximité du Comoe, l'Anno possède un terrain de quartz et de grès. Dans le Bondoukou et sur la rive droite du Nzi, les roches volcaniques anciennes sont très fréquentes.

Des filons aurifères existent aux environs d'Assikano (partie méridionale du Bondoukou), aux environs de Pirikrou (Comoe) et vers les sources de l'Agueby. Sur la rive gauche du Bandama rouge ont été signalés les gisements importants de Kami et de Kokombo. Enfin, l'Attié en possède, paraît-il, un assez grand nombre.

Au point de vue orographique, la région est dépourvue de montagnes. Elle est formée d'une suite de plateaux présentant une superficie de plus en plus grande à mesure qu'on remonte vers le nord (100 à 200 mètres d'altitude au maximum) ;

6° *Dahomey et son hinterland.* — Aux sables de la côte du Dahomey (2) font suite des terrains d'argile ferrugineuse dans laquelle viennent s'intercaler des couches de grès et dont l'altitude augmente à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur (hauteur relative de Porto-Novo, 40 m., et d'Abomey, 80 m.). Le fer oolithique est très fréquent.

Dans l'arrière-pays apparaissent des roches archéennes, gneiss et micaschistes, à côté du granite.

Des dépôts détritiques de grès et d'argiles ferrugineuses les recouvrent par place. Les roches volcaniques renferment des filons

(1) Missions Houdaille, Eysséric.
(2) Missions d'Albéca, Toutée.

Digitized by Google

quartzifères et pourtant ni l'or, ni l'argent, ni le cuivre n'ont encore été signalés dans l'arrière Dahomey.

Le passage du bassin de l'Ouémé dans celui du Niger ne rencontre pas d'obstacle orographique important. La différence de hauteur relative n'est, en effet, que de 150 à 200 mètres. C'est au nord-ouest des sources de l'Ouémé, dans le Djougou que l'on rencontre les altitudes les plus considérables (*Ouangara*, 450 mètres), annonçant les terrains qui s'étagent jusqu'au Mossi.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

HYDROGRAPHIE

I. — *Bassin du Niger.*

Le bassin du Niger, large de plus de 400 kilomètres dans sa partie inférieure, va sans cesse en se rétrécissant à mesure que l'on avance vers le nord-est et la Volta pénètre jusqu'aux environs du 14ᵉ de latitude nord, dans la boucle que forme le Niger.

Cette particularité est probablement due à la présence entre les 13° et 14° des plateaux du Mossi, étage supérieur des plaines nigériennes. On a (1) d'ailleurs émis l'hypothèse que le fleuve supérieur se perdait autrefois dans les lacs voisins de Tombouctou : c'était l'ancien *Djoliba*. La branche orientale du Niger, le *Kouarro* ne se serait formée que postérieurement par suite d'une dislocation qui aurait occasionné une faille immense dans le plateau soudanais. Elle se serait produite sans doute à la même époque et sous l'effort des mêmes agents internes que le soulèvement du Cameroun situé dans le prolongement du cours du Kouarro (du coude de Tosaye à Lokodja). Les îles volcaniques du golfe de Guinée (Fernando-Po, Acolan) se rattachaient au même système.

Le Niger porte donc trois noms différents :

1. De Kouroussa à Diafarabé, celui de *Djoliba*. C'est la « rivière des chansonniers », nom d'origine mandé ;
2. De Diafarabé à Ilo, s'étend l'*Issar Ber* sonraï ;
3. D'Ilo à la mer, les indigènes nomment le fleuve *Kouarro*.

(1) De Lapparent.

Digitized by Google

1° *Régime du fleuve.* — Deux circonstances physiques spéciales au Niger influent sensiblement sur son régime.

C'est tout d'abord la forme recourbée de son parcours. En raison de celle-ci, la section du fleuve, de ses sources aux environs de Mopti et celle qui s'étend au sud de Gaogao, reçoivent les pluies tropicales, dont seule la partie supérieure du coude du Niger est dépourvue.

D'autre part, les lacs-réservoirs de la région Dhebo-Tombouctou jouent un rôle régulateur fort important, comme nous allons pouvoir nous en rendre compte.

A la fin d'avril, les eaux du Djoliba s'élèvent sous l'influence des pluies ; la crue se propage au delà de Koulikoro et atteint, en août, le lac Dhebo. Elle s'étend alors jusqu'à 150 kilomètres à l'ouest du Niger, entre les 14° et 16° de latitude nord et emplit les lacs de la région de Tombouctou (Faguibine, Tele, Fati, Horo).

Sur la rive droite, les inondations du Bani viennent s'ajouter à celles du Niger.

Tout cet ensemble aquatique forme cette petite Egypte que les auteurs arabes du moyen âge appelaient du nom fort bien choisi de Ras-el-Ma, c'est-à-dire la « tête des eaux ».

A la fin d'octobre (1), la crue cesse en amont du lac Dhebo. En fin janvier, le Niger n'est plus qu'une rivière, à Koulikoro. C'est alors que les lacs jouent leur rôle distributeur. Ils dégorgent l'eau qu'ils ont absorbée en trop grande quantité et l'envoient dans la direction de Gao-Gao et de Say, où la crue atteint son maximum en janvier.

Le lieutenant de vaisseau Hourst, bloqué à Say par les basses eaux, signala, dès le 18 juillet, une hausse du niveau du fleuve. Elle était due aux pluies de la région qui durent de juillet à novembre et donnent de l'eau au fleuve avant que celui-ci n'ait reçu l'apport venu d'amont. D'avril à mi-juillet, le Niger subit la période des basses eaux (2).

(1) Aux environs de *Koulikoro*, le maximum d'élévation des eaux est atteint entre le 15 et le 30 septembre.

(2) Le bief de *Kourousa* à *Bammako* est navigable de mai à septembre (ce mois compris).

La section *Koulikoro-Mopti* est navigable de juin à octobre.

La section *Mopti-Kabara*, d'octobre à fin janvier.

La section *Kabara-Ansongo*, d'octobre à février.

La section *Ansongo-Say* de décembre à février.

Digitized by Google

Donc, tandis que le Djoliba ne possède qu'une seule crue occidentale, la branche orientale du fleuve en a deux : l'une lui appartenant en propre et l'autre originaire de l'ouest ;

2° *Cours du fleuve.* — Le Niger comprend plusieurs sections principales fort différentes les unes des autres :

a) Des sources à *Kouroussa* (ou plus exactement Kardamana) (section non navigable).

La source du Niger est à 940 mètres d'altitude, dans le massif du mont Daro (1,126 m.), qui fait partie du soulèvement de l'arrière-pays sierra-leonain et comprend les monts Bouti, Koukourou (760 m.), Birioua, etc., etc.

De ce nœud, tout à la fois orographique et hydrographique, descendent le Fali-Kho et le Tembi-Kho, dont l'union forme le Niger, le Mafou et le Sankaran qui lui offrent l'apport de leurs eaux ; la Koka, affluent de la petite Scarcie, la Rokelle, le Bagoué et le Melli qui vont se jeter dans l'Océan.

Torrentueux à ses sources, le Niger ne tarde pas à prendre un cours plus régulier. Il s'embarrasse néanmoins des rapides de Baonorama, de Soïa-Moreïa et de Bafara. La forêt tropicale couvre ses bords qu'enserrent des collines ;

b) De *Kouroussa* à *Bammako,* la navigation ne rencontre plus d'obstacle important.

Ses affluents de droite aux vallées d'ordinaire larges et à fond plat coulent dans les régions fertiles de la zone tropicale dont nous avons énuméré les productions multiples. Les principales de ces rivières sont le Sankaran, le Milo et le Sankarani. Les indigènes habitant les rives du Sankarani lavent les alluvions pour en extraire l'or en quantité minime.

A Bammako, la falaise du plateau nigérien domine encore le fleuve de 126 à 130 mètres. En aval de ce village, les roches de Sotouba viennent obstruer le cours du fleuve ;

e) De *Koulikoro* à *Ansongo* s'étend le second bief navigable du Niger.

Koulikoro est le point d'attache d'une flottille. La falaise riveraine s'y présente sous la forme de trois blocs de grès rose de 80 mètres environ de hauteur.

Les points importants sont ensuite : *Nyamma,* auprès laquelle s'élèvent les ruines de l'antique Niani-Madonga que l'on a voulu

Digitized by Google

identifier sans raison sérieuse à la capitale du Mali, *Segousikoro*, l'ancienne capitale des Bambaras Kouroubani, *Sansanding*, où la profondeur du fleuve augmente considérablement, ce qui explique l'ancienne importance de cette localité.

Le Beledougou qui s'étend sur la rive gauche du fleuve est un pays riche et bien peuplé, se livrant à la culture du riz, du mil, du maïs, des patates, des arachides, du piment, du coton indigène.

Les habitants des rives du Niger sont, dans cette région, les Somonos, provenant de croisements entre Bambaras et Kamlaris (des environs de Bouna).

Auprès de Diafarabé, le Niger se partage en plusieurs bras dont le principal est grossi à Mopti du Bani ou Mayel-Balevel.

Le Bagoe et le Baoulé, qui concourent à la formation de ce dernier, étalent leurs larges vallées dans des plaines couvertes de hautes herbes qu'ils inondent l'hiver. Les indigènes utilisent fort peu ces cours d'eau comme moyens de transport, en raison de la difficulté de leurs abords souvent marécageux.

Avec le Macina, les rives du fleuve ont changé d'aspect. Les berges se sont abaissées et la plaine s'étend au loin, steppe herbeuse nourrissant de nombreux troupeaux et souvent noyée sous les inondations. A la sortie du lac Dhebo, le Niger se partage à nouveau en trois bras principaux. L'un d'entre eux, le Kolikoli, est fort marécageux. Le second, le Bara Issa, se réunit au Kolikoli auprès de *Saraféré*, port d'attente de nombreuses pirogues transportant le riz et le mil à Djenné, Segou, Kabara. Le bras le plus occidental, l'Issa Ber rejoint le précédent en amont d'El-Oualedji.

Vers le nord s'étend la région des lacs dont le plus important est le Faguibine, mesurant plus de 100 kilomètres de longueur sur 20 de largeur. Il se prolonge au sud par le lac Tele. Celui-ci est dominé, sur sa rive droite, de collines s'élevant jusqu'à 120 mètres. Le marigot de Ribobo met en communication le lac Tele avec le Niger. Goundam est le principal centre de la région. Les deux lacs Daouna sont tributaires du Faguibine. Le Fati se relie étroitement au Niger et au lac Horo.

Tombouctou est distant du fleuve d'une quinzaine de kilomètres. Au moment des hautes eaux, la crue atteint d'abord Koriumé, puis ensuite Kabara.

Nous aurons l'occasion de reparler plus loin de l'antique cité islamique.

Digitized by Google

Près de ses rives, le fleuve est embarrassé d'immenses touffes de bourgou. Il passe successivement à *Rhergo*, très ancien centre qui a eu, un moment, la prétention de remplacer Tombouctou en accaparant son commerce, à *Bemba* et à *Bô*, restes de cités importantes.

Les masses rocheuses de Babor et Chabor marquent le défilé de Tosaye. « C'est une faille rocheuse (1) dans laquelle le Niger s'écoule posément » entre de hautes falaises noires. Bientôt, les berges s'abaissent et deviennent verdoyantes. Le fleuve enserre les îles de *Bourroum* et des lignes de dunes marquent ses rives. Le mont *Tondibi* possède une altitude d'une centaine de mètres.

De l'antique *Gaogao* naguère capitale de l'empire songhay, il ne reste plus que des ruines de mosquée.

A *Ansongo* cesse le fleuve calme qui, jusque-là, s'étalait sur une grande largeur atteignant par endroits de 8 à 12 kilomètres ;

d) D'*Ansongo* à *Boubo* s'étend une première zone de rapides que le capitaine Lenfant a nommés rapides du nord.

Les premiers de ces rapides sont ceux de *Fafa*. Le fleuve rencontre ensuite ceux de *Labbezanga*, dont l'importance semble avoir été fort exagérée. « Il y a partout des brèches capables de livrer passage à des embarcations de la taille de nos grands chalands énoncés (2). »

Puis viennent les seuils de *Firkou* et de *Dounzou*, les rapides de Kendadi. En ce point, le plateau nigérien commence à dominer le fleuve : le mont *Ouarba* possède 200 mètres d'altitude. Le fleuve est bordé sur chaque rive par des roches granitiques et de grès rose, puis traverse les rapides de *Tomré* et de *Tibi-Farca*.

Jusqu'à Zinder, la région est peu peuplée. A partir de ce point, au contraire, elle devient très peuplée et produit en abondance le riz, le mil, le coton, l'indigo, les gommes, les arachides, le manioc et les patates. De nombreux troupeaux paissent dans ses pâturages.

Zinder est situé dans une île que les Touareg ne pouvaient atteindre dans leurs razzias, avant notre occupation du pays et le rétablissement de la sécurité.

Sorbo-Aoussa est un centre très riche.

Sur la rive gauche du fleuve habitent les *Courtébés*, provenant

(1) Capitaine LENFANT. Le Niger, voie ouverte à notre empire africain. *Tour du monde* de 1903.

(2) Capitaine LENFANT.

Digitized by Google

d'un croisement entre Mandés et Sonraïs, analogue à celui qui a produit les Somonos ; mais tandis que chez ceux-ci le type bambara domine, le type sonraï est plus prononcé chez les Courtébés. La rive droite est peuplée de *Ouagobés*, de *Foulbés* et de *Sonraïs*.

La région fertile s'étend jusqu'en aval de Say. A partir de Bouba, le Niger s'apaise et s'élargit ;

e) De *Bouba* à *Yelloua*, la navigation est assez facile, mais la vallée est devenue inculte, les rives du fleuve sont bordées tantôt de roches, tantôt de marécages, à partir de *Say*. Cette localité ne possède plus que 2,500 habitants environ, appartenant aux races toucouleure, peulhe et sonraï.

En amont de *Yellagoué*, le fleuve s'engage dans une étroite passe jonchée de dalles granitiques, puis bientôt décrit une suite de sinuosités dont l'ensemble présente la forme d'un *W*. Les rives du fleuve sont alors dominées de collines s'élevant à pic à une hauteur moyenne de 30 à 40 mètres.

Les seuils rocheux de *Boumba* et de *Kompo* présentent peu de difficultés.

A *Madékali* cesse le territoire nigérien dévolu à la France.

Ilo est un grand marché situé au point de croisement des routes menant au Dahomey, d'une part, et de l'autre au Sokoto et dans les Etats haoussas, dont le port est *Guiris*. Les rives sont peuplées de Haoussas, de Noupés et de Foulbés. Elles sont souvent marécageuses ;

f) De *Yelloua* à *Badjibo* s'étend une seconde zone de rapides dont les principaux sont ceux de *Samaré*, de *Tsoulou* et, en aval de *Boussa*, ceux de *Lalo*, de *Garafiri* et de *Ouourou*.

Boussa est une agglomération de vingt villages. Les piroguiers de la région sont les *Kambaris*, venus probablement du Kanem, il y a quelque deux ou trois cents ans.

En face de *Badjibo*, sur la rive gauche du Doko et à 200 mètres du Niger, est située l'enclave d'Arenberg, cédée à bail à la France par l'Angleterre.

En amont de Geba s'élève, en plein fleuve, le Djou-Djou, immense bloc de granite et de grès rose ;

g) A partir de *Badjibo*, le fleuve redevient calme et s'étale largement pendant 1,200 kilomètres jusqu'à son embouchure dans le golfe de Guinée.

La région située entre Geba et Lokodja produit le karité, les

Digitized by Google

gommes et le cubèbe ; à mesure que l'on approche vers le sud, la végétation devient plus fournie jusqu'au moment où elle prend le caractère dense de la forêt équatoriale. Les palmiers à huile poussent dans cette contrée jusque vers le 9° de latitude nord, mais abondent surtout entre le 6° et la mer.

Si nous voulons résumer cet aperçu du cours du Niger, nous voyons qu'il possède les biefs navigables suivants :

1° Bief de *Kouroussa* à *Bammako* (navigable de mai à septembre, ce dernier mois compris) ;

2° Bief de *Koulikoro* à *Ansongo* comprenant les sections de :

a) Koulikoro à *Mopti* (navigable de juin à octobre) ;

b) Mopti à *Kabara* (navigable d'octobre à fin janvier) ;

c) Kabara à *Ansongo* (navigable d'octobre à février) ;

3° Le bief d'*Ansongo* à *Say* ne présente pas de difficultés insurmontables. Il peut être parcouru par de grands chalands de décembre à février ;

4° Les vapeurs peuvent remonter de la mer jusqu'à *Badjibo* (des vapeurs anglais sont venus jusqu'à ce point approvisionner le capitaine Lenfant).

Nous voyons donc que la seule partie du Niger vraiment très difficile est celle qui s'étend entre Yelloua et Badjibo (rapides du sud de Boussa) (1).

II. — *Bassin du Sénégal.*

1° *Régime du fleuve.* — La crue produite par les pluies tombées dans le bassin du Haut-Sénégal commence en juin. Elle s'étend de proche en proche jusqu'aux marigots et lacs du bas fleuve qui jouent un rôle assez analogue à celui des nappes aquatiques des environs de Tombouctou. L'inondation s'étend peu à peu sur les rives. Le maximum d'élévation des eaux n'est atteint à Saint-Louis qu'à la fin d'octobre.

Durant l'hivernage (du 1er juillet à la fin de novembre), *Kayes* est le point extrême de la navigation. Les navires ne peuvent remonter que jusqu'à *Podor* en saison sèche ;

(1) Le capitaine Lenfant a pu néanmoins la remonter et transporter un convoi de ravitaillement à Sorbo-Haoussa.

Digitized by Google

2° *Cours du fleuve.* — Le Sénégal est formé par la réunion du Bafing et du Bakhay (1), le premier descendant du Fouta-Djallon, au sud-ouest de Timbo, le second venant du nord du Bouré, qui s'effectue à *Bafoulabé.*

Le Bakhoy passe à une trentaine de kilomètres à l'ouest du centre important de *Kita* et arrose *Badoumbé* par où passe le chemin de fer de jonction entre le bief navigable du Sénégal et le bief navigable du Niger moyen. Il est grossi sur sa rive droite du Ba-Oulé au cours sinueux.

Le Bafing arrose le centre de *Kendinian* et passe près de celui de *Koundian.*

En aval de *Bafoulabé,* le Sénégal franchit plusieurs rapides : chute de *Gouma,* chutes du *Felou.* Au-dessous de *Médine,* on rencontre les barrages de *Kayes* et des *Kippéi* qu'on a évités lors de la construction du chemin de fer en portant la tête de la ligne ferrée à Kayes même, en aval des barrages.

Le principal affluent de gauche du Sénégal est la *Falémé* formée de la Kounda, du Duila-Kho et du Baling-Kho qui prennent leur source à l'ouest du Fouta-Djallon et au sud du 12° de latitude nord.

Elle est navigable jusqu'à 140 kilomètres environ de son embouchure et arrose le centre important de Sénoudébou.

A partir de Bakel (2) (68 mètres d'altitude), les rives du Sénégal sont moins accidentées ; le fleuve coule généralement en plaine, la rive droite offre seule quelques mouvements de terrain.

Avec *Matam,* les berges du fleuve deviennent plus escarpées ; son cours est assez sinueux et forme de grandes îles dont la principale est celle dite des Bas-Fonds.

Un peu avant *Saldé,* le Sénégal se divise en deux bras qui forment l'île à Morfil. Le bras du sud porte le nom de marigot de Doué, celui du nord franchit le barrage de Mafou et arrose *Podor.*

En face de *Dagana,* se déversent dans le fleuve les eaux du lac *Cayar* par le marigot de *Guédayo* et le petit lac *Yalana.* Les rives s'affaissent progressivement et sont très boisées.

A partir de *Dagana* commencent les cultures de mil. A *Richard-Toll,* la rivière de la *Taouey* déverse dans le Sénégal les eaux du marigot de *Bounoun* et du lac de *Guier.*

(1) *Bafing* veut dire rivière noire et *Bakhoy,* rivière blanche.
(2) Entre *Mafou* et *Bakel,* la navigation remonte plusieurs points difficiles.

Digitized by Google

A son embouchure, le Sénégal forme un delta très étendu dont les principales branches sont : le marigot des *Maringouins*, prolongeant le cours du fleuve dans le sens est-ouest, le marigot de Oualolam, le *Sénégal* proprement dit, qui se dirige du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et le marigot de *Djoss*, plus méridional.

En tournant vers le sud, le Sénégal coule assez longtemps parallèlement à la côte, ne laissant vers l'ouest qu'une presqu'île large de quelques centaines de mètres qui porte le nom de « langue de Barbarie ». A l'extrémité méridionale de celle-ci est située la barre que l'on doit franchir pour entrer dans le fleuve, sorte de bourrelet de terrain sous-marin produit par le mouvement alternatif des eaux du Sénégal et des vagues de la mer.

La ville de *Saint-Louis* est bâtie sur une île placée au milieu du fleuve, en arrière de la langue de Barbarie.

III. — *Fleuves côtiers se déversant dans l'océan Atlantique.*

Le *Saloum* est navigable jusqu'à *Kaolakh*.

La *Gambie* offre une excellente voie de pénétration vers l'intérieur ; par malheur, la plus grande partie de son cours est en territoire anglais.

La *Casamance* prend sa source vers le 16° de longitude ouest et arrose *Sedhiou*, *Zighinchor* et *Carabane*. Elle est navigable jusqu'à *Mandina*, en amont de *Sedhiou*, et son affluent, le Sangrogou, jusqu'à *Bona*, à une cinquantaine de kilomètres de son confluent.

La région comprise entre la Guinée portugaise et le Sierra-Leone britannique est arrosée par un grand nombre de rivières dont les principales sont : le *Compony*, le *Nunez* que les grands navires peuvent remonter jusqu'à Victoria situé à une soixantaine de kilomètres de son embouchure, et qui passe à *Boké ;* le rio *Pongo*, vaste embouchure (avec *Boffa)* où viennent se déverser les eaux de la Fatalla ; le *Konkoré* qui prend sa source dans le Fouta-Djallon, à 717 mètres d'altitude et reçoit le *Garniguery* et le *Kakrima ;* la *Dubréka* à l'embouchure de laquelle est située la localité du même nom ; enfin, la *Mellacorée* qui passe à Benty et est navigable jusqu'à ce point.

IV. — *Fleuves de la Côte d'Ivoire.*

1° Le cours du Cavally n'est connu d'une manière complète que jusqu'à *Gléoulo*, un peu en amont du confluent du Douaoé. Il

Digitized by Google

est formé par la réunion de cette rivière et du Goubou qui décrit une courbe très prononcée vers l'ouest, cette courbe ayant son sommet aux environs du 7° de latitude nord. Le cours du Cavally est coupé de plusieurs rapides dont le principal est celui de *Baïro*. Le *Youbou* prend sa source dans le massif montagneux *Nimba-Drouplé* et le *Douobé* vers le mont *Bô* signalé par les indigènes au capitaine d'Ollone ;

2° Le San Pedro prend sa source dans les monts Nienokoué (800 m.) et Gao. Son cours a plus de 100 kilomètres ;

3° La Sassandra a été reconnue par MM. Arago, Pobéguin et Thomann et dans sa partie supérieure par Marchand.

Elle est formée par la jonction du *Tien-Ba* et du *Sien* qui prennent leur source vers 9°30' de latitude nord. Ses affluents principaux sont, à gauche, la *Feredogouba* et le *Gouan* ou *Bafing*, puis, plus au sud, le *Zô* reconnu par Woelffel. Au-dessous du confluent de cette rivière, les rapides abondent. Ce sont d'abord ceux de *Baâlay*, puis les chutes de *Nahoua* où le fleuve doit franchir des blocs énormes de granite, les rapides de *Soubré*, de *Bidaga*, de *Boutoubré*, de *Bidé*, de *Sougou*, de *Zaébré*, de *Kekero*, de *Brandé* et de *Doulé*. Cette voie de pénétration n'est donc que difficilement praticable et cela seulement aux pirogues indigènes.

En amont de Boutoubré, les rapides deviennent très mauvais. Un poste a été installé à *Boutoubré* par M. l'administrateur Thomann. *Sassandra* est bâti à l'embouchure du fleuve ;

4° Le Daguiré qui a son embouchure près de Freno est encore fort peu connu ;

5° Le Bandama est formé par la réunion du Bandama-Rouge, du Bandama-Blanc et du N'zi.

Le *Bandama-Rouge* prend sa source un peu au nord du 9° de latitude boréale. Il est lui-même le produit de deux cours d'eau : le *Marahoué* et le *Yani*.

M. *Eysséric* a reconnu le Bandama-Rouge et prouvé son défaut de navigabilité. Près de *Zoukrou*, en particulier, le fleuve est embarrassé d'un véritable chaos d'écueils granitiques.

Le *Bandama-Rouge* a été reconnu par le capitaine Marchand. Il prend sa source un peu au sud du 10° de latitude nord dans le Folloua, et traverse le Tagara, le Gounisoro, le Kouradougou et la région aurifère de *Kami*. Il est lui-même grossi du Bélé qui descend des environs de *Sakala*. Un peu au-dessous du 7° de latitude nord,

Digitized by Google

le Bandama entre dans la forêt dense qui s'étend au loin sur sa rive droite et borde seulement sa rive gauche d'une bande boisée, peu épaisse, à la lisière de laquelle se trouve le centre d'extraction aurifère de *Kokombo*.

Vers le 6° de latitude nord, le *Nzi* vient lui offrir l'apport de ses eaux. Cette rivière borde la lisière occidentale du Djimini et du Diamala, puis décrit une courbe assez prononcée vers l'est. Il est grossi de la *Poulara*.

Le fleuve inférieur *Bandama* arrose *Tiassalé* où a été établi un poste ; puis, entre *Ahoua* et *Bouroubourou*, se parsème de rapides qui interrompent vers ce dernier point sa navigabilité.

Grand-Lahou est construit à l'embouchure du Bandama ;

6° La rivière AGUEBY arrose à ses sources une contrée aurifère, traverse l'Agui et l'Ebrié et vient se jeter dans la lagune auprès de Dabou ;

7° La rivière MÉ arrose la région de *Bouapé* et l'*Attié* occidental;

8° Le COMOE est le fleuve côtier de nos possessions qui pénètre le plus avant vers le nord.

Il descend en effet des environs du mont Mina, dans le Kenedougou. Grossi sur sa rive droite du *Léraba*, il traverse une région assez accidentée dont le principal soulèvement est celui des Komonos (1,450 m.), que borde à l'est le *Dokhozie-Kho*, un autre de ses tributaires.

Le Comoe passe ensuite au centre important de *Mango* (ou *Groumania*), grand marché de kolas de la région et contourne l'Anno.

Dans son cours inférieur, il arrose *Attakrou* et *Bettié*, puis *Petit-Alepé*, *Impérié* et *Grand-Bassam*.

Le Comoe traverse de nombreux rapides dont les principaux sont : entre *Akhiékrou* et *Ebohoué*, entre *Assémoane* et *Daron*, à *Kabrankou*, à *Amanguakourou*, entre *Koummokourou* et *Ahmikourou*, à *Dabiabassou*, à *Bouadikadjoukrou*, à *Amenva*, entre *Tonia* et *Malamalasso*, après *Cottokrou*.

Le COMOE n'est navigable pour les vapeurs (d'un faible tirant d'eau) que jusqu'à Petit-Alépé. Au delà, les indigènes le remontent, pendant environ 200 kilomètres, en pirogues ;

9° La rivière BIA n'appartient à nos possessions que par son cours inférieur. Elle arrose *Krinjabo* et vient se jeter dans la lagune Aby ;

10° La HAUTE-VOLTA noire coule en territoire français. Elle est

Digitized by Google

formée de deux rivières, le *Banifing* et le *Baoulé* qui prennent leur source à l'ouest du soulèvement de *Bobo-Dioulasso.*

De *Sankarany* à l'embouchure du *Bougouri Ba,* la Volta noire est navigable et elle est employée par une flottille (créée en 1898) pour ravitailler nos postes de *Bobo-Dioulasso, Boromo, Diebougou, Lokhosso, Leo,* etc., etc.

La *Haute-Volta* blanche pénètre jusqu'au 14° de latitude nord. Elle est grossie du *Kougouri* et du *Kassimi* sur sa rive droite, du *Nouahou* sur sa rive gauche.

Enfin l'*Oti* prend sa source dans le Gourma qu'arrosent ses deux bras, la *Yanga* et le *Yerboué.*

V. — *Fleuves du Dahomey.*

1° Le Mono forme frontière entre le Dahomey et le Togo allemand. Il est navigable jusqu'au barrage de *Togodou,* à 80 kilomètres dans l'intérieur ;

2° Le Kouffo ou Ao est navigable jusqu'à *Soni* à environ 40 kilomètres de l'embouchure de la rivière ;

3° L'Ouémé est le grand fleuve du Dahomey. Il prend sa source vers le 10° de latitude nord, sépare le *Djougou* du *Borgou,* arrose *Carnotville.* Sur sa rive gauche, il est grossi de l'*Ocpara* qui, pendant une partie de son cours, sert de frontière entre le Dahomey et les territoires du Niger anglais et sur sa rive droite du *Zou.* Un peu en aval de *Dogba,* l'Ouémé se sépare en deux bras qui, tous les deux, vont se jeter dans la lagune.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

APERÇU ÉCONOMIQUE

I. — *Productions naturelles.*

Flore. — Dans l'étude climatologique de l'Afrique occidentale française, nous avons partagé celle-ci en trois régions naturelles différentes : la première prolongement du Sahara, la seconde constituant à proprement parler la steppe soudanaise, la troisième caractérisée par la forêt équatoriale.

En étudiant de plus près la flore de nos possessions, nous sommes amenés à distinguer, en outre, des zones intermédiaires.

C'est ainsi que nous rencontrons successivement :

1° La région saharienne proprement dite ne possédant que la flore désertique ;

2° La zone sahelienne s'étendant sur la rive droite du Sénégal et entre le Niger et ce fleuve, au-dessus du 14°, qui fournit de la gomme en très grande quantité et peut nourrir quelques troupeaux;

3° La vallée du Niger est comme une immense oasis au milieu du désert. La région lac Dhebo-Tombouctou, fertilisée par les inondations, a souvent reçu le nom de « *Nil français* ». Elle produit le blé et le riz en abondance et est appelée à devenir le grenier de toute la partie septentrionale de la boucle du Niger. En outre, ses pâturages nourrissent de nombreux troupeaux. Les crues du Bani donnent la même fertilité aux environs de Dienné.

La zone de terrain qui s'étend sur les rives du fleuve entre Zinder et Say est une seconde exception aux portes du désert. Le riz, le coton, le mil, les arachides, l'indigo y poussent admirablement ;

Digitized by Google

4° Entre la région du sable et la steppe soudanienne existe une zone de transition caractérisée par d'abondants pâturages. Elle comprend le Bourgou couvert de verdure toute l'année, le Macina, le Yatenga élevant des chevaux, des bœufs et des moutons, le Dafina, le nord du Mossi renommé pour ses ânes et, plus à l'est, le Gourma. Le blé et l'orge peuvent être cultivés dans ces pays ;

5° La région soudanienne proprement dite est limitée au nord par le 13° et au sud par une ligne sensiblement parallèle à la côte, passant par Kouroussa, Bissandougou, Odienné, Mango et par le 8° de latitude boréale à l'ouest de ce point.

C'est la steppe immense, çà et là parsemée d'arbres et de cultures. Celles-ci deviennent de plus en plus riches à mesure que l'on avance vers le sud. Les plateaux produisent du mil et du sorgho et, les fonds plus humides, le riz et le maïs.

Le karité ou arbre à beurre pousse entre les 13° et 9° (1). On le rencontre dès le sud du Beledougou et les environs de Kita. Au Dahomey, son habitat commence au nord du 8°.

Le coton (2) se trouve presque partout : dans la région de Say, dans le Mossi, aux environs de Kong, dans le Djimini, à Bouna, sur la moyenne Gambie et, plus au nord, autour de Kita et dans le Beledougou. Le coton soudanais a les soies courtes, ce qui en diminue le prix marchand, mais il serait très probablement améliorable (3).

(1) « Le karité est très répandu dans le Segou. Les moyens employés pour en extraire la graisse sont des plus primitifs. Débarrassées de leur pulpe, les noix sont mises dans une fosse de 2 mètres de profondeur environ sur 0m,80 de diamètre. Elles restent ainsi pendant un ou deux mois, puis elles sont grillées, passées, pilées et bouillies. Les indigènes mangent la pulpe qui a un goût assez agréable. — Nous pensons que le chiffre des arbres du cercle est supérieur à 60,000. (Sansanding en possède environ 2,000.) — La récolte commence vers la fin du mois de juin. Les prix sont les suivants : noix de 6 à 10 francs les 100 kilogrammes. — Beurre : de 0 fr. 25 à 0 fr. 35 le kilogramme. » — (Rapport du capitaine Lambert, commandant le cercle de Segou, au lieutenant gouverneur sur le karité, 1899).

(2) Un groupe vient de se former à Paris sous le nom « d'Association cotonnière coloniale pour développer la culture du coton dans les colonies françaises ». Le développement de cette culture parerait au trust américain.

(3) « Le coton se cultive beaucoup dans le cercle de Segou ; le spécialiste chargé au Soudan de cette question a déclaré que sa soie était fine et nerveuse et qu'en général elle avait de 27 à 28 millimètres de largeur. Mais l'indigène le cultive souvent sans grande précaution, le laisse exposé trop longtemps au soleil après l'éclosion du cocon, ce qui le change en amadou et dessèche les graines qui se brisent au moindre toucher. » (Rapport commercial et politique du cercle de Segou en 1899.)

Digitized by Google

Les *gommiers* s'étendent à l'état isolé jusqu'au 0°25' de latitude nord (1).

Le *tabac* vient bien au-dessus du 8°30' de latitude boréale.

La culture des *arachides* et de l'*indigotier* est fort répandue.

L'*igname* apparaît dès le sud du 11° et les céréales peuvent être cultivées jusqu'au 9°.

6° Au-dessous de la zone soudanienne proprement dite, on rencontre une région intermédiaire entre la steppe et la forêt dense. Elle s'étend sur les rivières du sud et le Fouta-Djallon et au sud de la ligne. Kouroussa, Odienné, Manga. Elle est caractérisée par la présence de nombreuses *lianes à caoutchouc* et par une exubérance plus grande de la végétation.

Les rivières du sud et le Fouta-Djallon produisent, en outre, des baobabs, caïlcédrats, fromagers et légumineuses gigantesques, des arachides, du riz dans les régions basses. Le rio Pongo et la Haute-Fatallah donnent du café, le rio Nunez de l'indigo, la Mellacorée et la Dubréka de la gomme copale. Les premières pentes du Fouta-Djallon portent des arbres fruitiers méditerranéens tels que figuiers, orangers et citronniers. Ses plateaux possèdent de nombreux pâturages qui nourrissent les troupeaux foulbé.

Les pays voisins de la forêt dense, le Mahou (2), par exemple, cultivent l'igname, le riz, le coton et les arachides ;

7° La forêt équatoriale est caractérisée par la présence du palmier à huile, qui ne dépasse guère ses limites.

Dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire, sa culture s'étend sur plus de 300 kilomètres de largeur, tandis que dans le bassin du Bandama il n'existe qu'entre la côte et le 6° de latitude boréale et dans le Dahomey, au sud du 7°.

Le *kolatier* est surtout abondant au nord du 6°30' de latitude et couvre une zone sensiblement parallèle à la lisière de la forêt dense.

Le *cocotier* vient facilement aux environs de la côte; dans le Dahomey, son habitat est limité à une cinquantaine de kilomètres de celle-ci.

Le *palmier à vin* existe dans tout le bassin de la Sassandra et le *bananier* presque partout.

L'*indigotier* et le *cotonnier* poussent à l'état sauvage ou cultivé.

(1) On en rencontre à cette latitude à Beria, dans le Haut-Dahomey. (Mission Toutée.)

(2) Mission Blondiaux.

Digitized by Google

Enfin, M. Thomann a signalé la présence d'une énorme quantité d'arbres et de lianes donnant du *caoutchouc* et d'*essences précieuses* du genre acajou.

Autour des villages, on cultive du *riz de montagne*, du *manioc*, de rares *ignames*, du *maïs*, des *haricots* et un *tabac* assez agréable (1).

Richesses minérales. — La principale richesse minérale de l'Afrique occidentale française est le *fer* que l'on trouve presque partout.

L'*or* existe soit en poudre dans les alluvions déposées par les cours d'eau, soit dans des filons quartzifères ;

1. Sur les rives de la *Haute-Falémé* (Bambouk-Sekolo-Mouralia-Gatera) (2) ;

2. Les rivières du Fouta-Djallon roulent de l'or en petite quantité ;

3. Dans le cercle de Siguiri, le *Bouré* et, à l'est, la région riveraine du Sankarani (Silouba-Sekou) ;

4. Dans la vallée du *Bandama-Rouge*, gisements de *kami* et de *kokoumbo ;*

5. Dans le *Lobi*, sur la rive droite de la Haute-Volta noire ;

6. Dans le *Bondoukou* (Sapia-Zaranou), rivière *Megan*, sur la Comoe entre *Alépé* et *Malomolosso*. Dans l'*Attié*.

L'*or* n'a pas encore été trouvé au Dahomey. Le *salpêtre* est assez rare et le *carbonate de chaux* presque introuvable.

Industrie. — La principale industrie est le *tissage*. Les étoffes obtenues n'ont, en général, qu'une très faible largeur (de 15 à 20 centimètres).

Les principaux centres de production sont : *Kong*, *Dienné*, *Bondoukou*, *Segou*, le *Fouta sénégalais*.

Le *fer* est exploité sur un grand nombre de points, en particulier à *Bobo-Dioulasso*, aux environs de *Kita*. Les Sarakollés du *Fouta-Djallon* ont une grande réputation d'habiles forgerons.

L'industrie du *cuir* est, en général, assez développée (chez les *Maures*, dans le *Mossi*, chez les *Soussous*, à *Dienné)*.

(1) Mission Hastains-d'Ollone.

(2) Dans le Bondou et le Bambouk, les principaux centres aurifères sont : le *Kamanau* (dans les sables de la Falemé), le *Tambaoura* (pépites de 2, 3 grammes et plus), le *Niagalla*, le *Macamano*, le *Sinikana*. L'argent se trouve mêlé à l'or en quantité très faible.

Digitized by Google

Le lavage de l'or est, en général, pratiqué d'une façon fort rudimentaire. Les indigènes exploitent fort peu les filons contenus dans le quartz.

Commerce intérieur de l'Afrique occidentale française.

1° *Dans la boucle du Niger* existe un grand courant commercial qui s'effectue du nord au sud et réciproquement.

Le désert, la région sahelienne et les pays de pâturage du nord envoient, vers le sud, du sel, de la gomme et des chevaux qui sont échangés dans les pays voisins de la forêt équatoriale contre des noix de kola et des bananes. En outre, pendant leur voyage entre ces deux zones commerciales, les caravanes se chargent de beurre de karité, d'étoffes fabriquées à Kong, etc., etc.

Les grands marchés du nord. — Les grands marchés du nord sont : Bammako, Segou, Dienné et Tombouctou.

D'après le *Tarikh-es-Soudan*, *Dienné* « a été fondée par les païens au milieu du IIe siècle de l'hégire du Prophète ; les habitants ne se convertirent à l'islamisme que vers la fin du VIe siècle de l'hégire » (vers l'an 1200 de l'ère chrétienne) et son auteur ajoute : « Cette ville est un des grands marchés du monde musulman. Là se rencontrent les marchands de sel provenant de Teghazza (1) et ceux qui apportent l'or des mines de Bitou. » « Pour moi, disait naguère le colonel Archinard, c'est la ville la plus riche et la plus commerçante que j'aie vue au Soudan. »

Dienné compte environ 8,000 âmes. Les tisserands y sont nombreux et fabriquent des bandes de toile, des pagnes où domine la nuance bleue et des couvertures de couleur chaudron. La peau de mouton tannée sert à faire des bottes, babouches, fourreaux de sabre, selles, etc., etc.

Dienné se livre, par voie d'eau, à un commerce très important avec Tombouctou, par l'intermédiaire de laquelle elle reçoit le sel et la gomme. En outre de ces deux derniers produits, elle exporte vers le sud du mil, du riz, des étoffes, du bétail et reçoit en échange le beurre de karité de la région soudanaise, les étoffes de Kong, les kolas, les instruments en cuivre du Mossi et les bijoux fabriqués

(1) Mines de sel de *Teghazzu*, près de *Taodine*.
Le *Bitou* correspond sans doute au *Bondoukou* actuel.

Digitized by Google

dans ce pays. (Un million de francs environ de mouvement commercial annuel.)

Tombouctou est bâtie sur un promontoire de la falaise saharienne, à 245 mètres d'altitude. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de sa fondation par les Touareg Maghcharen à la fin du ve siècle de l'hégire. Elle ne tarda point à remplacer l'ancien centre commercial de Biro (Oualâta actuel). « Ce fut à la fin du IXe siècle que la prospérité de la ville prit définitivement son essor » (1) (vers 1500).

Tombouctou est, aux basses eaux, à environ 15 kilomètres du Niger. De novembre à février, les pirogues peuvent venir accoster à Kabara (à 9 kilomètres de la ville). « Tous les sept ans à peu près (2), la crue monte jusqu'aux murs de la ville, par les vestiges d'anciens canaux artificiels, aujourd'hui comblés. »

De la ville sainte qui « jamais n'a été souillée par le culte des idoles » (3), est partie naguère la conquête musulmane. Tombée successivement, comme nous l'avons vu, au pouvoir du Mali, du Sonraï et des pachas marocains, elle a commencé à entrer en décadence vers le milieu du XVIIIe siècle, en raison des déprédations touareg.

C'est une cité cosmopolite. Le *Tarikh-es-Soudan* nous parle déjà des gens du Tafilet et du Touât qui y habitaient en grand nombre et de la mosquée des Ghadamésiens. Touareg, Foulbé, Arabes, Maures, Marocains, Sonraïs, gens du Macina et du Mossi, Mandé-Dioula se pressent sur son marché.

On trouve sur celui-ci les articles importés d'Europe, le sel de Taodeni, la gomme des pays maures, les produits locaux : grains, bestiaux et étoffes, les denrées soudaniennes (4). Le chiffre de son mouvement commercial est évalué à 1,500,000 francs.

Segou est l'ancienne capitale du royaume bambara du Kouroubari (XVIIIe siècle) (5). C'est plutôt une agglomération de plusieurs centres (Segou-Koro, ou vieux Segou ; Segou-Koura, ou Segou neuf, Segou-Bougou et Segou-Sikoro), qu'une ville dans la véritable acception du mot. Elle offre une grande importance commerciale

(1) *Tarikh-es-Soudan* d'Es-Sâdi.

(2) Capitaine LENFANT.

(3) *Tarikh-es-Soudan.*

(4) La population de Tombouctou ne s'élève guère actuellement au delà de 6,000 âmes.

(5) Puis d'Ahmadou fils d'El Hadj-Omar, fondateur de l'empire toucouleur.

Digitized by Google

(un million de francs de mouvement commercial annuel). C'est un entrepôt de sel venu surtout de *Tichit*, car la barre de sel de Taodeni, qui coûte de 12 à 18 francs à Tombouctou, en vaut environ 35 à Segou.

Le sel de Taodeni ne descend donc le Niger guère plus loin que Dienné.

Les tisserands *sonninkés* de Segou fabriquent différentes étoffes de cotonnade et des *dampés*, sortes de tapis ornés de dessins formés par le tissage même (1).

Des ouvriers en cuir préparent les peaux, les tannent et les transforment en équipements et harnais.

On fabrique également beaucoup de vannerie. Les centres commerciaux du sud sont surtout des marchés à kolas. Les missions Wœlffel, Blondiaux et Eyssèric ont permis de déterminer l'existence d'un double alignement de marchés à kolas entre les 11° et 8° de longitude ouest.

La PREMIÈRE ZONE commerciale occupe les environs du 9° de latitude boréale. Ses principaux centres sont : *Beyla* (poste français), Koro, Toté, Kani et *Sakala*, le plus important de tous. La population y est composée en grande partie, tantôt de Malinkés, tantôt de Bambaras. Ils reçoivent les kolas et l'huile de palme des villages de la SECONDE ZONE situés à la lisière méridionale de la forêt ou dans la forêt même, tels que Gouake, Lola, N'zo, Gueasa, Lautin, Gangouali, Touna, *Seguela*, Massala et Danhatogo (ces deux derniers près du Bandama-Rouge). Le trafic des localités de la première zone est de beaucoup le plus considérable. Ce double alignement peut s'expliquer par la sauvagerie et l'humeur méfiante des gens de la forêt qui craignent le contact immédiat et continu des Bambaras et Malinkés (2).

Les kolas sont échangés contre des étoffes, de la poudre, *du sel*, de la verroterie, etc., etc.

Plus à l'est, l'*Anno* et le *Bondoukou* sont les deux grands centres d'exportation des noix de kola et des bananes. *Mango*, capitale de

(1) « Les cotonnades dites de Segou sont la base du commerce et de la richesse du cercle, les tissus prennent un grand prix en s'éloignant du cercle. C'est ainsi qu'à Siguiri elles valent de 15 à 20 francs, tandis qu'à Tombouctou, elles atteignent jusqu'à 30 et 35 francs. » (Rapport commercial agricole du chef de cercle de Segou, 1899.)

(2) Néanmoins plusieurs villages de la lisière de la forêt ont accepté des chefs mandés. — L'élément mandé est un élément dévastateur de forêts.

Digitized by Google

l'Anno, possède quelques tisserands. Elle reçoit les étoffes de Kong, le sel venu de Djenné, le beurre de Cé, la ferronnerie, etc., etc.

Bondoukou, l'antique *Bitou*, paraît être de fondation antérieure à 1042. C'est un centre de commerce et un nœud de communication de premier ordre, en relation, d'une part, avec l'Achanti et Grand-Bassam qui lui fournissent les articles d'Europe et de l'autre avec Kong et le Soudan central. Le pays produit quelques étoffes tissées avec du coton venu de Bouna. Bondoukou échange ses kolas contre du sel et des étoffes de Kong.

Citons enfin le grand marché de *Salaga* situé plus à l'est, en territoire anglais.

Voies commerciales réunissant les marchés du nord et ceux du sud.

1° *Route Tombouctou-Hombori-Dori.* — Le sel transporté en pirogues de Kabara à *Saraféré*, port fluvial du Bara-Issa, est porté par les caravanes jusqu'à Hombori et Dori ;

2° *Route Dienné (ou Bandiagara), Ouaghadougou, Salaga.* — Les caravanes venues de Dienné apportent à *Ouaghadougou* du sel, des étoffes, des chevaux du Macina et du Yatenga, qu'elles y échangent contre des ustensiles de cuivre, des bijoux fabriqués dans le Mossi, du beurre de Cé, des ânes élevés dans la région en grande quantité.

Le Mossi reçoit des noix de kola de Salaga, par le Mampoursi et le Dagomba ;

3° *Route Dienné, Bobo-Diolassou, Kong et Mango (ou Bondoukou).* — Cette route est parcourue par les Mandé-Dioulas de Kong.

D'après la tradition locale, *Kong* aurait été fondée à la même époque que Djenné. Les auteurs arabes ne parlent pourtant point de cette ville dans leurs ouvrages.

Quoi qu'il en soit, les Mandés-Dioulas s'infiltrèrent peu à peu dans la région et, lorsqu'ils furent en assez grand nombre, substituèrent leur pouvoir à celui des autochtones. Sekou Ouattara accomplit ce coup de main vers 1790.

En 1888, Binger estimait la population de Kong à 15,000 âmes. Aujourd'hui, les ravages exercés par Samory jusqu'en 1898 ont à demi ruiné la ville. Il faut espérer que, grâce au rétablissement de la paix et aux qualités éminemment commerciales de ses habitants,

Digitized by Google

elle ne tardera pas à se relever et à reprendre son ancienne place de grand marché soudanais.

Kong fabrique des tissus de coton de couleur rouge et blanche. Les indigènes ne savent pas teindre le coton, ils en sont donc réduits à acheter à Bondoukou le fil de coton rouge qu'ils entremêlent au fil blanc. Les femmes font de la vannerie.

Les Dioulas se rendent à *Bondoukou* et *Groumania (Mango)* et échangent le sel et les étoffes venus de Dienné, les tissus de Kong, la ferronnerie de Bobo-Diolassou contre des kolas blancs de l'Anno ou des kolas rouges originaires de l'Achanti et des étoffes grossières fabriquées à Mango. A *Dienné*, ils portent différents tissus venant de Kong ou de Salaga, des noix de kola, du piment rouge et du poivre. Sur leur route, ils se livrent à quelques échanges avec les gens de *Bobo-Diolassou*, fort habiles forgerons.

Les relations de Kong avec le *Mossi* sont moins suivies.

Le sel qui circule sur la route *Dienné-Kong* provient exclusivement de Taodeni ;

4° *Route Segou-Sikasso-Tengréla-Sakhala.* — *Sikasso*, capitale du Kenedougou, est admirablement située, au point de vue commercial, à la tête de vallées qui vont rayonner dans tous les sens. L'industrie du fer y est très développée. Son mouvement commercial annuel est évalué à près d'un million de francs.

Tengrela était autrefois un des centres les plus riches du Follona. Sa prise de possession en 1885, par Samory, l'a conduite à la ruine.

Les commerçants du nord viennent vendre dans le Kenedougou des chevaux, du bétail, du sel *(d'Idjil)*. A Sakhala et dans les marchés environnants, ils échangent le sel, les étoffes, etc., etc., contre les kolas et les bananes provenant de la forêt dense, qu'ils rapportent à Segou avec du beurre de Cé acheté sur leur route ;

5° *Route Bammako-Tenetou-Ouassoulou-Kani.* — Cette route est analogue et parallèle à la précédente. Les objets d'échange sont identiques (étoffes, sel d'Idjil, bétail contre kolas, bananes, arachides, beurre de Cé (1) ;

(1) « Bammako se développe de jour en jour. La route de ravitaillement y a considérablement aidé. Bammako est également un des points importants du passage du sel. — De là les Dioulas se répandent dans la partie de la boucle qui se

Digitized by Google

6° *Route de Kita-Bissandougou-Beyla.* — *Kita* est un nœud de routes fort important, étape nécessaire entre le Haut-Sénégal et le Niger-Moyen ; entre le Kaarta et le Haut-Niger. Dans la ville et ses environs, on fabrique des étoffes, partie en coton blanc du pays, partie en coton de couleur d'origine européenne. Les bandes ainsi obtenues n'ont que de 10 à 15 centimètres de largeur. A cette industrie s'ajoutent celles des cuirs, de la teinture des étoffes surtout en bleu). Le fer est assez habilement travaillé à Kita.

Siguiri, sur le Niger, est devenu un centre important d'achat de caoutchouc.

Kankan, qui se trouve sur la même route commerciale, était autrefois un marché très fréquenté (karité, gutta-percha, arachides, etc., etc.).

Le commerce est fait par les Malinkés qui se répandent jusqu'à la lisière de la forêt dense. A *Beyla,* ils s'approvisionnent de kola et de bananes en échange du sel d'*Idjil* et des produits du nord et du centre ;

7° Dans l'est de la boucle du Niger, il existe enfin une route commerciale de direction est-ouest. Elle a pour point de départ *Kano,* centre économique très important du Soudan anglais, passe par le Sokoto, franchit le Niger à *Ilo* et se dirige vers le Borgou, le *Djougou* et *Salaga.* Les *Haoussas* qui la fréquentent apportent de Kano des étoffes mesurant jusqu'à 60 centimètres de largeur de fabrication locale ou d'origine anglaise, des selles et autres objets en cuir, du sel provenant de *Bilma* (venu par l'Aïr et Zinder). Ils jouent un rôle assez analogue à celui des Mandé-Dioula sur la route Kong-Dienné. En échange, ils rapportent des noix de kola, du karité, etc., etc.

II. — *Voie du Sénégal.*

Par la voie du Sénégal remontent les produits d'Europe, étoffes, ustensiles de tous genres, verroterie, etc., etc., qui sont échangés

trouve comprise au sud, dans un triangle dont un côté serait le Niger et un autre côté une ligne passant par Sikasso. » (E. Baillaud. — *Sur les routes du Soudan*). A Bammako, le mouvement commercial atteint annuellement 500,000 francs.

Digitized by Google

contre la gomme de la région sahélienne, les arachides, du bétail, etc, etc. (1).

Le Saloum et la Casamance se livrent au même trafic.

III. — *Voie des rivières du sud.*

Des rivières du sud partent plusieurs routes vers le Fouta-Djallon. On peut exporter principalement de ce pays le *caoutchouc*, l'*indigo*, les *fruits* qui y poussent en grande quantité, les *arachides*, la gomme dite « copale », le bétail élevé sur les plateaux par les *Foulbé*.

IV. — *Voies de la Côte-d'Ivoire.*

De ce côté, la forêt vierge interpose une barrière difficilement pénétrable. Les principales routes sont celles qui suivent le cours des fleuves, moitié par eau, moitié par terre.

Celle du Bandama présente le grand avantage de traverser la forêt dense dans sa partie la plus étroite. Elle aboutit au Baoulé, pays belliqueux et difficile à assimiler. Le capitaine Marchand, revenant de Kong, ramena avec lui plusieurs centaines de Dioulas, leur montrant ainsi la route à suivre, pour venir chercher à Grand-Lahou les articles européens (étoffes, sel, ustensiles, etc., etc.). Par malheur, la prise de Kong et du Djimini par Samory vint entraver ces généreux efforts. Il n'est point douteux qu'avec la sécurité, les relations seront reprises.

Le Comoe pénètre très avant dans le Soudan ; malheureusement, sa navigation est difficile en raison des nombreux rapides qui parsèment son cours. Il traverse des régions aurifères très importantes.

V. — *Dahomey.*

L'arrière-pays du Dahomey est exploité, comme nous l'avons vu, par les commerçants haoussas. Les comptoirs de la côte tirent, de l'intérieur, l'huile de palme, principale richesse du pays, les noix

(1) Le Sénégal se livre aussi à un certain commerce dans la région de Tombouctou. Par le fleuve les marchands apportent du mil, du karité, du kola et de la guinée. — Ces derniers sont échangés contre les bœufs des Songhays. Ces bœufs sont ramenés par la voie du Sahel dans la vallée du Sénégal pour être vendus à Médine et à Saint-Louis. (Bulletin. Comité A fr. fr. 1900.)

Digitized by Google

de coco venant des régions voisines de la mer, quelques arachides, l'huile de coco ou coprah.

Commerce extérieur des colonies de l'Afrique occidentale française.

I. — *Sénégal.*

Le Sénégal est notre plus ancienne colonie d'Afrique occidentale, ce qui explique le chiffre élevé de ses transactions avec les puissances européennes. Il a de tous temps exporté des GOMMES en quantité très considérable, des *arachides*, un peu de *caoutchouc*, quelques *amandes de palme*, des *peaux et cuirs*.

Les importations consistent surtout en beurres, farine, huile, riz, guinées et tissus, vins, tabac, verroterie, spiritueux, conserves.

En 1887, le commerce s'élevait à :

Importations	25,812,676 fr.
Exportations	13,944,042
Au total	39,756,718 fr.

Et, en 1899, à :

Importations	50,059,834 fr.
Exportations	23,546,425
Au total	73,606,259 fr.

De 1887 à 1899, le commerce avait donc augmenté de 33,849,541 francs.

Pour les années 1901, 1902 et 1903, les chiffres exprimant le mouvement commercial ont été les suivants :

	Importation.	Exportation.
1901	64,073,960 fr.	38,205,361 fr.
1902	42,734,929	32,001,279
1903	58,847,911	43,709,663

L'année 1902 a donc été marquée par un léger fléchissement qui ne s'est heureusement pas répercuté sur 1903.

Digitized by Google

Les principaux produits d'exportations ont été les suivants :

	Arachides.	Gommes.	Caoutchoucs.
1902.....	20,524 fr.	1,647 fr.	2,195 fr.
1903.....	34,574	996	3,268

II. — *Guinée française.*

Elle exporte du CAOUTCHOUC en grande quantité, puis des palmistes, de la gomme copale, des arachides et des fruits divers.

Les importations consistent en : comestibles et conserves, matériaux de construction, boissons, machines, etc., etc.

En 1898, le commerce s'élevait à :

Importations.....	9,019,871 fr.
Exportations.....	7,799,968
Soit au total.....	16,819,839 fr.

Puis, en 1899 :

Importations.....	15,441,710 fr.
Exportations.....	9,461,496
Au total.....	24,903,206 fr.

Et en 1900 :

Importations.....	14,275,452 fr.
Exportations.....	9,779,772
Au total.....	24,055,224 fr.

En 1900, il s'est produit une baisse et une mévente du caoutchouc. Elle est attribuable à un ralentissement de consommation en Europe, la quantité de caoutchouc extraite continuant au contraire à grandir. En outre, les caoutchoucs guinéens contenaient un grand nombre d'impuretés qui ont fait refuser l'achat de stocks considérables. En conséquence, l'administration s'est préoccupée, en 1901, d'améliorer les produits reçus des indigènes en les soumettant à un contrôle sévère.

Digitized by Google

Au mois d'octobre 1901 seulement, les cours du caoutchouc se sont relevés en Europe et, par contre-coup, les affaires ont repris en Guinée avec un nouvel entrain.

Néanmoins, la crise de 1900 a encore agi sur les chiffres du commerce de 1901. Ceux-ci s'élèvent à :

Importations.	7,744,587 fr.	Part de la France.	3,185,093 fr.
		Part de l'étranger.	4,559,484
Exportations.	7,982,599	Part de la France.	1,424,330 fr.
		Part de l'étranger.	6,558,269
Au total...	15,727,186 fr		

Soit un fléchissement de plus de 8 millions de francs sur 1900.

En 1902, les exportations se sont élevées à 11,374,389 francs, et en 1903 à 16,468,794 francs.

De 1890 à 1903, les exportations de caoutchouc en poids se sont élevées de 829,244 kilogrammes à 1,467,722 (1).

III. — *Côte-d'Ivoire.*

La Côte-d'Ivoire exporte de l'HUILE et des AMANDES DE PALME en très grande quantité, des fruits et graines, des bois.

Elle importe, en échange, des denrées coloniales de consommation, du bois, des boissons, des produits chimiques, des tissus et des vêtements, des ouvrages, métaux, etc., etc.

Son commerce a subi également un sensible fléchissement en 1901, comme le montrent les chiffres suivants :

	1898.	1900.	1901.
Importations...	5,598,942 fr.	9,080,873 fr.	7,285,993 fr.
Exportations...	5,647,156	8,074,589	6,542,703
Au total.	10,645,898 fr.	17,155,462 fr.	13,828,696 fr.

Cette sensible diminution est imputable à des causes analogues à celle du commerce de la Guinée. Elle se fait moins sentir en raison

(1) Rapport d'ensemble sur la situation générale de la Guinée française en 1902. Paris, Firmin Didot.

Digitized by Google

de la moins grande quantité de caoutchouc qu'exporte la Côte-d'Ivoire.

IV. — *Dahomey.*

Les exportations consistent surtout en HUILE (1) et AMANDES DE PALME (2), *kolas*, *cocos* et *coprah* en petite quantité, du *caoutchouc* (3), des *poissons secs* et *fumés*, quelques *dents d'éléphants.*

Les importations consistent en saindoux, tabacs, sels, tissus (4) (qui ont diminué) ; farines, beurre, riz, sucre, bois, boissons, savons, ciments, parfumerie, fils, ouvrages en fer et en bois (qui ont augmenté).

Les chiffres suivants permettent d'apprécier la situation :

	1898.	1900.	1901.
Importations...	9,994,567 fr.	15,221,419 fr.	15,752,650 fr.
Exportations...	7,538,759	12,755,894	10,178,916
Au total.	17,533,326 fr.	27,977,313 fr.	26,231,566 fr.

En 1902 et en 1903, le mouvement commercial du Dahomey a été le suivant :

	1902.	1903.
Importations.....	17,090,386 fr.	11,264,258 fr.
Exportations.....	13,669,216	9,540,066
Au total...	30,659,602 fr.	20,804,324 fr.

Donc baisse de plus de 9,955,000 francs provenant de la durée de l'hormattau et de la sécheresse qui ont amené une mauvaise récolte du gros régime des palmiers.

Il ne faut donc pas attribuer à cette baisse plus de portée qu'elle n'en a en réalité, étant toute fortuite et accidentelle.

(1) L'huile de palme entre pour : 4.742.494 francs dans l'exportation.
(2) Et les amandes pour : 4.842.324 francs.
(3) Le caoutchouc pour 29.453 francs.
(4) Une partie de ceux-ci viennent de Manchester.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LES VOIES DE PÉNÉTRATION FRANÇAISES DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

La question capitale que doit désormais se poser et résoudre la politique française dans l'ouest africain est celle des voies de communication.

Le précédent paragraphe a distingué à dessein, dans notre empire colonial, deux courants commerciaux différents, l'un intérieur qui s'épanche dans la direction du nord au sud et réciproquement des marchés du Niger à ceux de la lisière de la forêt équatoriale, l'autre qui draine vers la côte les productions de nos divers hinterlands.

Le premier n'a pas influé jusqu'à nos jours sur le développement économique de nos colonies et a, d'ailleurs, été longtemps entravé par les luttes soutenues contre Samory ; le second n'a pour origine que des pays relativement très rapprochés de la côte.

Il s'agit donc de créer de grands collecteurs capables de les capter l'un et l'autre et de les diriger vers la mer, de fournir en un mot des débouchés aux grands centres de production de la boucle du Niger.

Le gouvernement de l'Afrique occidentale a fort bien compris cette nécessité et l'emprunt de 65 millions qu'il va contracter sera attribué en majeure partie à l'établissement des voies de communication (1).

Le plan formé comporte, dans ses lignes générales, la jonction à la côte de chacun des biefs navigables du Niger:

(1) 500.000 francs doivent être consacrés à l'étude du chemin de fer à construire entre Thiès et Kayes; 5.000.000 serviront à améliorer les fleuves Sénégal et Niger; 17.000.000 seront affectés à l'achèvement de la voie ferrée de Guinée et 10.000.000 à celle de la Côte-d'Ivoire.

Digitized by Google

1° Réunion du bief Kouroussa-Bammako à la mer par la voie ferrée de la Guinée française ;

2° Réunion du bief Koulikoro-Anongo-Say à la mer par le chemin de fer du Soudan français de Kayes à Koulikoro, et par le cours du Sénégal régularisé ;

3° Jonction du Niger inférieur au Dahomey par la voie ferrée Cotonou-Parakou ;

4° La récente mission du capitaine Lenfant a prouvé qu'il était possible de remonter le Niger avec des chalands pesamment chargés de notre enclave de Forcados jusqu'à celle d'Arenberg et de cette dernière jusqu'à Say, les vapeurs poussant d'ailleurs facilement jusqu'à Arenberg.

Enfin, la Côte-d'Ivoire doit être mise en relations avec les Etats du centre de la boucle du Niger par une voie ferrée dont le tracé est à l'étude.

L'exécution d'une telle œuvre présentera tout à la fois des avantages économiques et politiques. En raccourcissant les distances, le rail rendra notre action plus rapide et plus efficace. Il permettra de porter promptement des renforts sur tel ou tel point, de ravitailler nos colonnes et nos postes, en même temps que d'exploiter les ressources naturelles des pays traversés :

1° *Voie de pénétration du Sénégal.* — Cette voie de pénétration se compose de deux parties : le fleuve et le chemin de fer Kayes-Koulikoro.

a) *Le fleuve.* — Nous avons vu qu'aux hautes eaux, le Sénégal est navigable jusqu'à Kayes. Par malheur, même à cette époque, la navigation est difficile en bien des points. On s'est donc préoccupé d'améliorer le cours du fleuve. Le lieutenant de vaisseau Mazeran, chargé d'une mission d'étude hydrographique, en est arrivé aux conclusions suivantes : nettoyage du fleuve et enlèvement des troncs d'arbres qui encombrent le chenal, balisage du Sénégal, réglementation sévère pour arrêter le déboisement des rives et mesures propres à assurer le plus rapidement possible le reboisement, construction d'un chemin de halage pour les chalands du commerce, création d'un service de la navigation qui serait chargé de tout ce qui concerne le fleuve, etc., etc.

De la mer à Kayes, le Sénégal décrit une courbe prononcée, ce

Digitized by Google

n'est donc point la voie la plus directe de pénétration, mais c'était, jusqu'à nos jours, la plus praticable.

Le développement de notre colonie du Sénégal, dans ces dernières années, permet d'envisager actuellement la possibilité d'une seconde solution susceptible de doubler tout au moins la première, sinon de la remplacer. Nous voulons parler ici de la voie ferrée projetée entre Thiés sur la ligne Dakar-Saint-Louis et Kayes sur le Sénégal (1). L'avantage qu'elle offrirait serait celui de la ligne droite sur la ligne courbe. Une mission chargée de faire les études relatives au tracé de ce chemin de fer a été confiée récemment au colonel du génie Rougier ;

b) *La voie ferrée Kayes-Koulikoro.* — La construction du chemin de fer de jonction entre Sénégal et Niger a commencé dès 1881. En 1889, il atteignait Bafoulabé. Actuellement, la locomotive va jusqu'à Kita (309 kil.), et dans « deux ou trois ans au plus elle parviendra au Niger » (1). Une route praticable aux voitures Lefèvre et aux automobiles l'a d'ailleurs précédée. La longueur totale de la voie ferrée sera d'environ 550 kilomètres ;

2° *Voie de pénétration de la Guinée.* — Cette voie de pénétration doit réunir, avons-nous dit, la côte de l'Océan au bief navigable du Niger : Kouroussa-Bammako. *Elle transportera en outre, vers la côte, les riches productions du Fouta-Djallon et du Haut-Niger.* Dès 1881, M. de Sanderval proposait un chemin de fer qui partirait de Boké sur le rio Nunez. A son projet, on a préféré celui du capitaine Salesses joignant Konakry à la région de Timbo et à Kouroussa. Une route a précédé la voie ferrée suivant cette direction générale. En mai 1902, les travaux de terrassement ont atteint le kilomètre 149 et le village de *Kindia.*

Le 30 novembre, la plate-forme de la ligne se développait sur 100 kilomètres et la voie était posée jusqu'au 18e kilomètre. On espère qu'en octobre 1903 la voie sera complètement achevée jusqu'à *Kindia* (150 kilomètres). La longueur totale jusqu'au Niger sera d'environ 600 kilomètres ;

3° *Voies de pénétration de la Côte d'Ivoire.* — Les cours d'eau, ces routes qui marchent, ont longtemps paru les seules voies de pénétration possibles à travers l'opacité de la forêt équatoriale.

(1) Cette voie ferrée desservirait le Baoule, pays très riche en arachides. — Le grand port du Sénégal sera alors Dakar, comme la nature semble l'avoir voulu.

Digitized by Google

De ses diverses missions exécutées de 1892 à 1894, le capitaine Marchand avait cru pouvoir conclure à la possibilité de l'établissement d'une voie commerciale tournant les rapides du Bandama à Tiassalé par 45 kilomètres de route, puis suivant le cours du Bandama. Une autre route d'une centaine de kilomètres aurait réuni le dernier point navigable du Haut-Bandama à Torotieri, tête de la navigation du Bagoe coulant en sens inverse du Bandama et dans une vallée très rapprochée. Les missions Blondiaux et Eysséric ont prouvé que le bief moyen du Bandama, que le capitaine Marchand supposait navigable en amont d'Amondou, comporte des obstacles sérieux et, en particulier, les écueils de Zumou-Krou et les rapides de Zou-Krou. Des difficultés analogues ont été reconnues sur le Bandama-Blanc aux environs de Laossou.

Le premier projet de transnigérien formé devenait donc irréalisable.

D'autre part, on savait depuis plusieurs années que le Comoe était coupé de nombreux rapides. Les missions Hostains, Pobéguin et Thomann acquirent la même conviction relativement au Cavally et au Sassandra.

Les voies fluviales furent donc abandonnées et, en 1898-1899, la mission Houdaille reconnut le tracé possible d'une voie ferrée réunissant d'une part Abidjan sur la lagune, de l'autre Petit-Alépé, point où le Comoe cesse d'être navigable pour les vapeurs, à Memni, Bouapé et Kouadiokofi.

On se décida à créer un port à Abidjan. Le principe en avait été adopté par la mission Houdaille. Mais celle-ci avait projeté de percer le cordon littoral à Petit-Bassam par un canal mettant en communication la lagune avec la mer, ce canal devant permettre l'entrée de navires de 6 mètres de tirant d'eau. On s'est arrêté récemment à des travaux moins coûteux. On se contentera d'un canal d'une vingtaine de mètres de largeur et de 3 mètres de profondeur permettant à des petits vapeurs d'aller chercher le chargement des navires mouillés devant Petit-Bassam.

Ce futur port d'Abidjan a été pris pour base d'un nouveau tracé de voie ferrée reconnu par le capitaine du génie Crosson-Duplessis et passant par Ery Macougnié pour se diriger ensuite sur Kouadiokofi. Ce tracé est beaucoup plus court que celui étudié en 1899 et son établissement rencontrera peu de difficultés dans la nature du terrain traversé.

Digitized by Google

Cette voie ferrée sera probablement prolongée vers Kong et de là vers Sikasso, point terminus de la navigation du Banifing, sous-affluent du Niger ;

4° *Voie de pénétration du Dahomey.* — Une voie ferrée unissant le Dahomey au Niger a été étudiée. De Kotonou au grand fleuve soudanais, son développement sera d'environ 700 kilomètres. L'exécution activement poussée a permis d'inaugurer, le 3 septembre 1902, les 100 premiers kilomètres entre *Kotonou* et Attagou et, le 30 octobre, les 23 kilomètres suivants entre *Attagou* et *Taffa.* De là, la voie ferrée gagnera *Cana, Paouignan, Thaourou, Parakou,* traversera le *Borgou* et atteindra le Niger (peut-être à *Garou).*

Elle pourra ainsi détourner à notre profit le commerce d'Ilo et traversera, en outre, des régions éminemment propres aux cultures tropicales comme celle d'Allada.

Elle maintiendra enfin sous notre domination le pays *Bariba* dont la soumission a été difficile. Sa proximité du Soudan anglais lui donne une importance capitale ;

5° *Voie Sikasso-Say.* — Ces diverses voies de communication établies, il sera peut-être utile de les relier en quelque sorte par un chemin de fer coupant sensiblement en LIGNE DROITE la boucle du Niger de *Sikasso* à *Say* ou un point voisin du Niger. Son établissement serait facile en raison de l'absence de soulèvement orographique important dans cette région. On pourrait la joindre au *grand central africain* à Zinder (Damergou). Le jour où ces divers projets seront réalisés, notre empire d'Afrique occidentale possédera vraiment l'unité.

Le fil *télégraphique* a d'ailleurs précédé le rail entre *Sikasso* et *Say.* Une mission spéciale a exécuté cette tâche en onze mois. Elle a dû constamment éviter le voisinage des indigènes, ceux-ci coupant les fils pour s'en fabriquer des bracelets. Dans le même but, la ligne a été établie souterrainement à une profondeur de $1^{m},50$ environ. Sur plusieurs points, la présence de marais ou de cours d'eau a permis d'éviter ce surcroît de travail : on s'est alors contenté de noyer le fil. La ligne télégraphique est actuellement prolongée du Niger au Dahomey (1).

(1) Ces renseignements m'ont été communiqués par un membre de la mission faisant actuellement son service en France comme simple soldat. — Les fatigues subies pour mener à bien une pareille tâche ont été énormes.

Digitized by Google

Le dispositif total du système de nos voies de pénétration se composera finalement des quatre grandes routes ferrées : Dakar-Koulikoro ; Konakry-Kouroussa ; Côte-d'Ivoire-Sikasso ; Kotonou-Niger ; ayant chacune un grand port à leur extrémité côtière et réunies entre elles à leur autre extrémité par la ligne Sikasso-Say.

Conclusions.

De toute cette étude de l'Afrique occidentale française, il semble possible de déduire quelques conclusions :

1° *Au point de vue politique,* nos missions d'exploration et nos colonnes ont fait pénétrer notre influence dans la majeure partie des contrées réservées à notre extension. Il s'agit désormais de nous établir solidement dans nos conquêtes. Dans ce but, il semble préférable de tenir les points importants avec des forces respectables, plutôt que de disséminer nos troupes dans une foule de postes secondaires. Il est également nécessaire que chaque souverain nègre un tant soit peu puissant ait auprès de lui un résident français. C'est là un système bien vieux, mais qui a toujours donné d'excellents résultats. Il faut par-dessus tout éviter la formation de grosses agglomérations soumises au même individu. Comme le disait avec tant de raison Binger : « Qu'un chef se fasse appeler Damel, Brack, Bour, Bassa, Almamy, Naba, dès qu'il commande à une population de plus de 25,000 âmes, il doit être supprimé, sans quoi il dévaste au lieu d'organiser et de régénérer. » Les exemples des Samory et des Rabah sont là pour prouver la vérité de cette assertion.

Il importe enfin de laisser le pouvoir aux mains de l'autorité militaire jusqu'à la pacification complète d'un pays, mais sous la direction supérieure du gouvernement général pour conserver l'*unité de vues et d'action ;*

2° Au point de vue social, nous devons nous faire une haute idée de notre *rôle civilisateur.* La force brutale a une grande puissance sur les peuples primitifs, mais c'est en somme un moyen négatif. L'affection et la communauté des intérêts sont seules capables de créer de grandes choses. Tout en inspirant le *respect,* il faut donc provoquer l'attachement.

Certaines races, par leurs qualités intellectuelles et morales, sont plus particulièrement aptes à recevoir la bonne semence et à nous

Digitized by Google

aider dans cette œuvre sociale de régénération. L'excellente race des agriculteurs bambaras et, d'une manière générale, l'élément mandé si vivace et si répandu dans nos possessions, qu'il se livre à la culture ou au commerce, peuvent nous rendre des services signalés. Plusieurs chefs indigènes sont déjà devenus nos fidèles collaborateurs. « Entre tous se distingue Mademba-Saye, fama de Sansanding, qui a multiplié dans sa circonscription les essais agricoles (tabac, coton, caoutchouc) » (1).

D'une manière générale, le nègre aime la culture, il s'agit donc, par tous les moyens possibles, de l'attacher à son sol. La race blanche soudanaise est, au contraire, essentiellement pastorale. Maures et Foulbé peuvent donner un grand essor à l'élevage dans nos possessions. Tout se résume en ce principe général : utiliser chacun suivant ses aptitudes ;

3° Il est de toute nécessité d'enseigner aux indigènes des méthodes de culture et d'exploitation. Habitant un sol privilégié, ils ne sont que trop enclins à se contenter du nécessaire sans chercher à développer leur bien-être propre ou celui de leur pays (1). Ils devront apprendre à éviter le gaspillage tout en utilisant la totalité des ressources de leur région. Ils peuvent, par exemple, extraire le latex caoutchouteux d'une foule de lianes différentes au lieu de se contenter de toujours exploiter les mêmes espèces. La façon dont ils cultivent le café est fort rudimentaire, etc., etc.

Nos colonies possèdent d'ailleurs certaines ressources demeurées inexploitées. Citons seulement ici le banc d'Arguin très riche en poissons comestibles et capable *de remplacer un jour Terre-Neuve*. Le Gourounsi possède de la soie sauvage que les indigènes utilisent fort mal dans leur ignorance de l'élevage des vers à soie.

Au point de vue MINIER, une prospection complète des diverses régions aurifères s'impose. Il s'agit de déterminer le rendement possible de chacune de celles-ci (soit en pépites, soit en poudre d'or).

Il est nécessaire que chacune de nos colonies ne se spécialise pas

(1) Nos chefs de poste se sont mis à cette tâche. C'est ainsi que dans le cercle de Segou on a montré aux indigènes le défaut capital du métier à tisser le coton qu'ils emploient, lequel défaut consiste dans l'étroitesse. — Il ne permet donc de fabriquer qu'une très petite bande d'étoffe à la fois. « Il paraît nécessaire, à moins de rester stationnaires et dans la routine, de leur donner des métiers plus grands mais aussi simples que les leurs. Les métiers dont se servent les paysans de la Basse-Normandie et de la Mayenne paraissent tout indiqués. » (Rapport politique et commercial du commandant du cercle de Segou en 1899.)

Digitized by Google

trop dans tel ou tel genre d'exploitation. Nous avons eu l'occasion, à ce propos, de citer la crise de la Guinée française en 1900, causée par la mévente du caoutchouc, sa production essentielle.

Enfin, il a déjà été suffisamment insisté sur les avantages d'une ouverture rapide de débouchés vers la mer, qu'ils soient obtenus par l'amélioration des voies fluviales, par la construction de routes ou par celle de voies ferrées. Dans le même ordre d'idées rentre l'agrandissement de nos ports et en particulier de *Dakar*, étape entre l'Europe et l'Amérique et point d'appui de notre flotte en même temps que centre d'aboutissement futur du courant commercial sénégalien.

Ce dernier sera encore accru par la soumission définitive de la région maure. L'échec récent de la mission Blanchet montre la grande nécessité de l'établissement de notre domination sur cette contrée.

L'importation augmentera parallèlement à l'exportation. Il suffira pour cela de faire naître chez les indigènes des besoins qui leur étaient jusque-là inconnus. On pourra profiter de leur goût pour les étoffes brillantes, pour les bijoux. Les instruments et machines agricoles leur deviendront, en outre, de plus en plus nécessaires chaque jour. Ajoutons enfin à ces différents articles l'importation du sel qu'ils sont obligés d'aller chercher si loin.

BIBLIOGRAPHIE DU LIVRE III

(Afrique occidentale française)

Au point de vue historique :

Auteurs arabes cités dans la bibliographie du chapitre III et en particulier :

Tarikh-es-Soudan (Histoire du Soudan jusqu'en 1655), par Es-Sádi. Traduction Houdas. Ernest Leroux, Paris, 1900.

Tedzkiret-en-Nisian (Biographie des pachas marocains du Soudan de 1590 à 1750), par Akbar-Moloûk-es-Soudan. Traduction Houdas. Ernest Leroux, Paris, 1901.

E. Rouard de Card. *Les traités de protectorat conclus par la France en Afrique de* 1870 à 1895. Paris et Pedone, 1897.

Au point de vue ethnographique :

H. Sarrazin. *Les races du Soudan français*. 2 vol. Chambéry, 1902.

De Crozals. *Les Peuls, étude d'ethnologie africaine*. Paris, 1883.

Digitized by Google

Dr TAUTAIN. *Etude critique sur l'ethnologie et l'ethnographie des peuples du Sénégal.* Paris, 1885.

Cne CROSSON. *L'ethnographie de la Côte-d'Ivoire.*

Au point de vue religieux :

M. MARCHAND. *La religion musulmane au Soudan français.*

A. LE CHATELIER. *L'Islam dans l'Afrique occidentale.* Paris, 1899.

Sénégal :

M. COURTET. *Etude sur le Sénégal.* Challamel Paris, 1903.

Dr BAYOL. *Voyage en Sénégambie Haut-Niger, Bambouck, Fouta-Djallon et Grand-Beledougou.* Paris, 1888.

KITA. *Etude soudanaise*, Paris, 1902.

Dr COLIN. *Exploration sur la Falémé.* Rev. française de l'étranger et colonie, I (1885).

GALLIENI. *Une colonne au Soudan français.*

Nombreux articles du Bulletin du Comité de l'Afrique française sur la navigabilité du Sénégal, le chemin de fer du Soudan et le chemin de fer projeté de Thiés à Kayes.

BAILLAUD. *L'exploitation du coton en Afrique occidentale. Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1903.

Cne J. AVALLE. *Les Français au Sénégal.* (*La Géographie*, 1883, tome I).

Guinée française et Fouta-Djallon :

G. MOLLIEN. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique aux sources du Sénégal et de la Gambie.* 2 vol. in-8°, Paris, 1820, 2e édition, in-16. Paris, 1889.

EYRIER ET LARENAUDIÈRE. *Voyage dans le Tiariance, le Kourauko et le Soulimana*, fait en 1822 par le major GORDON-LAMY, trad. de l'anglais, in-8°, Paris, 1826.

HECQUARD. *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale,* in-4°, Paris, 1853.

LAMBERT (Lt) *Voyage dans le Fouta-Djallon. Tour du Monde, 1861.*

DE SANDERVAL. *De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djallon.* Paris, 1883.

NOIROT. *A travers le Fouta-Djallon et le Bambouck*, Paris, 1885.

Dr FRAT. *Les résultats scientifiques de la mission du Fouta-Djallon*, (1887-1888).

Dr COLIN. *Voyage au Fouta-Djallon et au pays de Bambouck.* B. Soc, de géogr. de Paris, 1889.

MADROLLE. *Notes d'un voyage en Afrique occidentale de la Casamanie. en Guinée par le Fouta-Djallon*, Paris, 1894.

J. MACHAT. *Essai sur la géographie du Fouta-Djallon. Bull. com. Afr. française*, août 1900.

Digitized by Google

PAROSISE. *De Konakry au Fouta-Djallon. Bull. soc. géogr. de Paris*, 1893.

Cne SALESSES. *Le chemin de fer de Konakry au Niger navigable.*

Dr MAILAND. *Voyage au Fouta-Djallon. Bull. Comité Afrique française* (sept. 1899).

Dr ANDRÉ RANÇON. *Dans la Haute-Gambie* (1891-1892), Paris, 1895.

Cne BROSELARD FAIDHERBE. *Casamance et Mellacorée : Pénétration au Soudan.* Paris, 1893.

P. GAFFAREL. *Rivière du Sud et Fouta-Djallon. Bull. Soc. géogr. de Lyon*, 1888.

VIGNÉ. (Dr Paul d'Octon). *Le Fouta-Djallon, d'après les dernières explorations. Rev. Sc.* 1892.

E. M. LAUMANN. *A la Côte occidentale d'Afrique.* Paris, Firmin-Didot, 1894.

Dr BAYOL. *Voyage en Sénégambie. Rev. maritime et coloniale* 1887 et 1888.

Rapport d'ensemble sur la situation générale de la Guinée en 1902. Paris, Firmin-Didot.

Côte-d'Ivoire et son Hinterland.

H. SCHIRMER. *Principaux résultats géographiques des explorations récentes dans la Boucle du Niger. Annales de géographie* du 15 mai 1898.

J. EYSSERIC. *Côte-d'Ivoire. Exploration du Baudama. Annales de géographie* du 15 mai 1898.

M. ZIMMERMANN. *Résultats des missions Blondiaux et Eysséric. Annales de géographie* du 15 mai 1899.

VAN-CASSEL. *La Haute-Côte-d'Ivoire occidentale* (Mission Wœlffel). *Bull. Com. Afr. française* 1901.

Cne d'OLLONE. *De la Côte-d'Ivoire au Soudan et à la Guinée.* Paris 1902 (Mission Hostains d'Ollone).

THOMANN. (Mission Thomann). *A la Côte d'ivoire, la Sassambra.* (*Bull. Com. Afr. française* 1901.)

THOMANN. *De la Côte-d'Ivoire au Soudan français. Bull. Com. Afr. française* 1903.

Cnes HOUDAILLE et THOMASSET. *La Côte-d'Ivoire : Etude de géographie physique. Annales de géographie du* 15 mars 1900.

C. Dreyfus. *Six mois dans l'Attié.*

MARCEL MONNIER. *France Noire* (Mission Bruyer 1892).

Lt-colonel MONTEIL. *La Colonne de Kong.* Paris 1902.

Cne BRAULOT. *Notes sur le Baoulé. Tour du Monde*, 1896. (*A travers le Monde*).

A. NEBOUT. *Notes sur le Baoulé. Tour du Monde.* 1900 (*A travers le Monde*).

R. VILLAMUR. *La Côte-d'Ivoire. Bull. Com. Afr. fr.*, 1903.

Digitized by Google

Ned Noll. *La mission du lieutenant Dromard. La Géographie* III, 1901. Moyen Cawally et ses affluents.

Niger, Boucle du Niger.

O. Lenz. *Tombouctou*, 2 vol. (déjà cité).

Ct Rejou. *Huit mois dans la région de Tombouctou. Tour du Monde* de 1898.

Mission Hourst.

Lt Toutée. *Dahomey, Touareg, Niger.*

Cne Lenfant. *Mission. Tour du Monde*, 1903.

A. T. *Le pays zaberma. Bull. Com. Afr. française*, 1903.

Cne Cazemajou. *Journal de route. Du Niger vers le lac Tchad. Bull. Com. Afr. française* 1900.

Cne Binger. *Du Niger au golfe de Guinée* (1887-1888). 2 vol. Paris, 1889.

Monteil. *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad.* Paris.

Cne Hugot. *Journal d'un Soudanien. Bull. Com. Afr. française*, 1901.

Mission Voulet au Mossi. *Tour du Monde* de 1897 (*A travers le monde*).

Mission Voulet-Chanoine au Gourounsi. *Tour du Monde* de 1898 (*A travers le monde*).

Mission Braulot et Bunas au Soudan. *Tour du Monde* de 1898 (*A travers le monde*).

Mission Baud. *Tour du Monde* de 1898 (*A travers le monde*).

E. Baillaud. *Sur les Routes du Soudan.* Paris, 1902.

Rapport commercial et politique du chef de cercle de Segou en 1899.

Rapport du chef de cercle de Segou sur l'exploitation du Karité, 1899.

Lt de Troismonts. Papiers du chef du poste d'Aribinda, 1899.

Dahomey et Hinterland.

La population indigène du bas Dahomey. Tour du Monde de 1901.

D'Albeca. *Voyage au pays des Ecoués. Tour du Monde* de 1895.

— *Au Dahomey. Tour du Monde* de 1895.

Mission Decoeur. (*Haut Dahomey*). *Tour du Monde* de 1895 (*A travers le monde*).

Ct Toutée. *Dahomey, Touareg, Niger* (déjà cité). Principaux résultats la mine ou Toutée. *Ann. de géogr. du* 15 mars 1897.

Cne V. Nicolas. *L'Expédition du Dahomey en 1890.* Paris, 1893.

Digitized by Google

LIVRE IV

La voie de pénétration du Congo.

I. Historique de la pénétration française du Congo.
II. Aperçu climatologique. — Partage en régions naturelles.
III. Constitution géologique.
IV. Étude de la région Chari-Tchad : 1° physique ; 2° ethnographique et politique ; 3° économique.
V. Étude de la région du Haut-Oubangui et du M'Bomou : 1° physique ; 2° ethnographique ; 3° économique.
VI. La Sanga.
VII. La région équatoriale (Mouni, Gabon, Ouellé, Niari, Congo).
VIII. Le commerce du Congo français.
IX. Les voies de pénétration. — Conclusions.

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE DE LA PÉNÉTRATION FRANÇAISE AU CONGO

Au Congo comme au Soudan, l'extension de notre influence a subi une marche lente et progressive. Les obstacles opposés par les milieux ethnographiques ont été pourtant moindres. Là, la civilisation de l'Islam n'avait pas devancé la nôtre et nous n'avons pas eu à y combattre des fondateurs d'empire tels que Samory ou Rabah. Nos grands ennemis ont été le climat et l'impénétrabilité de la forêt équatoriale.

Le désir de réprimer la traite des noirs, puis l'espoir d'un com-

Digitized by Google

merce lucratif nous conduisirent à occuper la côte du Gabon. On voulut bientôt nouer des relations avec l'intérieur du pays et atteindre les sources mêmes du trafic. Comme il arrive toujours en pareil cas, on fut amené par la force des choses à pousser sans cesse de l'avant. Le centre africain devint le but de nos efforts et, pour l'atteindre, nos explorateurs crurent longtemps qu'il suffisait de remonter l'Ogôoué. Lorsque la fausseté de cette hypothèse eut été reconnue par Stanley et de Brazza, nos espérances se reportèrent vers le Congo, voie naturelle de pénétration équatoriale.

Mais les compétitions européennes s'y livraient de rudes assauts et notre colonie, resserrée entre le Cameroun allemand au nord et l'Etat indépendant au sud-est, pouvait craindre de se voir coupée du centre africain.

Notre diplomatie, s'appuyant sur de nombreux droits préexistants, réussit à lui ménager un couloir de 250 kilomètres de largeur entre Sangha et Oubangui, porte ouverte vers les régions du Haut-Nil et du Tchad.

Une dernière période d'expansion vit l'utilisation des voies de la Sangha et de l'Oubangui pour gagner la mer intérieure, objet de nos efforts convergeant du Sahara, du Soudan et du Congo.

L'échec de notre tentative sur le Haut-Nil nous engagea plus avant encore dans cette entreprise et la jonction des trois missions sur les rives du Tchad fonda vraiment l'unité de notre empire.

1° *L'établissement sur la côte du Gabon.* — Les Portugais parvinrent aux côtes du Gabon dès la fin du XVe siècle et, au XVIIe seulement, les Hollandais vinrent leur faire concurrence.

En 1828-1830, le Français Danville parcourt le littoral et, s'il faut s'en rapporter à lui, pénètre à l'intérieur, ce que nul autre blanc n'avait fait avant lui. Quoi qu'il en soit, en 1840, le Gabon était encore fort mal connu et on ne savait trop s'il devait être considéré comme l'embouchure d'un grand fleuve ou simplement comme une baie profondément creusée dans la côte africaine.

En 1848, plusieurs maisons commerciales françaises tentèrent de fonder quelques comptoirs sur ses rives, mais ces tentatives échouèrent en raison de l'insalubrité du pays, du manque de travailleurs et de l'insuffisance des capitaux engagés.

Dès l'année 1839, le capitaine de vaisseau Bouët-Willaumez, par

Digitized by Google

un traité signé avec le roi Denis, avait obtenu pour les Français le droit de s'établir sur la rive gauche du Gabon. Mais cette région était fort insalubre. Une nouvelle convention signée en 1842 avec le roi Louis nous céda le littoral sud de l'estuaire dont nous prîmes possession en 1843.

L'année 1849 vit la fondation de Libreville.

En 1842, on traita avec le roi du Muny, en 1852 avec les chefs du cap Esteiras et en 1862 avec ceux du cap Lopez. Toute la côte entre le 1° de latitude sud et le cap Saint-Jean était donc tombée sous notre influence ;

2° *La pénétration dans l'hinterland.* — L'idée de pénétrer dans l'intérieur naquit dans l'esprit des commerçants européens du désir d'échapper au courtage des peuplades gabonaises intermédiaires entre les nations du haut pays et la côte.

Vers 1848, les navires européens venaient chercher sur la côte du Gabon : le bois d'ébène, le santal, la cire, la gomme copal et l'ivoire, sur celle de Loango, l'ivoire et la gomme, et enfin sur celle du Congo les bois précieux, l'huile de palme. Ils apportaient, en échange des cotonnades, du tabac, des fusils, de la poudre.

On voulut d'abord reconnaître les rivières qui se jettent dans l'estuaire du Gabon.

Dès 1846, *Pigeard* avait signalé l'existence du Komo. Ce fleuve avait plusieurs milles de large à son embouchure et de 700 à 800 mètres au confluent du Bogoe. On pouvait donc espérer qu'il pénétrait assez bien dans l'intérieur.

En 1849, *Ploix* acheva la reconnaissance des côtes du Gabon. En 1853, *Baudin* et *Bouët* parvinrent jusqu'aux premiers contreforts des monts de Cristal. Enfin, en 1857, Révérend du Mesnil compléta l'exploration du Komo et prouva que ce fleuve ne possédait que peu de longueur.

Dans un voyage dont l'authenticité fut très discutée, *du Chaillu* remonta le Muny, puis le Temboni et constata que ces cours d'eau n'étaient que des rivières côtières de peu d'importance.

On dut donc admettre que ni le Muny, ni l'échancrure de Monda, ni le Komo n'étaient des voies de pénétration dans l'intérieur.

Les explorateurs portèrent dès lors leurs efforts vers l'Ogôoué. *Du Chaillu* avait révélé son existence (1857-1859) ; en janvier 1862,

Digitized by Google

le commandant *Carpentier* reconnut la région de son embouchure, le Fernan-Vaz.

Servalet et *Griffon* (1862) remontèrent l'Ogôoué jusqu'à Damba et visitèrent les lacs Zonangué, Niogé et Azingo, puis durent revenir au Gabon en raison de l'hostilité des populations. Dans un second voyage, *Serval* voulut tourner la difficulté par le Ramboe et parvint par cette voie jusqu'à l'Ogôoué.

Walker (1866), jeune négociant anglais, atteignit le confluent de l'Okouo, puis les environs de Lopé (1873).

Dans une première expédition, le lieutenant de vaisseau *Aymès* (1867) poussa avec le *Pionnier* jusqu'à la Pointe Fétiche et signa un traité de protectorat avec le roi de M'Goumbi. Dans un second voyage, il explora le Fernan-Vaz et passa des conventions avec les rois du Kamma et du Remba. En 1873, l'amiral *du Quilio* traitait avec le roi Niombé. L'année 1873 vit enfin l'arrivée de *Marche* et *Compiègne* à l'embouchure de l'Ivindo. Mais, parvenus en ce point, ils se virent abandonnés par les Gallois et les Inengas qui les avaient jusqu'alors escortés. Ils durent donc reculer. En 1876, le docteur allemand *Len* ne put dépasser Doumé. *De Brazza* et *Marche* (1877) remontèrent le fleuve jusqu'à la chute de Poubara en amont de laquelle l'Ogôoué perd l'importance de son débit.

En 1878, *de Brazza*, continuant son exploration, traversa les pays Oudoumbas et Batékés, puis gagna l'Alima, affluent de droite du Congo. Se rejetant vers le nord, il découvrit la Likoua, autre tributaire du grand fleuve équatorial.

Jusqu'à cette époque, le problème de l'Ogôoué n'avait pu être résolu. *Griffon du Bellay* avait émis l'hypothèse qu'il descendait du nord-est où devait exister un centre hydrographique important ; après lui, *Walker* avait cru qu'il venait de la région des grands lacs, du Tanganika, peut-être ; enfin, en 1877, *Marche* pensait que l'Ogôoué était un bras du Congo. Les explorations de *Stanley* et *de Brazza* vinrent lever toutes les incertitudes et démontrer :

1° Que l'Ogôoué et le Congo avaient deux vallées parfaitement distinctes ;

2° Que l'Ogôoué prenait sa source dans le plateau qui s'étend de son cours supérieur jusqu'au Congo ;

3° Qu'en raison des nombreux rapides qui obstruent son cours, l'Ogôoué ne peut servir de voie de communication vers l'arrière-pays, ni de route pour gagner le Congo, par l'Alima.

Digitized by Google

« Jamais, pouvait dire *Mizon*, les produits du Congo ne descendront de Franceville à la mer par l'Ogôoué. » Le transport d'une tonne de marchandises de Franceville à la mer s'élevant à 500 francs, l'ivoire et le caoutchouc pouvaient seuls supporter de pareils frais.

A cette époque, l'Association internationale africaine était à ses plus beaux jours et l'importance du Congo apparaissait nettement aux nations colonisatrices. Par malheur, le fleuve était embarrassé de cataractes de Ntamo à 500 kilomètres de la côte jusqu'à Vivi, à 200 kilomètres de celle-ci. *Stanley* songea d'abord à doubler le fleuve par une route, dans sa partie non navigable, mais, les rives étant très accidentées, les difficultés de construction apparaissaient fort grandes. M. *de Brazza* se proposa de résoudre le problème et de trouver une voie fluviale ou terrestre conduisant de la côte française du Congo, plus courte et plus praticable que celle de l'Ogôoué-Alima.

En 1879, il partait de Franceville qu'il venait de fonder sur la Passa, affluent du Haut-Ogôoué, puis gagnait le Lefini, tributaire du Congo et le grand fleuve lui-même. Le roi des Batékés, Makoko, ne tardait point à signer avec lui deux conventions (1880), cédant à la France la rive droite du Stanley-Pool ; Brazzaville était fondée et, en novembre 1882, le Parlement ratifiait les traités de 1880.

Le Congo français naquit donc en quelque sorte de la rivalité des deux grands explorateurs de Brazza et Stanley.

Cherchant toujours un débouché vers l'Atlantique, le fondateur de notre colonie parvint (1882) au Niari-Kouiliou. Ce fleuve pouvait être remonté jusqu'à Mazambe-Ntouca, par des vapeurs ne calant pas plus de 2 mètres. Au delà commençaient les rapides. Mais de Loudima à Biélé, le Niari devenait de nouveau navigable.

En conséquence, dès *1886*, MM. *Dolizie* et *Jacob* proposèrent d'établir une voie ferrée entre Mandji et Loudima. De la sorte, la voie de pénétration établie se serait composée des sections suivantes :

1° *De la côte* à *Mandji*, le cours inférieur navigable du Kouilou ;

2° De *Mandji* à *Loudima*, route ou voie ferrée d'environ 100 kilomètres de développement ;

3° De *Loudima* à *Biédi*, le cours supérieur navigable du Niari ;

4° De *Biédi* à *Brazzaville*, route ou voie ferrée dont la longueur ne dépasserait pas 130 kilomètres.

La nouvelle route découverte paraissait offrir tant d'avantages qu'elle fut de suite l'objet des convoitises des puissances euro-

Digitized by Google

péennes. Les Portugais invoquèrent le principe de la priorité des découvertes ; le comité belge d'étude du Haut-Congo envoya en 1882 le capitaine Grant Elliott et le lieutenant Van de Velde opérer l'exploration de la vallée du Niari. Aussi, dès 1883, le gouvernement français envoya dans ses eaux la canonnière *le Sagittaire* sous les ordres de M. Cordier. Ce dernier conclut un traité de protectorat avec le Loango, coupant ainsi la route aux autres puissances.

En *1885*, l'Association internationale du Congo laissa à la France la vallée du Kouilou-Niari en échange de la rétrocession de la rive gauche du Stanley-Pool (Acte additionnel à la convention de Paris).

Le Congo français était désormais fondé. Il ne restait plus qu'à achever son exploration et à l'exploiter d'une façon méthodique et rationnelle.

En 1888-1889, *Crampel*, parti de Lastourville, coupa l'Ivindo près de Kandjama, parvint près des sources de cet affluent de l'Ogôoué et redescendit vers l'ouest, le N'Tem. Devant l'hostilité des Pahouins, il dut couper à travers la forêt équatoriale et ne parvint à la côte qu'après une retraite très pénible et périlleuse.

De 1887 à 1890, *Jacob*, *Cholet*, *Dolisie* reconnurent le cours et le bassin du Niari.

Enfin, en 1890, *Thoiré* se rendit de Franceville à Loudima, en suivant un nouvel itinéraire à travers le pays Batéké (1);

3° *La pénétration vers la région du Haut-Oubanghi, le Tchad et le Haut-Nil.* — Notre pénétration vers le centre africain se fit par deux voies principales : l'*Oubangui* d'une part et, de l'autre, la *Sanja :*

a) *Voie de pénétration de l'Oubangui.* — *Rouvier* remonta l''Oubangui dès 1886. Cet affluent du Congo fut ensuite exploré jusqu'à Bangui par *Van Gèle*, *Grenfell* et *Dunod* (1888).

En 1890, M. *Ponel* franchissait les rapides de Bangui où il fondait un poste, reconnaissait l'Oubangui jusqu'au 5° de latitude nord et relevait le coude qu'elle décrit vers l'est jusqu'au Kouango.

Durant le cours de cette même année, *Crampel* formait son projet

(1) A ces différentes explorations, on peut encore ajouter : les explorations de Dutreuil de Rhins et de Poboguin dans l'Ogoôué : celles de MM. Dechavannes et Roumer (Alima, 1880) ; celles de MM. Guillau et Nicolas, puis Berton (N'gooué 1886 et 1890) ; Comber et Ponel (Rivières Nkenié et N'Kéni, 1886); Guiral et de Oca (rivières Muny et Benito, 1884-1886).

Digitized by Google

grandiose consistant à unir à travers le Soudan central nos possessions africaines. De *Bangui*, il atteignit *Bembe* et remonta vers le nord, se proposant d'atteindre le Baguirmi ou le Ouadaï. Abusé par les promesses des musulmans d'El-Kouti, accompagné par une escorte insuffisante et manquant de vivres, il tomba sous les coups des gens de Senoussi en 1891.

M. *Gaillard* (1891) remonta le cours de l'Oubangui en amont de la rivière Kouango jusqu'à Yakoma et fonda les postes de Mobaye et des Abiras. MM. *Ponel* et *Brunache* effectuèrent diverses autres reconnaissances dans la même région.

Le Comité de l'Afrique française avait confié à M. *Dybowski* la mission d'aller rejoindre et soutenir *Crampel*. Arrivé à Brazzaville durant l'été de l'année 1891, il y apprit la mort du vaillant explorateur et résolut de le venger. Remontant l'Oubangui et ralliant M. Nebout, seul survivant de la mission détruite, il explora la Kemo et réussit à surprendre et à battre les assassins.

En 1892, M. *Maistre*, chargé de reprendre les missions *Crampel* Pakourou, les Boubous le massacrent. La reconnaissance de la rivière M'Bomou est opérée par M. *Liotard*.

En 1892, M. *Maistre*, chargé de reprendre les missions *Crampel* et *Dybowski*, part du poste des Ouaddas, suit la Kemo, oblique à l'ouest vers le Tomi, coupe droit au nord vers le Gribingui qu'il atteint aux environs de Yagoussou, le remonte jusqu'aux environs du 8° 30', oblique à l'ouest et atteint la Benoué qu'il suit jusqu'à Yola et Ibi. Il rentre par la voie du Niger.

Du côté de l'Oubangui (1894), M. Liotard est en butte aux agissements de l'Etat indépendant du Congo qui a dépassé, malgré les conventions conclues (1887), le 5° de latitude nord.

Le commandant *Decazes* dirige du poste des Abiras une expédition contre les Boubous, meurtriers de *Poumayrac* que la mission du duc d'*Uzès* avait déjà battus précédemment (1892-1893). Le commandant français reconnaît la Kotto inférieure.

Le commandant *Julien* remonte en chaland la rivière Kotto jusqu'à Magha (1894) et le lieutenant *Vermot* reconnaît une partie du Schinko. M. *Bobichon* explore la région de la rivière Bangui.

Le conflit franco-belge est alors apaisé par la signature du traité de 1895 et M. *Liotard* établit sur le M'Bomou les postes de Bangasso, Rafaï et Semio.

En 1895-1898, M. *Gentil*, parti de Bangui, remonte la Tomi, puis

Digitized by Google

atteint la Nana, affluent du Gribingui, et suit son cours jusqu'au point où il forme le Chari par l'adjonction du Ba-Mingui. Le Chari est remonté jusqu'au lac Tchad et a la gloire de conduire dans les eaux de celui-ci le vapeur *Léon-Blot*.

M. *Prins*, adjoint à la mission, se rend de Fort-Crampel, sur le Gribingui, au campement de Senoussi, vers 8°30' de latitude boréale.

En l'année 1895 se posait le grand problème de la pénétration dans la vallée du Haut-Nil, par le M'Bomou et le Soueh. Dans un chapitre précédent, nous avons assez longuement exposé l'origine de cette question, son importance diplomatique et la douloureuse solution du conflit de Fachoda. Il semble donc inutile d'insister davantage sur ce pénible sujet. Qu'il nous soit permis néanmoins d'adresser un profond témoignage d'admiration au capitaine aujourd'hui colonel Marchand et à ses intrépides auxiliaires, MM. Liotard, Baratier, Germain, Simon, Largeau, Mangin, Fouque, Emily, Dyé, Landeroni, de Prat, aux sergents Dat, Bernard et Venail.

La convention franco-anglaise du 21 mars 1899 vint délimiter à l'ouest notre zone d'influence.

M. *de Béhagle* ayant atteint la région voisine du Tchad fut fait prisonnier par Rabah et l'administrateur *Bretonnet* succombait dans un combat que lui livra ce sultan à Niellim avec le lieutenant *Braun* et le maréchal des logis *Martin* (juillet 1899).

La seconde mission *Gentil* eut pour objectif le lac Tchad, aux environs duquel on espérait sa jonction avec la mission Voulet-Chanoine partie du Soudan. La mission Foureau-Lamy prit le même objectif après son arrivée à Zinder.

Tout le monde connaît actuellement le triste épisode qui se passa à l'ouest de cette localité. Le lieutenant *Pallier*, après la mort du colonel *Klobb*, rallia les tirailleurs demeurés fidèles et, après s'être concerté avec les officiers survivants, décida de marcher sur la capitale de l'assassin du capitaine Cazemajou. Celui-ci, le serki Ahmadou fut battu et Zinder tomba en nos mains le 30 juillet. Quelques jours plus tard, le serki était tué dans une reconnaissance. Le 3 octobre, le lieutenant *Joalland* prenait la route du Tchad, traversait le Kanem et se portait sur *Goulfeï*, en suivant la route de l'est du Tchad.

Le commandant *Meynier*, qui commandait son avant-garde, opérait bientôt sa jonction avec le capitaine *de Cointet*, de la mission du Chari. En mars, cette dernière remonte le cours du fleuve après

Digitized by Google

son départ de Fort-Archambault et, d'autre part, la mission Foureau-Lamy se joint à Goulfeï au gros de la mission Afrique centrale. (Joalland.)

Le 3 mars, le commandant Lamy enlève d'assaut *Koussouri*. Fad-el-Allah est battu au sud-est de cette ville par une forte reconnaissance des lieutenants Rondet et de Thézillat.

La jonction des trois missions s'opère à *Milé*, à l'est de Karnak-Logone. Elles traînent à leur suite les auxiliaires baguirmiens du sultan Gaourang.

Rabah s'était porté de Dikoa sur Koussouri. Le 22 avril, le commandant Lamy marche contre lui.

Le camp de Rabah, entouré d'une levée de terre de 70 centimètres, est enlevé après une lutte acharnée sous les efforts concentriques des troupes des trois missions. Dans un retour offensif du sultan, le commandant Lamy tombe glorieusement en pleine victoire, le capitaine de Cointet est tué, les lieutenants de Chambrun et Galland sont blessés. Rabah est frappé d'une balle dans la tête au moment où il fuyait, par un tirailleur de la mission Afrique centrale, lui-même ancien soldat du sultan. Le lendemain, *Reibell* s'empare de *Logone* sur Fad-el-Allah. *Dikoa* est emportée par une marche forcée de 60 kilomètres. Le gros des forces de Fad-el-Allah est anéanti à *Déguemba* et, dans la poursuite, 7,000 à 8,000 prisonniers tombent en notre pouvoir. Les chefs rabistes font leur soumission.

Une nouvelle tentative de Fad-el-Allah fut repoussée par le commandant Robillot. Le capitaine Dangeville l'atteignit dans le Bornou, le battit et ses troupes durent se rendre après sa mort.

MM. *Bernard* et *Huot* de la mission Gentil avaient reconnu la rivière Ouahm et avaient pu l'identifier au Bahr-Sara, affluent de gauche très important du Chari.

De 1898 à 1900, la mission *Bonnel de Mézières* explora la région des sultanats de Bangasso, Rafaï, Semio et Tamboura et recueillit des renseignements précieux sur toute cette zone frontière de nos possessions.

M. *Bobichon*, assisté du commandant *Roulet*, du capitaine *Mahieu*, du lieutenant *Bos* mettait en valeur nos domaines du Haut-Oubangui.

L'administrateur *Superville* reconnaissait, en particulier, la

Digitized by Google

Haute-Kotto. M. Seguin, de la société du *Kouango*, explorait le cours de cette rivière.

En 1901, le capitaine *Löfler*, parti de Carnot sur la Sangha, gagna le Chari par la vallée de la Baria, affluent du Bahr-Sara, puis par le Logone et le Toubouri-Kabbi rejoignit la Benoué et revint enfin à Carnot en longeant la frontière du Cameroun.

Le capitaine Lenfant a prouvé par sa dernière mission que l'on pouvait suivre en bateau la voie Niger-Bénoué, Mayo-Kabbi, Toubouri.

Au commencement de 1902, enfin, une mission fut organisée par les ministères de l'Instruction publique et des Colonies et confiée à M. Chevalier, assisté de MM. Courtet, Decorse et Martret.

Elle remonta le Congo, l'Oubangui et parvint au fort de Possel. A Fort-Sibut fut installé un jardin d'essai. La mission reconnut ensuite les Etats du sultan Snoussi, le Dar Fertit, une partie du Dar Rounga et du Dar El-Kouti, la région du lac Iro, le sud du Dékakiré, le Baguirmi et la région située entre le Fittri et le Bahr-el-Ghazal. La mission est rentrée à Bordeaux le 21 février 1904, rapportant une énorme quantité de documents, fruit de la prospection des terrains parcourus.

La question ouadaïenne. — Vers l'extrême est, nous nous trouverons prochainement en contact avec le Ouadaï. Il importe donc de tâcher de se rendre compte de la situation actuelle de ce pays.

Du Dar Maba qu'occupaient au XVIIIe siècle les quatre tribus primitives Ouadaïennes, celles-ci se sont peu à peu étendues d'une part jusqu'au Darfour, de l'autre jusqu'aux environs des rives du lac Tchad, sous la dynastie Sennaouiyé.

Mohammed-A'bdel Kerim Sabonne soumit à l'est le Dar Tama (1828). En 1830, il se fit reconnaître par le Dar Bandala et le Dar Sila (au sud). En 1831, il s'imposa au sultan des Boulolos, dont l'autorité s'étendait sur le Kouka, le Fitri, les Arabes Debabas, les Oulad-Hamed, etc. En 1832, le sultan du Baguirmi vint faire acte de vassalité.

Mohammed-Cherif (1836-1858) s'empara du royaume des Toundjour sur la Haute-Bat'ha, le Dar Hoda, le Kanem, le Dagana, etc.

En 1871, le sultan Ali (1858-1874) s'empara de Massenia rebelle. Avec lui, la puissance ouadaïenne vit son apogée.

L'apparition de Rabah devait lui porter un coup sensible.

Digitized by Google

En 1893, ce dernier battait le sultan du Baguirmi qui s'empressait de réclamer le secours de son suzerain. Le général Ouadazen, envoyé contre Rabah, éprouva un sérieux échec. Le Baguirmi ne tarda pas à tomber entièrement au pouvoir de l'ennemi.

En outre, à partir de la mort de Youssef (1898), les dissensions intestines commencèrent au Ouadaï :

Ibrahim est battu et tué par Chefeddine qui donne le pouvoir à son neveu Ahmed-Abou-Ghazali (1900 à décembre 1901), puis ce souverain est renversé par le djerma Othman. Doude-Mourra est nommé roi par celui-ci au lieu d'Assyl qui s'était compromis en entrant en relations avec le commissaire du gouvernement des pays et protectorats du Tchad.

En avril 1901, Ahmed-Abou-Ghazali et Cherfeddine tentent de marcher sur Abèche, mais, abandonnés par la grande majorité de leurs soldats, ils ne tardent pas à être entourés. Ahmed-Abou-Ghazali est pris.

Depuis plusieurs années, les Senoussyas sont représentés aux Ouadaï par le Fakir Sidi-Ahmed-El-Sunni-El-Soufi qui a su garder la neutralité dans toutes les guerres civiles. Il s'en réjouit très probablement, poursuivant peut-être en secret le but de donner le trône du Ouadaï à Si-Cheickh-el-Mahdi.

Le Ouadaï se trouve donc pris entre les Senoussis à l'est et les Français à l'ouest.

Ce pays peut, dit-on, mettre sur pied en temps de paix 25,000 hommes dont 10,000 cavaliers et 15,000 fantassins et ces forces pourraient être portées à 75,000 hommes en temps de guerre.

Mais, dans de pareils calculs, on doit nécessairement faire la part de l'imagination orientale.

Quoi qu'il en soit, la France devra suivre à l'égard du Oudaï une politique prudente.

Le capitaine Julien dit en matière de conclusion à une fort intéressante étude écrite sur la région et à laquelle nous avons emprunté la plus grande partie de ces détails :

« Tous les renseignements recueillis sont unanimes à montrer le peuple ouadaïen, comme étant le peuple le plus farouche, le plus orgueilleux, le plus insolent, le plus ivrogne, le plus difficile à gouverner de l'Afrique centrale.

« Mais à quel résultat ne peut atteindre une bonne politique de longue haleine, patiente, uniforme, ferme, éveillée, appuyée suivant

Digitized by Google

une ligne de conduite bien déterminée une fois pour toutes, ne se laissant pas dominer par les détails, prenant les gens comme ils sont et non comme ils devraient être, pour les amener tout doucement et sans à-coup à l'évolution désirée en s'appuyant sur ce Koran qu'ils opposent pour nous combattre? »

b) *Voie de pénétration de la Sanga.* — C'est seulement en 1890 qu'eut lieu la première exploration de la Sanga. Il importait pourtant au plus haut point de limiter l'extension des Allemands vers l'est.

M. *Cholet* remonta la Sanga, puis le Ngoko, sur le vapeur *Ballay.* Parti d'Ouessa où il était arrivé après avoir traversé le territoire pahouin à l'est de l'Ivinda, M. Fourneau suivit la Sanga puis le Ngoko jusqu'à N'Gama, prit la direction du nord, obliqua à l'est vers la rivière qu'il retrouva à Malonga et reconnut le bassin supérieur de la Sanga jusqu'au 5° de latitude nord. Il effectua son retour par la Mambéré après avoir été contraint à lutter contre les indigènes (1890-1891).

De son côté, M. *Gaillard* avait remonté la Sanga jusqu'aux rapides de Bania.

Mizon, parti à la fin de 1890 de l'embouchure du Niger, opéra son retour par le Congo en traversant l'Adamaoua et en descendant le Liboumbi et la Sanga (1892).

En 1892, MM. *Ponel* et *Fredon* poussèrent jusqu'à Madigali sur la rivière Ouahm, en coupant le Bali et le Baoni, affluents du Lobaï. M.*Gentil* explore la Haute-Sanga et M. *de Brazza,* parvenu à Koundé, négocie avec les sultans de Ngaoundéré et de Yola, par l'intermédiaire de *Ponel.*

En 1894, M. *Clozel* remonte la Mambéré jusqu'à Tendira et fonde le poste de Carnot, puis atteint le Wan, le suit jusqu'à Ousékongo et revient à Tendira.

De 1895 à 1898, M. Perdrizet prend pour tâche l'exploration de la même région. A l'ouest, il pousse jusqu'à Kounde et à l'est remonte la rivière Ouahm (ou Wan) jusqu'au delà du 15° de longitude est.

Les missions Bernard et Huot et Löfler mirent en communication, comme nous l'avons vu ci-dessus, les bassins de la Sanga et du Chari (1) ;

(1) En mars 1902, des troubles ont éclaté sur la Haute-Sanga par suite du départ du capitaine Löfler commandant le cercle. Plusieurs factoreries ont été pillées, deux agents de Compagnies commerciales ont été tués. L'ordre a été depuis rétabli.

Digitized by Google

4° *L'organisation du Congo français.* — Dès *1886*, le Gabon avait été disjoint des établissements français du golfe de Guinée et joint à nos nouvelles possessions de l'Ogôoué et du Kouilou-Niari avait formé la colonie du Congo sous l'administration d'un lieutenant gouverneur et sous l'autorité d'un commissaire général du gouvernement.

Cette organisation se trouva complétée par un décret du *11 décembre 1888*, modifié bientôt lui-même par celui du *30 avril 1891*.

Le décret du *13 juillet 1894* sépara nos établissements du Haut-Oubangui, au point de vue administratif et politique, de la colonie du Congo français. On se proposait ainsi de donner à notre action une impulsion plus prompte et de partager en quelque sorte la tâche à effectuer.

D'après le décret du *28 septembre 1897*, la colonie est administrée par un commissaire général du gouvernement qui a sous ses ordres un lieutenant gouverneur du Congo, un lieutenant gouverneur de l'Oubangui et des administrateurs, dont celui du Chari, portant le titre de commissaire du gouvernement.

Le siège du gouvernement est à Libreville où le commissaire général est assisté d'un conseil d'administration.

Après la défaite et la mort de Rabah, les territoires du bassin du Chari furent organisés en territoire militaire, en raison de l'insécurité régnante. Le lieutenant-colonel Destenave en reçut le commandement, ainsi que la surveillance du Kanem et du Ouadaï. *(Décret du 5 septembre 1900.)*

Par le décret du *5 juillet 1902*, la région du Tchad cessa de constituer un territoire militaire et fut directement rattachée à la colonie du Congo. Elle gardait cependant l'autonomie de son budget dont le commissaire général devait être l'ordonnateur tout en pouvant au besoin déléguer ses pouvoirs à l'administrateur politique de la région.

Les troupes stationnées dans les divers territoires dépendant du Congo étaient placées sous les ordres d'un commandant supérieur résidant à Libreville. L'administration du Chari fut confiée à M. Fourneau. Le lieutenant gouverneur du Congo français fut M. Gentil qui fixa sa résidence à Brazzaville.

Enfin, le décret du *29 décembre 1903* a mis fin à cette extrême centralisation: Il a séparé l'énorme groupement congolais en quatre parties : Gabon, Moyen-Congo, Oubangui, Chari et Tchad. Chacune

Digitized by Google

d'entre elles possède un gouverneur et un budget particuliers. Mais le gouverneur du Moyen-Congo a en même temps le titre de commissaire général de la colonie entière. Le budget du Moyen-Congo a une section spéciale où seront inscrites les recettes et les dépenses communes à l'ensemble de nos possessions du Congo. Donc, unité financière grâce à cette section spéciale et unité politique, grâce aux pouvoirs du commissaire général ;

5° *La question du rio Mouni.* — L'Espagne possédait depuis de longues années quelques établissements sur les petites îles de Corino et d'Elobey. Par suite de quelques traités passés avec des chefs de la côte, elle prétendait y posséder des droits sérieux. En outre, par application fort exagérée du principe de l'hinterland, elle n'hésitait pas à revendiquer tout le pays situé en arrière de la partie du littoral comprise entre le cap Esteiras et la frontière du Cameroun allemand, jusqu'au 15° longitude est de Paris. Ces territoires avaient pourtant été reconnus par nos explorateurs, par Crampel et Fourneau, en particulier. Crampel avait signé les traités dans toute la vallée du Temboni et dès 1890 nous avions accupé la région de la Sanga.

La convention franco-espagnole du *27 juin 1900* est venue remettre les choses au point. L'enclave espagnole se trouve désormais délimitée au sud par une ligne tirée de l'embouchure du rio Mouni jusqu'au 9° de longitude est de Paris, à l'est par ce méridien et au nord par la frontière allemande. Le droit de préemption nous est en outre réservé sur cette enclave espagnole.

Le même accord a réglé la question également discutée depuis fort longtemps de l'enclave espagnole saharienne du rio de Ora.

En 1901, M. Bonnel de Mézières a été désigné pour diriger la section française de délimitation de la possession espagnole du rio Mouni. Le capitaine du génie Roche et le sous-lieutenant Duboc, de l'artillerie, accompagnent sa mission ;

6° *La question du Cabinda.* — La frontière séparant le Congo français de l'enclave portugaise du Cabinda avait été déterminée par la convention du *12 mai 1886,* conclue entre la France et le Portugal.

Dans la pratique, la commission de délimitation rencontra certaines difficultés, résultant de la connaissance incomplète de la

Digitized by Google

région frontière au moment de la signature de l'acte du *12 mai 1886*.

En conséquence, un nouvel accord est intervenu le *23 janvier 1901*, entre la France et le Portugal ; M. Fourneau a été chargé de diriger la commission française de délimitation ;

7° *La question de la frontière du Cameroun.* — La frontière franco-allemande du Cameroun a été fixée par la *convention du 15 mars 1894*.

En 1900, un différend a éclaté entre les agents français de la société du Ngoko et les commerçants allemands établis dans trois factoreries sur cette rivière au mépris de l'acte de 1894 qui nous céda sa possession du parallèle 2°10' jusqu'à son embouchure dans la Sanga. Des observations du capitaine *Jobit* (1899-1900) il devrait même résulter une rectification de frontière en notre faveur.

Le lieutenant allemand de Stein, administrateur du territoire de Sangha-Ngoko, déclara se conformer aux observations contraires du docteur allemand Plehn et laissa établir des factoreries sur le Ngoko, violant ainsi formellement l'acte de 1894.

Une commission mixte de délimitation franco-allemande a reporté notre frontière légèrement plus au nord, suivant le parallèle 2°12'50" au lieu du parallèle 2°10'.

Digitized by Google

CHAPITRE II

APERÇU CLIMATOLOGIQUE — PARTAGE EN RÉGIONS NATURELLES

Du lac Tchad à la côte congolaise de l'Atlantique, on rencontre successivement :

1° Une région de *transition* entre le désert et la zone tropicale. Cette région est celle du Damergou, du Ouadaï, du Darfour. Au point de vue climatologique, elle est caractérisée par le peu de durée des pluies et par l'élévation de la température, l'aire de maximum thermique commençant vers la latitude de 12° pour s'étendre au nord jusque vers le 20e parallèle.

En conséquence, les cours d'eau du nord du Ouadaï ne possèdent qu'un cours souterrain, offrant ainsi le type de l'oued saharien, tandis qu'au sud ce pays a des eaux permanentes.

La région de Zinder reçoit des pluies de juin à septembre (2). La végétation offre un aspect quasi-désertique. Les acacias, les mimosées et le palmier doum sont surtout abondants. Aux alentours de lieux habités, on trouve en outre quelques baobabs, de grands gommiers, des tamariniers, des ficus. Le Damergou produit une grande quantité de mil. Certaines parties de ces régions de transition offrent pourtant une extrême aridité, tel est le désert Amberkey à l'ouest d'Abecher.

En descendant vers le sud, les pluies d'été deviennent rapidement plus importantes. Il tombe annuellement dans le Baguirmi 1 mètre d'eau ;

2° *La région tropicale.* — Cette région offre, d'une manière générale, les caractères de la steppe soudanienne. Deux saisons principales s'y partagent l'année : celle des pluies et celle de la séche-

(1) FOUREAU, *D'Alger au Congo par le lac Tchad.*

Digitized by Google

resse. La température moyenne oscille entre 20° et 30°. L'aspect de cette zone est assez analogue à celui des plaines nigériennes. La brousse s'étend presque partout, dominée çà et là d'arbustes et parfois de grands arbres. Le karité pousse jusque vers le 8° de latitude boréale ; le sud du Ouadaï produit quelque coton. Les plantations se composent surtout de sorgho et de mil.

En descendant vers l'équateur, les rives des cours d'eau se rapprochent de plus en plus du type forêt galerie, offrant une végétation vigoureuse d'arbres et de lianes dont plusieurs espèces donnent du caoutchouc. En outre, on rencontre assez fréquemment, à partir du 8e parallèle, des bois assez touffus, parsemant çà et là les steppes. Le bambou y domine avec quelques cycadées. Les bas-fonds produisent des palmiers. Entre les 5° et 6°, les borassus font leur apparition formant de véritables forêts, anciens restes peut-être de la partie septentrionale de la forêt dense, aujourd'hui disparue.

Dans la région tropicale, l'Adamaoua jouit d'une situation particulière en raison de son caractère montagneux. Il est, sous ce rapport, comparable à notre Fouta-Djallon. L'été y est très pluvieux et la sécheresse commence dès la fin de l'automne. Cette période de l'année subit le souffle de l'harmattan, vent venu du nord comme le sirocco.

En hiver, on y constate des températures relativement très rigoureuses descendant au-dessous de 6° (1).

Les sommets sont le plus souvent boisés et les plateaux couverts de pâturages. Dans les fonds s'étale une végétation quasi équatoriale de bananiers et de papyrus ;

3° *La région équatoriale.* — La forêt dense ne commence guère, dans le bassin du Congo, qu'aux environs du 5° de latitude nord. Dans l'Etat belge, sa lisière ne dépasse guère le 4e parallèle et décrit une courbe sensiblement semblable à celle du fleuve.

Son approche est annoncée par la présence du palmier à huile poussant à l'état isolé au delà du 5° et par celle des bananiers apparaissant dès le 6°. La culture de l'igname et du manioc remplace celle du mil.

Les essences de la forêt congolaise sont les mêmes que celles de

(1) Mizon, *Voyage dans l'Adamaoua.*

Digitized by Google

la forêt guinéenne et nous avons suffisamment insisté sur celles-ci dans un chapitre précédent.

Dans la région comprise entre Ouesso sur la Sanga et les monts de Cristal, on rencontre fréquemment de grands espaces défrichés. Les chaînes montagneuses que doivent traverser l'Ogôoué et le Kouilou Niari avant de parvenir à la mer sont le plus souvent couvertes de brousse. Au sud, une ligne tirée de Loango au Congo et à peu près parallèle au 5° de latitude méridionale marque la limite extrême de la forêt dense.

Aux environs de l'équateur, au Gabon et dans le bassin de l'Ogôoué, on distingue deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches :

1° De *janvier* à *mai*, grande saison des pluies. Le thermomètre atteint 35° ;

2° De *mai* à *septembre*, grande saison sèche, la température moyenne est d'environ 24° ;

3° De *septembre* à *décembre*, petite saison des pluies ;

4° De *décembre* au *15 janvier*, petite saison sèche, subissant pourtant de fréquents orages, annonçant déjà la grande saison des pluies.

Au sud de l'équateur, l'ordre de succession des saisons change. A la grande époque des pluies succède sans transition nettement marquée la grande saison sèche, puis viennent la petite saison des pluies et la petite saison sèche.

La hauteur d'eau observée annuellement est de $2^m,40$ à Libreville ; près de l'embouchure du Congo, à Banana, elle n'est plus que de $0^m,72$.

Digitized by Google

CHAPITRE III

CONSTITUTION GÉOLOGIQUE

Le sol charien et congolais, comme la presque totalité de l'Afrique, est constitué de terrains archéens et primaires.

Les terrains alluvionnaires, sablonneux et argileux se partagent la cuvette du Tchad et le Bas-Chari (1), mais à mesure que l'on remonte le fleuve, les roches font leur apparition. Le bassin du Gribingui et la zone à larges ondulations qui sépare les eaux du Tchad de celles du Congo possèdent un sous-sol ferrugineux recouvert d'une argile rougeâtre susceptible de produire une végétation plus ou moins vigoureuse suivant son épaisseur (2).

Entre les 5° et 7° de latitude boréale, existe un soulèvement granitique (3) qui s'étend du plateau de Bani et des monts Karé dans la région de la Haute-Sanga et du Haut-Ouahme, aux Kagos du Haut-Gribingui. Les rapides de ce cours d'eau sont eux-mêmes dallés de granite et de gneiss.

Le bassin du M'Bomou a un sous-sol de mica, de gneiss, de micaschiste parsemé d'olignite et d'hématite rouge et recouvert de couches argileuses.

Les pays baignés par la Kotto (ou Kouto) et le Kouango contiennent de grands plateaux ferrugineux (3), l'action des eaux ayant érodé la couche superficielle d'humus qui les recouvrait. Des pyrites cuivreuses accompagnent parfois la limonite, en particulier dans l'Etat belge sur la rive gauche du M'Bomou.

On a signalé sur la ligne de partage des eaux de cette rivière et du Bahr-el-Ghazal des blocs erratiques contenant du manganèse

(1) Missions Gentil, Foureau, Maistre, Löfler.
(2) Missions Maistre et Gentil.
(3) Mission Löfler.

Digitized by Google

et des traces de houilles schisteuses, seuls vestiges carbonifériens que possède l'Afrique.

La région des hauts plateaux qui s'étend du Cameroun allemand au Haut-Ogôoué et au Congo, est recouverte de grès et de sable quartzeux reposant sur un fond paléozoïque. Aux environs de l'embouchure de la Léfini, le terrain possède un filon de quartzite veiné.

Le Haut-Ogôoué coule d'abord entre des rives au sol gréseux recouvert d'argile rougeâtre. Près du confluent de la rivière Sébé, le quartzite veiné fait son apparition. Le cours moyen du fleuve est parsemé de rapides produits par des affleurements schisteux. Dans la région des monts de Cristal, il traverse des gneiss, des micaschistes et des granites. Sur ces contreforts archéens viennent s'appuyer les terrains récents d'alluvions qui forment son delta.

Les bancs de calcaire du littoral gabonais sont recouverts d'épaisses couches de limonite. Les terrains qui bordent le Como sont également d'origine alluviale (argile grise recouverte de couches marneuses blanches et de dépôts d'argile limoneuse).

Plus au sud, le Kouilou-Niari, de sa source à la mer, pénètre un sol de calcaire gris, puis de granite et de quartzite veiné. Le Loudima à la côte reparaît le grès quartzeux des hauts plateaux.

La caractéristique générale de la minéralogie de notre colonie du Congo est la grande abondance *de fer* qu'elle renferme. Il se présente sous la forme d'hématite, d'olignite, de magnétite ou de limonite (1) suivant l'ancienneté du terrain qui le contient.

Le *cuivre* est exploité dans la région de M'Boka-Sanga, sur la rive gauche du Niari moyen. L'existence de l'*or* dans le bassin congolais est encore problématique. Du *zinc*, du *plomb*, de l'*argent* en petite quantité se rencontrent dans les gisements de fer.

(1) La *limonite* est du sesquioxyde de fer hydraté; résultat de l'action violente des eaux sur l'oligiste ou l'hématite rouge (sesquioxyde de fer anhydre).

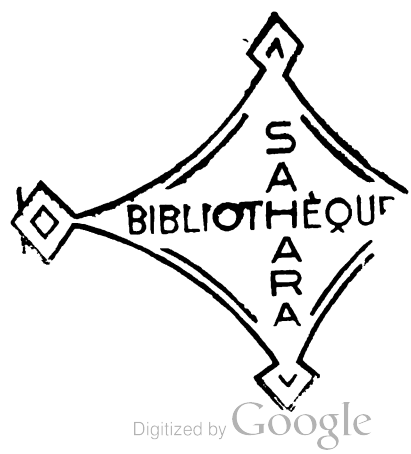

Digitized by Google

CHAPITRE IV

ÉTUDE DE LA RÉGION DU TCHAD — CHARI

I. — *Etude physique.*

Nos possessions du Tchad-Congo se partagent, comme nous l'avons vu, en trois grandes régions naturelles déterminées par le climat et la végétation spéciale qui appartiennent en propre à chacune d'elles.

Au point de vue physique, l'une quelconque de ces régions n'est point, dans toute son étendue, identique à elle-même. C'est ainsi qu'aux confins du désert la dépression du Tchad apparaît comme une exception assez analogue à la petite Egypte formée par le Niger entre Zinder et Say et située à une latitude analogue à celle du grand lac.

Dans l'étude du bassin du Chari, nous distinguerons donc :

A. La région tchadienne, comprenant elle-même :

1° La dépression du Tchad ;

2° Les plateaux sur lesquels s'appuie cette dépression, à l'ouest : région du Damergou-Zinder, à l'est : Kanem et Ouadaï ;

3° Le bas Chari, région souvent recouverte par les eaux et prolongeant vers le sud la dépression du Tchad et comprenant sur la rive droite du fleuve le Baguirmi et sur la rive gauche la zone du Ba-Ili et du Logone.

B. Le Haut-Chari et les pays arrosés par le Bahr-Sara-Ouahme, le Gribingui et le Ba-Mingui, ceinture méridionale de la dépression Tchad-Bas-Chari, formée de plateaux d'une altitude moyenne de 400 mètres.

C. Le soulèvement granitique à larges ondulations situé entre les 5° et 7° de latitude boréale, dans la zone de partage des eaux

Digitized by Google

entre Chari et Sanga, s'étendant des monts Dés et Karés aux monts Bola et aux Kagas du Haut-Gribingui et de la Haute-Tomi (altitude de 500 à 900 mètres).

A. *La région tchadienne.*

1° *La dépression du Tchad.* — Le lac Tchad occupe la partie centrale d'une dépression bornée à l'est par les terrasses du Ouadaï, au nord par les monts du Tibesti et de l'Aïr, à l'ouest par les plateaux du Damergou, au sud-ouest par la région montagneuse de l'Adamaoua, au sud par les plateaux du Haut-Chari.

Son altitude ne dépasse guère 250 mètres, alors que Zinder est à une élévation de 470 mètres, celle d'Agadès, un des points les plus bas de l'Aïr, étant de 474 mètres et celle de l'oasis d'Agadem de 370 mètres. Au nord-est, les monts du Tibesti offrent des altitudes variant entre 2,000 et 2,700 mètres ; à l'est, les terrasses du Ouadaï dépassent 400 mètres ; au sud, le confluent du Chari et du Gribingui est à environ 380 mètres.

La dépression tchadienne est donc très nettement marquée : elle occupe peut-être l'emplacement d'une mer peu à peu disparue en raison de l'assèchement général dû aux courants aériens et à la perméabilité du sol.

Le lac lui-même est une immense nappe d'eau de 300 kilomètres de longueur sur 130 de large (1). Sa profondeur est loin d'être constante. En certains points, elle atteint en effet de 7 à 8 mètres et en d'autres 1 mètre seulement. La partie ouest du Tchad présente les plus grands fonds, les eaux se déplaçant dans cette direction. La partie orientale est par contre encombrée de bancs de sable.

Lorsque les premiers explorateurs atteignirent le lac, ils furent très étonnés de se voir arrêtés par des marécages, au lieu de trouver la mer intérieure que les nations européennes avaient voulu conquérir.

Les bords du lac sont, en effet, fort vaseux et encombrés de véritables forêts de roseaux, de joncs et de cyperus de plus de 3 mètres de hauteur, séjour d'élection des hippopotames et des éléphants. La rive septentrionale est recouverte de mares et de lagunes, « sortes

(1) 200 de longueur sur 180 de largeur, d'après le lieutenant-colonel Destenave

Digitized by Google

de tentacules du Tchad dont les méandres capricieux et difficiles s'avancent fort loin dans les terres et qui sont les caractéristiques très particulières de tout ce côté du grand lac » (1). Leurs eaux sont souvent natroneuses et communiquent avec le Tchad, au moment de la crue tout au moins. Celle-ci atteint sa plus grande extension à la fin de septembre. Dans sa partie nord-est, le lac s'avance alors d'environ 100 kilomètres à l'intérieur des terres ; au sud, il recouvre les environs de Dagana, de Goulfeï et de Koussri; par contre, ses empiètements vers l'ouest sont peu considérables.

Il existe un courant important dans la partie orientale du lac Tchad :

« A son embouchure dans le Tchad, le Chari s'étale sur des bancs argileux à peine recouverts en saison sèche de 60 à 80 centimètres d'eau.

« Dès qu'on veut marcher vers l'est, à hauteur d'Hadjer-el-Hamir, on est arrêté par une suite ininterrompue de marécages (2).

« Au delà d'Hadjer-el-Hamir, et dès qu'on s'élève vers le nord-est, on tombe dans le sillon du Bahr-el-Ghazal, qui présente l'aspect d'un véritable fleuve de 6 kilomètres de largeur, dont les rives sont nettement marquées. A hauteur du Dar Kessaguer, le fleuve se divise : le véritable fleuve remonte au nord, tandis que la branche orientale continue vers l'est et va se perdre dans la plaine basse de Kiour-kiour, vaste marécage coupé d'îlots de vase noire (3).

« Au nord de Mishilèla, une branche secondaire semble se diriger actuellement vers Massa-Kari et vers la dépression du Bahr-el-Ghazal : le courant aux hautes eaux s'y fait encore sentir (4).

« La branche principale du Bahr-el-Ghazal dont les bras ont une profondeur de $3^m,50$ à $4^m,50$ court à travers les îles sablonneuses des Kouris, parallèlement à la côte du Kanem et s'infléchissant de plus en plus vers l'est jusqu'à la convexité de Kindill. Il en est ainsi jusqu'à Matakeh, où le Bahr-el-Ghazal paraît s'infléchir au sud-ouest et s'infléchir de plus en plus (5).

« Le Bahr-el-Ghazal, conclut M. le lieutenant-colonel Deste-

(1) Foureau, *D'Alger au Congo par le lac Tchad.*

(2) Lieutenant-colonel Destenave, *Le Lac Tchad, Revue générale des sciences*, juin 1903.

(3) Capitaine Dubois, *Reconnaissance du Bahr-el-Ghazal.*

(4) Capitaine Truffert, *Le Bahr-el-Ghazal et l'archipel Kouri.*

(5) Lieutenant D'Huart, Relation inédite citée par le lieutenant-colonel Destenave.

Digitized by Google

nave, semble donc être la continuation dans le Tchad du cours du Chari, dont les débordements alluvionnaires sur ses deux rives ont déterminé la formation de ces plateaux vaseux qui augmentent chaque année par suite de la diminution de la crue du fleuve et de la force de son courant.

« La convexité de Kindill semble attester par sa forme si accentuée que le Bahr-el-Ghazal, parvenu au terminus de son cours, a perdu sa puissance d'érosion devant ce vaste promontoire » (1).

Certaines années voient des crues assez considérables pour donner un cours momentané au Bahr-el-Ghazal, oued dont le lit d'ordinaire desséché s'étend jusqu'au Tibesti. Cet oued a pu être qualifié d' « effluent » en raison de cette particularité (2).

Immédiatement après la saison des pluies, Nachtigal l'a vu couler « dans une rigole entourée d'une épaisse végétation ».

Le Bahr-el-Ghazal met le Tchad en communication avec la dépression de Bodelé qui est comprise entre le plateau de Egheï et les premières terrasses du Borkou. Sur sa rive occidentale, le lac reçoit la Kouradougou qui serpente entre deux berges très boisées présentant les caractères de la forêt galerie, possédant de 4 à 5 mètres d'élévation et distantes l'une de l'autre de 40 à 50 mètres.

Ce cours d'eau, formé par la réunion de la rivière de Thaba et du Ouaoubé, baigne, par son cours supérieur, la région de Kano. Son bassin est d'ailleurs entièrement compris dans la zone d'influence anglaise.

Le Tchad est parsemé d'îles (3) nombreuses, 80 environ appartenant à trois genres différents.

Les unes, fort basses, ne sont que des bancs de sable émergeant de la surface liquide ; d'autres sont recouvertes de plantureux herbages ; les troisièmes enfin sont plus étendues et possèdent une stabilité plus grande. Celles-ci produisent de belles plantations de mil et de nombreux villages habités par une population de Bondoumas et de Kouris, pirates aujourd'hui soumis à notre autorité, que l'on a évaluée à 50,000 âmes et dont nous reparlerons plus loin.

(1) Lieutenant-colonel DESTENAVE. Le lac Tchad, *Revue générale des sciences*. juin 1903.

(2) LORIN, *L'Afrique à l'entrée du XXe siècle*.

(3) « Les deux principaux agents de formation des îles du Tchad sont : 1° le Chari et les tributaires du lac ; 2° Les vents du nord et du nord-est ; lieutenant-colonel Destenave, *loc. cit.*

Digitized by Google

La navigation est souvent difficile sur le Tchad en raison de véritables lames fort redoutables produites par de fréquentes tempêtes ;

2° La *dépression du Tchad* est bornée à l'ouest par les plateaux du *Damergou* et de *Zinder*.

Le Damergou offre l'aspect d'une plaine couverte de cultures de mil. « La campagne est riante et semble une plaine cultivée de France (1). » Elle est parsemée çà et là de gommiers, de tadent, de kologo et de korunka. C'est bien là le commencement de la nature soudanienne. De nombreuses mares conservent l'eau des pluies et, avec les puits des lieux habités, assurent un arrosage suffisant. Des jardins entourant les villages produisent des dattes, du tabac, du piment, des oignons, des potirons, des pastèques, du coton. M. Foureau parle de jujubiers énormes « sous l'ombre desquels plus de 100 chevaux pourraient tenir à l'aise ».

A quelques kilomètres à l'ouest de Zinder se trouvent une série de cuvettes « dans lesquelles croissent des palmiers-dattiers dont le nombre n'est pas inférieur à 100,000, mais dont la culture est mal faite » (2).

Le capitaine Joalland dépeint la région sous des couleurs très séduisantes : « Qu'il me suffise de dire que le pays de Zinder est un pays riche où le blé, le citronnier, le mil, le maïs, le riz, les dattes, en un mot tous les produits soudanais poussent en abondance. » Ajoutons à cela que le climat est très sain en raison de la longue durée de la sécheresse, la saison des pluies ne comprenant que les mois de juin, juillet, août et septembre.

Au nord-est de Zinder, le pays d'*Elakhous* est surtout une région de pâturages où paissent les troupeaux des Touareg du Damergou consistant en chevaux, moutons, bœufs et chameaux. Le Damergou est, en effet, la zone de transition entre les pasteurs chameliers et les pasteurs vachers. Zinder possède en outre des autruches privées.

A l'est s'étend le *Manga* dont les cultures sont peu importantes, les indigènes se contentant d'exploiter le sel des lacs et de se procurer, par son échange, les denrées nécessaires à leur existence.

D'une manière générale, la végétation est beaucoup moins abondante dans la contrée qui sépare le pays de Zinder du Bornou.

(1) Foureau, *loc. cit.*
(2) Lieutenant Métain.

Digitized by Google

Celle-ci se déroule en steppe ondulée, la plupart du temps recouverte de brousse, les arbres sont moins nombreux et ne recouvrent quelque puissance que dans les fonds humides.

Le sol est de sable blanc argileux et parfois accidenté de collines n'atteignant pas une cinquantaine de mètres d'élévation.

A mesure qu'on se rapproche du Tchad, les mares deviennent plus fréquentes. Ce sont successivement : le grand lac d'eau douce de Guezafa, la dépression de Kouaounsi recouverte par les eaux durant la saison des pluies, la mare de Dessaoua, le marigot de Denkka. A partir de Kakara, dernier village avant le Tchad, s'étend un long espace sans eau, d'environ 100 kilomètres. Aux abords mêmes du lac, on rencontre des plantations de coton.

La rive septentrionale du Tchad qui porte le nom de *Chitati* est peu cultivée ; par contre, à l'est de celui-ci, on retrouve à la latitude de Zinder un pays analogue dont la fertilité est encore accrue par les inondations des hautes eaux. C'est le *Kanem*. « Au sud du Chitati jusqu'à cette grande zone déserte qui sépare le Ouadaï du Kanem existe un pays riche en grains, en dattes, en bétail (1). » Le Kanem, ruiné par les déprédations de Rabah, ne tardera pas a reconquérir son ancienne prospérité avec le rétablissement de la paix dans ces régions si longtemps troublées.

En s'éloignant vers l'ouest, on trouve successivement un sol noir et crevassé par le séjour des hautes eaux, puis un plateau de peu d'élévation séparant le Chari du lac Fitri. Des marais annoncent l'approche de celui-ci, nappe d'eau dont il faut « environ deux jours de marche pour faire le tour » (2).

Dans le Fitri vient se jeter le Batha impuissant à atteindre le Tchad, sorte d'oued auquel la saison des pluies donne de l'eau chaque année. Un filet liquide coule toute l'année sous le sable à une profondeur de $0^{m},50$ à 1 mètre et une végétation arborescente couvre ses rives.

Au delà commence la région des steppes qui s'étend jusqu'à la lisière du Ouadaï et qui renferme le désert d'Amberkei où ne poussent plus que des acacias, des mimosées et quelques arbres à bois d'ébène et où il faut aller chercher l'eau jusqu'à 75 mètres de profondeur. A celui-ci succède le Dar Ziyoud, pays plus élevé. On arrive

(1) Relation du capitaine Joalland à la Société de géographie de Paris en mai 1901 (*Bulletin du comité de l'Afrique française*, de juin 1901).

(2) Capitaine Nachtigal.

Digitized by Google

enfin au Dar Maba qui fut au Ouadaï ce que l'Ile-de-France avec Paris était à la vieille France.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la famille ouadaïenne, formée de quatre tribus, était concentrée dans cette région accidentée. « Géographiquement, le Dar Maba immédiatement au nord des dépressions les plus septentrionales de la Bat'ha, se compose de deux chaînes granitiques en certains points, gréseuses en d'autres, orientées généralement nord-est-sud-ouest, distantes l'une de l'autre de 30 à 60 kilomètres, mais reliées entre elles par des chaînons secondaires, séparant des vallées latitudinales. La plus orientale de ces deux chaînes débute dans le nord-nord-est par les monts Matba et Malanga, puis le massif de Abou-Sénonne ou Ab-Senane ou Kodoï ou encore Korraj, pour finir par celui de Kalinego ou Kelinguen. La plus occidentale commence au mont Chibi, se prolonge au massif de Dabou, pour se continuer par celui de Koudougo. Les massifs de Kalmégo ou Keliguen et de Koudougo détachent, au sud, leurs derniers contreforts sur les « Oudianes » (pluriel de Ouadi, vallon, vallée), naissant de la Bat'ha septentrionale, à l'est et à l'ouest d'Abeché. Entre les monts Matha au nord-nord-est et le mont Chibi à l'ouest s'ouvre une large trouée nord-nord-ouest, sur le pays des Arabes Mohamides, par conséquent sur la partie supérieure du Bahr-el-Ghazal vers le Borkou et le Dar Gor-âne. Un peu en arrière de cette trouée, placées pour ainsi dire en sentinelle à 15 kilomètres environ à l'est et sur la latitude du mont Chibi, se dressent en un demi-cercle, face au nord-ouest, les montagnes de Ouara. Celles-ci abritent dans un étroit vallon, toujours face au nord-ouest, entre elles et le mont sacré Torega, la capitale Ouara-Kebir.

Les montagnes de Ouara servent de trait d'union entre le massif Koudougo et les monts Matba, c'est-à-dire sud-ouest-nord-nord-est, et entre le mont Chibi et le massif de Abou-Senone, c'est-à-dire ouest-est.

« L'altitude la plus élevée au-dessus du sol paraît être de 400 à 500 mètres.

« Pendant la saison des pluies (trois mois sur douze), les lits à sec se transforment en d'impétueux torrents roulant sur la Bat'ha, qui est l'altération du mot arabe « batihat », qui veut dire lit très vaste d'un torrent ; tandis qu'en saison sèche, le Dar Maba étant pauvre en eau, les puits creusés dans chaque village vont chercher

Digitized by Google

le précieux liquide jusqu'à [illegible] 80 longueurs d'homme, soit de 100 à 160 mètres (1). »

Les productions du Ouadaï sont assez analogues à celles du Damergou. Ses pentes méridionales sont susceptibles de produire du coton. Vers le nord-est se trouvent le plateau d'Egheï, la dépression du Bodelé, les contreforts du Borkou et les monts du Tibesti. Ces derniers font partie de la longue dorsale montagneuse qui s'étend du massif central saharien jusqu'à la région des grands lacs. Leurs deux sommets culminants sont le Tousiddé (2,700 mètres) et le Tarso (2,400 mètres). Au nord-est, les monts Tummo ne dépassent guère 900 mètres. Vers le sud-ouest, le Ouadaï est réuni au Baguirmi par une série presque ininterrompue de cultures ;

3° Le *Bas-Chari* est en quelque sorte le prolongement de la dépression du Tchad auquel il fournit assez d'eau pour lui permettre de lutter contre la sécheresse environnante. Le fleuve a un cours relativement lent dans un terrain presque horizontal. Il renferme beaucoup de hauts-fonds et de fréquents bancs d'huîtres.

Aux basses eaux, sa largeur est d'environ 300 mètres au point où il se jette dans le lac Tchad.

Chose assez particulière, « plus on remonte le Chari et plus il est beau et majestueux » (2).

Après Koussri, il prend une largeur de 400 à 500 mètres et, plus loin, de 500 à 1,200 mètres. Entre Niellim et Gaoura, il se partage en de nombreux bras et couvre près de 12 kilomètres d'ouest à est. Au confluent du Bahr-Sara, sa largeur n'est plus que de 120 à 160 mètres.

Les berges, d'abord assez boisées près du confluent, s'élèvent bientôt jusqu'à 5 et 8 mètres et se couvrent d'une végétation tropicale.

Près de Togbao, les monts de Niellim culminent à une centaine de mètres. Avant Fort-Archambault, le Chari traverse l'amas rocheux de Thâlibé.

Le principal affluent de gauche du Bas-Chari est le Logone que le lieutenant Kieffer a reconnu navigable jusqu'à Laï. Le capitaine Löfler a prouvé l'existence d'une DÉPRESSION soupçonnée depuis

(1) Le Dar-Ouadaï. — Capitaine JULIEN : *Supplément du bulletin du comité de l'Afrique française* de février, mars, avril, mai 1904, d'après les renseignements recueillis dans sa mission auprès de Senoussi, sultan de Dar-el-Kouti.

(2) FOUREAU, *loc. cit.*

Digitized by Google

quelque temps déjà et mettant en communication la vallée du Logone et celle du Mayo-Kebbi, affluent de la Bénoué. Cette dépression s'embranche sur le Logone, près de Safoussou, et descend d'abord vers le sud-ouest. Large de plus de 2 kilomètres, à son origine, elle se rétrécit bientôt et pénètre dans le lac de Toubouri. Celui-ci mesure environ 1,500 mètres de largeur sur 25 kilomètres de longueur, dans la direction du sud-ouest.

Il est dominé par « les trois montagnes Daoua dont le relief imposant sur la plaine est de 250 mètres environ ».

Après le lac de Toubouri, les mares se succèdent et parmi celles-ci l'étang de Tikem de 8 kilomètres de longueur. Enfin, le lac de Léré n'a pas moins de 75 kilomètres de long sur 3 de large. A partir de là commence le cours du Mayo-Kebbi qui sort du Toubouri par trois cascades de 10, 12 et 60 mètres (capitaine *Lenfant).*

A la saison des pluies, la dépression s'emplit d'eau sur toute son étendue et les pirogues mettent en communication Bénoué et Logone. Entre cette dernière rivière et le Chari s'étend la région du Ba-Ili, couverte de marécages aux hautes eaux.

Du Babo au Chari, la plaine est souvent sillonnée de landes dénudées de 300 à 400 mètres de largeur « dont le fond craquelé couvert d'empreintes d'animaux » (1) de grande taille indique le caractère aquatique au moment de la crue.

Plusieurs de ces sillons deviennent alors de véritables rivières que les indigènes parcourent sur leurs pirogues. Bahr-Sara, Bo-Bo et Baria inférieurs sont alors réunis par une nappe liquide presque ininterrompue. Maistre a suivi un de ces sillons de Daï à Laï.

Durant la saison sèche, au contraire, l'eau est peu abondante en dehors des puits.

Sur la rive gauche du Logone, le sol s'élève peu à peu, marquant le commencement des plateaux rocheux qui séparent le bassin du Chari de celui de la Bénoué.

A Palla (466 m.) et Lamé viennent mourir les derniers contreforts de l'Adamaoua. La brousse s'épaissit et la végétation devient plus puissante. Palla est entourée d'une véritable forêt de palmiers.

Le principal affluent de droite du Chari inférieur est le Ba-Ir ou Bahar-Er-Reguig (la petite rivière, en arabe), sorte de bras septentrional du fleuve qui traverse le *Baguirmi.*

(1) Capitaine Löfler.

Digitized by Google

Celui-ci reçoit annuellement 1 mètre d'eau. Les cultures du Baguirmi, comme celles de la moyenne partie de la région traversée par le Bas-Chari et ses affluents, sont : le sorgho, les haricots arachides, les oignons, l'indigo, le coton. Le riz sauvage pousse dans tous les marigots au moment de la saison des pluies. Le karité abonde.

Les pâturages du Baguirmi nourrissent d'assez bons chevaux que l'on exporte vers le sud jusqu'à Daï. La région des marais est pernicieuse au bétail en raison des taons innombrables que produit l'humidité. On ne rencontre plus de bœufs au-dessous de Laï.

B. *Haut-Chari.*

Le Haut-Chari est formé par la réunion de trois rivières : le Ba-Mingui, le Gribingui et le Bahr-Sara-Oua. On s'est fort préoccupé ces derniers temps de savoir lequel de ces trois cours d'eau est véritablement le bras supérieur du fleuve.

Le Bahr-Sara-Oua a environ 600 kilomètres de développement et de 300 à 400 mètres de largeur près de son confluent, tandis que le Ba-Mingui n'a que 500 kilomètres de longueur au maximum avec une largeur d'une centaine de mètres au point où il se jette dans le Gribingui. Quant à ce dernier, sa largeur maxima ne dépasse pas 80 mètres, et sa longueur 400 kilomètres. On a donc pu émettre l'hypothèse que le Bahr-Sara-Oua est le vrai Chari supérieur. Pour régler d'une façon définitive cette question, il faudrait connaître l'importance relative du volume d'eau apporté par chacune de ces trois rivières.

Le *Ba-Mingui* n'a guère été exploré que dans la partie de son cours parallèle au Gribingui, du confluent du N'Délé à son embouchure. Sa source est probablement située vers le point de rencontre du 8e parallèle et du 20° de longitude est.

Le *Gribingui* descend de la région de hauts plateaux qui marque la zone de séparation entre le bassin du Chari et celui du Congo. Il est formé par la réunion à Fort-Crampel du Gribingui proprement dit, de la Nana et de la Koddo.

Pendant cette première partie de son cours, il traverse des plateaux légèrement ondulés, au sol ferrugineux, tantôt recouverts de brousse, tantôt boisés. Ses rives, ainsi que celles de ses affluents, sont du type forêt-galerie.

Digitized by Google

Des bananiers, ananas, papayers, des arbres et des lianes à caoutchouc annoncent déjà de loin l'approche de la région équatoriale.

Avant d'arriver à Yagoussa, le Gribingui qui, depuis Fort-Crampel, coulait en terrain sensiblement plat, laisse sur sa rive gauche une petite chaîne de collines d'une trentaine de mètres d'élévation. Il possède en ce point 45 mètres environ de largeur. Avant de recevoir le Ba-Mingui, il se rétrécit ; les parois rocheuses formant ses rives se rapprochent parfois et ne laissent entre elles qu'un étroit espace pour le passage des eaux qui s'y engouffrent avec violence. En outre, le Gribingui qui est embarrassé de six rapides formés de grandes dalles de gneiss et de granite qui émergent aux basses eaux.

La Ouahme ou plutôt Oua prend sa source entre les 12° et 13° de longitude est près des derniers contreforts du sud-est de l'Adamaoua.

Elle reçoit bientôt l'apport des eaux de plusieurs rivières descendant des plateaux qui forment la zone de partage entre le bassin du Chari et celui de la Sanga. Elle remonte ensuite vers le nord, laissant sur sa rive gauche les monts Karés, puis à Bobo, point marqué par un rapide, s'incline brusquement de nouveau vers l'est. Non loin de Bengey, la Oua est grossie sur sa droite par la rivière *Ba* qui possède environ 35 mètres de largeur.

Jusqu'aux environs de Garao, la Oua est encaissée et *encombrée de rapides*. En aval de l'île Goba, elle devient navigable pour les vapeurs fluviaux aux hautes eaux. Les pirogues seules peuvent remonter en amont. Sur sa rive gauche, près de Bougodji, elle est dominée par le Kaga-Bokro, colline d'environ 200 mètres et sur sa rive droite, à une vingtaine de kilomètres en amont de Devo par le Kaga Nioro, d'une altitude analogue.

La Oua traverse de vastes plaines herbeuses produisant du mil, du manioc, du tabac, de la sésame, des patates, des courges. Ses rives sont en général peu boisées. Il n'en est pas de même de son affluent la *Fafa*. Celle-ci vient du sud où elle prend sa source vers le 6° parallèle et est bordée de forêts profondes, riches en caoutchouc. Elle est navigable en aval du confluent de la Koumi.

Peu après *Deva*, la *Oua* prend le nom de Bahr-Sara et remonte vers le nord en décrivant un coude assez brusque, traverse la région de Daï inondée aux hautes eaux et reçoit la Baria grossie du Ba-bo dont on a fait longtemps un affluent du Logone. Le capitaine

Digitized by Google

Löfler a démontré récemment la fausseté très probable de cette hypothèse. Le Bahr-Sara vient enfin confluer avec le Gribingui, un peu en aval de Fort-Archambault.

C. *Zone de partage des eaux entre Chari et Congo.*

Elle est constituée par un soulèvement granitique qui s'étend entre les 5° et 7° parallèles et sur lequel viennent s'appuyer les plaines de moindre altitude composant la région supérieure de la Oua et du Gribingui.

A l'ouest, ce soulèvement prend naissance dans les monts Dé situés entre le Lim, affluent du Logone et le Ba-Bo, affluent de la Baria. Il se prolonge au sud-est par les monts Karés, d'une altitude d'environ 860 mètres séparant la Baria de la Oua.

Le nœud du système est marqué par le plateau de Bam (835 m.), centre hydrographique très important d'où divergent la Bolé, le Kouri et le Paré, affluents de droite de la Oua, la Bali qui est très probablement la Haute-Lobaï congolaise et la Baoni ou Baé, affluent de la Bali. Il faut bien remarquer que ces différents plateaux ne possèdent qu'une altitude relative très faible et que les Kagas et même les montagnes culminent à des hauteurs peu considérables.

Entre la Bali et les eaux du bassin charien, se trouve un cirque mamelonné formé par les Kagas Bogali, Dogari, Goriama et Bakajuta.

Le kaga Gofone sépare la vallée de la Bali de celle de la Sanga.

Dans cette région de la ligne de partage des eaux (1), les rivières sont bordées de forêts-galeries touffues où abondent les arbres et lianes à caoutchouc et les bananiers. La culture principale est celle du manioc et des ignames.

Le soulèvement se prolonge à l'est de la Bali par des plateaux à larges ondulations de 600 à 700 mètres parsemés çà et là de kagas (Kaga Tonguéla entre Bali et M'Bi 700 mètres, Kaga Bokaro, Kaga Bola et Kaga Tchangapa entre M'Poko et Tomi).

Les monts Bolo, entre Ombella et Tomi, n'en sont que la continuation. Entre Tomi et M'Bembi, le plateau de Mandabaré atteint

(1) Clozel, Löfler, Bernard et Huot.

Digitized by Google

700 mètres. En remontant plus au nord, les altitudes descendent entre 500 et 600 mètres vers les sources de la Nana et Gribingui.

Dans cette région, le pays est monotone et uniformément accidenté, coupé de nombreux ruisseaux coulant généralement dans un lit encaissé (1). La végétation est abondante et se ressent de l'approche de l'Equateur. De grandes herbes à larges feuilles s'élèvent à 3 et 4 mètres ; les forêts galeries renferment des arbres géants : fromagers, palmiers, arbres et lianes à caoutchouc.

Les plateaux formant la ligne de séparation même des eaux offrent l'aspect « de tables rondes presque unies où la végétation est moins abondante (2) ».

II. — *Ethnographie de la région Tchad-Chari.*

Les vagues de l'Islam sont venues déferler de la Tripolitaine au Tchad, de l'Arabie et l'Egypte au Darfour et au Ouadaï étendant leurs remous extrêmes jusqu'au Moyen-Chari, jusqu'aux sources des affluents du Haut-Oubangui et du M'Bomou.

Devant leur submersion, les populations noires que l'on rencontre de nos jours au Ouadaï, au Kanem et au Bornou ont reculé progressivement vers les régions du grand lac, laissant seulement dans les oasis quelques-unes de leurs fractions vouées dès lors à l'oppression des tribus nomades.

Il semble d'autre part que les migrations foulbés, dans leur marche du nord-est vers l'Adamaoua, le Sokoto et le Soudan occidental, ont semé sur leur route quelques traînards que l'on rencontre aujourd'hui dans le bassin du Tchad comme dans tous les pays de pâturages. Tels sont les *Chouas*, indigènes de couleur très peu foncée, répandus par petits groupes sur tout le Bornou et sur la rive est du Chari (3).

Enfin, des peuples d'origine nilotique (groupe banda), fuyant les razzias musulmanes, se sont peu à peu étendus sur la région de M'Bomou, du Haut-Oubangui et du Haut-Gribingui, subjuguant ou repoussant devant elles les autochtones (groupe mandjia). Ces derniers se sont par contre-coup éloignés vers l'ouest couvrant les vallées de la Fafa, de la Oua, de la Bali et de la Mambéré.

(1) Maistre, Gentil, Foureau.
(2) Maistre.
(3) Foureau.

Digitized by Google

Tous ces mouvements de migration ont donné naissance à l'ethnographie aujourd'hui si embrouillée du pays du Tchad et du Chari, comme à celle du M'Bomou et du Haut-Oubangui.

a) *Domaine de l'Islam.* — Le Damergou et le pays de Zinder (1) sont peuplés de Beriberi, de sédentaires Haoussas et Bornouans. Zinder était autrefois, en effet, tributaire de l'empire du Bornou. Les Haoussas se sont implantés dans la région par suite de ses relations fréquentes avec le Sokoto et le Kano.

Toute la région située au nord du Damergou et du Tchad est parcourue par des tribus touareg qui peuvent être ramenées à trois groupements principaux :

1° Des *tribus indépendantes* des grandes confédérations touareg. Ce sont les Kel-Gharoug, les Cheurfeu, les Imersanten, les Ikaskagen, les Izagaguen, les Kel-Tammat, les Ibandaren, les Kel-Azaoua, etc. ;

2° Les *Keloui* qui s'étendent entre l'Aïr et Zinder et se divisent en Air Zeggaren et en Air Kewalen. La première de ces deux fractions est de race plus pure que la seconde fortement métissée et semi-sédentaire.

Kel Azouiareg et Kel Tafidest sont les principales tribus keloui fréquentant le Damergou ;

3° Les *Aouellimiden de l'ouest* et, parmi eux, les Kelgress parcourent la région située entre l'Adrar, l'Aïr et Zinder.

Le *Chitati*, situé sur la rive nord du lac Tchad, est habité par des Oulad-Sliman, Arabes blancs et métissés. Ce sont des pasteurs aux mœurs vagabondes et pillardes qui ont ruiné le Kanem par leur venue. Elément parasite, ils oppriment la population noire des *Kanembous*, très travailleuse et de mœurs douces.

En outre, entre la région de Zinder et celle du Darfour, entre le Tchad et le Tibesti, on rencontre partout des *Tebbous*, peuplade nomade, farouche et difficilement abordable.

Enfin, le sud du Kanem est habité par diverses tribus arabes dont les principales sont celles des Hammadios, des Oulad Bokhters et des Bohalios. Ces derniers sont autrefois venus de Médine.

Le Kanem a été pacifié par le colonel Destenave en 1901 et en 1902, à la suite du premier combat de Bir-Alali, du combat de

(1) Capitaine Jonllan, capitaine Moll.

Digitized by Google

Mondo et du deuxième engagement de Bir-Alali (20 janvier 1902), livré aux Touareg et aux Senoussistes. Une dernière tentative de ces derniers sur Fort-Pradié a été repoussée en 1902. La question senoussite apparaît comme un point noir à l'horizon. Jusque-là, en effet, le Madhi, s'en tenant à la propagande islamique, ne s'était livré à aucun acte d'hostilité contre nous. Il occuperait actuellement l'oasis El-Gueroo à trois jours à l'est du Borkou d'où il dirigerait ses intrigues au Ouadaï, tentant de constituer contre nous une véritable confédération musulmane.

Des lettres très compromettantes ont été trouvées sur un de ses lieutenants tué au deuxième combat de Bïr-Alali. Elles prouvaient la complicité de Gaourang, roi du Baguirmi et notre protégé qui, délivré par nous de Rabah ne demanderait pas mieux de nous chasser de la région pour en demeurer seul maître.

Nous avons tenté de reconstituer le royaume de Kanem en mettant à sa tête le chef Halifa Djeraba.

Du côté du Ouadaï, nos postes extrêmes s'avancent jusqu'au lac Fitri.

Le pays de Fitri est habité par des Boulalos d'origine arabe et parents de la tribu des Oulad-Hamed fort répandue dans toute la région par des Abou-Simmins et des noirs autochtones.

Le Ouadaï renferme de nombreuses tribus arabes : Djeradinas, Oulad Hamed, Khozzams, Zebedos, Naoulinas, Salamats, des Missiryas au teint rougeâtre et des Koukas autochtones (1).

Durant ces dernières années, ce pays a été agité par de nombreuses révolutions. Le sultan Ahmed-Ghazali, chef du parti national, a été récemment détrôné et remplacé par Doud-Mourra, représentant du parti senoussiste.

Les peuplades musulmanes occupent plus au sud le Dar-Rounga et le pays de Kouti, siège de la puissance de Snoussi qu'il ne faut pas confondre avec le Mahdi d'El-Gueroo.

Snoussi est venu faire sa soumission au colonel Destenave. Néanmoins, on ne doit lui accorder qu'une confiance très relative. Il conserve la responsabilité du meurtre de Crampel, bien qu'il ait prétendu pouvoir la rejeter sur Rabah.

Les musulmans n'ont pas dépassé au sud le 7° de latitude boréale. Leur influence sur le Chari s'arrête aux environs de Fort-Archam-

(1) Nachtigal.

Digitized by Google

bault. Les *Smoussous*, lors de notre arrivée dans le pays, faisaient de fréquentes incursions sur la rive gauche du fleuve, rançonnant et pillant les noirs.

Les îles du Tchad sont habitées par une population de *Boudoumas* et de *Kouris* comprenant environ 50,000 âmes. Pour les soumettre et les contraindre à cesser leurs brigandages, on a dû aller les attaquer dans leur domaine insulaire et leur livrer plusieurs combats sanglants. Le colonel Destenave, parcourant le lac sur le *Léon-Blot*, a reçu leur soumission.

Du lac Tchad jusqu'aux environs de Fort-Archambault, à mesure qu'on avance vers le sud, on rencontre des tribus nègres de moins en moins influencées par l'Islam.

Les Baguirmiens diffèrent physiquement des peuples avoisinants. La couleur de leur peau est très foncée et leur visage, d'une grande largeur, est sensiblement aplati.

Les *Bouas* qui s'étendent sur la rive droite du Chari de Milton à Fort-Archambault ne sont pas encore complètement convertis à l'islamisme.

b) *Domaine fétichiste.* — Il semble que l'on peut ranger en trois grands groupes les différentes tribus noires qui habitent le bassin du Moyen-Chari et du Gribingui.

Ces groupes correspondent aux migrations dont nous avons indiqué les directions générales :

1° *Groupe Sara.* — Les *Saras* occupent le Gribingui et le Bahr-Sara inférieur. Ce sont de très beaux hommes, presque des géants aux membres bien musclés, particularité assez rare chez les nègres et de couleur noire assez foncée.

Les *Dagbas* et les *N'Gamas*, habitant un peu plus à l'ouest, semblent être ethniquement leurs parents, ainsi que les *Tummoks* et les *Aretous*, ceux-ci représentant un étage inférieur de la race.

Aux *Saras*, on peut rattacher les *Lakas* rencontrés sur la Baria par le capitaine Löfler et par Maistre dans la région de Palla. « Les Lakas sont une race superbe, leur stature est très haute ; les hommes faits dépassent tous 1^{m},80. Leurs épaules sont larges, leurs bras nerveux, leurs jambes musculeuses. Admirables de forme, ils représentent le plus beau type d'homme qu'il m'ait été donné de rencontrer. »

Ce sont d'excellents cavaliers, comme d'ailleurs les *Saras* et les *Gaberis*. Ces derniers s'étendent sur la région de Laï. Ils sont éga-

Digitized by Google

lement fort bien bâtis et possèdent des traits réguliers. De mœurs guerrières et pillardes, ils font de fréquentes expéditions contre leurs voisins. Maistre les a vus réunis en petites armées dépassant 2,000 hommes ;

2° Groupe *Mandjia*. — Les *Mandjias* possèdent une haute stature, mais des membres grêles. Ils sont d'ailleurs assez mal faits et possèdent une physionomie bestiale. De la région de la Haute-Nana et du Haut-Gribingui qu'ils habitent, ils se sont percé un chemin par la vallée de la Koumi et celle de la Fafa jusqu'à la Oua dont ils occupent la rive gauche. Ils enserrent de toutes parts les populations bandas (1).

Les *Bakotos* de la Bali, les *Akakas* et, d'une manière générale, les *Bagas* de la Haute-Membéré semblent appartenir à la même race que les *Mandjias*.

Toutes ces peuplades sont *anthropophages*.

Les *Ouias-Ouias* et les *Aoukas* (2) du Gribingui ressemblent aux *Mandjias*, mais avec des traits plus réguliers et des mœurs moins farouches.

Les *Mandjias* se livrent à une culture très étendue et sont de grands producteurs de manioc, ignames, etc., etc.

3° On a réuni (3) sous le nom de *Bandas* différentes tribus en grande partie d'origine nilotique qui s'étendent entre les 5° et 7° de latitude nord.

Leurs principales tribus sont, dans le bassin du Chari : les Ungourras, les N'Gaos, M'Bis et M'Brés du Haut-Gribingui, les Badas, Gaboukos, Bourouas, Boosas, Mangos, de la rivière Oua. Toutes ces peuplades manquent de cohésion et résistent difficilement aux efforts des Mandjias. Certaines d'entre elles sont pourtant fort braves et guerrières. Tels sont les *N'Gaos*, très intelligents et musulmans convaincus (4).

4° Les îles du Tchad sont habitées au sud-est par les *Kouris* qui appartiennent à la race kanembou et au nord-est par les Boudoumas, très probablement d'origine foulbé.

Les Kouris sont fort noirs de teint. « Ils sont venus de l'est et conservent d'étroites relations avec les villages du Kanem ; ceux de

(1) Bernard et Huot.
(2) Gentil-Maistre.
(3) Gentil.
(4) Gentil.

Digitized by Google

la partie sud émigrent peu à peu dans les îles (1). » « Les Kouris sont sédentaires et habitent des villages construits en roseaux. Cependant, les pasteurs suivent leurs troupeaux qui sont obligés d'aller d'île en île quand l'herbe d'une île est tondue : mais ces petites migrations ne s'étendent pas à plus d'une journée ou deux de marche du village. Ils sont guerriers, braves et aiment assez à razzier leurs voisins pour capturer des troupeaux, des chevaux et des femmes. Ils sont adroits conducteurs de pirogues, mais ne s'écartent jamais des rives (2). »

Ils cultivent du petit mil et, en plus grande quantité, le gros mil ou sorgho, le maïs, les pastèques. Ils possèdent aussi quelques plantations de coton.

Les *Boudoumas* « disent être venus du Sokoto voilà environ trois siècles » (3). Ce sont surtout des pasteurs se nourrissant exclusivement de mil et de lait. Leur nombre va chaque jour en diminuant et ils seront finalement submergés par les Kouris.

Les Boudoumas « filent et savent tisser le coton » (4). Leur principale culture est le mil.

III. — *Etude économique de la région Tchad-Chari.*

a) Zinder est un centre économique d'une assez grande importance. C'est une ville d'environ 12,000 à 15,000 habitants, partagée en deux parties : la ville proprement dite et le village de Zengou, ce dernier comptant à lui seul de 4,000 à 5,000 âmes. On rencontre à Zinder des Touareg, des Arabes, des Haoussas, des Tripolitains formant une colonie nombreuse.

Les tisserands du pays fabriquent des cotonnades dont la largeur ne dépasse pas 8 centimètres. Leur coloration est obtenue à l'aide de l'indigo avec le natron comme mordant. L'industrie des cuirs produit de la sellerie, des grandes bottes haoussas en filali souple. Les forgerons, potiers et bijoutiers possèdent une assez grande habileté.

Zinder est en communication avec Kano qui lui fournit les étoffes, du café, du sucre, du thé. Les Anglais, après avoir opéré l'investissement économique de Kano par l'affluence de leurs pro-

(1) Lieutenant-colonel Destenave, *loc. cit.*
(2) Capitaine Truffert, *le Bahr el Ghazal et l'archipel Kouri.*
(3) Lieutenant-colonel Destenave, *loc. cit.*
(4) Lieutenant-colonel Destenave, *loc. cit.*

Digitized by Google

duits sur son marché, s'en sont récemment emparés. Avant la ruine de Kouka, les caravanes de Zinder se rendaient également au Bornou.

Les Tebbou apportent le sel de Bilma et les Touareg approvisionnent la ville en gibier et en viande séchée.

Nous avons déjà assez longuement parlé des relations commerciales qui unissent le Damergou à l'Aïr dont il est véritablement le grenier à mil. Le marché de Zinder est très animé. On y trouve, en outre des produits énumérés ci-dessus, des haricots, des arachides, du riz, des piments, des oignons, du tabac, des peaux tannées, des noix de kola venues du sud et on y vend des bœufs, des chevaux, des ânes et des moutons ;

b) Le *Kanem* a été ruiné par les brigandages de Rabah, mais on peut espérer qu'avec la sécurité renaîtra son ancienne prospérité. La région, fertilisée par les crues du lac Tchad, est susceptible de produire des céréales, du riz et du coton en grande quantité. Le *bétail* y est très abondant, ainsi qu'au *Baguirmi ;*

c) Les commerçants de ce dernier pays s'avancent assez loin vers le sud. La mission Maistre a trouvé à partir de chez les Saras, les étoffes composées de bandes de diverses couleurs que produit *Massenya* et a rencontré les premiers commerçants baguirmiens à Garenki, sur le Bahr-Sara inférieur ;

d) Abescher, capitale du *Ouadaï*, est en communication, d'une part, avec le Darfour, Khartoum et Dongola; de l'autre, avec le Tibesti, le Fezzan et la Tripolitaine (1) ;

e) Dans la partie occidentale du bassin du Chari, les caravanes de l'*Adamaoua* s'avancent jusqu'à Palla et Laï, venant du grand centre de Yola (2). Elles vendent les troupeaux élevés sur les plateaux de l'Adamaoua par les pasteurs foulbé et échangent les différents produits soudaniens habituels ;

f) Plus au sud, *Koundé*, ville foulani, est un grand marché d'ivoire. Elle se trouve sur la route des caravanes HAOUSSAS venant de Sokoto et de Kano par *Yola* et poussant jusqu'à Gaza sur la Libombi, affluent de la Kadeï (3).

Telles sont les principales voies commerciales de la région Tchad-Chari.

(1) Voir à ce sujet le chapitre consacré au Sahara.
(2) Yola a été pris par les Anglais et son Émir mis en fuite.
(3) MIZON.

Digitized by Google

D'une manière générale, le bassin du Chari produit donc :

1° Autour du TCHAD et dans le Damergou : du *bétail*, du *grain*, des *plumes d'autruche*, du *riz*, du *coton ;*

2° Dans la région du MOYEN-CHARI : du *grain* (sorgho, mil), du *karité* (qui s'étend jusqu'au-dessous du 8°), des *piments*, des *arachides ;*

3° Dans la région du GRIBINGUI : du *caoutchouc*, du *manioc*, des *ignames*, des *arachides*.

La plupart de ces productions ne peuvent donner lieu qu'à un commerce local. Mais il ne faut pas oublier que le développement de ce commerce local augmentera la prospérité de notre nouvelle colonie. En outre, le *coton*, les *plumes d'autruche*, le *caoutchouc* sont des produits susceptibles de supporter le transport en Europe.

Enfin, le *grain* et le *bétail*, si abondants dans le bassin du Chari, peuvent avantageusement RAVITAILLER NOTRE CONGO.

Les belles populations du Chari (Saras, Lakas, etc.) sont susceptibles de nous fournir d'EXCELLENTS AUXILIAIRES.

Digitized by Google

CHAPITRE V

ÉTUDE DE LA RÉGION — HAUT-OUBANGUI — M'BOMOU

L'immense région qui s'étend sur la rive droite du M'Bomou et du Haut-Oubangui offre d'une manière générale l'aspect de la steppe soudanienne couverte de graminées de 3 à 4 mètres de haut s'étendant à perte de vue. Elle est parsemée, par places, d'arbustes de petite taille tels que gommiers, euphorbes, acacias, etc., etc.,

Seuls, les bords des cours d'eau sont couverts d'une épaisse végétation d'arbres et de lianes enchevêtrés, du type forêt-galerie. Ces rivières sont d'ailleurs très rapprochées les unes des autres. Des plateaux ferrugineux les séparent souvent.

La région de la Kemo-Tomi et du Kouango inférieur renferme quelques bois interrompant de loin en loin la monotonie de la steppe. Les essences qui les composent sont surtout des borassus au-dessous du parallèle 5°30' et des bambous et cycladées au delà de cette latitude.

A l'approche de la ligne de partage des eaux entre Chari et Oubangui, le sol s'élève et s'accidente de mouvements de terrain à grande amplitude évitant les brusques transitions.

Maistre a passé d'un bassin à l'autre en traversant « de vastes plateaux formant une série de tables rocheuses presque unies où la végétation est moins abondante », d'une altitude moyenne d'environ 500 mètres.

Dybowski a rencontré la même ligne de faîte aux environs de Yabanda à une hauteur de 600 mètres.

Le bassin de la Haute-Kotto est séparé de celui du Ba-Mingui par des Kagas (Kartza, Lelé, seuil rocheux de Béré-Béré, mont Dambou), ayant également une altitude d'environ 600 mètres.

Les plateaux de transition qui leur servent d'assises vont se sou-

Digitized by Google

der vers l'est aux monts Marpa et de Manga partageant les eaux entre M'Bomou et Chari d'une part, Nil de l'autre.

Les principaux cours d'eau de la région sont :

1° L'*Oubangui* formé par la réunion de l'Ouellé et du M'Bomou.

1. Le Haut-M'Bomou est navigable de l'embouchure de M'Bokou aux cataractes de *Baguené* près de Rafaï ; — 2. De ces cataractes à celles de *N'Goufourou* (bief de Rafaï) ; — 3. Des cataractes de N'Goufourou à celles de *Bozégui* (bief de Bangassa) ; — 4. Le M'Bomou inférieur est navigable entre les cataractes de Bozégui et les chutes Hansses (près de Ouango) ; — 5. Le bief navigable suivant s'étend des chutes Hansses au rapide de Sétéma (Oubangui). Aux hautes eaux, les vapeurs peuvent atteindre Ouango, mais ne dépassent pas ce point. Au delà, on ne peut employer que des chalands ou des pirogues pour gagner la région des sultanats par le M'Bomou ; — 6. L'Oubangui offre un autre bief navigable des rapides de *Mobaye* à celui de *Sétéma;* — 7. Du rapide de l'*Eléphant* situé au-dessous de Ouadda aux rapides de *Mobaye*. Le rapide de l'Eléphant fait partie d'une série de rapides interrompant la navigation en amont de Bangui pendant une soixantaine de kilomètres.

En dehors des rapides, l'Oubangui est un cours d'eau majestueux et large aux eaux calmes. Dans son cours supérieur, il est, en résumé, navigable par vapeurs sans rompre charge du *rapide de l'Eléphant* à *Ouango*. La navigation n'est difficile dans cette zone qu'aux mois de *mars* et d'*avril ;*

2° Le *M'Bokou,* affluent de droite du M'Bomou, est navigable pendant la majeure partie de son cours des chutes de *Zaoua* à son *confluent ;*

3° La *Ouarra* est encore peu connue. Elle arrose, dans son cours supérieur, des plateaux de près de 700 mètres d'altitude, derniers contreforts de la chaîne de partage M'Bomou-Nil ;

4° La *Chinko* a un cours important formé par l'apport des eaux de nombreuses rivières descendant des monts de Manga. Elle est assez longtemps navigable ;

5° Il en est de même de la *Bali* que l'on remonte sans peine jusqu'au delà de Basso ;

6° La *Kotto,* ou mieux *Kouta,* affluent de droite de l'Oubangui, a été explorée par M. Superville.

Cette rivière est une importante voie de communication vers le Darfour et le Ouadaï.

Digitized by Google

Elle est navigable depuis son embouchure jusqu'à *Foro* (Baran Bokia), pendant 420 kilomètres environ avec les biefs suivants :

a) De l'*embouchure* au rapide de *Kambo*, 61 kilomètres accessibles aux petits vapeurs ;

b) De *Kambo* à la chute de Cerembela, 31 kilomètres dont 6 impraticables par eau ;

c) De *Cerembola* à la chute de *Boutou*, 141 kilomètres sans obstacle sérieux. A la chute de Boutou, 4 kilomètres doivent être faits par la voie de terre ;

d) De la chute *Boutou* à la chute *Gourou*, où l'eau tombe d'une hauteur de 5 mètres, 52 kilomètres ;

e) De la chute *Gourou à Foro* (Baran Bakia), 130 kilomètres navigables (1).

La Kotto est grossie de la *Koumou* et de la *Boungou ;* celle-ci est navigable aux hautes eaux pendant trois journées.

Le bief de la Kotto, qui est compris entre le confluent de la *Koumou* et celui de la *Boungou*, est navigable en toutes saisons pour les pirogues.

A l'embouchure de la Koumou, elle possède encore 80 mètres de large, elle en a 90 à Baran-Bakia (Foro) et 200 dans son cours inférieur.

De Baldas-Hongojo, sur la Koumou, part la route des caravanes du Ouadaï et du Darfour (2).

La Haute-Kouta renferme des plateaux boisés et sablonneux contenant fréquemment des roches ferrugineuses ;

7° Le *Kouango* a été reconnu récemment par M. Seguin. Sa largeur moyenne est de 150 à 200 mètres. Son lit est souvent parsemé d'îles, de roches et de bancs de sable qui rendent la navigation assez pénible. La rivière peut néanmoins être remontée en pirogue jusqu'à la chute de B'rrou. Ses affluents ne sont guère que des torrents ;

8° La *Kemo* est navigable en pirogue jusqu'à 165 kilomètres environ de son confluent avec l'Oubangui (3). Son affluent, la Tomi, peut être remontée aux hautes eaux jusqu'au Krebedje (4). Elle est actuellement employée comme voie d'accès au Chari ;

(1) Mission Superville (1901).
(2) Mission du lieutenant Bos (1901).
(3) Mission Dybowski (1891).
(4) Mission Gentil (1897). — Navigable aux hautes eaux pour les vapeurs et aux basses eaux pour les pirogues.

Digitized by Google

9° La rivière *Ombella* descend de la région des Kagas de la ligne de partage des eaux. Elle est navigable pendant une partie de son cours (70 kilomètres). Le plateau dit des monts Bolo la séparent de la *Tomi ;*

10° La *M'Poko* a été reconnue par MM. Bernard et Rousset. Sa largeur est de 40 à 50 mètres dans son cours inférieur. Elle a été reconnue navigable jusqu'à *Abengou* à 90 kilomètres de son affluent avec l'Oubangui.

En résumé, toute la région de la rive droite du M'Bomou et du Haut-Oubangui est fort bien arrosée et possède des voies de pénétration fluviale nombreuses.

II. — *Ethnographie.*

L'ethnographie du M'Bomou et du Haut-Oubangui résulte de la superposition de peuplades venues à des époques différentes de la vallée du Nil et du Bahr-el-Ghazal. Ces peuplades, dans leur mouvement de l'est à l'ouest, ont peu à peu subjugué ou repoussé les autochtones. C'est ainsi que les N'Dys (ou N'Dris, ou N'Dérés), qui conservent encore aujourd'hui le souvenir de leur ancien pays situé sur les bords d'un grand fleuve du nord-est, sont d'abord parvenus dans la région du coude de l'Oubangui et de là se sont étendus jusqu'à la Kadeï, affluent de la Haute-Sanga.

D'une manière générale, toutes ces populations peuvent se ramener aux grands groupes suivants :

1° Les *A'zandés* des sultanats de Semio et de Rafaï ;

2° Les *N'Sakarras* du pays de Bangassa ;

3° Le groupe *Banda,* dont nous avons déjà parlé à propos de l'ethnographie du bassin du Chari, qui s'étend sur la Haute-Kouta, le Kouango, la Kemo et la Tomi, l'Ombella et le M'Poko.

Au milieu de ces populations d'origine nilotique sont noyés les restes des autochtones d'un degré très inférieur :

1° *Groupe A'zandé.* — Ce groupe porte aussi le nom de Niam-Niam. Originaires de la vallée du Nil, les A'zandés se sont étendus sur toute la région des sultanats de Rafaï, Semio et Tamboura. Ils sont intelligents et susceptibles de profiter d'une influence civilisatrice.

Digitized by Google

Leur race tendrait malheureusement à disparaître (1). La couleur de leur peau est le brun rougeâtre et leur figure n'est pas désagréable malgré un nez très large et des lèvres lippues. Ils ne sont « anthropophages que par occasion » et ont « une vague croyance à une vie d'au-delà ».

Le pays de Rafaï est, en outre, habité par des *Gabous* et des *M'Biris* et celui de Semio par des *A'Karei* très primitifs vivant dans la brousse, des *Sérés, Pombios, Bellandos* et *Gallos.*

Les sultans sont des souverains puissants possédant chacun une armée de 4,000 fusils environ. Le degré de leur civilisation est assez avancé comparativement à celui de leurs voisins ;

2° *Groupe N'Sakarra.* — Les *N'Sakarras* ont des mœurs beaucoup plus sauvages et sanguinaires. Ils ont la passion de la chair humaine au même degré que les Bondjos du Moyen-Oubangui. Leur coiffure en forme de casque et la forme de leurs armes attestent leur origine nilotique.

Venus de l'est, ils ont peu à peu repoussé les autochtones sur la rive droite de la Kouta et vers ses sources bien que ceux-ci soient bien supérieurs en nombre (2).

Ces derniers, *Patris, Vidris, Tombagos, Ouassos, M'Bellés,* appartiennent au groupe banda (3).

3° *Groupe Banda.* — Ce groupe contient de fort nombreuses peuplades possédant entre elles des différences plus ou moins accentuées. Ils comprennent des tribus habitant dans l'intérieur des terres et se livrant à la culture et des tribus de pêcheurs et piroguiers répandues le long de l'Oubangui.

Certaines d'entre elles offrent d'ailleurs ce double caractère :

a) Les tribus de l'intérieur comprennent, en allant de l'est à l'ouest :

Les Vidris, Tombagos, Ouassos, M'Bellés de la Haute-Kouta.

Les *Boubous* (ou *Bougbos,* ou *Alangbos)* occupent le pays situé entre la Kouta et le Bangui. Ils sont essentiellement agriculteurs et assez farouches.

(1) Mission Bonnel de Mézières.

(2) La population N'Sakarrá a été évaluée à 120,000 individus. Les Patris autochtones ont à eux seuls 200,000 représentants.

(3) Ces peuples ont été visités par M. Charles Pierre.

Digitized by Google

Les *Langouassis* du Kouango sont de fort beaux hommes élancés et bien faits, mais possédant une figure rendue hideuse par les mutilations qu'ils pratiquent dans leurs lèvres et dans leur nez pour y introduire des blocs d'étain ou de cuivre en manière d'ornement.

Ce sont de grands producteurs de grains et d'ignames.

On doit considérer les *Fouros, Yacous, Lindos* et *Dakoas* comme leurs proches parents, mais ces derniers sont d'un abord plus facile.

Les *N'Gapous* du Haut-Kouango et du Haut-Gribingui sont des hommes trapus et solidement musclés. Ils se livrent à la culture et ne mangent pas leurs ennemis tués au combat. Ils sont des forgerons habiles. Ils font usage des mêmes couteaux de jet que les Niam-Niam.

Toutes ces peuplades parlent la langue banda.

Les *N'Dris* (ou N'Dis, ou N'Dérés) dont nous avons déjà parlé occupent la région située entre la rivière M'Poka et l'Ombella, les plateaux de la zone de partage des eaux entre Oubangui et Chari et le bassin de la Kadei. Ils sont anthropophages et mangent leurs morts. La chasse et quelques cultures leur fournissent la nourriture nécessaire. Leur industrie est peu développée et ils ne savent pas travailler le fer.

Les *Togbos* qui habitent la région de la Tomi ont avec eux beaucoup de points de ressemblance, mais sont ouvriers plus habiles ;

b) Les bords de l'Oubangui sont peuplés par :

Les *Yakomas*, commerçants, pêcheurs et habiles forgerons. Ils fabriquent leurs armes avec le minerai de fer provenant de la rivière, traité par la méthode catalane. Ils se montrent très hostiles aux Européens.

Les *Dendis* sont des métis de *Yakomas* et de *N'Sakarras*, sorte de peuple tampon voué aux pillages et aux incursions de ces derniers.

Les *Sangas* se rapprochent assez des Yakomas et des Banziris, mais sont plus guerriers que ces derniers. Ils mangent leurs ennemis.

Les *Banziris* appartiennent à une race vraiment remarquable, robuste, saine et de belle apparence. Leur profil est droit sans prognathisme et ils ne sont pas lippus. Leur teint est plutôt cuivré que noir. Leurs femmes sont « gentilles, gaies et admirablement

Digitized by Google

faites » (1). Ils se civiliseront facilement et pourront fournir d'excellents auxiliaires. Ce sont les grands piroguiers de l'Oubangui.

Les *Sabangas* des bords de la rivière Ombella possèdent également des traits fort réguliers et un caractère très fier. Ils ont dû être repoussés vers l'Oubangui par des invasions musulmanes. La forme recourbée de leurs sabres et de leurs poignards atteste, en effet, leur contact ancien avec des populations adonnées à l'islamisme.

Les *Ouaddas*, cultivateurs et commerçants d'ivoire, sont anthropophages.

Les *Bouzerous*, *Bondjos* d'un degré inférieur, sont chétifs et laids. Ils vivent du fleuve.

Les *Bondjos* sont d'excellents piroguiers. Leurs barques atteignent parfois une longueur de 20 mètres. Ils font beaucoup de commerce, mais leur humeur belliqueuse et indépendante les rend difficilement maniables. Ils se nourrissent de poisson fumé, d'hippopotames, d'huile de palme, mais préfèrent par-dessus tout la chair humaine. Ils s'étendent sur tout le Moyen-Oubangui de l'Ibenga à Bangui.

III. — *Etude économique.*

Dans ces pays d'accès difficile, habités en outre par des populations farouches, le mouvement commercial a eu peu d'envergure jusqu'à nos jours. Les échanges n'avaient lieu que de tribu à tribu dans des villages frontières, les indigènes n'osant accomplir de longs parcours en pays étranger, dans la crainte d'être gardés en esclavage ou même mangés.

Certaines peuplades détenaient en quelque sorte le monopole du commerce par la facilité qu'ils avaient d'interrompre les communications fluviales. Tels étaient les Bondjos du Moyen-Oubangui et les Ouaddas habitant les rives du coude de ce cours d'eau.

Le seul trafic d'extension plus grande avait lieu dans l'arrière-pays des sultanats.

Actuellement encore, les Ouadaïens viennent acheter des esclaves

(1) Bonnel de Mézières. *Mission* par Colrat de Montrozier, Paris, Plon, 1902.

Digitized by Google

et de l'ivoire dans la région de la Haute-Kotto où ils importent en échange des chevaux, des ânes et de l'étain (1).

De même, les habitants du Darfour sont en relations avec le pays de Ziber et de la Haute-Chinko.

Il est à craindre que les Anglais, établis dans la vallée du Bahr-el-Ghazal, ne tentent de détourner le commerce à leur profit vers le Nil et la voie ferrée appelée à doubler ce fleuve.

Le plus grand obstacle que nous rencontrions dans la région est, en effet, la grande distance séparant les pays de production des débouchés maritimes. La durée totale du voyage fluvial de Brazzaville à Bangasso est d'environ trente-un à trente-quatre jours et Brazzaville est à plus de 400 kilomètres de Loango. Les frais de transport de France à Banghi dépassent 130 0/0 et le kilogramme de marchandises subit un supplément de 60 centimes pour parvenir sur le Haut-M'Bomou. Dans l'étude des voies de pénétration proposées, nous reviendrons sur cette question capitale pour notre colonie.

Productions. — Les cultures de la rive droite de l'Oubangui consistent en mil, sorgho, manioc (celui-ci dans les régions les plus méridionales), patates, ignames, sésame, choux caraïbes, tabac, maïs. Le café pousse à l'état sauvage et serait susceptible d'amélioration.

D'une manière générale, ces produits ne peuvent donner lieu qu'à un commerce local, leur valeur ne leur permettant pas de subir les frais nécessités par le transport.

Sont seuls exportables vers la côte : l'ivoire, le caoutchouc, la gutta-percha peut-être, les plumes d'autruches et d'aigrettes :

1° On a pu dire que « les éléphants et les noirs furent les premiers habitants » du continent africain (2). Devant les invasions, les uns et les autres se sont peu à peu rapprochés de la forêt équatoriale. Les éléphants vivent d'ordinaire par bandes de 15 à 20. Ils tendent manifestement à disparaître. L'ivoire n'est donc qu'un produit d'*exploitation momentanée.*

Les dents du Congo sont d'ordinaire de plus grande taille que celles de la région du Tchad. L'ivoire vaut de 12 à 20 francs le kilogramme en Europe et ses frais d'achat et de transport doivent s'élever en moyenne à 5 francs ;

(1) Mission Superville.

(2) Colrat de Montrozier. *Mission Bonnel de Mézières.*

Digitized by Google

2° Le caoutchouc provient de lianes grimpantes telles que la Landolphia lavigeria, ou rampantes comme la Landa ou enfin d'arbres de grande taille : le kiknia africana, par exemple. Le caoutchouc est le produit de l'avenir. Les indigènes ont besoin d'apprendre des bons procédés de récolte, évitant le mélange des impuretés au latex obtenu.

Le caoutchouc peut se vendre 9 francs le kilogramme ;

3° Les belles plumes d'autruche valent à Paris de 10 à 12 francs la pièce (de 400 à 500 francs le kilogramme) et coûtent au Soudan de 40 à 50 francs le kilogramme.

Les autruches abondent, surtout dans le Ouadaï ; on en trouve encore à Zinder.

L'arrière-pays des sultanats pourrait peut-être en élever.

Enfin, le pays produit certaines autres denrées susceptibles de donner lieu à des transactions locales telles que la gomme arabique fournie par l'acacia ethica, le copal *(trichylobicum hornemannium)*, la gutta-percha.

Le *coton* vient bien ainsi que l'arbre à *étoffe (urastigma Wogelia)*. Les indigènes font des vêtements avec son écorce battue et travaillée.

Citons enfin l'*indigo* et l'*orseille*, plantes tinctoriales, la *vanille*, le *café*.

Les épices ne poussent qu'en petite quantité.

Il est à remarquer que les lianes et arbres à caoutchouc qui, d'ordinaire, abondent dans les forêts-galeries des rives des cours d'eau, poussent au contraire en dehors de ces fourrés, dans la région du Kouango (1).

(1) Mission Seguin.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

BASSIN DE LA SANGA

Le bassin de la Sanga appartient à la fois à la zone tropicale par son cours supérieur et à la zone équatoriale par son cours moyen et inférieur.

Cette rivière descend des plateaux de la ligne de partage des eaux entre Chari et Congo, prolongements des terrasses extrêmes de l'Adamaoua. Elle est formée par la réunion de la Mambéré et de la Kadeï. La Mambéré est navigable des rapides de Bossom, près de Tendira, à ceux de Djoumbé en aval de Bania. De ce point à Ouesso, elle redevient navigable aux pirogues pendant la plus grande partie de l'année. Aux basses eaux, les vapeurs calant de $0^m,70$ à $0^m,80$ remontent la Sanga jusqu'à Ouesso et aux hautes eaux jusqu'à Bayanga (pendant huit mois) et jusqu'à Bania pendant quatre mois seulement.

La Mambéré est grossie de la Nana. La rive gauche de cette rivière est couverte de mamelons tantôt boisés, tantôt herbeux, d'une altitude variant entre 500 et 600 mètres, séparés les uns des autres par des nombreux ruisseaux aux allures torrentielles qui vont grossir la Nana. La vallée même de celle-ci est très peu boisée et forme une vaste savane. C'est un cours d'eau peu profond, mais au courant très rapide. Quant à la Mambéré, elle a dans son cours moyen une largeur de 60 à 80 mètres. La région qui s'étend entre sa vallée et celle de la Nana est très accidentée et habitée par des Bagas, proches parents des Mandjias de la Oua.

De la Mambéré à la Kadeï, les mouvements du terrain prennent une amplitude plus grande et les arbres deviennent rares : c'est le domaine de la steppe herbeuse. Le pays est très bien cultivé par les Bagandas dont les villages sont très nombreux.

Digitized by Google

La Kadeï prend sa source non loin de Koundi, ville foulani ; son cours est encore peu connu. Il n'en est pas de même de son affluent, la Libombi qui a été explorée par MM. Ponel, Clozel et Perdrizet.

Aux environs de Gaza, on retrouve des N'Dérés de même race que les N'Dys (ou N'Dris) de l'Oubangui.

Dans tout ce pays se sont infiltrés des Foulbé de l'Adamaoua. C'est une zone de transition entre l'islamisme et le fétichisme.

La Sanga proprement dite réunissant à Nola les eaux des nombreuses rivières qui s'étalent en éventail entre le 3°30' et le 6° de latitude boréale, entre dans la région équatoriale et ses rives se bordent de l'épaisse végétation qui est sa caractéristique, celle-ci s'étendant au loin dans l'intérieur de la contrée. Elle traverse nécessairement le pays des M'Fan-Zem, fraction de la grande race pahouine, celui des Basangas et des Bousindés et le plateau Bafourou inférieur.

Son principal affluent de droite est la N'Goko dont nous possédons le cours moyen et inférieur où ont été établies plusieurs factoreries (1). Cette rivière est accessible aux vapeurs durant 80 kilomètres.

La Sanga ouvre une voie de communication fort utile, permettant de drainer vers le Congo les produits des régions qu'elle traverse.

Au point de vue de la pénétration vers le Tchad, son importance est moins grande. Bania, point extrême de la navigation pour les vapeurs (et cela pendant quatre mois de l'année seulement) est, en effet, à plus de 350 kilomètres en ligne droite de Garao où commence la navigabilité de la Oua par vapeurs fluviaux.

Les productions du bassin de la Sanga sont, dans son cours supérieur, analogues à celles du Haut-Oubangui et dans son cours inférieur, à celles de la région équatoriale que nous allons étudier.

(1) En particulier la factorerie Emile Loubet, dont l'établissement est une protestation contre les agissements des commerçants allemands,

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LA RÉGION ÉQUATORIALE (GABON, OGOOUÉ, NIARI, CONGO)

I. — *Etude physique.*

La région du Congo proprement dit qui s'étend de chaque côté de l'équateur entre le 2° de latitude boréale et le 4°30' de latitude australe est actuellement bien mieux connue que celles du Haut-Oubangui et du Chari. Nous nous contenterons donc d'en décrire la physionomie générale.

En allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement à partir du 14° de longitude est :

1° La vallée même du Congo ;

2° Des plateaux de 300 à 400 mètres ;

3° Les hauts plateaux de la zone de partage des eaux entre Kouilou-Niari et Ogôoué d'une part, Congo de l'autre ;

4° Des terrasses successives descendant vers la mer, parsemées de rides nombreuses sensiblement parallèles à la côte, dont les plus occidentales ne sont autres que les fameux monts de Cristal ;

5° Une bande forestière entrecoupée de clairières herbeuses ;

6° La zone maritime.

1° *Vallée du Congo.* — La vallée du Congo inférieur est le prolongement de celle de l'Oubangui ; de Zongo à son confluent, ce dernier roule ses eaux majestueuses sur une largeur moyenne de 3 kilomètres.

A l'époque de la crue, sa profondeur dépasse 5 mètres, mais aux basses eaux la rivière est obstruée par de nombreux bancs de sable et n'a plus guère qu'un mètre de fond.

Digitized by Google

Près du confluent de l'Oubangui, la largeur du Congo est d'environ 5 à 6 kilomètres. Il est parsemé d'îles très nombreuses et après avoir reçu la Sanga et la Likuala atteint sa largeur maxima qui dépasse 18 kilomètres. Elle ne tarde pas à diminuer et, près de la Léfini, le Congo ne mesure plus que 3 kilomètres d'une rive à l'autre.

Au-dessous du 4° de latitude australe, il s'étale largement dans le Stanley Pool dont la partie centrale est occupée par une grande île. Plus bas, commencent les nombreux rapides qui obstruent son cours pendant 450 kilomètres, entre le confluent du Djoué et Vivi (rapide N'gouloufi, rapides de Tchoumbou, chute Itounznia, chutes d'Yellala).

Ces chutes sont produites par des barrages de rochers, prolongements dans le lit du fleuve des monts de Cristal. Avant de parvenir à la mer, le Congo a donc à accomplir une pénible tâche. Il redevient calme et navigable à partir de Matadi.

On peut supposer que toute la région qu'il baigne était autrefois une vaste mer intérieure. Les eaux ont réussi, peu à peu, à se creuser des passages vers l'océan à travers les rebords des différentes terrasses qui avaient réussi jusque-là à les contenir et s'écoulèrent surtout par le large sillon du Congo.

Les grands lacs Toumba et Léopold-II qui s'étendent entre l'équateur et le 3° de latitude australe ne seraient que les restes de l'ancienne mer intérieure.

Les principaux affluents du Congo inférieur sont, sur sa rive droite : la Sanga dont nous avons étudié le cours ; la Likouala-Mossoka, navigable sur 140 kilomètres aux vapeurs et sur près de 300 aux pirogues ; l'Alima, reconnue navigable sur 350 kilomètres par Ballay, et la Léfini sur 150 (de Brazza) ;

2° A partir de la vallée du Congo, la plaine adjacente s'élève peu à peu, par des paliers successifs, de l'altitude de 350 mètres (1) à celle de 500 mètres

Ces plateaux sont recouverts de prairies verdoyantes, parsemées çà et là de bois, les rives des cours d'eau étant en outre bordées de forêts-galeries touffues ;

3° La zone de partage des eaux entre Ogôoué et Kouilou Niari,

(1) *Loukolila*, un peu en amont du confluent de la Sanga et du Cong osur la rive belge du Congo, est à une altitude de 330 mètres ; le coude de l'Alima à 352 mètres.

Digitized by Google

d'une part, Congo de l'autre, est formée de plateaux d'une altitude de 700 à 800 mètres de hauteur. Ceux-ci consistent en longues plaines sablonneuses reposant sur un fond de grès quartzeux et ne possédant qu'une végétation clairsemée. Ils sont coupés de grands vallonnements où prennent naissance les cours d'eau des deux versants

C'est ainsi que la Likouala-Mossaka descend du plateau pahouin où elle prend sa source à une altitude d'environ 550 mètres, la Lékéti dans le plateau des Achicouya à plus de 800 mètres, le Niari dans le plateau Batéké à 625 mètres ;

4° A la région des hauts-plateaux succède une zone de plaines élevées dont l'altitude s'abaisse progressivement de 450 à 300 mètres et dont le sous-sol est formé de grès stratifié recouvert d'argile. Ils sont parsemés de rides nombreuses, collines couvertes de verdure séparées par des ruisseaux aux rives boisées ou montagnes alignées parallèlement à la côte. La végétation est beaucoup plus puissante que sur les hauts-plateaux. A partir du 11° de longitude orientale, la forêt s'étend presque uniformément sur tout le pays avec une densité toujours plus grande aux abords immédiats des cours d'eau.

Aux collines boisées succèdent les rides montagneuses désignées sous le nom générique de monts de Cristal.

Dans cette zone nouvelle, la broussaille remplace presque partout la forêt ; seuls, les ravins sont couverts d'une épaisse végétation, tandis que les ravins apparaissent dénudés.

Les monts de Cristal sont formés par des chaînes parallèles présentant une altitude variant entre 800 et 1,500 mètres.

La première de ces chaînes est constituée par le mont Moheko (1,000 m.), sur la rive droite de l'Ogôoué, le Bikoutchi sur sa rive gauche et, plus au sud, les monts Dessoua (800 m.), Liboundji, Birogou (784 m.).

Le Birogou est un centre hydrographique important d'où descendent la Likoko, affluent de l'Ogôoué, la Lolo et l'Ofoué également ses tributaires, le N'Gouné, le fleuve Nyanga et la rivière Louété, affluent du Niari.

Une seconde chaîne est marquée par le mont Soumbo d'où descendent le Komo et le Temboni, le mont Mekié (800 m.), le mont Obombi situé sur la rive gauche de l'Ogôoué, le mont Loumandjogo et les monts Moukandé qui longent la rive gauche de l'Ofoué.

Enfin, les monts de Cristal proprement dits entre Temboni et

Digitized by Google

Ogôoué, prolongés au sud par les monts Issogué forment une troisième chaîne. En avant de celle-ci s'étend sur la rive gauche de l'Ogôoué, et toujours parallèle à la mer, le contrefort des monts Achankolo, Ofoubou-Oréré et Igoumbi-Andélé ;

5° Avec les derniers contreforts occidentaux des monts de Cristal apparaît à nouveau la forêt dense.

Les collines sont désormais entièrement boisées à leur sommet comme sur leurs flancs.

De loin en loin apparaissent quelques clairières herbeuses.

Cette bande forestière est particulièrement dense entre le Kouilou-Niari et le 5°30' de latitude australe, où elle porte le nom de Mayombe et s'étend sur une largeur d'environ 150 kilomètres (1) ;

6° Le sol s'abaisse peu à peu et la forêt s'éclaircit, la *zone maritime* commence. A la végétation dense succède une bande de terrain couverte de grandes herbes et de papyrus, parsemée çà et là de palmiers isolés et enfin le sable annonçant le rivage.

Le littoral présente deux aspects différents :

a) Au nord du cap Esteiras, les monts de Cristal envoient des prolongements jusqu'à la côte : tels sont les Sept-Monts situés entre le Benito et le Campo, tel est encore le mont de la Mître qui culmine à 1,200 mètres, au nord du rio Mouni. Dans cette région, la côte est donc assez élevée et forme un nombre considérable d'estuaires (rio Campo, rio Mouni, rio Benito, Monda) ;

b) Après le cap Esteiras, l'aspect du littoral change complètement. C'est ainsi que la rive gauche du Gabon est fort basse, contrairement à la rive droite où a été bâtie Libreville pour cette raison.

Le rivage devient sablonneux, souvent marécageux. Les mangliers et les palétuviers couvrent de grands espaces. L'eau séjourne dans de nombreuses lagunes qui rendent la contrée fort malsaine.

Le Fernan-Vaz et le pays de Kamma jouissent, sous ce rapport, d'une situation déplorable.

Ils sont formés de larges plaines à demi submergées où viennent aboutir quantité d'embouchures obstruées par des bancs de vase.

Plus au sud, on rencontre encore de fréquentes lagunes qui s'étranglent en approchant de la mer. Telles sont les lagunes N'Goue, N'Dogo, et M'Banio. Dans leurs marécages viennent se perdre de

(1) Les itinéraires du capitaine Jobit et du capitaine Löfler ont noté la limite Est de la forêt qui, dans l'intervalle compris entre 1° et 3° lat-sud se tient à peu près entre 10° 30' et 11° long. Est.

Digitized by Google

petits fleuves côtiers issus des premiers contreforts des monts de Cristal.

I. — *Hydrographie.*

1° *Fleuves côtiers du Nord.* — Les principaux de ces fleuves côtiers sont : le *Campo* ou *N'Tem* qui descend du mont Mitshue, centre hydrographique important d'où sortent également le Djah et l'Ivindo.

Le rio *Benito,* qui porte le nom de Woleu dans son cours supérieur. Il prend sa source dans de vastes marais par 9°20' de longitude est et 1°10' environ de latitude nord et a environ 250 kilomètres de parcours. Ses 150 kilomètres sont navigables aux pirogues, les 100 kilomètres suivants sont coupés de chutes nombreuses, enfin les 50 derniers sont accessibles aux vapeurs (1).

Le Benito se trouve compris dans les territoires que nous avons cédés à l'Espagne.

Le rio *Mouni* est un large estuaire où viennent déboucher le Banié et le Temboni. Le cours supérieur de ce fleuve ne nous appartient plus.

La *Monda* s'offre sous la forme d'un golfe s'avançant profondément dans l'intérieur des terres dans un sens perpendiculaire à l'estuaire du *Gabon ;*

2° Ce dernier s'ouvre entre la pointe Pongara et la pointe Santa-Clara et s'enfonce de 70 kilomètres dans le continent. L'île Coinquet et l'île aux Perroquets le divisent en deux parties : le bassin extérieur a un fond variant entre 9 et 10 mètres, tandis que le bassin intérieur ne peut convenir qu'aux bâtiments calant moins de 4 mètres.

Dans le fond de l'estuaire du Gabon, se jette le *Komo.* Ce petit fleuve descend de la région du mont Soumbo. Il n'est navigable aux vapeurs qu'à partir de l'île Ningué-Ningué.

Le *Rhambone* prend sa source dans les derniers contreforts des monts de Cristal et possède une assez grande profondeur ;

3° *L'Ogôoué.* — L'Ogôoué prend sa source dans le plateau des Achicouya et traverse successivement les différentes régions que nous avons étudiées.

(1) Mission Lesieur-Foret. (Nov. 1899-1900)

Digitized by Google

Son premier affluent important, la Passa, est une belle rivière navigable à 15 kilomètres de son confluent. *Franceville* a été fondée sur ses rives.

Un peu en amont, l'Ogôoué est coupé par la chute Poubara et, en aval, par les rapides Mopaka et Bangania.

Jusqu'à la rivière N'Koni, il coule entre des rives découvertes ondulées par des collines couvertes de villages et de cultures. A partir du confluent du N'Koni, ses bords se couvrent de végétation et conservent cet aspect jusqu'à la région des montagnes.

La chute de Doumé, en aval de l'embouchure de la rivière Sébé, est formée par des blocs de quartz et de grès qui obstruent le fleuve.

Celui-ci possède dans ces parages une largeur d'environ 1,200 mètres.

A partir de Doumé, les rapides deviennent moins fréquents et un bief navigable toute l'année s'étend du rapide de Boundji, en aval de Lastoursville, au confluent de l'Ivindo. Jusqu'à celui-ci, l'Ogôoué suit une direction sensiblement parallèle à la côte ; en amont, il coule au contraire presque perpendiculairement à celle-ci. Dans cette partie de son cours, il possède aux hautes eaux une largeur d'environ 300 mètres qui est réduite des deux tiers pendant la sécheresse.

Après la chute de Booué et les rapides N'Jégo et Paghé, il entre dans des gorges souvent fort resserrées marquant la traversée de la région montagneuse. C'est ainsi qu'il n'a plus qu'une cinquantaine de mètres d'une berge à l'autre dans son passage entre le Mokeko et la Bikoutchi. Ce défilé a reçu dans le pays le nom de porte de l'Okanda.

Un peu après avoir longé les contreforts méridionaux des monts Obombi, il doit franchir le rapide des Apingis. Ses berges sont broussailleuses jusqu'au confluent de la rivière Okouo, au delà elles se boisent à nouveau.

A partir de *N'Djolé*, l'Ogôoué devient navigable pour les vapeurs et s'étale majestueux entre des rives élevées. Au delà de Lambaréné, son cours d'eau est souvent obstrué par des îles sablonneuses. Il coule alors paresseusement en terrain plat jusqu'au commencement de son delta. La forêt qui couvrait ses bords fait place à de hautes herbes parsemées par endroit de palmiers et de papyrus qui font bientôt place aux palétuviers et aux mangliers.

Avant d'arriver à la mer, le fleuve se partage en de nombreux

Digitized by Google

bras et reçoit les eaux de plusieurs lacs (Azinga, Zilé, Zonangué, etc., etc.).

Les principaux affluents de l'Ogôoué sont : sur sa rive gauche, la *Lolo* navigable sur 150 kilomètres et le *N'Gounié* praticable aux vapeurs jusqu'à la chute Samba.

Sur sa rive droite, il reçoit l'*Ivindo*, navigable jusqu'aux environs de Kaudjama, qui descend du centre hydrographique du mont Mitshue.

Le Djah est probablement l'affluent le plus important de l'Ogôoué ;

4° Le *Kouilou-Niari*. — Le Kouilou-Niari prend sa source dans le plateau Batéké. Son cours est difficile jusqu'à *Komba ;* à partir de ce point, il devient navigable jusqu'à *Loudima*. Les monts Livindou le rejettent alors vers le nord jusqu'à *Makabana*, puis il redescend suivant une direction sensiblement perpendiculaire à la côte. De son embouchure à *Kakamoëka*, il est navigable pour les petits vapeurs.

Son développement total est d'environ 600 kilomètres.

II. — *Etude ethnographique.*

La mer seule a pu arrêter les migrations des peuples africains. C'est ainsi qu'aux approches de l'Océan on observe un entassement singulier de populations superposées les unes aux autres.

On a voulu voir dans les *A'Koas* ou *Okoas*, ces nains répandus tout du long de l'équateur, dans les ténèbres de la forêt dense, les premiers occupants de la région. Sont-ce vraiment les autochtones ? La question est assez difficile à résoudre. Quoi qu'il en soit, ils ont dû être considérablement décimés, probablement par le contact des autres populations. Ils ne vivent que de chasse, ne faisant aucune culture et souvent tenus en sujétion par leurs voisins.

Les *Boubous*, dont la taille ne dépasse pas $1^{m},50$, semblent être les intermédiaires entre les A'Koas et les autres tribus. Ce sont les premiers habitants des rives de l'Ogôoué.

Ces groupements primitifs ont été traversés par les *Ombékés* comprenant les *M'Pougnés* et *Schekianis* qui entourent l'estuaire du Gabon, les *Ouroungous* de la rive droite du Bas-Ogôoué et les *N'Komis* ou *Kamas* de la rive gauche.

Digitized by Google

Tous ces Gabonais sont de grands et beaux hommes, trop souvent corrompus par le voisinage des premiers traitants. Ils ont le goût des choses brillantes, des belles étoffes, des bijoux et trafiquent de tout, même de leurs femmes.

Les *Galois* et *Inengas* qui leur succèdent de chaque côté de l'Ogôoué appartiennent à la même origine, de même que les *Apindjis*. Les *Galois* sont les grands piroguiers du fleuve sur lequel ils s'aventurent assez loin de leur pays. Ils sont remarquables par l'élégance de leurs formes et la petitesse des extrémités.

Tous ces indigènes sont de purs nègres ;

3° En arrière de ceux-ci s'étendent les *Bakalais*, grands chasseurs et à demi nomades. Ils ont été peu à peu repoussés sur la rive gauche de l'Ogôoué par l'invasion pahouine.

Aux *Bakalais* paraissent se rattacher les *Chebos* (1) des environs de Bandji, les *Chakés* et les *Okotas*, ces derniers, habitant la rive gauche du fleuve, à hauteur du confluent de la rivière Okoua et au nord-est de Lastoursville.

Ces diverses tribus parlent une même langue. Les *Bokotos* (2) de l'Ivindo (rive gauche) sont doux et travailleurs. Ils entretiennent de belles cultures ;

4° Sur toute la région du nord de l'Ogôoué est venue s'étendre l'invasion PAHOUINE. C'est le peuple migrateur moderne presque contemporain. Il est originaire du nord-est et diffère profondément des peuplades avoisinantes. Les Pahouins se divisent en *Ossyebas* habitant la rive droite du Bas-Ivinda et celle de l'Ogôoué entre Booué et N'Djolé ; en *M'Fan Botchis* ou *Pahouins proprement dits*, occupant tout le pays de la mer à la Sanga, entre le 1° de latitude boréale et la frontière du Cameroun et en *M'Fan Dzem* ou *Djima* s'étendant entre N'Goko et Sanga. Ils sont, en général, de taille moyenne. Leur teint est assez clair et rappelle celui des *Niam-Niam*. Leur nez est droit, leur chevelure crêpue et leur barbe longue, partagée en plusieurs tresses. Ils se taillent les dents en pointe et se font des tatouages peints en rouge sur le corps.

Ce sont surtout des chasseurs et des commerçants, se livrant peu à la culture. Ils travaillent assez bien le fer. Les peuples voisins ont

(1) P. DE BRAZZA, *Voyages dans l'Ouest africain*.
(2) CRAMPEL, 1re mission.

Digitized by Google

une grande peur des Pahouins anthropophages et se sont peu à peu retirés sur la rive gauche de l'Ogooué ;

5° La rive gauche du Niari est occupée par les *Bassoundis* cultivateurs et la rive droite par les *Babembés ;*

6° Entre les sources du Niari et celles de l'Ogôoué, habitent les *Batékés*, population de mœurs très douces utilisant la fertilité des plateaux. A la même langue se rattachent les *Obambas* ou *Ombétés* de l'intérieur des terres, au nord de Franceville. Ils sont originaires des forêts et ont une haine invétérée des riverains de l'Ogôoué.

Les *Adoumas* s'étendent sur les bords de ce fleuve, entre Doumé et Bandji. Très industrieux, ils paraissent posséder l'instinct du négoce. Ils font des paniers, des filets et des nattes et se livrent aussi à la culture ;

7° La population des *Loangos* est dégénérée. Au contact des Européens, ils ont pris tous les vices. Leur constitution physique semble s'en être ressentie elle-même. Ils sont chétifs, laids et mal faits.

Aux *Bassoundis* et aux *Batékés* succèdent sur la rive droite du Congo les *Balalis* essentiellement commerçants.

Les *Afourous*, souvent aussi appelés Boubanguis, bordent le fleuve jusqu'au delà du confluent de l'Oubangui. Ils sont grands et solides, mais ont un visage fort laid. Des tatouages, en forme de bourrelets, couvrent leurs tempes. Ils vivent sur le fleuve et du fleuve, servant d'intermédiaires commerciaux.

Les *Baloïs* de l'Oubangui possèdent des traits assez réguliers, un nez presque droit et des lèvres peu épaisses, ne se joignant pas. Leur front est tatoué de rayures longitudinales.

Enfin, les *Bonjos* anthropophages et farouches s'étendent jusqu'aux environs de la Lobaï. Leur prognathisme est fort accentué.

III. — *Etude économique.*

1° *Productions.* — a) *Littoral.* — La rive droite de l'estuaire du Gabon est plus riche que la rive gauche malsaine et peu habitée. Les plantations de la région produisent des bananes, des arachides, des ignames, du maïs, du café, du cacao, de la vanille. Les indigènes cultivent le manioc.

Digitized by Google

Le cocotier introduit depuis longtemps déjà dans la colonie pousse très bien à proximité de la mer. On rencontre la liane à caoutchouc dès que l'on s'avance quelque peu dans les terres.

Les principales plantations de la côte sont celles de Ponta-Mina, de Batavia, du Lazaret, de Sibangue, le jardin d'essai de Libreville, dans la région du Gabon. Dans celle du Fernan-Vaz, les plantations de la mission catholique et de Ningué-Sika. Dans celle de Loango, enfin, la plantation du Cayo ;

b) *Région de la forêt dense.* — La région des forêts produit : de nombreux BOIS D'ÉBÉNISTERIE, en particulier dans le Mayombe. Les principaux sont : l'*ébène*, l'*okoumé* (Boswellia Klanieana), le *bois rouge*, le *Ngonsho* ou *bois de fer*, l'*oba* assez analogue au *teck*, etc.

Des PLANTES OLÉAGINEUSES : le *palmier à huile* ou *Elœis Guineensis* dont le sarcocarpe et l'amande fournissent l'huile de palme ; l'*arachide*.

Des PLANTES TEXTILES : le *cotonnier* poussant près des villages et l'*arbre à ouate*.

Le CAOUTCHOUC fourni par des arbres ou des lianes du genre Landolphia.

Les RÉSINES et le COPAL dans la forêt de Mayumbe.

La GUTTA.

Des FRUITS tels que : l'*ananas*, la *banane*, nourriture des indigènes de la forêt, l'*obo ;* le *citronnier* et l'*oranger* ont pu s'acclimater.

Les populations de la région se nourrissent de *patates douces*, d'*ignames*, de *manioc*.

Les *Bassoundis* de la rive gauche du Kouilou-Niari ont des champs de *bananiers* hauts parfois de 5 à 6 mètres. Ils cultivent en outre le palmier à huile, le manioc, le raphia ;

c) *Région montagneuse.* — Dans le pays des *Apindjis* comme dans celui des *Okandas* et des *Bakalais*, on retrouve les mêmes plantes alimentaires et, en outre, du chanvre, des cannes à sucre, des courges, des champignons, etc., etc. ;

d) *Région des hauts-plateaux.* — La fertilité des hauts-plateaux sablonneux est moins grande que celle des terrains boisés et argileux. On y récolte du *maïs*, de la *sésame*, des *arachides* et le *n'jou*, sorte de fève.

Au delà du 12° de longitude orientale, on cultive du *mil* en assez grande quantité ;

Digitized by Google

e) *Vallée du Congo.* — Dans la forêt-galerie qui borde le Congo poussent une partie des essences de la forêt dense : palmiers à huile, rotangs, raphias. Les indigènes cultivent la banane, le maïs, les ignames, et, sur l'*Oubangui*, le sorgho.

Faune. — *Ivoire.* — L'éléphant devient assez rare et n'existe plus guère que dans la forêt dense pahouine. Aux environs de Brazzaville, on ne le rencontre que fort exceptionnellement.

Les *singes* existent en grande quantité et sont susceptibles de fournir d'assez belles fourrures.

Les riverains du cours d'eau ont de grandes ressources dans la pêche. Quant au gibier, il se compose d'antilopes, de buffles, de cailles, de perdrix grises. La bécassine et les oiseaux d'eau peuplent la région du littoral. Les oiseaux de proie sont fort nombreux ainsi que les panthères, léopards et chats-tigres ;

2° *Relations commerciales.* — Les transactions commerciales ont eu lieu fort longtemps par l'intermédiaire des tribus voisines de la côte. Sur les cours d'eau, seules voies de pénétration vers l'intérieur, certaines peuplades s'arrogeaient le droit d'entraver, suivant leur volonté, tout trafic et de prélever des droits sur les produits d'échange. En 1868, les traitants ne pouvaient dépasser la tribu des Inengas et nous avons vu que les premiers voyages d'exploration furent entrepris dans le but de s'affranchir de cette tutelle gênante. Les Galois tenaient le cours inférieur du fleuve ; les Pahouins, par leur arrivée sur l'Ogôoué, coupaient les communications avec l'est ; enfin, les Adoumas accaparaient le négoce du haut-fleuve. Il en était de même dans la région du Como où les M'Fans se faisaient les intermédiaires de tout trafic et en particulier de celui de l'ivoire et dans celle du Kouilou-Niari.

Les traitants de Brazzaville étaient obligés de se servir des Batékés qui étaient en relations avec les tribus en amont et celles de l'intérieur.

Jusque vers 1848, les négriers se livraient à la traite d'une façon fort étendue. On a calculé que, vers 1840, 150,000 esclaves étaient importés de la côte d'Afrique à destination du Brésil, de Cuba, des petites Antilles.

A ce « bois noir », on ajoutait dans l'exportation les essences précieuses, le copal, l'ivoire, la gomme et l'huile de palme.

Digitized by Google

Il semble qu'actuellement les principaux produits susceptibles d'un commerce rémunérateur sont en premier lieu :

Le *caoutchouc*, dont la quantité peut s'accroître ;

Les *bois d'ébénisterie ;*

L'*ivoire*, ressource provisoire, en raison de la grande diminution des éléphants ;

L'*huile de palme.*

En outre, de nombreux produits qui ne pourraient, par exemple, s'exporter du Haut-Oubangui en raison de son éloignement.

Tels sont les *ananas*, la *vanille*, le *cacao*, les *arachides*, les *résines*, le *copal*, le *café*, les *noix de coco*, les *bananes*, la *gutta*, la *gomme*, etc.

Les principaux articles d'importation sont : les étoffes et cotonnades, les perles, les conserves servant à la nourriture des colons, les machines agricoles, les ustensiles de tout genre, les farineux alimentaires, les denrées coloniales, les boissons et spiritueux.

Les chefs de la région des sultanats de l'Oubangui et du M'Bomou n'acceptent guère que des armes (surtout à tir rapide), de la poudre, surtout en paiement de l'ivoire. Dans cette contrée, on peut échanger 200 kilogrammes de caoutchouc contre un fusil (mission Bonnel de Mézières).

La main-d'œuvre indigène est payée à l'aide de perles baïakas blanches et rouges, de chapeaux, d'étoffes de médiocre qualité, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

COMMERCE DE LA COLONIE DU CONGO

En *1894*, le chiffre des importations s'élevait à 4,604,953 francs, celui des exportations à 5,592,699 francs; au total, 10,597,650 francs.

En *1899*, le chiffre des importations est monté à 6,690,263 francs et celui des exportations à 6,625,041 francs, c'est-à-dire, au total, 13,315,304 francs.

Soit près de 3 millions de francs d'augmentation en cinq ans. Sur le chiffre des exportations, le *caoutchouc* était représenté par 3,015,195 francs, l'ivoire par 1,878,000 francs et les essences précieuses d'ébénisterie par 1,150,600 francs.

En 1900, on a pu relever :

	Importations.	Exportations.
	—	—
De France	4.862.922	2.608.242
Des colonies	15.620	1.586
De l'étranger	5.676.321	4.929.687
	10.554.863	7.539.515
	18.094.378	

En 1901, la crise des caoutchoucs sur le marché d'Europe a produit une légère diminution dans ces chiffres, mais cette diminution n'a été que temporaire et l'année 1902 a donné, paraît-il, un nouvel essor au négoce.

Les chiffres de 1901 étaient :

	Importations.	Exportations.
	—	—
De France	4.037.125	2.405.599
Des colonies	16.515	770
De l'étranger	3.387.582	4.115.811
	7.441.252	6.522.180
	13.963.432	

Digitized by Google

Soit un peu plus que le chiffre de 1899.

En 1902, les exportations se sont élevées à 8,428,000 francs, mais les importations ont un peu baissé (5,687,000 francs).

Exploitations et concessions. — Un décret du 28 mars 1899 a réglementé l'exploitation des forêts au Congo français. Nul ne peut entreprendre une exploitation dans les bois du domaine s'il n'est muni d'un permis du commissaire général ou de son délégué. Il est fait réserve des droits dont jouissent actuellement les indigènes et qu'ils devront pouvoir continuer à exercer.

Le domaine public a été organisé par un décret du 8 février 1899.

Le reste de la colonie a été réparti entre 37 concessionnaires ou groupes de concessionnaires.

La question des concessions est actuellement à l'ordre du jour. Il semble que les compagnies se soient laissées aller à un mouvement d'emballement. Elles comptaient trouver une végétation analogue à celle de l'Etat belge du Congo. Or, celui-ci est presque entièrement recouvert par la forêt dense, alors que seule une partie assez petite de notre colonie remplit cette condition excellente pour la production de l'huile de palme, du caoutchouc et des bois précieux. Nous avons vu en outre que l'ivoire tend de plus en plus à disparaître.

Enfin, les cahiers des charges sont très minutieux et assez durs (1). Néanmoins, les concessionnaires se sont mis résolument à l'œuvre et ont commencé la reconnaissance et la mise en exploitation de leurs domaines.

L'*élevage* sera peut-être également susceptible de donner de bons résultats dans certaines régions.

On a réussi à acclimater du gros bétail à Loudima et à Brazzaville (races bovines de l'Adamaoua).

Les indigènes du Congo-Inférieur possèdent déjà des chèvres et des moutons. Des essais heureux ont été faits dans ce sens à Loudima où des ânes ont été également importés et se sont multipliés.

Enfin, le cheval semble pouvoir être élevé au Congo.

(1) M. Paul Leroy-Beaulieu a consacré des pages fort intéressantes à cette question des concessions. *(De la Colonisation chez les Peuples modernes.)* Consulter en outre de nombreux articles du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, année 1901-1902.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LES VOIES DE PÉNÉTRATION

Nous avons déjà observé que la question capitale est actuellement celle des voies de communication. Il importe que les produits de notre Haut-Oubangui, du M'Bomou, du Chari puissent parvenir, dans le temps minimum et au prix de transport le moins cher possible, aux débouchés maritimes. Il en est d'ailleurs de même pour nos articles d'importation.

Or, il faut actuellement de trente-un à trente-quatre jours pour se rendre de Brazzaville à Bangasso et le prix de transport des marchandises de France à Banghi s'élève à 130 0/0 de leur valeur. Ces chiffres sont plus éloquents que toute discussion.

Nous avons vu que, dès l'origine de notre colonisation, on s'est préoccupé de résoudre ce problème. On a d'abord songé à utiliser les voies fluviales, mais on a bien vite reconnu qu'aucune des rivières de l'embouchure du Gabon ne pénétrait assez loin dans l'intérieur des terres, puis, après les belles explorations de M. de Brazza, que l'Ogôoué ne possédait pas toute l'étendue désirable et, en outre, ne présentait que quelques biefs navigables.

La voie Ogôoué-Alima n'était pas assez directe pour atteindre le Congo découvert pour ainsi dire par Stanley, et la seule route de pénétration naturelle vers l'intérieur.

Mais le cours inférieur du Congo ne coulait pas en territoire français et d'ailleurs était impraticable à la navigation : les Belges avaient entrepris la construction de leur voie ferrée de N'Dola, près Léopoldville à Matadi. On ne pouvait éternellement rester à la merci de l'étranger et subir ses conditions de transport. C'est alors que nos explorateurs et, en particulier M. de Brazza, cherchèrent à joindre Brazzaville à la côte de notre colonie :

Digitized by Google

a) Dès *1886,* MM. *Dolizie* et *Jacob* proposèrent d'établir une voie ferrée entre Mandji et Loudima.

De la sorte, on aurait obtenu une voie de communication présentant les sections suivantes :

1° De la côte à Mandji, le bief navigable du Kouilou inférieur ;

2° De Mandji à Loudima, une route ou une voie ferrée d'environ 100 kilomètres de développement ;

3° De Loudima à Biédi, le cours navigable du Niari moyen ;

4° De Biédi à Brazzaville une route ou une voie ferrée dont la longueur ne dépasserait pas 130 kilomètres.

Par malheur, la région qu'aurait à parcourir la voie ferrée de Loango à Loudima présente des difficultés tenant à son caractère montagneux. En outre, de petits vapeurs peuvent seuls employer le bief Loudima-Biédi. Enfin, de Brazzaville à Banghi, il y a environ vingt-sept jours de voyage. Il y aurait donc intérêt à reporter plus haut, sur le Congo, le point d'aboutissement de la voie ferrée le reliant à la mer ;

b) La mission *Oswald,* chargée par la société du Haut-Ogôoué de l'étude d'une route muletière, a déduit des conclusions montrant la possibilité de l'établissement d'une voie ferrée réunissant Libreville ou le confluent de l'Alima. M. Bourdarie s'est fait l'apôtre actif et convaincu de ce projet qui offre les avantages suivants :

1° Traverser des régions de collines mamelonnées et de plateaux ne présentant aucune difficulté importante pour la construction d'une voie ferrée ;

2° Desservir l'ensemble de la colonie du Congo et en outre l'unir (1) à la région du Tchad en adjoignant à la voie Gabon-Alima-cours du Congo et de l'Oubangui : la ligne *Bangui-Fort-Crampel* (le Gribingui devenant navigable en ce point) ;

3° Offrir le moindre développement de voie ferrée.

Son seul désavantage semble tenir à ce qu'il n'est point la voie la plus courte ni la plus rapide pour se rendre de Libreville à Bangui.

La voie Libreville, confluent de l'Alima-Congo, Oubangui suit, en effet, sensiblement les deux côtés d'un angle droit. En outre, personne ne peut mettre en doute que remonter un fleuve est plus long que parcourir la même distance en chemin de fer ;

(1) Par la voie la plus courte.

Digitized by Google

c) M. Fourneau a étudié, dans sa mission de 1899, un autre tracé marqué par Libreville, Kandjama (sur l'Ivindo), Ouesso. De là, la voie ferrée pourrait atteindre *Bangui*, parcourant à peu près l'hypothénuse du triangle rectangle de la voie Bourdarie. Une voie secondaire mettrait en communication Ouesso à Carnot et à la Ouahm (ou Oua), affluent du Chari.

L'inconvénient de ce projet réside dans le grand développement à donner à la voie ferrée (1,230 kilomètres de Libreville à Bangui).

En outre, cette voie serait quelque peu excentrique (surtout en se contentant de joindre Ouesso à Carnot et à la Oua sans construire la voie Ouesso-Bangui).

La route de jonction du bassin du Congo à celui du Tchad serait beaucoup plus longue que la voie *Bangui-Fort-Crampel.*

Enfin, M. Fourneau lui-même a constaté l'existence de marécages sur le parcours de son tracé.

L'avantage de son projet réside, encore une fois, dans l'économie de temps et de distance entre Libreville et Bangui ;

d) Enfin, M. Paul Leroy-Beaulieu prône la construction du Grand-Central africain de Philippeville à Alger, au Tchad et à l'Oubangui. Au point de vue impérial, cette voie de communication présenterait d'énormes avantages, mais, au point de vue commercial, elle semble insuffisante, ne desservant qu'indirectement et par l'adjonction du système fluvial de l'Oubangui les rives de cours d'eau et le Congo lui-même.

Que conclure de l'analyse sommaire de ces différents projets?

Il est surtout nécessaire de ne pas perdre de temps et de se décider pour un des projets proposés, l'établissement d'une bonne voie de pénétration s'imposant pour les raisons déjà énoncées.

Le projet Libreville-Ouesso-Bangui-Fort-Crampel serait le plus direct et le moins long.

Le projet Libreville, confluent de l'Alima, Congo, Oubangui, Bangui-Fort-Crampel exigerait des dépenses moins considérables.

La voie lac Tchad-Chari-Oubangui est surtout d'ordre politique;

e) La mission Lenfant, utilisant les renseignements rapportés par le capitaine Löfler, a prouvé qu'il existait une autre voie de pénétration vers le Tchad. Elle est constituée par le Niger, prolongé par la Bénoué. On entre ensuite dans le Mayokabi, affluent de cette dernière rivière : « Le Mayokabi circule dans une plaine bordée de hauteurs uniformes d'une altitude moyenne de 110 à 115 mètres. Cet

Digitized by Google

aspect, quand on remonte la rivière, dure jusqu'au village de Lata, à 80 kilomètres de Léré. De Lata, il faut faire une vingtaine de kilomètres pour gagner le Toubouri...

« ... Le Toubouri est à 110 mètres d'altitude au-dessus du Kabi. La rivière sortant du Toubouri s'engage dans des gorges semées de rapides, puis, près de Lata, elle tombe brusquement par trois cascades successives formant un gigantesque escalier dont le spectacle est terrifiant et inoubliable. La cascade supérieure a une dizaine de mètres de hauteur et la cascade inférieure 50 à 60 mètres. De Lata à Gourounsi, il ne peut donc être question de navigation, il y a une journée de portage.

« ... A partir de Gourounsi commence le Toubouri et a recommencé notre navigation. Le Toubouri est un marais large et profond dont les rives ont à peine 5 mètres de hauteur et qui a 100 kilomètres de long. Il présente une série de mares et de plaines herbeuses qui constitueraient des rizières splendides entre les marais des Peulhs. La communication entre le Toubouri et le Logone est une dépression de terrain de 2 à 3 kilomètres de large et d'une vingtaine de kilomètres de long ressemblant à un parc étroit avec des pelouses, des arbres et des villages. Du côté gauche (en montant) existe une rivière mal tracée à travers des herbes assez espacées, et reliant des étangs et des trous d'eau... Durant la période du maximum de la crue (du 15 août au 1er octobre), des vapeurs calant 3 pieds d'eau y circuleraient à l'aise. Et du 20 juillet au 25 octobre, la navigation y est possible pour des chalands calant 2 pieds... Par cette route, on peut aller de Bordeaux au Tchad en soixante-dix jours au lieu de cinq mois qu'on met par le Congo. Le prix de transport de la tonne ne paraît pas devoir revenir à plus de 500 francs au lieu de 2,000 francs. » (Capitaine Lenfant.)

BIBLIOGRAPHIE DU LIVRE IV

Marcel Dubois et Auguste Terrier. *Un siècle d'expansion coloniale.* Paris, 1902, Challamel in-8°.

Leroy-Beaulieu Paul. *De la colonisation chez les peuples modernes.* Paris, 1902, tome second.

Les autres ouvrages généraux cités dans la bibliographie des quatre premiers chapitres.

Digitized by Google

Sur le Gabon.

RICARD. *Notes sur le Gabon* (*Rev. col.*, 2e série, tome XIV, 1855).

CATTELOUP. *Notes sur le Gabon* (*Rev. mar. et col.*, tome XLIII, octobre-décembre 1874).

Revue maritime et coloniale. Les colonies françaises, le Gabon, tome LXXVII, avril-juin 1883, p. 417-424.

FLEURIOT DE LANGLE. *Aperçu historique sur les reconnaissances faites par les officiers de la marine française au Gabon et dans les pays voisins*, de 1843 à 1868 (*Nouvelles Annales des Voyages*, 1868, tome III, p. 257-270).

DARRICAN. *Le Gabon* (*Rev. col.*, tome IV, septembre-décembre 1844).

PIGEARD. *Exploration du Gabon effectuée en août et septembre 1846* (*Rev. col.*, tome XI, janvier-avril 1847).

DU CHAILLU. *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*. Paris, 1863, in-8°.

DU CHAILLU. *L'Afrique sauvage*. Paris, 1863, in-8°.

— *Résumé des voyages effectués de 1858 à 1859 dans l'Afrique équatoriale* (*Bull. Soc. géogr.*, 5e série, tome III, janvier-juin 1862).

RÉVÉREND DU MESNIL. *Le premier explorateur du Haut-Como*. Lyon, 1882, in-8° (*Congrès nationalistes, sociétés françaises de géographie*. — Extrait).

SERVAL. *Le Gabon. Description de la rivière Rhamboë et de ses affluents* (*Rev. mar. et col.*, tome III, octobre-décembre 1861).

SERVAL. *Notice sur la rivière Moondah* (*Annales hydrographiques*, tome XXII, 1862).

BROUSSEAU (Georges). *Note sur la géologie du Gabon et des montagnes de Cristal* (*La Géogr.*, tome III, 1901).

Sur l'Ogôoué.

GRIFFON DU BELLAY. *Excursion dans l'Ogo-Wai*.

WALKER. *Relation d'une tentative d'exploration, en 1866, de la rivière de l'Ogôoué et de la recherche d'un grand lac devant se diriger dans l'Afrique centrale* (*Annales des Voyages*, 1870, tome I).

DU QUILIO. *Voyage dans l'Ogoway* (*Rev. mar. et coloniale*, tome XLI, avril-juin, 1874).

AYMÈS. *Résumé du voyage d'exploration entrepris par Pionnier en 1867 et 1868* (*Bull. Soc. géog.*, 5e série, tome XVII, janvier-juin 1872).

Exploration de l'Ogoway (*Afrique occidentale*). *Recherches géographiques et ethnographiques sur le bassin du Gabon* (*Rev. mar. et col.*, tome XXVIII, janvier-avril 1870).

DE COMPIÈGNE. *L'Afrique équatoriale*. Paris, 1875, 2 vol. in-12.

MARCHE. *Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogôoué* (1875-1877) (*Le Tour du Monde*, tome XXXVI, juillet-décembre 1878).

Digitized by Google

MARCHE. *Trois voyages dans l'Afrique occ.* Paris, 1879, in-12.

LEVY. *Reise auf dem Okande in West-Afrika.* (Petermannt mittheilmigen, 1875).

Expédition dans l'Ogoway (*Rev. mar. et col.*, tome LIV, juillet-septembre 1877).

SAVORGNAN DE BRAZZA. *Voyages dans l'Ouest africain* (*Le Tour du Monde*, tomes LIV et LVI).

Conférences et lettres sur ses trois explorations dans l'Ouest africain de 1875 à 1886. Texte publié et coordonné par Napoléon NEY. Paris, 1887.

RABAUD. *L'Ogôoué* (*Bulletin de la société de géograp. de Marseille*, tome II, 1878).

BALLAY. *L'Ogôoué* (*Afrique équatoriale occidentale*). Paris, 1880.

DE MONTAGNAC. *L'Ogôoué, ses populations, et son avenir commercial.* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1884).

FOURNEAU. *De l'Ogôoué au Campo* (1889) (*Bull. soc. géog.*, 1891).

BERTON. *De Lastoursville sur l'Ogôoué à Sambo sur le n'Gounié* (1890) (*Bull. soc. géogr.*, 1895).

BURRAT. *Ogôoué et Como. De Franceville à Libreville* (1893) (*Bull. soc. géogr.*, 1896).

CUNY. *De Libreville au Cameroun. Itinéraire,* 1894 (*Bulletin soc. géogr.*, 1897).

MISSION GENDRON. *Explorations Jobit et Löfler* (*La Géographie*, III, 1901).

Sur le Kouilou-Niari.

JACOB. *Reconnaissances préliminaires pour l'étude des voies de communication entre la côte du Loango et Brazzaville par la côte du Kouilou Niari* (1887-1888) (*Bull. soc. géog.* 1894).

DANZANVILLIERS. *Les reconnaissances géologiques de R. Tholon dans les vallées du Djoué et du Niari* (*Bull. soc. géog.* 1897).

MIZON. *Les Routes du Congo* (*Revue mar. et col.*, tome LXXXVII, octobre-décembre 1885).

JACQUES AMEL. *La formation de la colonie du Congo français* (1843 1882) (*Rens. coloniaux du Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1902).

VOULGRE. *Le Congo français. Le Loango et la vallée du Kouilou* (1897). Paris.

Sur la région de la Sanga.

MIZON. *Résultats scientifiques de ses voyages* (1890-1893) itinéraires entre la rivière Bénoué et Sanga (1891-1892) (*Bull. soc. géog.*, 1895).

PONEL. *Haute-Sanga*, 1895.

— *La Haute-Sanga* (1892-1893) (*Ann. de géograph.*, oct. 1895).

Digitized by Google

MAISTRE. *A travers l'Afrique centrale du Congo au Niger* (1892-1893). Paris, 1895.

HERR. *Mission Clozel dans le Nord du Congo français* (1894-1895) (*Ann. de géograph.*, n° 21, 1896).

FOURNEAU. *Sanga, Gabon, Ouesso;* 14 février 1899, 4 juin 1899 (*Revue coloniale*, déc. 1899).

Cne LÖFLER. *De la Sanga au Chari et à la Bénoué* (*Rens. col. du Bulletin du Comité de l'Afrique française*, d'août 1902).

Sur l'Oubangui et le M'Bomou.

HARRY-ALIS. *A la conquête du Tchad.*

NEBOUT. *Mission Crampel* (*Tour du Monde*, 18).

DYBOWSKI. *La route du Tchad.* Paris, 1891.

FOUREAU. *D'Alger au lac Tchad par le Congo.* Paris, 1902.

MAISTRE. *Loc. cit.*

COLRAT DE MONTROZIER. *Deux ans chez les Cannibales* (Mission Bonnel de Mézières, à Paris, Plon, 1902).

GENTIL. *La Chute de Rabah.* Paris, 1902.

La mission Superville dans la Haute-Kotto (*Bull. du comité de l'Afr. française*, 1901, p 295).

La région du Kouango (mission Seguin) (*Rens. col. du Bull. du comité de l'Afr. française*, janvier, 1903).

Mission de Lamothe dans l'Oubangui (*Bull. com. Afr. fr.*, 1900, p 213).

Cne JULIEN. *De Ouango à Mobaye* (1899) (*La Géographie*, III, 1901).

Sur la région du Tchad et le Chari.

MAISTRE. *Loc. cit.*

GENTIL. *Loc. cit.*

Cne LÖFLER. *Loc. cit.*

La question du Wam (*Bull. com. Afr. fr.*, 1900, p. 122. *Rens. col.*).

BERNARD ET HUOT. *La mission Chari-Sanga* (*Bull. com. Afr. fr.*, 1901, p. 105).

La mission Joalland Meynier au lac Tchad (*Bull. com. Afr. fr.*, 1900, p. 113).

Autour du lac Tchad (*ibid.*, p. 239).

La séparation du Congo et du Chari (*ibid.*, p. 372).

Le Voyage de Nachtigal au Ouadaï (*Rens. col. du Bull. du com. de l'Afr. fr.*, 1903, mars).

Le Bahr-Sara, par M. C. Maistre (*Bull. com. Afr. fr.*, août 1902).

Les territoires du Tchad. Organisation et mise en valeur (*Bull com. Afr. fr.*, février, 1903).

La Jonction du Territoire du Chari et de Zinder (*Bull. com. Afr. fr.*, déc. 1902).

PRINS. *Vers le Tchad.* Une année de résidence auprès de Mohammed

Digitized by Google

Abd-er-Rhaman Gaourang, sultan de Baguirmi (Avril 1898 — mai 1899). — Voyage au Dar Rounga. Résultats scientifiques (*La géographie*, I, 1900).

Sur le Congo.

Lt Demars. *Étude du plateau du Congo français.* Région dite des Monts Brogen (*La Géograp.*, IV, 1902).

Dr A. Cureau. *Notes sur l'Afrique équatoriale.* (*Rev. gén.*, tome XII, 1901. Région entre le M'Bomou et le Soueh).

E. Gentil. *Occupation et organisation du Territoire du Tchad (La Géographie*, III, 1901).

Cne Meynier. *Un raid au Chari* (22 déc. 1899. — 18 fév. 1900) (*Rev. fr.*, XXVI, 1901).

Cne Lenfant. *Correspondance de sa récente mission*, publiée par le *Temps*.

Lt-Col Destenave. *Le lac Tchad* (*Revue générale des sciences*, juin et juillet 1902).

Cne Dubois. *Reconnaissance du Bahr-el-Ghazal.*

Cne Truffert. *Le Bahr-el-Ghazal et l'archipel Kouri.*

Cne Julien. *Le Dar-Ouadaï* (*Suppléments au Bulletin du Comité de l'Afrique française* de février, mars, avril et mai 1904).

Cne Lenfant. *Communication au Comité de l'Afrique française* (25 mai 1904).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

Préface 5

La pénétration française en Afrique. — Ses caractéristiques, ses résultats 7

Introduction : De la nécessité de l'expansion coloniale pour les peuples contemporains et en particulier, pour la France 7

Chapitre I. — Aperçu général du continent africain 17

Bibliographie du chapitre I 29

Chapitre II. — La diplomatie et la pénétration française en Afrique . . . 31

I. — Historique de la pénétration française en Afrique jusqu'en 1890 31

II. — La question Congo-Nil 34

III. — La question de la boucle du Niger 1890-1904 . . . 40

Bibliographie du chapitre II 46

Chapitre III. — I. — Morcellement de notre empire colonial africain considéré des côtes, mais unité par rapport au centre du continent 46

II. — Nos colonies africaines sont surtout des colonies d'exploitation 48

III. — Obstacles rencontrés par notre pénétration en Afrique (climat, terrain) 49

IV. — Islamisme, fétichisme, anthropophagie 50

Bibliographie du chapitre III 55

Digitized by Google

LIVRE II

LA VOIE DE PÉNÉTRATION DU SAHARA

CHAPITRE I. — Historique de la pénétration saharienne 57
A. — Les voyages d'exploration 57
B. — La question de la frontière franco-marocaine et le Touât 60
C. — La région-tampon entre sud-oranais et Maroc. Organisation de la frontière 78
D. — Organisation administrative des territoires du Sud. 87

CHAPITRE II. — Le problème des origines du Sahara, sa constitution géologique 89

CHAPITRE III. — Orographie et Hydrographie. — Régime pluvial. — Flore. — Richesses minérales 94

CHAPITRE IV. — Étude physique des diverses régions du Sahara 100
Sahara central ou sud-algérien 101
1° Sahara algérien occidental 101
2° Sahara algérien oriental 103
3° Le massif central saharien 105
4° Le sahara méridional 107

CHAPITRE V. — Les races du Sahara 110
1° Tribus arabes 111
2° — maures 112
3° Le groupe châambâ 112
4° Les Touareg 113
a — Touareg du Nord 114
b — Touareg du Sud 116

CHAPITRE VI. — Les oasis du Sahara septentrional 118
1° Tafilet 118
2° Groupe touâtien 120
a — Touât proprement dit 122
b — Gourara 123
c — Tidikelt 124
3° Ouargla 130
4° Le Fezzan 131

CHAPITRE VII. — Les voies commerciales du Sahara 133
1° Routes directes du Maroc au Soudan 133
2° Routes du Touât à Tombouctou 135

Digitized by Google

3° Route d'Ouargla à Kano. 136
4° Les routes du Fezzan vers le Soudan. 139
a — route de Ghadamès à Kano par l'Aïr. 140
b — route de Ghat ou Mourzouk à Kouka 140
c — route de Tripoli au Ouadaï. 141

Moyens propres à ramener vers nos possessions le courant commercial. 141

CHAPITRE VIII. — La question du Transsaharien. 144

1° d'Oran à Tombouctou. 144
2° D'Alger à Tombouctou. 145
3° De Biskra au Soudan central par Ouargla. 146
4° De Gabès à Bilma et au Tchad 147

Raisons d'établissement du transsaharien. 147
1° Trafic saharien susceptible d'être accompli par une voie ferrée 148
2° Trafic saharien susceptible d'être accompli par une voie ferrée unissant le Maghreb au Soudan 149

Conclusion 150

Bibliographie du Livre II 152

LIVRE III

CHAPITRE I. — Histoire du Soudan, des origines à la formation de l'empire d'El-Hadj-Omar (Ghana-Melli-Songhaï). Domination marocaine. Royaume de Segou. Macina 159

Royaume de Segou 167
Royaume du Macina. 168

CHAPITRE II. — Historique de la pénétration française dans l'Afrique Occidentale. 170
— III. — Organisation de l'Afrique Occidentale française. 190
— IV. — Aperçu ethnographique de l'Afrique Occidentale française . 191
— V. — Climatologie. Partage en régions naturelles. Flore. 207
— VI. — Aperçu géologique et orographique. 212
— VII. — Hydrographie. 220

I. — Bassin du Niger. 220
II. — Bassin du Sénégal 226
III. — Fleuves côtiers se déversant dans l'Océan Atlantique. 228
IV. — Fleuves de la Côte d'Ivoire 228
V. — Fleuves du Dahomey 231

CHAPITRE VIII. — Aperçu économique. 232

I. — Productions naturelles 232
II. — Voie du Sénégal. 241

Digitized by Google

III. — Voie des rivières du Sud 242
IV. — Voies de la Côte d'Ivoire 242
V. — Dahomey 243

Chapitre IX. — Les voies de pénétration françaises dans l'Afrique Occidentale. 247

Bibliographie du Livre III. 254

LIVRE IV

LA VOIE DE PÉNÉTRATION DU CONGO.

Chapitre I. — Historique de la pénétration française au Congo. 258
— II. — Aperçu climatologique. Partage en régions naturelles. . . . 273
— III. — Constitution géologique 276
— IV. — Étude de la région du Tchad. Chari. 278
— V. — Étude de la région Haut Oubanghi. M'Bomou. 298
— VI. — Bassin de la Sanga. 307
— VII. — La région équatoriale (Gabon, Ogooué, Niari, Congo). . . 309
— VIII. — Commerce de la colonie du Congo. 322
— IX. — Les voies de pénétration. 323

Bibliographie du Livre IV. 326

Paris. — Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. 00.6.1906.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Librairie Maritime et Coloniale

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

17, rue Jacob, Paris

OUVRAGES SUR LES COLONIES

L'Algérie — L'Orient

Cartes des Colonies françaises

Publications du Ministère des Colonies à l'occasion de l'Exposition de 1900

Ouvrages de l'Institut colonial international de Bruxelles et de la Société d'études coloniales de Belgique

Publications de l'Exposition nationale coloniale de Marseille

BIBLIOTHÈQUE D'AGRICULTURE TROPICALE

Publications périodiques

La Revue Coloniale

Explorations — Missions — Études géographiques et historiques

(Publication du Ministère des Colonies)

Un numéro de 68 pages tous les mois

Abonnement annuel . . . . . **15 fr.**

L'Agriculture pratique des pays chauds

BULLETIN MENSUEL

du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies

Un numéro de 88 pages avec illustrations tous les mois

Abonnement annuel. . . . . **20 fr.**

LE CATALOGUE EST ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

BINDING CO. 13 7
YI 040 P 7041

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AFR.SAH. V 867 p
La penetration francaise en Afrique
Toezer Library
AXW7870
3 2044 043 499 193

Digitized by Google

Digitized by Google